L'enseignement religieux devient facultatif dans les écoles primaires et secondaires

expo67
Pages 15, 16 et 21

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL • 10¢ — Montréal, vendredi 9 juin 1967 / saint Prime et Félicien / 83e année, No 133 / 4 cahiers / 52 pages / La météo : frais, ensoleillé avec périodes nuageuses / Min. 55 / Max. 80

J.-P. Vinay : le bilinguisme retarde le développement intellectuel d'un tiers du pays • Page 41

par Claude TURCOTTE

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les écoles du Québec ne seront plus automatiquement considérées comme catholiques ou protestantes. Elles devront demander une reconnaissance de leur caractère confessionnel au comité catholique ou protestant du Conseil supérieur de l'éducation.

Ces règlements, préparés par les comités catholique et protestant du Conseil supérieur de l'éducation, approuvés le 2 juin dernier par le Conseil des ministres et rendus publics hier par M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Education, marquent une étape nouvelle dans l'histoire scolaire du Québec et constituent une reconnaissance du caractère pluraliste de la société québecoise.

Ainsi, aux niveaux élémentaire et secondaire, un élève sera dispensé des programmes d'enseignement religieux et moral catholique ou protestant sur demande écrite de ses parents.

Au niveau secondaire, après avoir consulté les parents, le directeur de l'institution pourra dispenser du programme d'enseignement catholique ou protestant un élève qui en fait la demande. Cet élève devra suivre cependant un programme d'enseignement de morale naturelle.

Au niveau post-secondaire, le programme d'enseignement religieux catholique ou protestant sera sujet à option libre.

Si, de façon générale, une école catholique ou protestante devra engager des professeurs de sa confessionnalité, les règlements permettent toutefois "pour des raisons pertinentes que des personnes non catholiques peuvent être engagées dans une institution d'enseignement catholique ou protestante pourvu qu'elles jouissent d'une bonne réputation et qu'elles respectent le caractère confessionnel de l'institution et la liberté de conscience des élèves, des parents et du personnel enseignant".

En révélant ces règlements, le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, a simplement déclaré : "Alors que les comités catholique et protestant viennent d'exercer leurs pouvoirs de réglementation et de définir les exigences et les règles de la confessionnalité des institutions et de l'enseignement, je suis persuadé que certaines inquiétudes vont désormais disparaître et que la population du Québec est assez avertie et responsable pour refuser de donner dans une stérile querelle sur la confessionnalité scolaire".

Changement important

De l'avis des experts et spécialistes de l'éducation, ces nouveaux règlements marquent un changement important sur la situation antérieure, c'est-à-dire les prescriptions de la loi de l'instruction publique.

Contradiction de la loi

Justement, cette loi, à l'article 203, paragraphe 4, mentionne que "les commissaires ont le

Voir ENSEIGNEMENT page 2

L'Egypte annonce que le calme est rétabli au Sinaï

La Syrie, envahie par Israël, lance un appel au Conseil de sécurité

d'après Reuter, PA, UPI, AFP

La Syrie a demandé aujourd'hui au secrétaire des Nations unies, U Thant, de convoquer immédiatement le Conseil de sécurité pour discuter "la nouvelle attaque israélienne".

Dans son télégramme à M. Thant, Damas déclare que "l'agression israélienne sur le front syrien se poursuit et nous sommes maintenant en face d'une invasion de grande envergure dans laquelle l'ennemi utilise des avions, des chars d'assaut et de l'infanterie".

La Syrie allègue que les forces israéliennes ont attaqué à la frontière syrienne ce matin "bien que nos forces aient cessé le feu en accord avec les résolutions du Conseil de sécurité".

Un peu plus tôt, les autorités israéliennes avaient reconnu que leurs forces étaient entrées en action pour mettre fin aux tirs d'artillerie syriens sur les établissements frontaliers.

Peu après que la Syrie eut fait connaître sa requête à U Thant, on annonçait à l'ONU que le Conseil de sécurité avait été convoqué pour 10 heures afin de reprendre ses délibérations sur la situation dans le Moyen-Orient.

Le calme revient au Sinaï

Tandis que les combats se poursuivaient sur le front israélo-syrien, l'Egypte annonçait officiellement à 7 h. 30 ce matin, heure avancée de l'Est, que le calme était rétabli sur le front du Sinaï, quelques heures seulement après que les autorités israéliennes et égyptiennes se soient accusées réciproquement d'avoir repris les hostilités.

Un communiqué du commandement suprême des forces armées de la République arabe unie, diffusé par la radio du Caire, annonçait à 7 h. 30 : "Le calme règne actuellement sur le front. Toutes les opérations ont été suspendues, conformément à la décision du cessez-le-feu."

Israël envahit la Syrie

Un peu plus tôt, les Israéliens avaient annoncé que leurs troupes avaient pénétré en Syrie sur le haut plateau surmontant la Galilée pour attaquer les batteries syriennes qui avaient bombardé les établissements israéliens durant toute la matinée et pour repousser les fantassins et les blindés syriens qui avaient tenté de pénétrer en territoire israélien.

Mais les Syriens ont affirmé que les Israéliens avaient attaqué sans provocation et qu'ils avaient été repoussés.

Alors que ses forces sont solidement établies sur la rive orientale du canal de Suez, l'armée israélienne a dit avoir enrayé une attaque égyptienne à l'est du canal, dans le désert du Sinaï. De son côté, l'Egypte a accusé les Israéliens d'avoir attaqué ses troupes à l'ouest du canal de Suez et a allégué que des avions israéliens ont bombardé la zone même du canal.

Ce communiqué était diffusé à 5 h. ce matin, heure avancée de l'Est. Deux heures et demie plus tard, Le Caire publiait un autre communiqué disant que tout était calme sur le front du Sinaï.

Plus tôt, un communiqué israélien émis à Tel Aviv disait que les forces égyptiennes dans le Sinaï avaient commencé une autre contre-attaque, mais qu'elles avaient été repoussées. Un porte-parole militaire israélien y voyait un dernier effort des forces blindées égyptiennes pour échapper à l'encerclement.

Combats israélo-syriens

Du côté de la Syrie, la radio de Damas a accusé les forces israéliennes de bombarder les positions syriennes et de les attaquer du haut des airs. Le

Voir LA SYRIE en page 2

En un coup d'oeil

JERUSALEM — Les Israéliens ont attaqué ce matin les forces syriennes et la radio de Damas a accusé les troupes d'Israël d'avoir bombardé les positions syriennes sans provocation. Le communiqué syrien soutient que les colonnes avancées de l'ennemi ont été anéanties.

DAMAS—A la suite de l'attaque d'Israël effectuée en dépit de l'ordre du cessez-le-feu, la Syrie a réclamé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies pour discuter de cette nouvelle attaque. Dans son télégramme à U Thant, la Syrie affirme qu'elle fait actuellement face à une véritable invasion.

NATIONS-UNIES — Une dure tâche attend l'ONU où s'affrontent plusieurs thèses sur l'établissement d'une paix durable au Moyen-Orient.

TEL-AVIV — Le premier ministre Eshkol a reproché au président Lyndon Johnson d'avoir fait des promesses avant que la guerre n'éclate, mais que finalement Israël s'est retrouvé pratiquement seul pour faire face au monde arabe.

WASHINGTON — La Maison-Blanche a révélé que la "ligne rouge" entre Washington et Moscou a été utilisée à plusieurs reprises depuis le début du conflit au Moyen-Orient. Ce lien a été établi le 30 août 1963 et c'est la première fois qu'il est utilisé par les deux pays.

Israël a présenté des excuses pour le raid effectué hier contre un navire américain dans la Méditerranée. Dix marins américains ont été tués et 75 autres blessés à cette occasion. Le premier ministre Eshkol a envoyé un message de condoléance au président Johnson.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

La Scandinavie à l'Expo

Portant fièrement le costume national et le drapeau de l'Islande, un des cinq pays de la Scandinavie, cette jeune fille regarde attentivement les manifestations qui se déroulent à la Place des Nations où on célébrait hier la participation de la Scandinavie à l'Expo 67.

Commission Prévost : un avocat met en cause le juge Lagarde

par Réginald MARTEL

Un des procureurs de la Commission Prévost a mis directement en cause le juge Irénée Lagarde hier, pendant qu'il interrogeait le président de la Commission des libérations conditionnelles, M. George Street qui, comme il l'avait annoncé, n'a communiqué aux commissaires, chargés par le Québec d'enquêter sur l'administration de la justice, que des renseignements d'ordre général.

Malgré les protestations verbales ou "de mimique" des commissaires, M. Jean Martineau a voulu savoir du témoin si la commission qu'il dirige tiendrait compte, pour décider la libération d'un détenu, d'une lettre comme celle que le juge Lagarde, dans un cas donné, a adressée à la Commission des libérations conditionnelles et dont M. Martineau avait en sa possession une copie.

Dans cette lettre que le procureur n'a lue qu'en partie, le juge Lagarde déclarerait qu'il ne se souvient pas pourquoi il a imposé telle peine très forte à un criminel donné. M. Martineau a demandé au témoin s'il libérerait quelqu'un sur une telle recommandation qui, selon lui, n'a aucune espèce de valeur.

Le procureur a dit s'inquiéter que la libération de Léopold Dion, condamné plus tard pour le meurtre d'un de quatre garçonnets de Québec, ait pu être fondée sur l'opinion d'un juge "qui ne se souvient pas".

Apparemment agacés par le côté ad hominem des astuces du procureur, les commissaires ont discuté pendant un bon mo-

Voir PREVOST en page 2

Le juge Landreville remet sa démission

OTTAWA — (PC) — Le ministre de la Justice, M. Pierre-Elliott Trudeau, a annoncé hier aux Communes que le juge Léo Landreville, de la Cour suprême de l'Ontario, avait remis sa démission.

La nouvelle est venue une demi-heure à peine avant l'ouverture de la séance du Sénat qui devait être consacrée à l'étude d'une résolution demandant le renvoi d'une résolution demandant le renvoi du juge, mais la motion a été retirée après l'annonce de sa démission aux Communes.

Le ministre a simplement déclaré que le juge Landreville avait remis sa démission et que le gouvernement l'avait acceptée.

Une motion demandant le renvoi du juge avait été présentée au Sénat mardi soir. Il faut un délai de deux jours avant que le

Voir DEMISSION en page 2

La liberté de presse existe au Québec, mais elle est constamment menacée

— le gérant de rédaction de LA PRESSE

par Jacques LAFRENIERE

En principe, a reconnu hier le gérant de rédaction de LA PRESSE, M. Maurice Dagenais, il existe une presse libre au Québec, "probablement l'une des presses les plus libres au monde". Mais cette liberté est constamment menacée par les pouvoirs publics et différents groupes de pression.

"Le pire danger vient des pouvoirs publics qui manoeuvrent d'une manière subtile pour empêcher, par tous les moyens que l'imagination peut créer, pour réduire l'accessibilité aux sources d'information", a dit le conférencier devant les membres du club Richelieu-Montréal, réunis pour leur dernier déjeuner hebdomadaire de la saison, qu'ils ont réservé aux journalistes.

M. Dagenais a cité en exemple le cas du comité exécutif de Montréal dont le huis clos est impossible à franchir, comme "la muraille de Chine". Il y a aussi le gouvernement provincial.

Il a insisté sur le cas de l'Expo et de la découverte par LA PRESSE d'agissements obscurs au sujet de l'hébergement des visiteurs de l'Expo. Les articles à ce sujet avaient valu une sévère dénonciation de la part du commissaire général, M. Pierre Dupuy.

Le cas de l'Expo

M. Dagenais a d'abord décrit de quelle façon son journal s'y était pris pour tenter de découvrir la vérité sur Logexpo. Des enquêtes minutieuses furent ensuite entreprises auprès de toutes les sources accessibles d'information. "Ces enquêtes ont révélé des faits extrêmement inquiétants et troublants. LA PRESSE a voulu remplir son rôle en révélant au public tous les faits qu'il était possible de connaître."

Le commissaire général de l'Expo a dénoncé cette information en s'appuyant sur le fait qu'une certaine enquête policière n'avait découvert aucune fraude à Logexpo. "Et pourtant, de dire M. Dagenais, n'a-t-on pas appris par la suite que des motels étaient inexistants, que des touristes n'ont pas

Voir LIBERTE en page 2

Les journaux et les journalistes étudient un projet de Conseil de presse pour protéger le public.

— Page 4

Pearson propose un plan de règlement

par Luc BEAUREGARD

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre du Canada a mis de l'avant hier un plan en six points pour l'élaboration d'un règlement politique durable au Moyen-Orient.

M. Pearson a fait part de sa suggestion en insistant de nouveau sur la recherche immédiate de ce règlement, parallèlement à la mise en place d'un armistice. Et de nouveau, il émet l'avis que les Quatre Grands devraient prendre l'initiative des discussions.

Cette nouvelle intervention du premier ministre du Canada a été faite à la Chambre des Communes au cours d'un débat précédant l'adoption des crédits du ministère des Affaires extérieures.

Selon M. Pearson, tout projet de règlement politique devra comporter :

1 — Le retrait par Israël de "certaines" positions militaires, moyennant des garanties politiques pouvant assurer la stabilité.

2 — La reconnaissance d'Eilat par les Arabes comme port israélien et le libre passage dans le détroit de Tiran et le golfe d'Akaba, quelles que soient les prétentions de chacun, lesquelles pourraient être soumises à la Cour internationale de justice.

3 — L'accès des navires israéliens au canal de Suez.

4 — Le rétablissement d'une présence de l'ONU.

5 — La création d'une zone démilitarisée.

6 — Le règlement du problème des réfugiés arabes.

Dans son premier point,

Voir PEARSON en page 2

Les Juifs du Canada se disent prêts à aller se battre au Moyen-Orient.

—Page 8

AUJOURD'HUI

La colère gronde chez les chauffeurs de taxis de Montréal

L'industrie du taxi de Montréal a accusé l'administration Drapeau-Saulnier de favoriser injustement Murray Hill, Miron Frères et autres compagnies et d'accabler, au même moment, les chauffeurs de taxis de la métropole. Ils menacent de bloquer certaines artères aux heures de pointe si ce favoritisme persiste.

— Page 3

Paul VI ira au congrès de Bogota

Le pape Paul VI se rendra en Amérique du Sud, l'an prochain, à l'occasion du Congrès eucharistique international de Bogota, en Colombie. C'est ce qu'ont déclaré deux Colombiens qui sont arrivés à Montréal pour participer au Congrès mondial de l'Adoration nocturne qui s'ouvre aujourd'hui à Montréal.

— Page 13

De nouvelles "ententes" ?

Le Québec s'intéresse aux communications par satellite et étudie avec le plus grand intérêt les travaux qui doivent conduire à la mise en service d'un satellite de communications franco-allemand, le "Symphonie". Le Québec pourrait vraisemblablement être desservi par ce satellite de communications dès 1970.

— Page 8

La "vocation" de l'Expo

Le gouvernement voit d'un très bon oeil la création d'un Centre de développement international sur la Terre des Hommes. Le premier ministre Pearson l'a reaffirmé hier à Ottawa.

— Page 25

Les solutions doivent venir d'en haut

Des institutions post-secondaires de la région de Joliette, que le Conseil supérieur d'éducation a entendues hier, ont manifesté leur intention de participer à la création d'un collège d'enseignement général et professionnel. Mais ces institutions attendent que les solutions viennent d'en haut. Leurs hésitations ont su impatienter les membres du CSE, rapporte notre envoyé spécial, Yves Leclerc.

— Page 41

Le fédéralisme et son orientation

Un haut-fonctionnaire fédéral, M. A. W. Johnson, s'est fait hier l'avocat du diable en exposant des difficultés que présente chacune des quatre orientations que, selon lui, peut prendre le fédéralisme canadien.

— Page 41

à Wall Street Gain subit

Le marché de Wall Street jeudi a réagi très vivement à l'annonce de l'acceptation d'un cessez-le-feu par la République Arabe Unie qui ne fut connue que cinq minutes avant la clôture. L'indice Dow Jones qui avant cette nouvelle ne marquait qu'un gain de 0.67 s'éleva aussitôt de 4.01 à 873.20.

— Page 49

$48 millions en un mois

L'Exposition universelle de Montréal a amassé en un mois des revenus de $47,960,000. Ce résultat inespéré porte à croire que le déficit global de l'Expo sera sensiblement moins élevé que l'on prévoyait.

— Page 21

Demain dans le magazine de LA PRESSE

L'Hydro devient atomique

•

La diététique se porte (un peu) mieux

Autres informations à la page 25

Adoption en principe du bill 21

— Page 25

Les visiteurs à L'EXPO

hier
189,648
on en prévoyait
121,380
aujourd'hui (prévisions)
161,840
depuis l'ouverture
10,621,505

SOMMAIRE

Annonces classées / 28 à 39
Bandes dessinées / 12
Calendrier des pionniers / 9
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 51
Editorial / 6
Finance / 48 à 49
Horoscope / 12
Loisirs et récréation / 12
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 27
Nouvelles nationales / 41
Radio et télévision / 10 et 11
Spectacles et concerts / 22 à 24
Sports / 42 à 47
Tribunaux / 5
Vie féminine / 18 et 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 50

RKAE 73

DEMISSION

SUITE DE LA PAGE 1

débat n'ait lieu sur une telle motion.

Cette motion précisait deux raisons devant motiver le renvoi du juge : on déclarait que M. Landreville avait accepté 7,500 actions de la Northern Ontario Gas Co. et qu'il avait montré du mépris vis-à-vis la commission ontarienne sur les valeurs mobilières, en 1962.

Au cours de la période de question, le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a demandé au ministre de la Justice si une pension allait être versée à l'ancien juge, mais M. Trudeau a répondu qu'il n'était fait mention de cette question dans aucune des lettres échangées entre le gouvernement et le juge.

Il a ajouté que le gouvernement pourrait étudier la proposition.

Dans sa lettre de démission, le juge Landreville déclare qu'après "cinq ans de difficultés et sept comparutions, sa santé et sa fortune sont menacées et qu'il ne peut plus continuer."

"De toute façon, dit-il, la publicité donnée à toute l'affaire a détruit ma réputation et je ne saurais plus être d'aucune utilité en tant que juge."

"Veuillez donc prendre note de mon désir de me retirer et je remets ma démission comme juge de la Cour suprême de l'Ontario à compter du 30 juin 1967."

Le juge Landreville rappelle qu'il s'est toujours acquitté de ses fonctions de bonne foi et qu'aucune critique n'a été formulée sur ses compétences et son intégrité en tant que juge.

"Dans ma vie personnelle, en tant que maire, procureur ou citoyen, je répète et réaffirme mon innocence mais je ne puis faire taire les soupçons injustifiés."

M. Landreville remercie les citoyens de Sudbury qui lui ont toujours manifesté leur confiance et l'ont défendu.

PREVOST

SUITE DE LA PAGE 1

ment de la légitimité de la question. Avant que ne survienne une entente qui se faisait attendre, c'est le témoin lui-même qui a mis fin aux discussions.

Se conformant à sa décision bien arrêtée de ne pas révéler le fondement précis et détaillé des décisions de sa commission, M. George Street a déclaré : "On ne relâche pas quelqu'un à moins qu'on juge sage de le faire".

M. George Street a déclaré d'autre part, en se fondant sur des statistiques comparées, que le Canada est le pays où on emprisonne le plus les gens. Selon lui, l'emprisonnement ne devrait être employé qu'en dernier ressort.

La liberté surveillée, pendant un an ou deux, serait plus profitable aux jeunes qui en sont à leur premier délit que six mois de prison. Il ne faudrait pas cependant que dans ces cas, la liberté surveillée soit accordée automatiquement.

Quant aux criminels récidivistes, il faudrait leur imposer de lourdes sentences de prison, en tenant compte du fait que 50 pour cent des crimes sont commis par 25 pour cent des criminels.

La Commission des libérations conditionnelles a libéré jusqu'à ce jour 18,232 détenus. De ce nombre 1,951 sont retournés en prison, la moitié pour avoir commis d'autres crimes, l'autre moitié pour n'avoir pas respecté les conditions attachées à la libération conditionnelle. Il s'agit donc de succès dans 90 pour cent des cas, a poursuivi M. Street.

Au cours de l'après-midi, le témoin a poursuivi l'exposé des principes généraux qui guident les commissaires aux libérations conditionnelles. Il a aussi promis de rencontrer les commissaires Prévost plus tard, pour leur communiquer des résumés compréhensifs de dossiers particuliers, confidentiellement.

M. André Therrien, fonctionnaire de la Commission des libérations conditionnelles à Montréal, a complété le témoignage de M. Street. Les audiences de la Commission Prévost reprendront mardi prochain. On entendra probablement, entre autres témoignages, celui des dirigeants de la Ligue des droits de l'homme.

PEARSON

M. Pearson donne presque à entendre qu'il croirait Israël justifié de conserver certaines de ses acquisitions militaires des derniers jours. En tout cas, quel que soit le statu quo militaire auquel on reviendra, M. Pearson estime nécessaires certaines garanties politiques capables d'assurer la stabilité et fermement appuyées par le Conseil de sécurité des Nations unies. Tout cessez-le-feu sera illusoire, dit-il, si par exemple la question de l'accès au golfe d'Akaba n'est pas résolue.

On ne pourra parvenir à une entente sur ces garanties, répète-t-il d'autre part, sans une rencontre entre les Quatre Grands.

Malgré les apparences, M. Pearson ne croit pas que la Force d'urgence des Nations unies au Moyen-Orient ait été inutile. Au contraire, dit-il, elle a prouvé son utilité pendant 10 ans et c'est une raison suffisante pour tout mettre en oeuvre pour renforcer l'ONU. Voilà pourquoi il n'éprouve aucune réticence à suggérer dans son quatrième point le rétablissement de la présence de la Force des Nations unies. Mais il y pose deux conditions : il faudra qu'Israël change d'attitude à cet égard et permette la circulation des troupes de l'ONU sur son territoire. Deuxième condition : la décision éventuelle de retirer la force de l'ONU devra appartenir au Comité consultatif de cette force et, en second recours, à l'Assemblée générale des Nations unies.

Le premier ministre ne croit pas cependant qu'il soit nécessaire de reconstituer la FUNU. La nouvelle force pourrait être constituée à partir de la Commission de l'application de la trêve (UNTSO) déjà en place et qui est une création du Conseil de sécurité.

Le premier ministre voit enfin dans l'établissement d'une zone démilitarisée (qu'il souhaite plus efficace qu'au Vietnam) un moyen de prévenir les raids, les harcèlements et le terrorisme des deux côtés.

LIBERTE

SUITE DE LA PAGE 1

réussi à trouver le motel où ils comptaient demeurer pendant leur séjour à Montréal ? Qui peut affirmer aujourd'hui que tout a été honnête dans la gigantesque opération des réservations de chambres pour l'Expo ? Et qu'est-ce que ça serait si LA PRESSE n'avait pas révélé au public le résultat de son enquête et si les journaux n'avaient pas repris cette information ?"

Le conférencier a soutenu que si les journalistes avaient eu accès à toutes les sources d'information, LA PRESSE aurait pu publier des faits plus précis, le public aurait été mieux informé, les erreurs auraient pu être corrigées et la réputation de Montréal et du Canada aurait été intacte... "mais elle avait l'obligation sociale de faire connaître la situation telle qu'elle se présentait."

Touchant un mot sur les critiques de M. Dupuy envers les journaux locaux, M. Dagenais a déclaré qu'en ce faisant, M. Dupuy s'était abstenu de souligner que depuis plus de deux ans, les grands média d'information ont consacré des pages entières de journaux et un grand nombre d'émissions de radio et de télévision pour mieux faire connaître l'Expo au public.

"Ce ne sont pas les journaux de Hong-kong qui ont fait vendre à l'avance des passeports à des centaines de milliers de Montréalais et de Canadiens", a-t-il dit.

M. Dagenais a même été plus loin en affirmant que n'eut été des journaux, M. Dupuy n'aurait peut-être même pas été nommé commissaire général.

Il a en effet rappelé que les journaux avaient alerté l'opinion publique sur les lenteurs du début et "c'est à la suite des informations publiées dans les journaux qu'un grand remaniement a été entrepris et que M. Dupuy est devenu commissaire général".

La liberté de presse

M. Dagenais a soutenu que si les pouvoirs publics reconnaissaient la véritable liberté de presse dans les faits, et facilitaient l'accessibilité à l'information, la plupart des causes de critiques contre la presse disparaîtraient.

"Tous les journalistes professionnels travaillant dans des journaux bona fide cherchent à faire connaître toute la vérité à leurs lecteurs. Lorsque leurs informations ne sont pas complètes ce n'est généralement pas dû à leur malhonnêteté ni à leur incompétence, mais à l'obstruction à laquelle ils se heurtent dans la recherche des faits, au mur de secret que les autorités intéressées dressent pour empêcher ou restreindre l'accessibilité aux sources d'information".

Le club Richelieu avait invité hier les journalistes de Montréal à son dernier déjeuner hebdomadaire de la saison. Le président du club, M. Pierre Lussier, a dit son intention d'améliorer le sort des journalistes qui sont appelés à "couvrir" les déjeuners du club, en rendant leur passage plus agréable.

Un ex-président, M. Bernard Grégoire, a déridé l'assemblée par sa "lettre d'une mère à son fils journaliste". Il avait auparavant fait entendre une chanson de Jean-Pierre Ferland, intitulée justement "Les journalistes".

Outre M. Dagenais, prenaient place à la table d'honneur, entre autres, MM. Roland Côté, directeur de l'information à Dernière Heure, qui l'a présenté, Jacques Francoeur, éditeur de Dimanche-Matin, Antoine Desroches, directeur de l'information à LA PRESSE, Pierre Ranger, rédacteur en chef de Sélection et du Reader's Digest, et autres représentants du Montréal-Matin et du Montreal Star.

ENSEIGNEMENTS

SUITE DE LA PAGE 1

devoir de s'assurer que les cours d'études dispensés dans leurs écoles sont conformes aux programmes d'études et aux règlements approuvés par les écoles publiques catholiques ou protestantes".

Cet article exclut donc la possibilité pour une école de devenir non-confessionnelle ou d'une confessionnalité autre que catholique ou protestante.

Ceci semble aller en contradiction avec les nouveaux règlements, qui laissent entendre qu'une école peut être non-confessionnelle. Ceci veut dire aussi que sur le plan strictement légal, la Commission des écoles catholiques de Montréal n'a pas le droit d'établir des écoles neutres en septembre prochain.

A moins évidemment que les législateurs amendent l'article 203 paragraphe 4e. Un porte-parole du ministère de l'Education a déclaré hier soir qu'il faudrait apporter un amendement, mais il a été incapable de dire quand cela serait fait.

De son côté, le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, a avoué à l'Assemblée législative qu'il y avait des imperfections, mais que cela était humainement inévitable.

Un inventaire

Quant à l'application des nouveaux règlements, les comités catholique et protestant ont fait savoir que les écoles publiques seront pour l'instant considérées comme catholiques ou protestantes.

Cependant, au cours des 12 mois suivant la promulgation des dits règlements, les comités reconnaîtront officiellement comme institutions catholiques ou protestantes les écoles publiques qui se conforment aux exigences des règlements.

Le comité catholique a fait savoir aussi qu'il est à établir la procédure de reconnaissance comme catholiques des établissements d'enseignement, tant du secteur public que du secteur privé.

Les principes de l'éducation catholique

Le comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation a dressé la liste de ce qu'il considère être les grands principes de l'éducation catholique :

- Le respect et la promotion des valeurs humaines.
- Un enseignement profane de première qualité qui respecte l'objet de chaque discipline et sa dédagogie.
- Un enseignement religieux conforme à la doctrine de l'Eglise et à la pédagogie de la foi.
- Un milieu de vie qui, animé par une organisation scolaire et une pastorale adéquates, favorise l'éducation de la liberté, l'épanouissement le la personnalité, l'ouverture au monde, l'amour des autres et l'accès à l'âge adulte de la foi.

De façon plus concrète, toute institution d'enseignement qui désire être reconnue comme catholique devra répondre aux conditions suivantes :

a) Inclure à son horaire régulier une catéchèse et (ou) un enseignement des sciences religieuses.

b) Suivre les programmes et utiliser les manuels et le matériel didactique approuvés, au point de vue religieux et moral, par le comité catholique.

c) Employer un personnel qui respecte la confessionnalité de l'institution et les exigences de l'éducation catholique.

d) Assurer le service de la pastorale.

e) Observer les règlements du comité catholique.

LA SYRIE

SUITE DE LA PAGE 1

communiqué syrien prétendait que les colonnes avancées israéliennes avaient été détruites, que neuf chars israéliens avaient été démolis dans le secteur septentrional et que "tous les chars qui avaient tenté de pénétrer dans le secteur central du front syrien avaient été anihilés". La Syrie prétendait aussi avoir abattu deux chasseurs israéliens tandis que les duels d'artillerie se poursuivaient.

Mais le communiqué israélien accusait l'armée syrienne d'avoir "lancé une attaque en règle sur tout le front" dans le nord d'Israël en utilisant de l'infanterie, des blindés et des avions.

L'armée israélienne expliquait que ses forces étaient entrées en action sur le front syrien pour réduire au silence l'artillerie syrienne qui bombardait des villages et des établissements agricoles tout au long de la frontière depuis deux jours.

Les Israéliens précisaient dans un communiqué que les batteries syriennes ont martelé plusieurs villages de la Galilée en fin de matinée et que des avions syriens avaient effectué un raid sur la ville de Tibériade.

En dépit de ces nouvelles escarmouches, Israël ne cache pas sa satisfaction devant les succès de son armée et de son aviation dans la guerre de quatre jours. Quant aux Arabes, ils cachaient difficilement leur dépit après que l'Egypte et la Syrie eurent accepté un cessez-le-feu peu après avoir proclamé leur détermination de combattre jusqu'à l'écrasement d'Israël.

Ce matin, le commandant israélien du secteur sud envoyait un message au chef d'état-major à Tel Aviv disant: "Le Sinaï est tout entier entre nos mains. Nous avons atteint le canal de Suez."

Aucune déclaration officielle n'est venue de l'Irak. Mais des troupes irakiennes se trouvaient sur le front de Jordanie et le roi Hussein a déclaré aux journalistes qu'elles respectaient également le cessez-le-feu que lui-même avait accepté mercredi.

Alger n'a encore rien annoncé

L'Algérie, de son côté, n'a pas encore fait connaître sa position quant au cessez-le-feu. Radio-Alger, qui continuait à diffuser des marches militaires depuis la reprise de ses émissions, a publié un premier bulletin rapportant la décision du Caire. Plus tôt, l'agence Algérie-Presse Service annonçait de Gafsa, en Tunisie, le passage de deux convois militaires algériens en route pour le front. A Alger, pendant ce temps, 75 tanks étaient embarqués à destination du Moyen-Orient.

Le Koweit semble pour sa part avoir été pris par surprise par l'acceptation du cessez-le-feu par Le Caire et Damas. Officiellement, il maintient son état de guerre avec Israël.

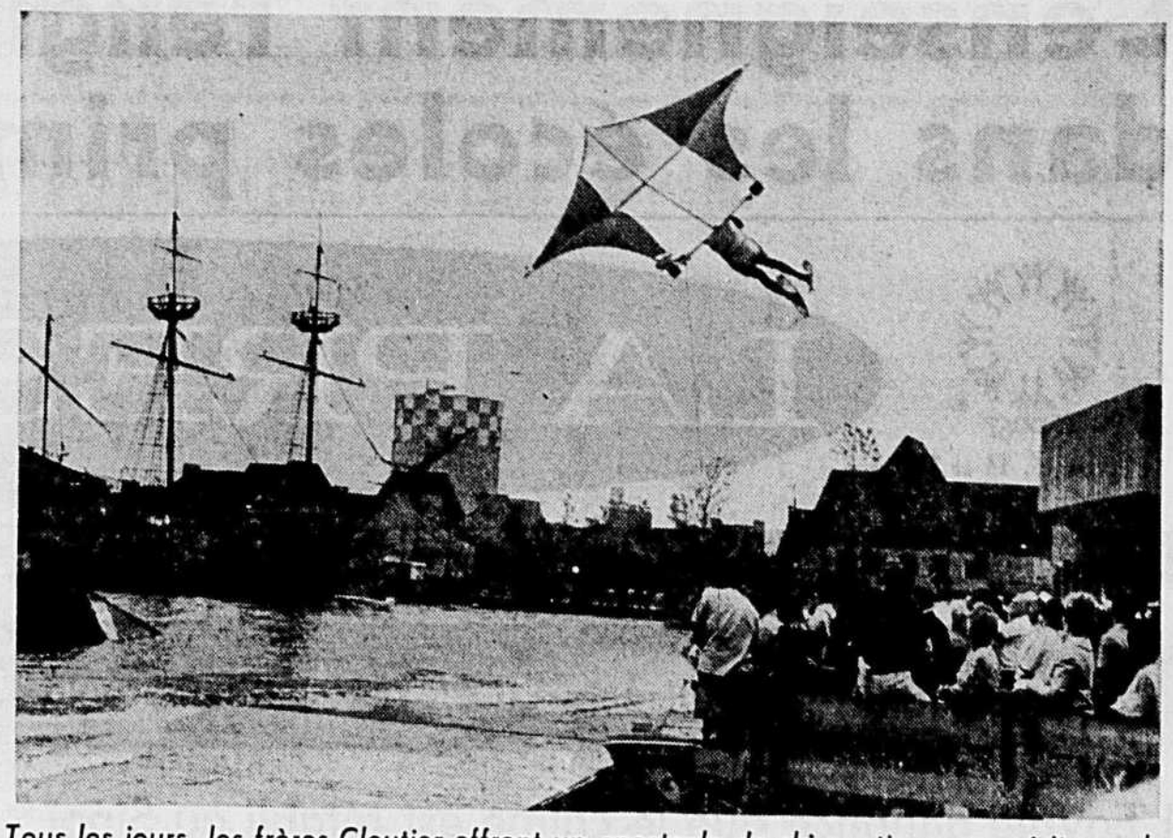

Tous les jours, les frères Cloutier offrent un spectacle de ski nautique aux visiteurs de la Ronde sur le lac des Dauphins. En dépit d'un grave accident survenu à l'un des frères en fin de semaine, le spectacle continuera d'être présenté.

Démonstrations d'Ikebana au pavillon du Japon

Dans le cadre de la participation japonaise à l'Expo 67, les visiteurs pourront assister à des démonstrations d'Ikebana, c'est-à-dire d'arrangement des fleurs.

Né au Japon il y a treize siècles, l'Ikebana ou science de l'arrangement des fleurs tendait en premier lieu à symboliser certains concepts de la philosophie bouddhiste. Au fil des années l'Ikebana perdit une grande partie de sa signification métaphysique pour devenir un art ou une science.

L'une des principales sources pour l'arrangement des fleurs est la fuite du temps. Ainsi en observant un arrangement on doit pouvoir déterminer la saison, l'avenir de la croissance des branches et les plantes utilisées.

Pour composer leurs bouquets, les Japonais n'utilisent que très rarement des fleurs séparées de leur feuillage propre. La plupart des arrangements floraux consistent en quelques branches d'un arbre ou d'arbustes, accompagnées de petites fleurs des champs que l'on s'attend à trouver naturellement au pied de cet arbre.

On n'utilise que très rarement des fleurs épanouies ou du feuillage au même stade, les Japonais préfèrent les boutons ou les bourgeons fermés. Ce choix semble avoir deux raisons : tout d'abord la ligne (point de vue géométrique) d'une branche en bourgeons apparaît dans toute sa beauté; en second lieu, les bourgeons révèlent à ceux qui les contemplent la joie de les voir s'ouvrir doucement.

Election du maire à St-Zotique

SAINT-ZOTIQUE — En raison de la fusion du village et de la paroisse de Saint-Zotique, le maire Godefroy Blanchard l'a emporté sur son homologue de la paroisse, M. Jean-Baptiste Méthot lors d'une élection, hier soir, à la salle municipale.

Six conseillers sur 12 se sont prononcés en faveur du maire Blanchard, tandis que cinq voix allaient à M. Méthot. Un conseiller s'est abstenu de voter. Le maire choisi, qui détenait ce siège au village avant la fusion et cela depuis 25 ans, présidera donc le conseil de la nouvelle agglomération, jusqu'aux élections en janvier prochain. Les 12 conseillers conservent leurs postes jusque là, alors qu'on réduira leur représentation à six personnes.

INCROYABLE!

CHALET de 2 PIECES avec SOLARIUM

Chalet de style ranch, en pin noueux construit sur un terrain de 5,000 pieds carrés

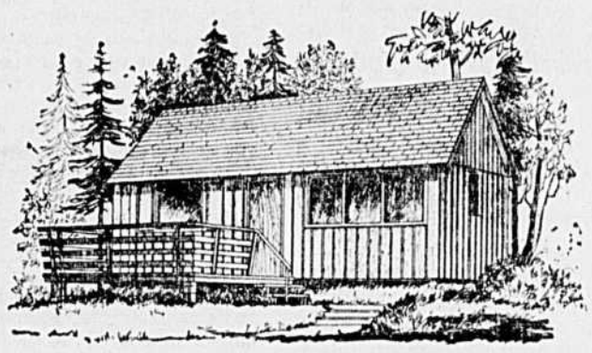

AU LAC SAINT-DENIS

PRIX COMPLET, y compris ERECTION et TERRAIN

$950

PAS DE COMPTANT

Facilités de paiement

Domaines de 400 acres — 4 lacs clairs comme du cristal. Excellents pour : pêche, canotage, ski nautique. 3 plages sablonneuses. A 50 milles de Montréal, à 1 heure par l'autoroute.

PARCOURS : Autoroute (sortie 26) ou route 11 vers St-Sauveur et Morin Heights; aux feux de circulation de Morin Heights, tourner à droite vers St-Adolphe-de-Howard sur la route 30 Nord, et environ 1 mille passé la base militaire de l'A.R.C. au lac St-Denis, tourner à gauche à notre grosse enseigne 4 LACS DEVELOPPEMENT et continuer jusqu'au bureau de vente.

Venez nous voir SAMEDI ou DIMANCHE — Occupation en moins d'une semaine

UNE CHALOUPE GRATUITE POUR CHAQUE ACHETEUR LE SAMEDI

Aujourd'hui et demain seulement

de midi à 10 h. p.m.

H. DARWIN

PRÉSENTE

le groupe reconnu de 17 artistes européens et collaborateurs

NEUVIÈME ANNÉE

EXPOSITION & VENTE

300 peintures à l'huile originales

C'est la plus importante des expositions jamais tenues à Montréal. Depuis ces deux dernières années, nos plus belles peintures ont été réservées pour cette exposition. Nous sommes fiers de grouper la plus grande variété de peintures à l'huile, vendues à des prix encore jamais vus au Canada.

Parmi ces oeuvres, vous trouverez de magnifiques et d'intéressantes scènes champêtres, des scènes de la mer et de la ville, des études et autres portraits, des fleurs aux couleurs vivaces, des natures mortes dans le style contemporain et traditionnel.

FORMAT :	PRIX DE CAT. :	PRIX DE VENTE :
14 x 16	$ 45.00	$16.00
18 x 22	$ 70.00	$24.00
26 x 34	$115.00	$38.00
26 x 34	$125.00	$42.00
31 x 39	$200.00	$65.00
32 x 44	$235.00	$78.00
31 x 55	$265.00	$88.00

ENCADREMENTS DE QUALITÉ COMPRIS DANS CES PRIX

SALON WINDSOR

HÔTEL WINDSOR

MONTRÉAL

Dernier jour : le 10 juin

Entrée libre *Catalogue gratuit*

LA MÉTÉO

MINIMUM — — — 55

MAXIMUM — — — 80

Régions de Montréal, Ottawa et des Cantons de l'Est : averses tôt dans la journée, devenant ensoleillé avec quelques périodes nuageuses l'après-midi. Plus chaud l'après-midi. Vents légers devenant du sud-ouest de 15 milles l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 55 et 80.

Régions des Laurentides et de la Mauricie : nuageux avec pluie intermittente en matinée. Nuageux le reste de la journée. Frais. Ventes légers. Minimum et maximum à Ste-Agathe 55 et 75, et à La Tuque 50 et 70.

Régions de Québec, du Lac-St-Jean, de Rimouski et de Baie-Comeau : averses en matinée et pluie intermittente au cours de la journée. Température à peu près inchangée. Vents légers devenant vents de l'est de 15 milles. Minimum et maximum à Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 45 et 65, et à Baie-Comeau 40 et 65.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : ensoleillé. Nuageux en soirée avec risques d'averses. Frais. Vents légers. Minimum et maximum à Gaspé 45 et 65 ; Sept-Iles 40 et 65.

A La Banque Provinciale, votre intérêt...c'est le nôtre!

La Banque Provinciale vous offre maintenant un éventail exclusif de dépôts, qui vous permet de choisir vous-même l'intérêt que vous voulez sur vos épargnes.

Épargne avec *assurance-vie :* 4%

Si vous avez de 5 à 55 ans, vos dépôts vous donnent droit à une assurance-vie gratuite, sans examen médical, et égale au solde au moment du décès. Vous recevez 4% sur le solde minimum mensuel et vous pouvez faire des retraits au guichet. Assurance-vie maximum: $2,500.

Épargne spéciale: 4½%

L'intérêt de 4½% est calculé sur le solde mensuel minimum et versé tous les 6 mois. Même avec ce taux d'intérêt élevé, vous pouvez toujours faire des retraits au guichet.

Épargne à terme: jusqu'à 5½%

Vous gagnez des intérêts supérieurs en proportion du terme que *vous* avez fixé. Vous pouvez retirer votre dépôt avant terme contre une légère réduction d'intérêt. Dépôt minimum: $2,000. Terme minimum: 60 jours.

Notre intérêt...c'est le vôtre!

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, VENDREDI 9 JUIN 1967 — 83e ANNEE — No 133

Deux associations de taxi accusent l'administration D-S de tolérance: Murray Hill et Miron & Frères, des privilégiées

par Florian BERNARD

Deux importantes associations de taxi de la métropole ont accusé hier, les dirigeants du service de la circulation de la ville de Montréal d'être "emprisonnés" par les tolérances et privilèges accordés à certaines compagnies, notamment la Murray Hill Limousine Service, Miron & Frères, les brasseries et compagnies de liqueurs douces, et plusieurs autres.

Le président du comité d'entraide Lasalle, M. R. Boissy et le président du comité d'entraide sociale des chauffeurs de taxi de Montréal, M. Germain Archambault, ont vigoureusement dénoncé, dans un communiqué conjoint, les traitements de faveur accordés par l'administration Drapeau-Saulnier à ces compagnies.

"Personne ne fera plus porter aux 4,300 auto-taxis de Montréal le fardeau de la lenteur de la circulation causée par les tolérances et privilèges accordés à certaines compagnies", ont-ils déclaré.

Le communiqué ajoute que ces privilèges gênent considérablement la circulation devant certains immeubles, notamment les grands hôtels.

"Nous voulons savoir, précise le texte, pourquoi les autobus de la CTM peuvent faire un arrêt aussi long que nécessaire dans les rues où l'on peut lire des affiches **"pas d'arrêt"**, alors que les chauffeurs de taxi ne peuvent même pas permettre à leurs clients de descendre de voiture à ces mêmes endroits. Il arrive même que les chauffeurs d'autobus de la CTM, afin d'écouler du temps, immobilisent leurs lourds véhicules aux intersections les plus achalandées, durant plusieurs minutes, sans se soucier des feux de circulation qui changent plusieurs fois et sans se soucier des voitures qui attendent derrière".

La Murray Hill

L'industrie du taxi blâme particulièrement la ville de Montréal en ce qui concerne la Murray Hill. "Nous voulons savoir, précise le communiqué, pourquoi, dans les zones **"d'arrêt interdit"**, devant les grands hôtels, on permet aux véhicules de la Murray Hill de stationner aussi longtemps qu'ils le désirent en attendant qu'un représentant de cette compagnie sollicite, à l'intérieur, des passagers.

"Nous voulons également savoir pourquoi les camions de bière et de liqueurs douces sont tolérés partout dans les endroits où le stationnement est **"interdit en tout temps"**, sans jamais aucune contravention... ou si rarement, pour la forme seulement.

"Nous voulons enfin savoir pourquoi les camions de Miron & Frères peuvent bloquer littéralement la circulation, salir régulièrement les rues, déverser des tas de boue, sans jamais être gênés par les policiers."

Livraison par camions

L'industrie du taxi s'en prend également au transport par camions... durant les heures de pointe.

"Nous voulons savoir pourquoi l'administration de Montréal tolère encore les camions de livraison aux heures de pointe, alors qu'un projet de règlement vieux de plusieurs mois devait les interdire.

"Nous voulons encore savoir pourquoi l'administration Drapeau-Saulnier tolère dans les artères les plus achalandées les véhicules dits : auto-école de conduite. Tout le monde sait quelle sorte de nuisance publique ils représentent".

Un ultimatum

L'industrie du taxi a lancé un ultimatum à la ville de Montréal : "Ou ces tolérances seront abolies, ou l'industrie du taxi manifestera de façon solidaire. Si, jusqu'ici, le chauffeur de taxi de Montréal a été le souffre-douleur de l'incompétence administrative de certains services de la ville de Montréal, le comité d'entraide sociale des chauffeurs de taxi de Montréal et celui de la compagnie Lasalle entendent veiller à ce que de telles injustices ne se répètent plus. L'incident de la Ronde n'a été que la goutte qui a fait déborder le verre déjà trop plein. La colère gronde chez les chauffeurs de taxi. Dorénavant, nous nous attaquerons à la source du mal et nous ne nous arrêterons pas en cours de route".

Manifestation géante

Les chauffeurs de taxi ont clairement laissé entendre que si la situation n'est pas corrigée rapidement, une manifestation monstre sera organisée. Elle se fera sous forme d'un zèle excessif à observer les règlements de la circulation.

Par exemple, les deux porte-parole des chauffeurs ont clairement laissé entendre qu'ils pourraient demander à 3,000 voitures de circuler durant des heures à 8 milles à l'heure (vitesse légale) dans des rues achalandées comme Sainte-Catherine, Sherbrooke, Saint-Denis, Saint-Hubert et Dorchester, et ceci aux heures de pointe.

"Il n'y aurait rien d'illégal dans cette manifestation", a dit M. Archambault, soulignant qu'il attend une réponse des administrateurs de Montréal.

"La coupe est pleine, a-t-il dit, et nous ne marchons plus avec des promesses. Nous ne pourrons plus contenir très longtemps la colère de nos membres."

Le Montreal Children's Hospital fait face à de très graves difficultés financières

par Nicole Mongeau

L'année qui vient de s'écouler a été l'une des plus difficiles dans l'histoire de l'hôpital Montreal Children.

M. Eliot S. Frosst, son président, l'affirmait hier, lors de l'assemblée générale de la Corporation tenue dans l'amphithéâtre de l'hôpital.

Le manque d'espace et des difficultés financières constantes sont les conditions qui, bien que non récentes, ont conduit les responsables à cette situation. Après six ans du régime de l'assurance-hospitalisation, les états financiers démontrent que l'hôpital n'a pas les capitaux nécessaires pour financer la différence entre les coûts réels d'opération et le budget approuvé par l'assurance-hospitalisation.

Les budgets des deux dernières années ont été coupés de près de 25 p. cent et malgré les économies réalisées à l'hôpital, celui-ci ne peut couper ses dépenses de 25 p. cent et maintenir la qualité des soins qui a fait de l'institution l'un des plus grands hôpitaux pédiatriques enseignants du continent nord-américain.

Un mécanisme est devenu nécessaire pour obtenir rapidement les remboursements des années 1965-66. Une étude plus réaliste du budget de l'hôpital doit être faite ce qui aurait pour résultat des paiements semi-annuels plus considérables. Enfin, des capitaux d'opération devraient être mis à la disposition de l'hôpital pour l'empêcher d'emprunter des banques, l'intérêt de ces emprunts n'étant pas partageable par la province.

L'hôpital fait actuellement face à la plus grave crise financière de son histoire et une délégation du comité exécutif vient d'être envoyée à Québec pour renseigner le gouvernement sur cette situation.

Le deuxième problème majeur que doit résoudre le Montreal Children est celui de l'espace, car les services d'urgence et de consultations externes ont atteint de nouveaux sommets, Ces services sont les plus achalandés de tous les hôpitaux ayant un nombre de lits équivalent. La seule solution à cette demande croissante est de bâtir de nouveaux locaux et, bien que grâce aux dons de généreux donateurs, la Corporation ait pu acheter un terrain à l'est de l'avenue Sussex, elle ne peut commencer la construction ou même retenir les services d'architectes ou d'ingénieurs avant d'avoir obtenu la permission du Gouvernement.

Le 20 mars dernier, on annonçait la formation d'un Institut de recherches entre l'Université Mc Gill et l'hôpital. Le développement de ce programme de recherches est relié à l'habilité de fournir l'espace nécessaire pour les laboratoires. La renommée de l'hôpital doit beaucoup à son programme de recherches qui doit se contenter de laboratoires inadéquats et logés à différents endroits de l'institution.

La recherche est une phase essentielle de tout hôpital enseignant qui doit donner les facilités de travail nécessaires à un personnel compétent et dévoué.

Le trésorier honoraire, M. W. Douglas Lennox, a déclaré pour sa part, qu'au cours de 1966, les dépenses d'opération avaient excédé les revenus de $2,521,-905. Il considère que cette somme devrait être remboursée par le Service de l'assurance-hospitalisation. Tenant compte des réclamations des années précédentes, les demandes avaient été faites pour $3,066,-411 à la fin de 1966, ce qui correspondait au chiffre de $2,416,-731 demandé en fin d'année 1965.

Les emprunts à la banque sont demeurés à leur maximum soit $2,960,000 durant toute l'année 1966. L'hôpital s'est vu dans l'obligation de retarder les paiements de ses fournisseurs avec le résultat que les comptes dus à la fin de l'année étaient de $1,523,282 comparativement à $637,803 à la fin de 1965. Aucun paiement n'a été fait depuis 11 mois et l'hôpital ne peut continuer ses opérations sans ces services et fournitures qui sont essentielles.

Le directeur général, le Dr Igram, mentionne dans son rapport que l'activité toujours croissante des services de consultations externes a été grandement influencée par l'ouverture du métro en octobre 1966. Pour ces services qui ne sont pas couverts par la loi de l'assurance-hospitalisation, les dons et les cotisations d'amis et de nombreux organismes se sont chiffrés à $216,983 et les revenus des placements et immeubles ont été de $236,463. En plus de leur aide auprès des malades, les dames auxiliaires ont offert à l'hôpital $41,200. La campagne "Tiny Tim" pour les patients externes a fourni $32,-137.

Les fonds de dotation et autres fonds spéciaux de l'hôpital sont passés de $5,170,033 en 1965 à $5,352,687 en 1966, cette augmentation étant principalement due aux dons et legs totalisant $115,174.

D'autres rapports ont également été présentés par le Dr Alan Ross, médecin-chef, sur les services médicaux ; le Dr. David R. Murphy — chirurgien — chef, sur les services chirurgicaux ; le Dr Paul Sekekj, directeur du laboratoire de biophysique, sur les services auxiliaires et par Mlle Roselyn Smith, R. N., directrice des infirmières, sur le service du nursing.

Enquête du coroner à Ste-Anne-de-la-Pérade

(J.G.) — Le coroner du district de Champlain, Me Gérald Grégoire, ouvrira son enquête, lundi soir, afin de déterminer les circonstances qui ont entraîné la mort d'une jeune femme de 24 ans, dont le corps a été retrouvé, le 25 avril dernier, dans une chambre d'hôtel, à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

L'identification de la victime avait alors établi qu'il s'agissait de Mme Roméo Bélanger, domiciliée au 1109-B, rue Laviolette, à Trois-Rivières.

Me Grégoire a fait savoir qu'une dizaine de témoins seront appelés à déposer devant les jurés.

Mémoire du CCI sur le transport en commun présenté à Johnson

(R.-J. B.) — Le Conseil de coordination intermunicipale a étudié hier après-midi le mémoire qu'il présentera à M. Daniel Johnson et à M. Paul Dozois.

Cette étude est presque entièrement consacrée au transport en commun.

Le mémoire ne sera pas rendu public avant que le premier ministre et le ministre des Affaires municipales en aient pris connaissance. Une délégation du C.C.I. rencontrera les autorités provinciales au début de juillet.

Quelques maires présents à la réunion ont énuméré les points majeurs du mémoire :

1. Les villes de banlieue demanderont au gouvernement des subventions spéciales pour défrayer un pourcentage de la part que ces villes doivent payer pour le transport en commun. Selon la loi votée en 1964, les banlieues doivent solder une partie du déficit de la Commission de Transport et payer pour les capitalisations du métro. Les banlieues, selon le C.C.I., devront à ce titre verser plus de $4 millions durant l'année courante et plus de $10 millions l'an prochain.

2. Le Conseil de Coordination Intermunicipale suggérera que toutes les capitalisations pour le prolongement du métro soient entièrement à la charge du gouvernement provincial. "Les engagements du gouvernement actuel à ce sujet sont bien clairs. Nous voulons éviter que la ville de Montréal se serve des prolongements du métro pour mousser l'annexion en banlieue, comme cela se produit à l'heure actuelle dans Verdun", a dit l'un des maires qui a insisté pour conserver l'anonymat.

3. La C.C.I. suggérera une refonte complète de la Loi de la Commission de Transport de Montréal. Une loi adoptée en 1964 place la Commission de Transport sous la juridiction pratiquement exclusive du conseil et du comité exécutif de la ville de Montréal. Les banlieues doivent verser des sommes considérables pour les opérations de la C.T.M. sans avoir pratiquement aucun droit de regard sur son administration.

Le Conseil de Coordination Intermunicipale suggérera dans son mémoire la création d'une sorte de régie autonome du transport en commun sur laquelle les banlieues auront un droit de regard.

Négociations devant le conciliateur à Laflèche, aujourd'hui

(par C.M.) — Une importante séance de négociations aura lieu à quatre heures cet après-midi en vue de signer une nouvelle convention collective de travail entre la ville de Laflèche et ses ouvriers et employés de bureau et de mettre fin, ainsi, à la grève qui a été déclenchée il y a maintenant une semaine.

La rencontre aura lieu entre le négociateur patronal, M. Arthur Matteau, et les membres du comité de négociations du syndicat dirigé par M. Marc Boulard, de l'Union internationale des employés professionnels et de bureau (CTC-FTQ), en présence du conciliateur du ministère du Travail, M. Jacques Fortin.

Northern Electric

Nouvelle rupture des négociations

Rien n'a transpiré des séances de négociations qui ont été tenues, mercredi et hier, entre l'Association des employés (payés à l'heure) de la Northern Electric et les représentants de la compagnie.

La compagnie n'ayant fait aucune autre offre monétaire, les pourparlers sont de nouveau rompus.

C'était en effet à la demande de la compagnie que l'Association avait accepté de rouvrir les négociations.

A la suite des nombreux articles publiés dans les journaux concernant les deux décisions de la Commission des relations du travail en faveur de l'Association des employés de Northern Electric contre les Métallos unis d'Amérique, voici le texte d'un télégramme reçu le 7 juin à l'adresse de M. Gordon Meehan, président de l'Association :

"Reçu votre télégramme rapportant le déroulement des faits relatifs au conflit entre l'Association et la Compagnie Northern Electric. Le ministère sait que votre Association est l'agent dûment accrédité par la Commission des relations du travail. L'Association sera invitée d'ici quelques jours à rencontrer le conciliateur avec l'employeur. Nous souhaitons une fin rapide de ce conflit." Ce télégramme portait la signature du ministre du Travail, M. Maurice Bellemare.

M. Meehan affirme qu'il est maintenant inutile de combattre l'Union des métallos qui a été complètement rejetée par la Commission.

Il ajoute : "Tous nos efforts seront déployés pour obtenir, par négociation, une entente collective acceptable au bénéfice de tous les membres de l'Association."

Les pompiers de Laval se familiarisent avec les aspirateurs...

Un pompier s'est servi d'un aspirateur, hier soir, pour "effacer" comme il le pouvait les traces d'un bref incendie qui s'est déclaré vers 23 h. causant des dégâts mineurs au 2e étage d'un immeuble commercial, "La Place Lauzanne", au 400, boulevard Curé-Labelle, à l'intersection de la 75e Avenue, dans le quartier Chomedey, à Laval. L'alerte a été donnée vers 22 h. 30 et 35 pompiers ont mis une heure à maîtriser les flammes. On ne déplore pas de blessé. L'origine de l'incendie n'a pas encore été déterminée.

UTILISEZ VOS MURS...

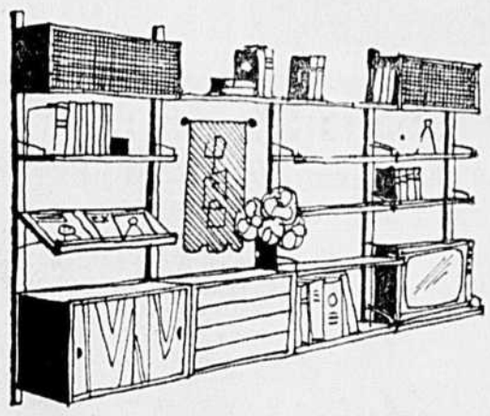

Ce système de rayonnage pratique et ingénieux, est une excellente solution au rangement de vos livres, bibelots, disques ou mille autres objets. Il est facile à installer, prend peu d'espace, convient à toutes les pièces de votre maison. A tout point de vue, vous ferez une bonne affaire... Un de nos sept décorateurs-ensembliers vous aidera à déterminer, parmi les 48 éléments qui composent ce système, lesquels vous seront les plus utiles.

En teck ou en noyer, au même prix raisonnable.

LIVRAISON ET INSTALLATION IMMEDIATES

VIAU MORISSET

720 boul. Décarie, St-Laurent — Tél. : 747-9921
Succursale : Galerie des Boutiques, Place Bonaventure
Tél. 878-3328

OUVERTS JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9.30 P.M.

CHASSEZ CES "PETITS" DÉMONS

Soulagez ces tiraillements et ces picotements, grâce à OPTREX, le bain d'yeux qui calme vite l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures et de picotement, tout en rendant à vos yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

OPTREX

"le confort des yeux"

SPECIAL DE CETTE SEMAINE

GATEAU ANNEAU

AUX POMMES

Rég. 65¢ 59¢

En vente à la pâtisserie
RBI Richstone de votre voisinage

Richstone RBI BAKERIES Inc.

Des plans en préparation pour l'élimination des passages à niveau dans la ville de Dorion

par Roger-J. BEDARD

"Les plans sont en voie de préparation pour la construction de voies étagées aux passages à niveau à Dorion", a déclaré hier soir M. J.-C. Vallée.

Envisagé depuis plusieurs années, ce projet a été repris après le terrible accident de l'automne dernier. Dix-neuf enfants avaient été tués quand un autobus a été frappé par un convoi.

A la demande de la ville, les ingénieurs-conseils Lalonde-Girouard-Letendre ont préparé une étude technique préliminaire sur l'élimination des deux passages à niveau.

Le coût du projet a été évalué à $2,300,000. Les voies ferrées passent à 300 pieds l'une de l'autre. Par conséquent, il faudra construire une structure de 400 à 500 pieds de longueur.

De son côté, le ministère de la Voirie est à tracer les plans du prolongement de la route no 20 à travers la ville de Dorion. Cette route intégrera le chemin St-Charles de même que la traverse à niveau où se sont produits tant d'accidents.

"Nos ingénieurs-conseils poursuivent les négociations avec les ingénieurs de la Voirie pour l'intégration des deux projets", a ajouté M. Vallée.

La réalisation de ces travaux nécessite la collaboration du ministère de la Voirie, des chemins de fer, de la Commission fédérale des transports et de la ville de Dorion.

La Commission fédérale des Transports a annoncé son appui à la construction de voies étagées. Par conséquent, le gouvernement fédéral verserait environ $1,000,000 pour la réalisation du projet.

De leur côté, les deux chemins de fer ont laissé savoir au début de mai qu'ils étaient d'accord avec l'idée de construire une voie étagée, sous réserve de quelques changements techniques d'importance secondaire.

"Notre problème est maintenant de trouver $1,300,000 pour la réalisation des travaux, car notre petite ville de 6,000 habitants ne peut pas assumer seule ce fardeau", a ajouté le maire Vallée.

"Nous voulons voir disparaître cette traverse ; le plus tôt sera le mieux".

"Le ministère de la Voirie devra en assumer une large part de la responsabilité financière.

"Nous espérons que le gouvernement provincial placera en tête de la liste des priorités la disparition du passage à niveau de Dorion où une centaine de trains interrompent chaque jour le flot du trafic routier, avec le risque constant de nouvelles hécatombes", a ajouté M. Vallée.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste,
bureau chez
Peoples Credit Jewellers
1015 ouest, Ste-Catherine — VI. 9-7071

"Symphonie", satellite franco-allemand, pourrait desservir le Québec dès son lancement en 1970

par Pierre SAINT-GERMAIN
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS. — Il semble bien que le satellite de télécommunications Symphonie, qui sera construit, lancé et utilisé en commun par la France et l'Allemagne, pourra desservir le Québec dès sa mise en service en 1970, selon des informations recueillies à bonne source.

Symphonie marquerait donc le début de la coopération franco-québécoise dans le domaine des télécommunications par satellites. Au cours de la récente visite officielle à Paris de M. Daniel Johnson, le gouvernement français avait accepté le principe d'une telle coopération, à la requête du premier ministre du Québec. Dans deux semaines, des spécialistes québécois doivent venir en examiner en France les implications techniques du projet, qui continue de faire l'objet de nombreuses spéculations. Au dire des milieux généralement bien informés, il est désormais acquis que le Québec devra construire une station de relais pour utiliser dans de bonnes conditions le satellite franco-allemand, qui sera lancé de la base française de Guyane par la fusée Europa-II. Cette fusée au service des six pays du Marché Commun européen.

La convention signée mardi à Paris par la France et l'Allemagne prévoit la construction d'un prototype et de deux modèles de vol du satellite Symphonie, qui sera une synthèse des projets français — Saros-II — et allemand — Olympia. Selon le plan original, — Symphonie — devait être mis sur orbite géostationnaire au-dessus de l'Equateur, à la longitude de l'Irlande. Il couvrirait alors l'Afrique, le Proche-Orient, la Côte est des deux Amériques et, bien sûr, une bonne partie de l'Europe.

Cependant il se peut que cette position soit modifiée à la demande de l'Allemagne qui aimerait toucher le plus grand nombre de pays possible pendant les jeux olympiques de 1972.

Le déplacement envisagé obligerait la France, qui désire se servir de — Symphonie — pour couvrir les pays francophones, à sacrifier soit une partie de l'Afrique, soit le Québec. C'est ce dernier, qui assure-t-on, aura priorité si la France et l'Allemagne conviennent de changer l'orbite du satellite.

Selon des sources françaises, la construction et le lancement de — Symphonie — coûteront au moins cinquante millions de dollars. La convention franco-allemande stipule que chaque pays assumera 50 pour cent des dépenses.

Il est a noter qu'un communiqué publié à la fin de la visite de M. Johnson à Paris indiquait que le Québec était prêt à participer au financement du projet de coopération franco-québécoise dans le domaine des télécommunications par satellites, notamment dans le cadre des programmes d'échange en matière d'éducation et de culture.

On ignore pour l'instant quelle pourrait être la part du Québec, mais on laisse entendre qu'il assumerait les frais de la construction éventuelle d'une station de relais sur son territoire. Il est trop tôt, déclare-t-on, pour évaluer le coût d'une telle station. Dans les pays francophones d'Afrique que desservirait le satellite, les stations seraient construites aux frais du gouvernement français. Ces pays sont en voie de développement, ce qui n'est pas le cas du Québec, explique-t-on.

Pour ce qui est des émissions françaises qui seraient relayées par — Symphonie — , on n'en connaît pas encore la nature. Les milieux français affirment par ailleurs, ne rien savoir des projets de radio-télévision que l'on prête parfois au gouvernement du Québec. Il avait été question, lors de la visite de M. Johnson, que non seulement le Québec capterait des émissions françaises grâce au satellite de télécommunications, mais pourrait en diffuser éventuellement dans le cadre de la francophonie. Des bruits, qui n'ont pu être vérifiés, avaient fixé à quelque cinquante millions de dollars le coût de la mise sur pied d'un réseau de radio-télévision.

VOYEZ À DROITE
la luxueuse
AMBASSADOR '67
faites-en l'essai aujourd'hui
chez ARBOUR AUTOMOBILE LTEE

**VOYEZ LE MODELE SUR LA PAGE SUIVANTE
REMARQUEZ LES CARACTERISTIQUES**

Pour le prix et le service voyez votre concessionnaire

"ARBOUR-RAMBLER"
du nord de Montréal

- Attention personnelle au moment de la transaction
- Recevez la plus généreuse allocation d'échange
- On n'exige qu'un comptant minimum
- Un service après-vente sur lequel vous pouvez compter
- Rabais formidable sur les démonstrateurs 67

Tous les modèles sont exposés dans notre spacieuse salle de montre

AMBASSADOR • REBEL • CLASSIC

Am Arbour Auto Ltée
10300 boul. PIE IX (coin Fleury) — 323-4330

Centre "JEEP" et RAMBLER le plus complet à Montréal

Les Juifs du Canada déclarent qu'ils sont prêts à aller se battre au Moyen-Orient

par Florian Bernard

La Fédération nationale des cercles juifs du Canada a pris une importante décision, hier, à l'issue de son congrès annuel qui s'est terminé au pavillon du judaïsme, sur la Terre des Hommes.

Le président de la Fédération, M. Manny London, a fait part aux journalistes que les Juifs sont prêts à se rendre en Israël, s'il le faut, "pour combattre à côté de leurs frères". Une résolution en ce sens a été adoptée en fin de journée. Le texte de la résolution précise que les Juifs du Canada aideront Israël par tous les moyens jugés nécessaires, y compris l'envoi de vivres, de médicaments, d'argent et d'effectifs. "La crise actuelle du Moyen-Orient, a déclaré le président London, est historique. Pour la première fois depuis 1948 les Juifs sont entrés dans Jérusalem et sont allés prier au mur des lamentations. Ce qui se produit actuellement était dans les desseins de Dieu. Tous les Juifs doivent être solidaires dans cette bataille".

Nous voulons la paix

M. London a déclaré que les Juifs veulent la paix au Moyen-Orient, mais qu'ils ne permettront jamais aux pays arabes d'envahir leur territoire. Il a émis le voeu que le cessez-le-feu commandé par l'ONU soit respecté, mais il ajouté qu'aussi longtemps que l'ennemi menacera Israël, le peuple juif se défendra courageusement.

Entretemps, une sous-commission du congrès adoptait une autre résolution, celle-là pour blâmer le gouvernement canadien d'avoir retiré ses hommes des troupes de l'ONU. La résolution blâme également le gouvernement d'Ottawa pour "son manque de fermeté" en ce qui concerne la circulation maritime dans le golfe d'Akaba. "Ottawa, précise la résolution, aurait dû protester de façon beaucoup plus énergique lorsque les Arabes ont interdit aux navires étrangers d'emprunter le golfe d'Akaba".

Un fonds de $20 millions

Entre temps la fédération zioniste du Canada a décidé de créer un fonds spécial de $20 millions en vue de soutenir l'armée israélienne. Cet argent servira principalement à procurer des vivres, des médicaments, des vêtements et autres articles à la population tant civile que militaire d'Israël.

Le fonds a également pour but de palier la perte de revenus causée par la cessation temporaire du tourisme en Israël à cause de la guerre du Moyen-Orient.

ANNONCE

Faut-il être athlète pour souffrir du pied d'athlète?

Non! Les adolescents qui dansent le "frug", le directeur qui se rend à son bureau, ou la vieille tante célibataire n'en sont pas exempts. De nos jours, le pied d'athlète s'attaque aussi bien aux habitués des salons qu'à ceux des stades. Et ce sont les chaussures qui, imprégnées de transpiration, favorisent la croissance et la propagation du fongus.

Desenex tue le fongus . . . combat les bactéries susceptibles de provoquer une infection secondaire. Desenex, dont la formule scientifique a cliniquement fait ses preuves, soulage les démangeaisons, apaise la brûlure et favorise la cicatrisation des lésions.

Le traitement Desenex quotidien, en trois étapes, est facile à suivre: (1) lavez fréquemment les zones infectées au savon Desenex, (2) appliquez généreusement de l'onguent Desenex au coucher, (3) tous les matins, saupoudrez l'intérieur des chaussures et des chaussettes à la poudre Desenex.

Procurez-vous l'onguent, la poudre, la solution, le savon et l'aérosol pratique Desenex aujourd'hui même, au comptoir de produits pharmaceutiques de votre localité.

Desenex
pour les gens qui portent des chaussures

R. J. STRASENBURGH CO. OF CANADA LTD., TORONTO, CANADA

Service additionnel de transport en commun à Laval, le 23 juin

par Pierre Vennat

Les citoyens de Laval qui se plaignent, souvent avec raison, de la situation du transport en commun, pourront bénéficier d'un service additionnel à compter du 23 juin.

En effet, à la suite de rencontres avec les autorités de Laval, la compagnie Autobus Mille-Iles Ltée, une filiale de Provincial Transport, augmentera le nombre de ses départs dans le secteur de Laval-Ouest; on fera au moins 36 voyages de plus chaque semaine.

Il y aura 6 voyages additionnels du lundi au jeudi ; 10 voyages additionnels le vendredi ; 8 voyages de plus le samedi et 12 voyages additionnels le dimanche.

Afin d'avantager les citoyens résidant en bordure du boulevard Ste-Rose, la compagnie a obtenu la permission des autorités municipales de modifier le parcours de son autobus Montréal-Brownsburg.

Jusqu'ici, cet autobus circulait sur le boulevard Dagenais entre les boulevards Sauvé et Labelle.

Un hasard amène la capture de deux bandits à Terrebonne

En reconnaissant leur culpabilité et en écopant chacun de 23 mois de prison pour possession illégale d'armes à feu et vol d'automobile, hier, au palais de justice de Joliette, deux présumés candidats pilleurs de banque, Gérard Beaumont, de Montréal, et Jean-Guy Lemieux, de Mascouche, tous deux âgés de 21 ans, ont appris trop tard qu'il ne faut jamais "emprunter" de voiture aux feux de position défectueux quand on a des intentions plus criminelles encore.

Car c'est bien un banal feu arrière éteint qui a conduit, vers 1 h. hier matin, à Terrebonne, les agents Jacques Marceau et André Belleville, de la Sûreté provinciale, à intercepter l'automobile des deux compères alors que ceux-ci s'éloignaient d'un hôtel avec deux nécessaires de parfait bandit, sur la banquette arrière de leur véhicule : deux carabines de calibre .22 chargées, aux crosses et aux canons sciés, des munitions en abondance, et deux cagoules fabriquées avec des bas nylon.

Les policiers ne songeaient qu'à faire une observation de routine, mais le conducteur de la voiture fautive éveilla leurs soupçons d'abord en marchant précipitamment à leur rencontre, comme pour leur éviter la "peine" de s'approcher de son véhicule, et ensuite en débitant spontanément une excuse pour ne pas avoir avec lui l'enregistrement de "son" automobile.

L'enquête qui suivit a révélé que Beaumont était sorti depuis le 5 mai du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, où il a purgé deux ans pour vols d'auto et cambriolages dans des maisons privées. Les policiers disent également avoir appris que la présence de trop de clients avait empêché les deux individus de dévaliser une banque de St-Jérôme, la veille, et qu'ils avaient l'intention de se reprendre dès le lendemain.

Si vous êtes las du menu du Bluenose Inn,

essayez donc le restaurant voisin.

BLUENOSE INN

Il semble bien impossible que vous vous lassiez du **BLUENOSE INN** et de son menu varié: saumon de Gaspé, huîtres, moules, homards, crabes, ombre de l'Arctique, doré, crevettes, sole, flétan . . . Servis tous les jours de midi à 15 heures et de 18 à 23 heures, le dimanche de 18 heures à 23 heures. Mais si ça vous arrivait, nous n'hésiterions pas un instant à vous recommander nos autres restaurants.

D'un côté vous avez **LE STAMPEDE.** Sa spécialité: les steaks. Vous passez à l'étal du boucher qui vous découpe votre morceau préféré, puis il ne vous reste plus qu'à l'écouter grésiller sur le charbon de bois. On vous le servira à votre goût. Ouvert pour le déjeuner de midi à 15 heures et de 18 heures à 23 heures, du lundi au samedi.

De l'autre côté, **LE CARIGNAN** perpétue les traditions canadiennes françaises de bonne chère et de bons vins. A la vieille cuisine française s'ajoutent une note toute québécoise et une remarquable carte des vins. Ouvert de midi à 15 heures et de 18 heures à minuit tous les jours. Musique et dîner dansant tous les soirs sauf le dimanche.

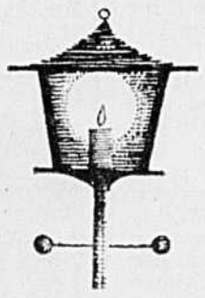

Ces trois restaurants donnent sur **LE CARREFOUR,** lieu de rendez-vous favori des Montréalais. Et si vous ne savez lequel de ces restaurants choisir, ne vous en faites pas; vous pouvez vous arrêter au Carrefour et trouver tranquillement une solution à ce problème en compagnie d'un apéritif ou d'un cocktail. Ouvert de 11 heures à 1 heure (de midi à minuit le dimanche).

Les restaurants de la Place Ville-Marie, administrés par le Reine Elizabeth

"Enfin, j'ai plaisir à porter mon dentier. Pourquoi ne m'a-t-on pas parlé plus tôt de CUSHION GRIP* ?" Faites par vous-même la découverte du secret d'un ajustement parfait. CUSHION GRIP, une substance thermoplastique unique par sa malléabilité, est vendu en tube et s'applique facilement (rien à mélanger, rien à mesurer). Une application dure six semaines et plus, même soumise aux brossages quotidiens. Inodore et insipide, CUSHION GRIP vous assure ce qu'il y a de mieux, à moins de ne faire réajuster vos dentiers par votre dentiste. Le coût est toutefois plus favorable avec CUSHION GRIP. Commandez-le chez votre pharmacien. Pour recevoir un format d'essai, faites parvenir 25¢ avec vos nom et adresse à: Pharmaco (Canada) Ltd., Pointe Claire, Qué. Offre limitée aux résidents du Canada. *Marque de pose

Vous recherchez la qualité ?

VOYEZ
l'extraordinaire
AMBASSADOR
chez
Model Auto Sales

Vous obtiendrez en plus un service hors pair

Model Auto Sales Inc.
6995, boul. St-Laurent
Tél.: 272-5761

LE JONGLEUR DU VEAU D'OR

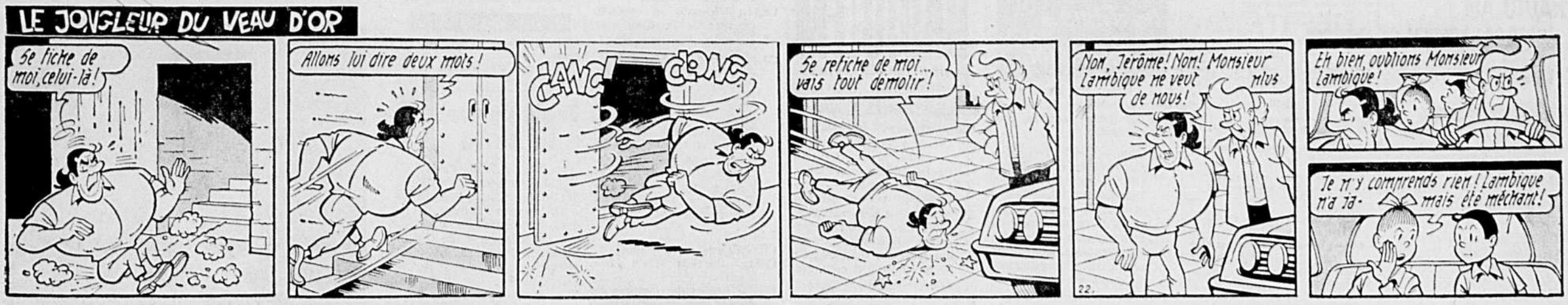

Loisirs et Récréation

par Dollard Morin

Tournoi annuel de 800 athlètes de la CECM

C'est demain que se déroulera le 7e tournoi annuel d'athlétisme pour les écoles secondaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Ces compétitions se dérouleront sous la présidence de M. André Gagnon, nouveau président de la CECM, et de son épouse.

Les épreuves suront lieu au parc Jarry; elles y débuteront demain matin, à 8 h. 30, pour se continuer jusqu'à 5 h. 30 de l'après-midi. Pas moins de 800 jeunes athlètes, venant de 25 écoles secondaires, participeront aux 63 épreuves inscrites au programme de la journée.

Ce tournoi est organisé par le Bureau de l'Education physique de la CECM, sous la direction de M. Raymond Paquin et de son adjoint, M. Denis Trudeau. Il se tiendra avec le concours des spécialistes qui, au cours de l'année, ont dispensé l'enseignement de l'athlétisme aux élèves.

A la fin de l'année scolaire, chacune des écoles organise son propre tournoi de championnat et ce sont les champions des différentes écoles qui s'affronteront demain au tournoi final.

Quatre catégories

Les jeunes athlètes seront alors divisés en quatre catégories : benjamin (moins de 14 ans), cadet (moins de 16 ans), juvénile (moins de 18 ans et junior (moins de 20 ans).

L'an dernier, les athlètes de 26 écoles avaient pris part à ce tournoi de la CECM. C'est l'école secondaire St-Pierre-Claver qui en avait décroché les honneurs en obtenant le 1er rang au classement général, avec 209 points. Elle fut suivie : au 2e rang, par l'école St-Viateur (200 pts) ; au 2e, par l'école Pie-IX (192); au 4e, par l'école Philippe-Perrier (135); au 5e, par l'école Louis-Hébert (127); au 6e, par l'école St-Luc (112).

Une cordiale invitation est adressée au public, et particulièrement aux parents, pour assister à ce tournoi de piste et pelouse, et apporter aux jeunes un généreux encouragement.

Joyeuses célébrations du Centenaire à St-Laurent

Le conseil municipal de St-Laurent a décidé de consacrer la journée de demain, 10 juin, à de joyeuses célébrations du Centenaire et de l'Expo 67. Ces manifestations sont organisées avec la collaboration du service municipal de la Récréation, dont M. Simon Major est le dévoué directeur.

Il y aura d'abord demain après-midi, à 14 h. 30, une imposante parade ayant pour thème : "Le transport d'hier". On y verra, en effet, de très nombreux cavaliers et leurs chevaux, des calèches, d'anciens carrosses, etc., ainsi qu'une trentaine d'autos-reliques du début de siècle.

Ce défilé sera rehaussé par la participation de contingents de policiers et de pompiers, en plus d'une dizaine de corps de tambours et trompettes. Il partira du parc St-Laurent, pour parcourir les rues de la cité et se rendre à l'hôtel-de-ville.

Bal et fontaine

En outre, à 20 h. 30, les autorités municipales procéderont au dévoilement d'une fontaine lumineuse qui a été installée aux abords de l'hôtel-de-ville.

A cette manifestation, prendront part les cornemusiers de la "Pipe Band" de St-Laurent, ainsi que les danseurs et danseuses de l'équipe folklorique "Espérance" (T-9) et de la petite troupe de folklore de St-Laurent.

Demain soir, à 21 h., se déroulera le "Bal du Centenaire" auquel participeront quelque 150 couples d'invités. Les profits de cette soirée seront versés aux "Journées-Expo" en faveur des déshérités. A la même occasion, sera présentée une expostion de peintures, de photos et de meubles anciens, qui évoqueront le St-Laurent d'autrefois.

Grande danse à St-Pierre-Apôtre

Une grande danse marquera l'ouverture de la saison de baseball, aux Loisirs St-Pierre-Apôtre de Montréal. Elle aura lieu dimanche, 11 juin, à 7 h. du soir, à la salle des Loisirs, 1216, rue Panet, avec l'orchestre des Rebels. Il y aura aussi de nombreux prix de présence.

Les Alexandrins

Les Alexandrins sont en vedette jusqu'à dimanche, 12 juin, à la boîte à chansons "la Chouannerie", sise au 6390, rue St-Hubert. Ils y présentent deux spectacles, chaque soir : à 10 h. 30 et 12 h. 30. Pour renseignements : 273-4352.

Le premier Gala gymnique organisé par la Commission scolaire de Hull a été offert hier soir, à l'aréna municipale, en collaboration avec le Bureau du Tourisme et du Centenaire de cette ville.

Symposium canadien de la Récréation

Parmi les conférenciers de marque invités au premier Symposium canadien de la Récréation, qui s'ouvrira le lundi 12 juin à la Place Bonaventure, on compte M. Joffre Dumazedier, sociologue français et spécialiste en loisirs de réputation internationale.

M. Dumazedier prononcera une importante conférence sur "le rôle de la recherche dans le domaine des loisirs", à la séance du matin du jeudi 15 juin. A 10 h. 45, il sera également invité à participer à un panel consacré au même sujet et dont M. Marc Laplante, sociologue de l'Université de Montréal, sera l'animateur.

Chaque jour de ce congrès national, le sous-thème de la journée sera exposé par un conférencier invité, lors de l'assemblée plénière, à 9 h. du matin. Par la suite, à 10 h. 45, les congressistes se disperseront en différentes salles où se tiendront : forum, panel, atelier, etc. D'autres causeries, communications et cliniques auront lieu dans l'après-midi, à 2 h. et à 3 h. 30. Pour renseignements, s'adresser au secrétariat du Symposium, 2050, rue Amherst, à Montréal (872-3494).

Des assemblées

En outre, les principaux organismes qui sont membres du Symposium de la Récréation, y convoqueront également des assemblées de leur exécutif et de leurs propres membres. Plusieurs y tiendront même leur assemblée générale annuelle.

Ce sera le cas, par exemple : de l'Association canadienne des centres de Loisirs (ACCL), dont la réunion aura lieu le mardi 13 juin, à 2 h.; de la Confédération des Loisirs du Québec (C.L.Q.), le jeudi 15 juin, à 2 h., ainsi que des groupements de langue anglaise, Y.M.C.A., C.A.H.P.E.R. et autres.

D'autre part, des démonstrations et des cliniques y seront organisées chaque jour, dans l'après-midi : par la Récréation municipale de Montréal et l'O.N.F. Il y en aura d'autres, également : sur "la musique en famille", la gymnastique Medau (au gymnase Sir Arthur Currie), le camping de jour, etc.

M. Joffre Dumazedier

Pour les épouses des délégués, un programme spécial a été préparé; les responsables en sont Mlle Lise Mathieu et Mme Marie Chevalier. Il comportera des visites : à la Place des Arts, au Jardin botanique, dans les Laurentides, le vieux Montréal et autres attractions.

La "Revue 67" de la danse

Tel sera le thème du récital annuel des jeunes du studio Dolorez. Ce spectacle aura lieu demain soir, à 8 h. 30, à l'auditorium de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, 1301 est, rue Sherbrooke, et le public y est cordialement invité. Pas moins de 35 élèves y présenteront une trentaine de numéros de ballet classique et des danses canadiennes, orientales, slaves, indiennes et espagnoles (ci-haut), en des costumes appropriés. Pour renseignements : 277-4830.

Fin des cours chez les CJN

Demain après-midi, à 1 h. 30, doit se terminer à l'auditorium du Jardin botanique de Montréal la série de cours en sciences naturelles offerte par la Commission des loisirs des Cercles de Jeunes Naturalistes. Ces cours avaient débuté le 11 mars et s'étaient poursuivis chaque samedi, à l'intention de jeunes gens, des jeunes filles et des adultes qui désiraient remplir ou remplissaient déjà la fonction de moniteur ou monitrice en sciences naturelles aux terrains de jeux ou dans les organismes de loisirs. Cette initiative des C.J.N. a été fort populaire et couronnée de succès.

Les C.J.N. participeront, d'autre part, au Symposium canadien de la Récréation qui débutera le lundi 12 juin, à Montréal. Dès le lendemain, le 13 juin, à 2 h. de l'après-midi, ils y présenteront une clinique intitulée "Les sciences naturelles dans les loisirs". A cette occasion, ils remettront aussi à deux jeunes naturalistes méritants des trophées offerts par la Banque Royale du Canada.

L'exposition du "Square des Arts"

L'exposition annuelle du "Square des Arts", offerte en plein air au carré Dominion, s'ouvre aujourd'hui au public pour durer jusqu'au 4 septembre. On pourra y admirer quelque 85 tableaux présentés par 45 artistes.

Ces oeuvres ont été choisies parmi un total de 618 fournies par 221 artistes. Le jury était alors composé de Mme Michèle Tisseyre et M. Paul Gladu, critique d'art, et de M. Pierre Gendron, professeur d'art. Cette exposition est une autre initiative de la section des Arts de la Récréation municipale de Montréal.

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR auront une imagination vive et les rêves seront leur royaume favori. Extrêmement sensibles et impressionnables, leur nature sera facilement meurtrie. Ils auront alors tendance à s'isoler en eux-mêmes.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Les affaires sont bonnes, mais vous devrez faire preuve de prudence. Un litige devra être considéré avec beaucoup d'attention et de prévoyance. Période assez calme et neutre; ne négligez pas votre correspondance qui pourrait avoir des suites heureuses.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

N'écoutez pas trop les rapports que pourraient vous faire des personnes douteuses. Sollicitez l'aide d'une personne amie. Soyez indulgent et compréhensif et laissez votre partenaire prendre tout le repos qui lui est nécessaire. Vous ne le regretterez pas.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Votre être profond possède des qualités ignorées de vous : lancez-vous dans la réalisation d'une idée qui vous tient à coeur, et elles prendront jour. Ne vous laissez pas trop influencer par un rêve que vous auriez pu faire vous seriez troublé et agité vainement.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Appliquez-vous à bien accomplir votre travail tendance au "dolce farniente" pourrait vous envahir et vous faire perdre des occasions importantes d'avancement.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Vous pourrez avoir à vous plaindre de la malhonnêteté d'un être; n'accusez pas toutefois sans preuve. Préparez avec calme une entrevue qui aura lieu dans quelques jours soyez diplomate et naturel. Pour une meilleure santé, soulagez votre foie.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Soyez discret et effacé et ne vous imposez pas. Sachez prouver que vous savez à l'occasion vous suffire à vous-même. Vous aurez l'estime de votre entourage. Votre conjoint vous montrera sa satisfaction d'une décision que vous aurez prise.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Appliquez-vous à soigner la présentation de votre travail; soyez actif et rapide afin d'avoir terminé à temps. Circonstances inattendues dont vous saurez profiter et utiliser pour ouvrir votre coeur; ne vous dédisez pas ensuite. Sachez alterner travail et repos.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Sachez vous libérer de toute contrainte, et redoublez d'attention en ce qui concerne un litige. Votre intuition vous dictera ce que vous devez faire. Vous saurez échanger avec l'être aimé des paroles d'amour et de tendresse sans que l'entourage s'en aperçoive.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

Concentrez toutes vos énergies sur le but que vous voulez atteindre. Sachez toutefois ne pas viser trop haut, car le temps matériel vous manquerait.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Consolidez vos points faibles et l'avenir s'ouvrira devant vous avec toutes ses promesses et ses espoirs. Sachez donner beaucoup de vous-même. Une amitié se consolidera malgré des heurts inévitables mais sans gravité; meilleur accord en fin de soirée.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Il vous semblera comprendre qu'un supérieur vous protège et vous aide; toutefois, n'essayez pas de provoquer des confidences de sa part. Un être que vous aimez saura vous apporter la chaleur humaine et la tendresse dont vous avez besoin en ce moment.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Ne perdez pas le contact avec une personne qui est reliée directement avec vos affaires; vous saurez lui rappeler à temps une promesse. Ne rapportez pas à une tierce personne les paroles prononcées par votre partenaire dans un moment de colère.

TARZAN by Edgar Rice Burroughs

PHILOMÈNE

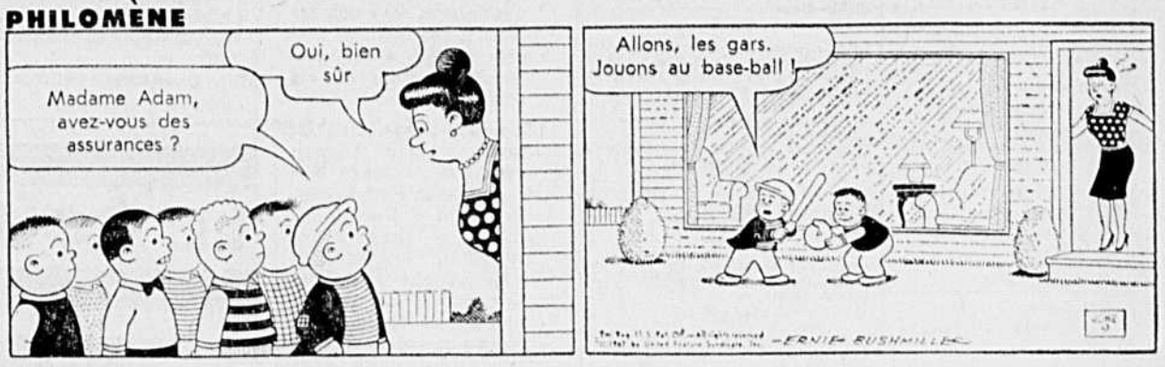

PILOTE TEMPÊTE

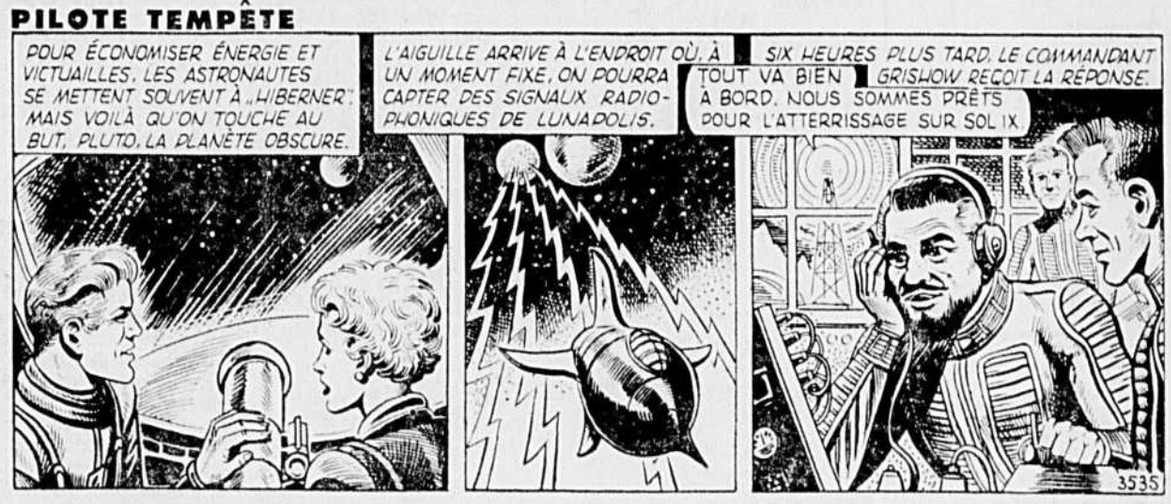

LARRY BRANNON

BOZO

LE PAPA DE LILI

PEANUTS

MON ONCLE

BATMAN et ROBIN

Dîner en l'honneur du représentant du shah

Le représentant du shah à la journée nationale de l'Iran à l'Expo, le Dr Ali-Naghi Alikhani, ministre des Affaires économiques d'Iran, a été l'objet hier soir d'une réception officielle à l'hôtel Reine-Elisabeth. On le voit ici, au centre, en compagnie du maire Jean Drapeau, de Mme Drapeau, de M. Lionel Chevrier et de Mme Chevrier.

au pavillon de la jeunesse

Aujourd'hui

17.00 h. : Rencontre : le problème des minorités culturelles (cinéma - théâtre) ; tennis sur table, trampoline, escalade (agora); hockey et crosse (jardin).

18.00 h. : Hébertisme (jardin)

19.00 h. : Film sur les sports (cinéma-théâtre); tournois de tennis sur table (agora)

20.30 h. : Spectacle : Jazz par Art Maist (café-dansant)

21.00 h. : Sports : tennis sur table (agora)

22.30 h. : Folklore de participation (agora)

24.00 h. : Cinéma de minuit : long métrage de Jean Vigo (cinéma-théâtre)

00.30 h. : Discothèque (café-dansant)

Demain

10.00 h. : Exposition de sculptures par les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal (agora); exposition de tapisseries et de bijoux d'Australie (galerie)

11.00 h. : Test d'aptitudes physiques (café-dansant)

12.00 h. : Atelier libre de sculpture jusqu'à 18 heures.

12.30 h. : Cinéma : "The Great Toy Robbery" (ONF, 1963), "Family Tree", "One Sunday in Canada" (Can : Gilles Carle) (cinéma-théâtre)

13.00 h. : Folklore : troupe Moromaguy : danses mexicaines, allemandes, hongroises, canadiennes (agora)

14.00 h. : Spectacle de partici-passion (agora)

Le gouvernement du Québec reçoit une délégation de l'URSS

Une importante délégation soviétique dirigée par M. Kojevnikov, ministre de la Voirie de l'URSS, a été reçue hier soir à un dîner offert au pavillon du Québec, par le gouvernement du Québec.

Le groupe de dignitaires soviétiques séjourne au Canada depuis vendredi dernier. Cette visite, précise-t-on, ne revêt aucun caractère officiel. La délégation, qui se compose d'environ 70 personnes, doit repartir pour l'URSS au cours de la fin de semaine.

Le dîner offert hier soir par la province a revêtu un caractère strictement privé. Aucun journaliste n'y fut admis. La liste des invités fut remise aux représentants de la presse. Une vingtaine de personnes, tant de l'URSS que du Québec, assistaient à ce dîner.

Parmi les membres de la délégation soviétique on remarquait, en plus du ministre Kojevnikov, le président du comité national de la science et de la technologie, M. Egorov, ainsi que des membres du comité de planification, des conseillers du commissaire général et de l'ambassade d'Ottawa, et un directeur du pavillon de l'URSS à l'Expo.

Me Armand Maltais, ministre d'Etat à la Justice, a reçu les dignitaires soviétiques au nom du gouvernement du Québec.

La liste des invités du Québec à ce dîner était la suivante : M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires intergouvernementales; M. Michel Bélanger, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce; M. Philippe Bureau, sous-ministre associé de la Voirie; M. Michel Slivitzky, directeur général des eaux au ministère des Richesses naturelles; M. Claude Ryan, directeur du journal "Le Devoir" ; M. Maurice Bouchard, professeur titulaire à la faculté des Sciences économiques de l'Université de Montréal; M. Jean-Paul L'Allier, directeur de la coopération avec l'extérieur au ministère des Affaires culturelles; M. Benoit Bélanger, chef du protocole du Québec à Montréal.

l'expo en BREF

par Germain Tardif

● Une cinquantaine de chefs d'entreprise de Boston et de leaders municipaux, dirigés par le maire John F. Collins, ont visité l'Expo, hier. Le but du groupe, baptisé "Freedom 75", est de déterminer s'il serait de mise d'organiser un événement comme l'Expo à Boston, en 1975, dans le cadre du bicentenaire des Etats-Unis.

Des coiffeurs qui ne sont pas là pour la frime

● Plusieurs visiteurs du Fort Edmonton, à La Ronde, les femmes surtout, se demandent si les coiffeurs du salon pour homme exercent vraiment leur métier ou si ce ne sont pas plutôt des acteurs. Mais lorsqu'ils voient tomber les cheveux sous les ciseaux, ils se rendent bien compte que c'est un vrai salon. Le concessionnaire est le propriétaire de la chaîne de salons Val d'Or et Dorval de Montréal. Quoique l'architecture évoque la période historique des pionniers, la coupe est on ne peut plus contemporaine.

Le ministre de l'Information de l'Ouganda visitera l'Expo

● Le ministre de l'Information, de la Radiodiffusion et du Tourisme de l'Ouganda, M. Alex Ojera, visitera le Canada et l'Expo 67 dans quelques jours. Il arrivera à Ottawa le 25 juin et viendra à Montréal, le 27, pour participer à la célébration de la journée nationale de son pays à l'Expo.

LA PRESSE CALENDRIER DE L'EXPO

DEMAIN

PAVILLON DE MADAGASCAR
M. Barthelemy Johasy, ministre des Finances et du Commerce de Madagascar, visitera le pavillon au cours de la matinée.

DORVAL
Arrivée du professeur Hamburger, vice-doyen de l'Académie de médecine de France.

PAVILLON DE L'URSS
9 h. 30—Envoi du drapeau de la république de Lettonie devant pavillon soviétique.
10 h. 00—Projection de films sur la Lettonie, répétée à 11 h. 00, 16 h. 00 et 18 h. 00.

AUDITORIUM DU PONT
10 h. 00—Sous le thème The Atom and Beyond, la série Connaissance 67 présente : "Physicas and Chemistry of Water", "Neutron Activation", "Change of State", "Rutheford High Energy Laboratory", "A New Realty", ce programme se poursuit jusqu'à 12 h. 00.

PAVILLON DE L'HOSPITALITE
10 h. 00—Environ 180 membres du "International Council of Women", passeront la journée au pavillon.

PAVILLON DE L'URSS
12 h. 00—Concert en plein air par des musiciens lettons, si la température le permet.

PAVILLON DE LA JEUNESSE
12 h. 30—Cinéma-midi présente "Le coureur" du Canadien Don Owen, ainsi qu'une réalisation de Jean Dansereau, "Parallèle et grands soleils".

PAVILLON DE L'URSS
13 h. 00—Le pavillon organise un concours par lequel seront mises à l'épreuve les connaissances des participants sur la Lettonie.

AUDITORIUM DU PONT
13 h. 00—Le Dr R.F.W. Bader, de l'université McMaster, prononcera une conférence pour les jeunes sur la théorie de la chimie. Le titre en est : "What is a Chemical Bond".

PAVILLON DE LA JEUNESSE
13 h. 00—La troupe folklorique Moromaguy, sous la direction de Guy Landry, donnera un spectacle de danses mexicaines, allemandes, hongroises et canadiennes. Il y aura reprise à 22 h. 30.

PLACE DES NATIONS
14 h. 00—Les membres du "Royal Scottish Country Dancing Society" et du "Montreal Highland Dance Association" donneront un spectacle de danse au son des cornemuses.

AUTOSTADE
14 h. 00—L'avant-dernier match du tournoi international de soccer en sera un de consolation entre les deux finalistes défaits des sections A et B.

PAVILLON DU CANADA
14 h. 30—La violoniste Ida Haendel, accompagnée au piano par John Newmark, donnera deux concerts, demain et dimanche. Elle a commencé à jouer du violon à trois ans, à Chelm, dans sa Pologne natale. A sept ans, elle remporte le premier prix de Pologne contre des concurrents beaucoup plus âgés. Adolescente, elle poursuit ses études avec Carl Fleshch, qu'elle accompagne en Angleterre en 1938, et commence à donner des concerts autour du monde. Sa renommée internationale n'a cessé de grandir depuis lors.

PAVILLON DE L'URSS
15 h. 00—Défilé de mode, repris à 17 h. 00.

PAVILLON DE LA JEUNESSE
15 h. 00—Le folkloriste Alexandre Zelkine présentera son tour de chant tous les après-midi jusqu'au 15 juin, à 15 .h 00 et 17 h. 00.

AUDITORIUM DU PONT
15 h. 00—Présentation de la deuxième partie de la série Connaissance 67 sous le thème The Atom and Beyond : "Radiation Effects in Chemistry", "The Hydrogen Aton as Viewed By Quantum Mechanics", "Chemical Bonding". Ces projections dureront une heure.

PAVILLON DE LA JEUNESSE
15 h. 30—Walter Boudreau présente Jazz-Po avec les poètes Pierre Bertrand et Raoul Duguay.

PAVILLON DU CANADA
15 h. 45—L'ensemble folklorique des Feux-Follets, composé de 65 danseurs, chanteurs et musiciens, poursuit ses représentations quotidiennes, à 15 h. 45 et 17 h. 00.

PLACE DES NATIONS
17 h. 00—Concert gratuit par la fanfare de l'Expo.

PAVILLON DE LA JEUNESSE
17 h. 00—Le directeur de la revue américaine "Ramparts", M. Robert Scheer, rencontrera les visiteurs du pavillon pour discuter du thème "Qu'est-ce qu'un Américain?".

PAVILLON DE L'URSS
19 h. 30—Concert de gala par des musiciens de Lettonie, en la salle de cinéma du pavillon.

PAVILLON DE LA JEUNESSE
20 h. 30—Spectacle de jazz au café-dansant avec Art Maist.
21 h. 30—Le "Portfolio Project", groupe rattaché au "Cleveland Institute of Music", donnera un spectacle essentiellement composé de musique concrète électronique, avec la participation d'un groupe de danseurs.
24 h. 00—Le cinéma du pavillon projettera un court métrage français de G. Renateau "Les tachistes", avec un film de Jean Vigo réalisé en 1934.

KIOSQUES A MUSIQUE

KIOSQUE "A"
10 h. 00—Tom Dooley Alpine and Ukranian "Surma" Chorus, de Syracuse, New York. Reprise à 18 h. 30.
11 h. 00—Sweet Adelines. Reprise à 15 h. 00.

KIOSQUE "E"
11 h. 15—South Hagerstown High School Band, de Hagerstown, Maryland. Reprise à 16 h. 30.
12 h. 30—Hall High School Dance Band and Jazz Choir, de W. Hartford, Conn. Reprise à 17 h. 45.

KIOSQUE "A"
13 h. 00—Les chanteurs de la Gamme d'or, de Laval. Reprise à 17 h. 00.

KIOSQUE "B"
13 h. 30—American Legion Drum Corps, de Greenwich, Connecticut. Reprise à 19 h. 00.

KIOSQUE "D"
14 h. 00—Castleberry Double Sextette, de Fort Worth, Texas. Reprise à 17 h. 00.

KIOSQUE "E"
14 h. 00—La fanfare de l'Expo.

KIOSQUE "B"
15 h. 30—La chorale de l'amitié de Sherbrooke.

DEMAIN AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik : une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants : ressources et énergie ; communications et transports ; temps nouveaux.

Ciné-carrousel : films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants. Dans l'Hexagone des glaces, vous vous voyez dans un décor de 1867.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens : un érable stylisé d'une hauteur de 66 pieds.

Cinq différentes attractions tous les jours dans un théâtre de 500 places et quatre dans le kiosque à musique pouvant recevoir 1200 personnes. Entrée gratuite.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte : plats délicieux à prix modiques.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit.

De 10h a.m. à 6h p.m.

THÉÂTRE

midi
Françoise A. Pratte, organiste
2 h. 30 p.m.
Ida Haendel, violoniste montréalaise de réputation internationale
3 h. 45 et 5 h. p.m.
Les Feux Follets relâche le lundi
6 h. 15 p.m.
Katimavik-Revue, une réalisation de **Gratien Gélinas** et de **Wayne & Shuster** mise en scène de **Alan Lund** relâche le lundi

N.B. : Entrée libre — billets gratuits distribués au guichet une heure avant les spectacles. Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE

2 h. 30 p.m. et 5 h. p.m.
Musique du pavillon sous la direction de **Guy Bélair**
3 h. 45 p.m.
The Travellers, chanteurs de folklore

L'automobiliste a-t-il deux moyens d'obtenir de Wawanesa une assurance à meilleur taux?

POLICE DE 6 MOIS

Une police de six mois avec Wawanesa diminue d'autant votre déboursé immédiat, le solde payable en deux ou quatre versements. De plus vous obtenez toujours une assurance à meilleur taux.

POLICE DE 12 MOIS

Par une police de douze mois de Wawanesa vous obtenez l'année entière une protection à prix réduit. La prime totale peut être acquittée immédiatement ou à votre choix, vous servir de notre plan budgétaire. Jusqu'à dix mois pour payer.

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC

Wawanesa

8585, BOULEVARD DÉCARIE
5688, AVENUE VERDUN
3326 EST, RUE ONTARIO
1228 EST, RUE MONT-ROYAL
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
CENTRE D'ACHATS DORVAL
400, BOULEVARD CURÉ-LABELLE (près du centre d'achats St-Martin)
8448, BOULEVARD ST-LAURENT
CENTRE D'ACHATS VILLE JACQUES-CARTIER
CENTRE D'ACHATS DOMAINE
10548, RUE LAJEUNESSE
CENTRE D'ACHATS CHÂTEAUGUAY

Un numéro de téléphone pour toutes succursales : 342-2211
Ouvert tous les jours jusqu'à 10 h. du soir — Le samedi jusqu'à 5 h.

LE NOUVEAU BLVD. DÉCARIE

Sa construction est maintenant terminée. Vous pouvez vous rendre très facilement à notre bureau situé au 8585 Décarie. Vous y serez servi rapidement par notre personnel qualifié. Ouvert sur semaine de 8:30 A.M. à 10:00 P.M. Le samedi de 8:30 à 5:00 P.M.

STATIONNEMENT GRATUIT

PREMIÈRE EN ASSURANCE AUTOMOBILE AU QUÉBEC

Le bill 21 est adopté en principe à l'unanimité

La population vient d'assister à une "véritable opération de démasquage"

— Paul Gérin-Lajoie

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC—L'Assemblée législative a adopté hier en deuxième lecture, et à l'unanimité le bill 21 prévoyant la création des nouveaux collèges d'enseignement général et professionnel.

L'Opposition n'en a pas moins violemment critiqué le comportement du gouvernement au sujet de ce projet de loi.

L'ancien ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré que la population venait d'assister à une "véritable opération de démasquage" et à la "plus grande fumisterie de l'histoire politique du Québec." Il a accusé le gouvernement UN d'avoir mené sa dernière campagne électorale en agitant le spectre de la déconfessionnalisation, en faisant la "chasse aux sorcières", pour finalement adopter les thèses libérales et présenter un bill 21 identique à ce qui avait été préparé par l'ancienne administration.

De son côté, M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education, poursuivant le débat en deuxième lecture, a fait l'historique des jalons posés par le gouvernement en vue de la création de collèges d'enseignement général et professionnel, des périodes de consultation, et affirmé en substance que les nouveaux collèges ne seraient pas créés dans le vide mais greffés à une préparation qui se poursuit depuis deux ans.

M. Masse a ainsi donné des précisions sur les profils d'admission aux universités, la structure générale des cours et la mise sur pied de la secondaire V pour l'année scolaire 1967-68.

Confessionnalité

Le député de Vaudreuil-Soulanges s'est dit d'accord avec les propos du ministre de l'Education sur l'urgence du projet de loi, les questions de confessionnalité et les différents principes contenus dans le bill 21.

Il a néanmoins qualifié de fumisterie l'attitude des gens de l'UN en ce qui a trait au projet de loi. Il a déclaré que malgré les thèses exprimées par l'UN durant la dernière campagne électorale, (destinées à "tromper le peuple"), les propos de M. J. J. Bertrand à la chambre démontraient le bien-fondé de la politique mise en oeuvre par l'ancien gouvernement en matière d'éducation et de sauvegarde "d'une véritable confessionnalité de nos écoles."

M. Gérin-Lajoie a laissé entendre que les députés et candidats UN qui avaient soulevé, avant ou après le 5 juin, le spectre de la déconfessionnalisation, ou bien étaient sincères et, aujourd'hui, se reniaient eux-mêmes, ou bien n'étaient pas sincères et avaient alors exploité démagogiquement la situation.

Le député a déclaré que le premier ministre lui-même, sous certains aspects, n'échappait pas à ces critiques.

M. Gérin-Lajoie a soutenu que les membres de l'UN avaient simplement fait de la démagogie autrefois mais s'étaient ravisés par la suite après que les haut-fonctionnaires les eurent convaincus qu'il n'était pas possible de faire marche arrière en ce qui a trait à la politique d'éducation.

M. Gérin-Lajoie a aussi rappelé au premier ministre les discours de certains de ses députés en ce qui a trait au bill 21, particulièrement ceux du député de Montmorency.

Il a également reproché au gouvernement UN d'avoir accusé injustement l'Opposition de retarder l'adoption du projet de loi, alors que la véritable raison des délais provient des consultations jugées nécessaires par le ministère de l'Education. M. Gérin-Lajoie a déclaré qu'il aurait fallu soumettre beaucoup plus tôt à l'Assemblée législative un tel projet de loi.

Faisant une analyse du bill 21 lui-même, le député de Vaudreuil-Soulange lui a reproché en particulier de ne prévoir aucun calendrier de mise en oeuvre et de laisser un doute inquiétant quant à l'établissement des colèges d'enseignement général et professionnel à Montréal.

Selon le député, le gouvernement est parfaitement en mesure de "prendre les bouchées doubles" et assurer la présence de ces collèges dès l'automne dans la métropole.

Le ministre de l'Education a de son côté répondu que la "porte n'était pas fermée" sur cette question et qu'un comité étudiait le problème de Montréal.

L'ancien ministre de l'Education a cependant reproché également au bill 21 de demeurer silencieux sur les points suivants :

— les problèmes syndicaux qui surgiront de l'intégration des institutions aux collèges d'enseignement général et professionnel et la protection des droits acquis pour les enseignants ;

— les objectifs véritables des futures institutions, leur caractère polyvalent, le niveau d'étude à dispenser, le caractère public du réseau ;

— la gratuité et la nécessité des allocations scolaires pour veaux collèges d'enseignement général et professionnel.

Explications

Pour sa part, le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, a longuement expliqué ce que seront les nouveaux collèges d'enseignement général et professionnel qui doivent ouvrir leurs portes en septembre prochain, et fait l'historique de leur mise sur pied.

M. Masse a déclaré que c'était la première fois au Québec qu'une aussi longue consultation était entreprise en vue d'établir des programmes mieux adaptés aux étudiants et aux besoins de la société. C'est la première fois également qu'un réseau complet de six universités tombe d'accord avec le ministère pour uniformiser les conditions d'admission aux facultés et pour établir une liaison directe avec le reste du secteur scolaire.

Le ministre a aussi affirmé que la polyvalence dont seront marqués les futurs "instituts" constituerait la traduction du pluralisme culturel sur le plan de l'organisation pédagogique. Elle permettra "l'égalité des chances".

Ottawa approuve l'idée d'un centre international sur les terrains de l'Expo

par Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement fédéral voit d'un très bon oeil la création d'un Centre de développement international sur la Terre des hommes.

Le premier ministre Pearson l'a dit hier soir en des termes à peine voilés. "On songe, a-t-il dit, à la possibilité de construire, sur le thème inspirant la Terre des hommes créée par l'Exposition universelle de Montréal, un centre de développement international.

Il s'agit d'un centre de recherche qui, au dire du chef du gouvernement canadien, pourrait "perpétuer, sur une base plus durable, la haute préoccupation du Canada à l'égard des problèmes et des exigences auxquels doit faire face à l'heure actuelle l'humanité tout entière".

En somme, M. Pearson dit oui à la proposition du maire Drapeau.

S'il n'a pas utilisé de termes plus précis c'est que la décision finale doit être prise par tous les niveaux de gouvernement intéressés dans la construction de l'Expo : fédéral, provincial et municipal.

Le premier ministre a tenu ces propos au banquet de l'Association canadienne des sciences politiques à l'université Carleton.

Indirectement, il a aussi laissé entendre qu'il pourrait très prochainement retourner à l'enseignement universitaire. Les observateurs ont vu là un autre indice indiquant qu'il abandonnera son poste de premier ministre, probablement avant la fin de l'année.

M. Pearson a placé la création de ce centre de recherche, destiné à aider principalement les pays en voie de développement, dans le contexte de notre politique internationale.

"Nous ne pouvons pas et ne voulons pas devenir une grande puissance du point de vue militaire mais nous avons déjà prouvé, par nos efforts en faveur de la paix, que nous pouvons apporter une contribution valable au maintien de l'ordre dans le monde."

"Peut-être pouvons-nous maintenant ajouter une nouvelle dimension au rôle modeste que nous jouons dans la communauté universelle en servant de foyer précis aux exigences du développement international auxquelles chaque pays doit faire face."

Cette idée, poursuit-il, ce plan, a son importance sur une longue période même si ceci ne veut pas dire que la réalisation sera trop longue à produire.

Toutefois, comme cela arrive, la plus grande partie des problèmes politiques actuels doivent être traités par un gouvernement au jour le jour, presque d'heure en heure.

En somme, conclut le premier ministre, il n'y a aujourd'hui aucune institution au monde qui pourrait servir de foyer reconnu internationalement pour concentrer l'attention et l'intérêt sur cet appel impérieux (le développement international) à toute l'humanité.

C'est donc là la vocation de l'Expo.

Création d'un Fonds canadien d'aide aux pays défavorisés

OTTAWA — Mgr Joseph-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa, a présenté le problème de la pauvreté dans les pays en voie de développement comme problème numéro un auquel le monde devait faire face.

Mgr Plourde parlait à la première réunion du conseil des gouverneurs d'un nouvel organisme, celui du Fonds national d'aide aux pays en voie de développement.

"Aujourd'hui, dans le monde, a précisé Mgr Plourde, plus d'un milliard et demi de personnes soufrent de privation et de mauvaise nutrition."

Le conseil des gouverneurs, composé de 19 membres laïcs et de deux archevêques, s'est réuni toute la journée, en vue d'approuver la constitution proposée, d'élire un bureau exécutif provisoire et d'établir un programme pour amasser des fonds. Ce dernier programme sera vraisemblablement lancé en décembre prochain.

Cette réunion du conseil des gouverneurs se tient à la suite d'une étude qui a duré près d'un an par un comité de la Conférence catholique canadienne (Association des cardinaux, archevêques et évêques du Canada).

Le comité d'étude avait recommandé que la collecte des fonds soit faite par une équipe de laïcs travaillant en coopération avec les évêques. Mgr Plourde et Mgr Philip F. Pocock, de Toronto, sont membres du Conseil des gouverneurs.

Les membres du premier conseil furent nommés à la recommandation des évêques de chaque province. Les membres des conseils subséquents seront élus par les comités provinciaux. Le fonds national aura son siège social à Ottawa ; des comités seront fondés dans chaque diocèse et il demeure probable que des bureaux administratifs seront établis à Montréal et à Toronto.

Mgr Plourde a dit qu'il informerait officiellement le conseil d'administration de la Conférence catholique canadienne, lequel se réunira à Ottawa vendredi, que le comité d'étude formé il y a quelques mois par la CCC, a accompli son mandat et que le Conseil des gouverneurs a pris la relève.

Le nouvel organisme ne serait pas seulement chargé d'amasser des fonds mais également de rendre la population canadienne mieux informée de la pauvreté dans le monde.

Mgr Plourde a déclaré que les évêques canadiens sont devenus plus collectivement conscients du problème, lors du dernier Concile du Vatican, par des contacts avec les évêques des pays en voie de développement.

La situation de la misère dans le monde n'a fait que s'envenimer, depuis le message de Noël de Pie XII, en 1953, dans lequel le pape faisait appel aux pays riches afin qu'ils viennent en aide aux pays pauvres.

Loi-cadre d'ici 1968 sur les maisons d'enseignement privé

par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Après l'adoption d une loi-cadre sur les collèges d'enseignement général et professionnel, le gouvernement fera approuver par les Chambres une loi-cadre sur les institutions privées, ce qui arrivera au cours de la session de 1968.

M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Education, a fait cette déclaration hier à l'Assemblée législative à l'occasion de l'étude en deuxième lecture du bill 21 ou loi des collèges d'enseignement général et professionnel.

"Il ne peut être question, a précisé le ministre, de dédoubler le réseau des collèges d'enseignement général et professionnel, bien sûr, le secteur privé ne peut aspirer à constituer, au niveau collégial, un secteur parallèle qui ferait la symétrie avec le réseau des collèges d'enseignement général et professionnel".

"Au contraire, a-t-il poursuivi, j'entrevois plutôt l'avenir des institutions privées dans le maintien de leur vocation propre, offrant à des clientèles particulières des enseignements axés sur un certain nombre de disciplines".

M. Bertrand a aussi mentionné que les lois de subventions aux institutions indépendantes (bill 39 et autres), le comité des cas exceptionnels pour les collèges classiques, dont le mandat et le rôle seront précisés, ne constituent que des mesures transitoires.

Le gouvernement a déjà adopté le principe d'une loi-cadre des institutions indépendantes et il a autorisé le ministre de l'Education à constituer un comité dont feraient partie des représentants des associations groupant à l'échelle provinciale diverses catégories d'institutions privées et d'associations de parents.

Ce comité sera chargé de préparer, avec des officiers du ministère de l'éducation, un projet de loi qui devrait être présenté au cours de la session de 1968.

Sur le bill 21, M. Bertrand a déclaré que les premiers collèges seront créés pour septembre prochain; le prolongement du réseau se poursuivra en 1968 et devrait être complété en 1969.

Aux yeux du ministre, les collèges d'enseignement général et professionnel apparaissent comme une décentralisation, comme les commissions scolaires régionales. "Je crois, a-t-il dit, que le ministère sera d'autant plus efficace qu'il sera un organisme souple et léger, soucieux surtout d'animer et de coordonner, appuyé par une infrastructure agissante et distincte de lui".

M. Bertrand, au cours de sa longue allocution, a fait valoir que le gouvernement avait "un rendez-vous avec la jeunesse" et qu'il fallait penser à former des citoyens de 1980, 1990 et du XXIe siècle.

Selon lui, tous les mémoires présentés au comité parlementaire de l'éducation ont confirmé le principe des CEGEP.

Laporte: le bill 52 est un replâtrage de la loi de 1925 sur la censure

par Gilles Daoust
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Poursuivant ses critiques contre le bill 52 sur le cinéma, qu'il a qualifié d'imposture et de replâtrage, le député de Chambly, M. Pierre Laporte, a déclaré que le gouvernement, avec toute la documentation qu'il avait en main, avait raté l'occasion, au profit d'une simple loi de censure, de présenter une véritable loi-cadre établissant une politique du cinéma au Québec.

Il a principalement reproché au bill 52 de ne contenir aucune des mesures essentielles à une telle politique, telles la création d'une régie du cinéma, la création d'un conseil du cinéma, d'une commission de surveillance et d'un centre cinématographique.

De son côté, le premier ministre du Québec s'est dit en faveur d'une politique globale en matière de cinéma, mais il a déclaré que le gouvernement avait dû aller au plus pressant: les problèmes du cinéma à l'Expo et la création de ciné-parcs qui s'adressent "aux familles à revenu modeste".

M. Johnson a affirmé que le gouvernement UN n'avait jamais prétendu mettre de l'avant, par le bill 52, une politique du cinéma au Québec, chose qui doit faire l'objet de mesures ultérieures.

Le député de Chambly a reproché au gouvernement de ne pas s'être servi des travaux qui avaient été élaborés sous l'ancien gouvernement en vue d'une loi-cadre du cinéma et d'avoir préféré replâtrer une vieille loi de 1925, maintenant irrécupérable.

Cette loi-cadre, selon M. Laporte, prévoyait la création :

—d'un conseil du cinéma (organisme consultatif) ;

—d'un centre cinématographique qui aurait pu remplacer l'actuel office du film, être responsable de la distribution et de la conservation des films et constituer un instrument pour la mise sur pied d'une politique de long métrage ;

— d'une commission de surveillance chargée d'établir les catégories d'âges et ayant pour politique de respecter l'intégrité des oeuvres d'art ;

— d'une régie du cinéma ayant pour objet de chapeauter les autres organismes et de développer l'éducation en matière de films.

M. Laporte a affirmé qu'une politique de censure était inacceptable si elle ne se doublait pas d'une politique générale de culture.

Assouplissement des conditions d'attribution des certificats de fin d'études secondaires

QUEBEC — (PC) — Dorénavant, pour avoir droit au certificat de fin d'études secondaires, les élèves franco-catholiques ne seront plus obligés d'obtenir à chaque examen une note de 50 pour cent ou plus, ni d'avoir réussi dans toutes les matières du cours suivi.

Dans un communiqué remis à la presse hier, le ministère de l'Education précise qu'il a assoupli sensiblement les conditions d'attribution des certificats pour les 65,000 élèves franco-catholiques qui préparent actuellement leur certificat de fin d'études secondaires.

"La nouvelle politique d'attribution des certificats d'études tiendra compte du succès ou de l'insuccès du candidat, selon que les épreuves font partie des groupes A, B, C, ou D, note-t-on.

Il sera obligatoire de réussir toutes les épreuves des groupes "A" et de réussir un nombre d'épreuves dans les autres groupes d'examens.

Le ministère explique que cette mesure fait suite à une analyse minutieuse des résultats d'examens de l'an dernier. Un comité spécial, composé de représentants de divers groupes intéressés à l'éducation, a constaté que ni la qualité des questionnaires ou la correction, ni le traitement mécanographique des résultats, ni d'autres facteurs d'ordre pédagogique — enseignement matériel didactique, etc. — ne pouvaient expliquer, note-t-on dans l'ensemble du Québec, l'échec de la moitié des élèves aux examens officiels de juin 1966.

"Le plus grand nombre des examens plaçait les élèves du secteur franco-catholique dans une situation plus difficile que celle de leurs confrères du secteur anglais, catholiques et protestants," explique-t-on.

L'abbé Dion et le bill 25: les professeurs ont créé une piètre image d'eux-mêmes

de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'abbé Gérard Dion déplore sévèrement le manque de maturité dont ont fait preuve de larges secteurs de la population au cours de la discussion du bill 25 cet hiver.

Il fait allusion à des attitudes démagogiques et il dit des professeurs en général "qu'ils avaient donné une piètre image d'eux-mêmes au cours du conflit".

L'abbé Dion fait ses commentaires dans la dernière livraison de "Perspectives sociales".

"Il va falloir, écrit-il, que les professeurs se rendent compte de l'échec qu'ils viennent de subir par l'image qu'ils ont donnée eux-mêmes de la valeur qu'ils accordent à l'éducation. Quand on clame que l'instruction appauvrit et que l'on veut en même temps réclamer le titre de professionnel, il ne faut pas s'attendre à ce que la population soit prête à payer encore plus pour l'éducation."

Il est triste, déclare par ailleurs l'abbé Dion, de constater qu'au lieu de collaborer pour trouver une solution rapide au problème, plusieurs professeurs ont profité de l'occasion pour mettre au premier plan leurs intérêts particuliers. Comme des vautours rapaces, ils se sont lancés dans la mêlée assoiffés par ce qu'ils pouvaient en retirer.

Dans son article, l'abbé Dion distingue entre les dispositions à durée limitée et les dispositions permanentes du bill 25. Il explique par exemple qu'on a largement exagéré la privation du droit de grève et de négociation.

"En somme, dit l'abbé Dion, un certain nombre de professeurs se voyaient priver du droit de faire une grève et une négociation.

"Par ailleurs, il y avait les fameuses "normes". Dans l'ensemble, les normes pour la plupart des catégories n'étaient pas si mauvaises — on peut toujours discuter — et il faut dire que les catégories demandant sérieuses reconsidérations ne couvraient qu'un nombre assez restreint de professeurs. Dans ces dispositions à durée limitée, rien n'était susceptible de causer aux professeurs des injustices absolument irréparables."

Quant aux dispositions permanentes, il en est une accordant sur le champ une vieille réclamation que les associations de professeurs n'avaient pas encore réussi à obtenir par voie de négociations et qui affectait environ 80 pour cent du personnel enseignant ; la parité des salaires pour le personnel féminin.

Faisant état des difficultés politiques qui s'attachaient à certaines étapes particulières de la réforme scolaire comme la négociation à l'échelle provinciale, l'abbé Dion écrit que "dans la perspective globale de la réforme de notre système d'éducation, le bill 25 a permis de passer un cap dangereux pour quiconque aurait détenu le pouvoir".

L'abbé Dion ajoute ceci en conclusion: "Si une situation d'urgence comme celle qui a amené le gouvernement à présenter le bill 25 peut d'une certaine manière être considérée comme un test de l'aptitude des gens et des groupes, à faire prévaloir le bien commun au-dessus de leurs intérêts particuliers ou à envisager un problème au-delà de l'horizon borné de l'immédiatisme, il faut constater que beaucoup d'éléments dans notre société sont loin d'avoir atteints un degré de maturité indispensable pour faire face à de graves crises comme l'avenir est susceptible de nous réserver. Ceci est grave."

Bellemare est satisfait des négociations à l'Hydro-Québec

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre du Travail du Québec, M. Maurice Bellemare s'est dit satisfait, hier, des négociations en cours en vue de régler le conflit des employés de l'Hydro-Québec.

M. Bellemare a fait cette déclaration alors que le député libéral de Laurier, M. René Lévesque, le questionnait sur le résultat de ces négociations.

"Les négociateurs sont face à face, a dit M. Bellemare. Il y a un dialogue qui semble intéresser les parties et on se comprend de plus en plus."

M. Bellemare a ajouté qu'une entente, qui est intervenue au début de la semaine au sujet du regroupement de 24 conventions en trois conventions, est presque finalisée et que la principale clause qui reste à régler est celle des salaires.

Le cinéma à son meilleur
CE SOIR et DEMAIN seul.
EROS CHEZ les SUEDOIS et les JAPONAIS
"LE Mannequin" de S. IMAMURA à 8.10 seul.
"La femme" de A. MATTSON à 6.30 - 10.00

VERDI CINEMA DE REPERTOIRE
5380 ST-LAURENT (près St-Viateur)
INFORMATIONS : 277-4800

CE SOIR À 8.15
Parc Richelieu
JEUDI, VENDREDI et SAMEDI à 8 h. 15

Woodhouse SPECIAL DU SAMEDI pour
La FÊTE des PÈRES

SPECIAL 29.95
Valeur de $49.95
Outils de bricolage Black & Decker
Comprenant une perceuse ¼" de 115 volts, complète avec trois mèches, un arbre de roue, brosse circulaire en fil de fer, mélangeur de peinture, tampon polisseur, meule, tampon d'appui, 12 disques sableurs et une scie à découper de 115 volts avec 6 lames de scie pour le bois et le métal. Coffret d'acier avec compartiments inclus.
Woodhouse
AUCUN DEPOT REQUIS
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
(Taxe de vente payable à l'achat)
Détails complets du mode de financement disponible à chaque succursale.
LES PLUS GRANDS DETAILLANTS D'AMEUBLEMENT AU CANADA. ETABLI EN 1911
915 est, rue Ste-Catherine Tél. 845-9261
Face à la pharmacie Montréal — Stationnement municipal à l'arrière
3913 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 766-2343
43 rue GREEN (St-Lambert) Tél. 671-7270-9
3956 est rue ONTARIO (près Boul. Pie-IX) Tél. 527-9251-2
CHOMEDY 1180 boul. Labelle 688-9750-1
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin accès par le Boul. Jarry.

CAHIER No 3 / PAGES 27-40 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 9 JUIN 1967 — 83e ANNEE — No 133

Si la guerre s'achève au Moyen-Orient, elle ne fait que commencer au Conseil de sécurité

NATIONS UNIES (PC, UPI, PA, AFP) — Maintenant que la guerre proprement dite entre Israéliens et Arabes semble sur le point de prendre fin, la guerre diplomatique s'annonce aux Nations unies où vont s'affronter les thèses soviétiques, américaines et canadiennes fixant les préalables d'un modus vivendi entre antagonistes au Proche-Orient.

Selon des informateurs dignes de foi, ni la thèse soviétique ni la thèse américaine n'ont de chance d'être retenues cependant qu'on se félicite secrètement de disposer de la thèse canadienne "en réserve".

La thèse soviétique indique que le Kremlin revient à sa position du départ en exigeant de nouveau que les troupes israéliennes se retirent derrière les lignes d'armistice de 1949, et en tenant Israël pour agresseur. Maintenant que le cessez-le-feu paraît assuré, l'URSS revient à sa "ligne dure", tentant ainsi un dernier effort pour sauver la face et accréditer sa politique pro-arabe au Moyen-Orient.

Par ailleurs, la thèse américaine considère que des pourparlers doivent s'engager entre Israël et les pays arabes sous les auspices des Nations unies et de tout autre tiers dont on pourrait éventuellement convenir. Elle considère de plus que les entretiens devront porter sur "la renonciation à la force sous toutes ses formes, le maintien des droits internationaux vitaux et l'établissement d'une paix durable au Moyen-Orient."

Pour ce qui est de la thèse canadienne, elle soutient que le Conseil de sécurité doit d'abord s'assurer que le cessez-le-feu est général et permanent, après quoi il devra s'attaquer à la deuxième étape. On ne précise pas pour le moment ce que signifie "deuxième étape".

La thèse canadienne a été soumise dès mercredi. Elle est par conséquent antérieure aux thèses américano-soviétiques. Des observateurs diplomatiques croient que le Conseil pourrait éventuellement s'y rallier comme une formule marquant un nouveau départ dans la discussion du problème.

Le représentant soviétique à l'ONU, M. Fedorenko, a déjà cru devoir exprimer des réserves en ce qui concerne la thèse canadienne. Il ne l'a toutefois pas critiquée.

Sans formuler de thèse précise, Londres annonce qu'aucune solution ne saurait être durable sans un accord entre les grandes puissances. Entretemps, chacun se félicite de voir que le cessez-le-feu semble désormais imminent. Le ministre des Affaires étrangères d'Israël a dit au Conseil de sécurité sa satisfaction de voir que l'Egypte envisage une fin prochaine des hostilités.

Israël critique les Etats-Unis

TEL-AVIV — (UPI) — Le premier ministre d'Israël, M. Levi Eshkol, a déclaré hier soir que le président des Etats-Unis avait "promis de grandes choses" mais que finalement, Israël s'est retrouvé virtuellement seul au cours de sa confrontation avec le monde arabe.

M. Eshkol faisait alors devant les dirigeants de son parti le bilan de la crise qui a mené à la guerre.

Vingt et un jours avant que la guerre n'éclate, a-t-il dit, "on nous a demandé en premier lieu d'attendre deux jours" avant d'entreprendre une action quelconque contre les Arabes déjà mobilisés qui entouraient Israël.

"Puis, nous avons envoyé à Washington notre ministre des Affaires étrangères, M. Abba Evan. On lui a demandé d'attendre un jour de plus. Le président Johnson promettait de grandes choses.

"Ils nous ont dit que de 40 à 50 puissances maritimes signeraient une demande réclamant la libre circulation dans le golfe d'Akaba. Nous avons étudié la situation et avons constaté qu'en réalité le nombre de pays signataires n'atteindrait pas 12, puis finalement deux seulement, et peut-être un seul, Israël", a dit M. Eshkol.

Et il a ajouté : "J'ai dit une fois au président Johnson qu'il était probable que lorsque nous serons attaqués, vous seriez très occupé à régler d'autres problèmes, et que de toute façon, la garantie américaine manquait de précision".

Ces remarques tendraient à prouver les rapports selon lesquels les Etats-Unis, tout comme la Grande-Bretagne et d'autres nations, ont vigoureusement incité les Israéliens à ne pas passer à l'action immédiatement afin de donner le temps aux diplomates de trouver une solution à la crise.

Aide USA-G.-B.

Israël prouve que les Arabes ont menti

TEL AVIV (PA, AFP) — Le porte-parole militaire israélien a présenté hier à la presse étrangère la bande magnétique d'une conversation radiotéléphonique entre le président Nasser et le roi Hussein et au cours de laquelle les deux leaders arabes s'étaient concertés pour lancer la fausse accusation que des appareils britanniques et américains appuyaient les forces israéliennes au combat.

Les Israéliens ont précisé qu'ils avaient capté cette conversation tôt mardi après que les aviations des pays arabes eurent été mises hors d'état de nuire à la suite des attaques israéliennes. Dès que Nasser s'est rendu compte de l'étendue de la défaite militaire, il entreprit alors de sauver son prestige, a déclaré le porte-parole. Le leader égyptien prétendit que ses forces battaient en retraite au Sinaï non pas à la suite d'une défaite claire et nette aux mains des forces israéliennes, mais à cause de l'intervention de forces étrangères imaginaires.

Au cours de cette conversation en arabe et dont la traduction a été distribuée aux journalistes, Nasser a suggéré au roi Hussein d'annoncer que les Anglais et les Américains participaient aux attaques aériennes contre les pays arabes pour aider Israël. Par la suite, le leader égyptien demanda au monarque jordanien s'il fallait mentionner les Anglais. "Oui, oui, répond le roi Hussein, mentionnons les Anglais et les Américains ensemble."

Nasser dit alors : "Je ferai une déclaration dans ce sens, vous en ferez une vous-même et je m'arrangerai pour que les Syriens en fassent une aussi, déclarant que les avions anglais et américains nous attaquent à partir de porte-avions".

Le porte-parole israélien, le colonel Moshe Pearlman a affirmé que ce "témoignage" n'avait pas été rendu public plus tôt parce qu'il y avait trop de nouvelles importantes.

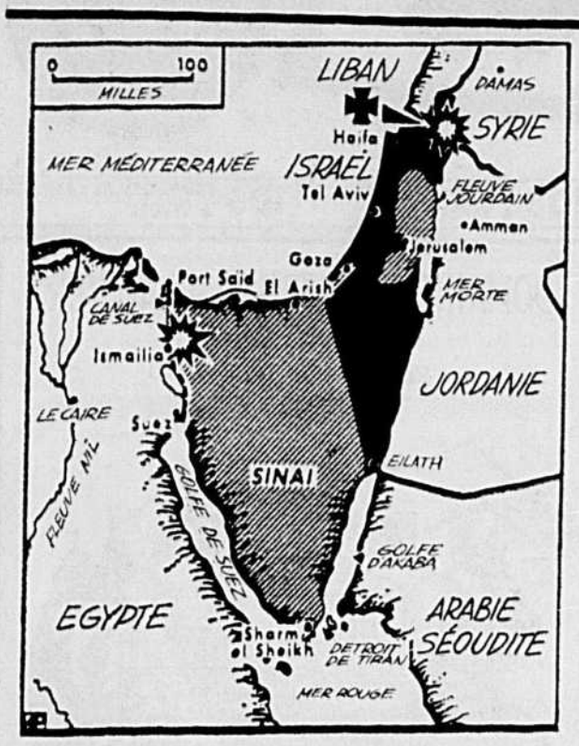

Des "points chauds" subsistent

En dépit du cessez-le-feu, les forces israéliennes ont envahi ce matin le territoire syrien en accusant la Syrie d'avoir violé la trêve. Cependant, l'Egypte annonçait que le calme était revenu au Sinaï, quelques heures après avoir accusé les forces israéliennes d'avoir attaqué près du canal de Suez.

Le "télétype rouge" Washington-Moscou n'a pas "dérougi"

WASHINGTON (AFP) — La Maison Blanche a révélé hier soir que pour la première fois depuis sa mise en service, le 30 août 1963, le télétype rouge, qui la relie directement au Kremlin, a été utilisé à plusieurs reprises au cours de la crise actuelle au Moyen-Orient.

Le porte-parole de la présidence, M. George Christian, a en effet déclaré, en réponse à des questions touchant à diverses rumeurs à ce sujet qui circulaient à l'étranger : "J'ai été informé que la ligne télétype directe entre Washington et Moscou a été utilisée pour plusieurs échanges de messages au cours de cette période".

M. Christian a ainsi levé pour la première fois un coin du voile du secret qui entourait jusqu'à présent les consultations du gouvernement américain avec les autres gouvernements intéressés au sujet de la crise. Tous les porte-parole de l'administration s'étaient bornés jusqu'à présent à déclarer que l'administration se maintenait en contact permanent avec les autres pays, sans vouloir fournir d'autres précisions.

"Le télétype rouge, a précisé M. Christian, a été utilisé pour la première fois le 5 juin, sur l'initiative du gouvernement soviétique avec la transmission d'un message du président du conseil de l'URSS, M. Alexei Kossyguine adressé au président Johnson."

Il a encore servi hier matin, quelques instants après l'attaque dirigée contre le navire américain Liberty, en Méditerranée. Ignorant encore les circonstances de cette attaque, le président Johnson a fait transmettre un message à M. Kossyguine, afin de parer à tout malentendu, pour le prévenir de l'intention des Etats-Unis d'expédier immédiatement d'autres navires ainsi que des avions vers le Liberty afin de lui porter secours en cas de besoin.

Le message de Tel Aviv, informant les Etats-Unis que le "Liberty" avait été attaqué par erreur par des vedettes lance-torpilles israéliennes parvint aux responsables de l'administration plusieurs minutes après la transmission du message à M. Kossyguine.

M. Christian a refusé de fournir la moindre précision sur le nombre exact de communications échangées par les Etats-Unis et l'URSS par l'intermédiaire du télétype rouge, au cours de la crise.

C'est la première fois en tout cas que cette ligne directe est utilisée en période de tension. M. Christian a précisé que, depuis son installation, elle n'avait jusqu'à présent servi qu'une fois par an, le jour anniversaire de son ouverture, pour l'échange de brefs messages de service en russe et en anglais.

Tragique erreur d'Israël

WASHINGTON (UPI, PA, AFP) Dix marins américains ont été tués et 75 blessés, dont 15 grièvement, lorsque des avions israéliens et une ou plusieurs vedettes lance-torpilles ont attaqué hier un navire de communications de la Marine américaine en Méditerranée orientale. Israël a présenté des excuses et a fait savoir qu'il s'agissait d'une erreur.

On indique, dans les milieux proches du Pentagone, que le "USS Liberty", le navire attaqué, se trouvait à environ 15 milles de la côte de Sinaï pour faciliter les communications entre Washington et le Moyen-Orient. Ces communications ont, en effet, été considérablement surchargées en raison de la nécessité d'évacuer plusieurs dizaines de milliers de citoyens américains de cette région.

De son côté, l'armée israélienne a fait déclarer par un de ses porte-parole que le navire avait été pris pour un bâtiment ennemi. Une enquête est en cours.

Le Pentagone a déclaré que des chasseurs à réaction israéliens — sans préciser le nombre — avaient attaqué le navire à la mitrailleuse à six reprises. Vingt minutes plus tard, a-t-on précisé, trois vedettes lance-torpilles s'approchaient du bâtiment et lançaient au moins deux torpilles, dont une toucha le navire à tribord.

Dès que le navire de communications fit savoir qu'il avait été l'objet d'une attaque, les porte-avions "Saratoga" et "America", naviguant au large de Crète dépêchèrent des appareils vers le lieu de l'attaque.

La Maison Blanche a révélé que le président Johnson avait utilisé le fameux "téléphone rouge", reliant directement Washington et Moscou, pour informer M. Alexis Kossyguine de l'intention des Etats-Unis d'envoyer des navires et des avions à la rescousse du bâtiment attaqué.

Le "téléphone rouge", inauguré le 30 août 1963, a été utilisé pour la première fois en temps de crise.

En dépit des hostilités, peu de Canadiens ont été évacués du Moyen-Orient

OTTAWA (PC) — La majorité des Canadiens qui avaient signalé leur présence en Israel et dans les pays arabes avant le déclenchement des hostilités au Moyen-Orient séjournaient encore dans cette région hier, a déclaré le ministère des Affaires extérieures.

On précise qu'au cours des deux semaines précédant le début des hostilités, il y avait 58 Canadiens qui avaient signalé leur présence en Israël à leur ambassade dans ce pays. Il y en avait d'autre part 371 au Liban, 138 en République arabe unie 38 en Jordanie et 26 en Syrie.

Le ministère des Affaires extérieures a tenu à souligner que ce nombre représente un chiffre minimum. Les citoyens canadiens ne sont pas tenus de signaler leur présence dans un pays étranger auprès de leur ambassade. Plusieurs d'entre eux ne le font pas. Il n'y a aucune méthode pour déterminer exactement combien de touristes se trouvent dans les pays du Morien-Orient, sans parler des hommes d'affaires en voyage ou du personnel gouvernemental.

Cent vingt-trois Canadiens ont été évacués du Liban mercredi à bord de deux avions affrétés Hier, l'ambassadeur du Canada au Caire, M. John Stearns, estimait qu'il ne restait plus qu'une trentaine de ressortissants canadiens en République arabe unie.

Des mesures pour évacuer d'autres citoyens canadiens seront prises dès que le besoin se fera sentir, a précisé le ministère. Le 23 mai, ajoute le ministère, il y avait 580 Canadiens qui avaient signalé leur présence à leur ambassade en Israël. Après le déclenchement des hostilités, d'autres Canadiens séjournant dans ce pays ont signalé leur présence, portant ainsi le nombre total à environ 900.

Des centres de recrutement arabes ouverts au Canada

OTTAWA (PC) — Des centres de recrutement pour l'Organisation de libération palestinienne seront ouverts au Canada, a déclaré hier M. George Haggar, président de la communauté arabe au Canada. Un tel centre ouvrira ses portes à Ottawa dès la semaine prochaine, a-t-il précisé.

M. Haggar a ajouté que la décision d'ouvrir des centres pour recruter des médecins et des volontaires a été prise par un comité de stratégie à la suite de l'annonce que M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, ne prendrait pas la parole à un ralliement arabe qui devait se dérouler hier à Ottawa. La réunion fut annulée.

M. Haggar, qui enseigne les sciences politiques à l'Université luthérienne de Waterloo, a dit que les volontaires seront filtrés par un comité de recrutement et seront ensuite envoyés en Turquie et de là en Syrie. Les volontaires feront partie soit d'"Assifa", soit de "Fatah", deux groupes de l'Organisation de libération palestinienne au Moyen-Orient.

Les Israéliens ont respecté les Lieux Saints

JERUSALEM, (AFP) — Les dirigeants de toutes les Eglises chrétiennes ont exprimé hier à Jérusalem leur reconnaissance aux autorités israéliennes pour avoir épargné et respecté les Lieux Saints. Cette reconnaissance a été formulée par la patriarche grec orthodoxe Benedikte au cours d'une réunion à laquelle assistaient, notamment le gouverneur du secteur occidental de la ville, le général Haim Hertzog et les représentants de toutes les communautés religieuses.

Parlant au nom de tous les présents, le patriarche a déclaré que c'était grâce aux soins des forces israéliennes qu'aucune église, couvent ou monastère n'avaient subi de dommages à l'exception peut-être des endroits où c'était absolument inévitable.

Le gouverneur, pour sa part, a révélé que des unités spéciales avaient été affectées à la protection des lieux de vénération et a réitéré le serment, tenu la veille par le général Moshe Dayan, garantissant une totale liberté de culte.

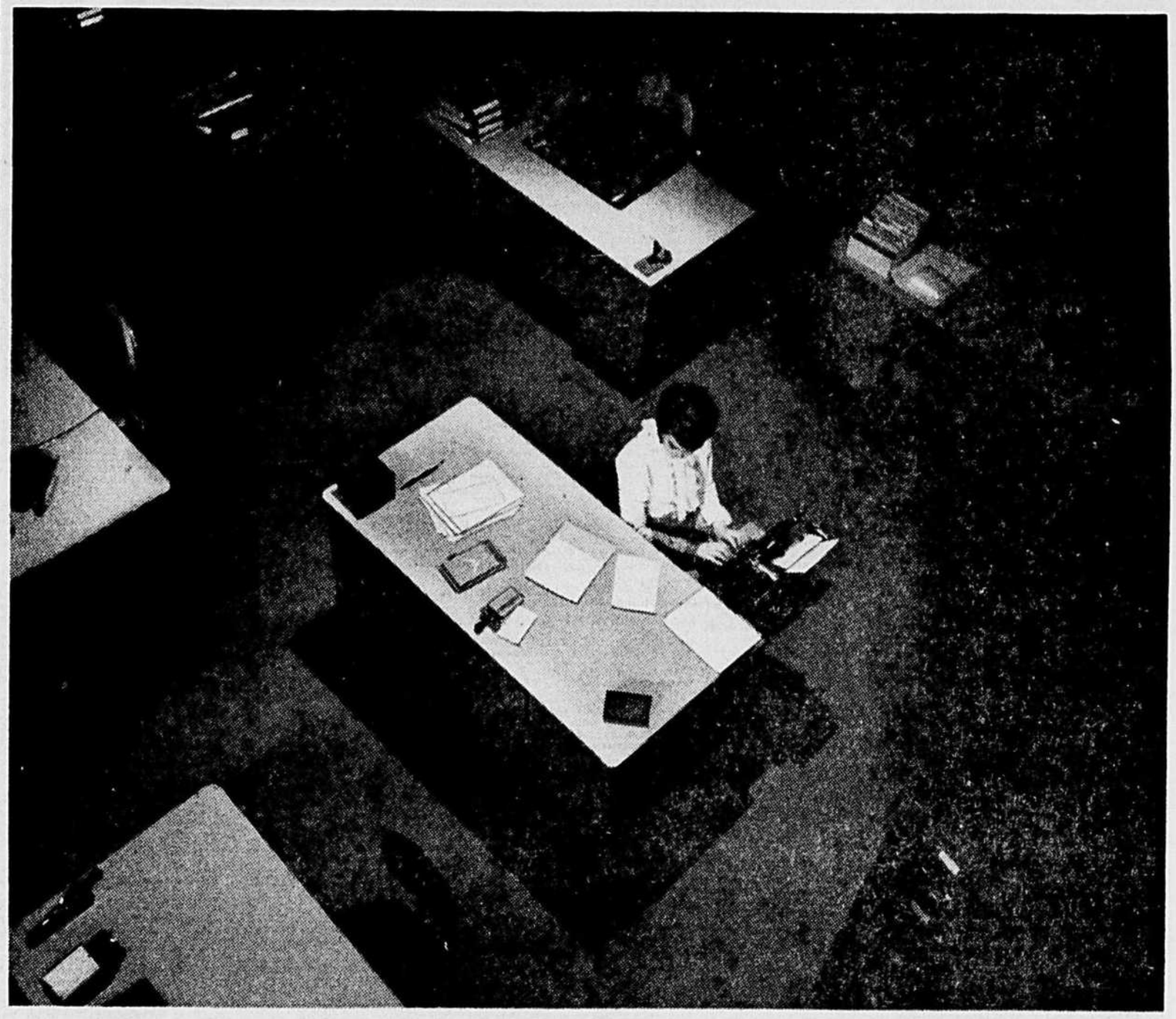

Louise a dû fournir une heure de temps supplémentaire à deux reprises cette semaine une Selectric IBM lui aurait permis de finir à 5 heures P.M.

Ces lettres auraient pu faire partie du premier courrier . . . si Louise avait utilisé une machine à écrire SELECTRIC IBM. Nos études ont démontré qu'une jeune fille peut habituellement accomplir huit heures de travail en sept lorsqu'elle utilise une SELECTRIC, et il lui reste suffisamment de temps pour se poudrer le bout du nez.

Et c'est possible parce que la SELECTRIC est une machine à écrire réellement différente, faisant partie d'un système conçu pour accélérer la production dans les bureaux. Nous l'appelons "le traitement des mots." Ce système permet de taper les mots requis, de la bonne façon et de les rendre à destination plus rapidement.

Notre représentant se fera un plaisir de retracer pour vous l'histoire du traitement des mots. Et dans ses deux versions: la dactylographie à l'aide des machines à écrire SELECTRIC et à bande magnétique SELECTRIC; et la dictée à l'aide de la famille complète des appareils à dicter Executary IBM. Lorsque vous serez au courant, et que Louise possédera sa SELECTRIC, vous-même, votre personnel, les lettres urgentes, tous pourront quitter le bureau à 5 heures.

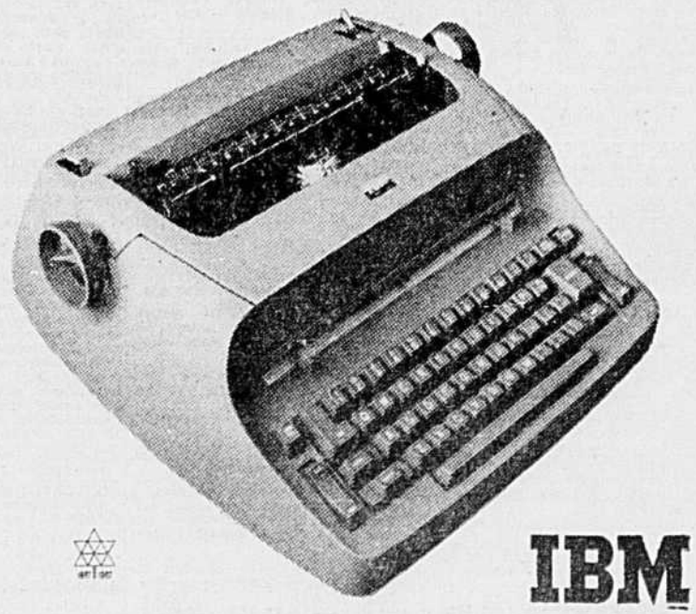

IBM

International Business Machines Company Limited.

Champion du tournoi de la ligue Dépression

A la suite de sa victoire lors du tournoi de golf de la Ligue de hockey Dépression, Hughes L'Africain a reçu le trophée et un radio portatif des mains du populaire Maurice Richard. On sait que le "Rocket", un ami de la ligue, a effectué la tournée européenne en compagnie de l'équipe d'étoiles du circuit de bienfaisance.

Accord entre les Castors et les Patriotes

Peu à peu, le mystère s'éclaircit au sujet des ententes que les Castors de Montréal, de la ligue Continentale, espèrent conclure avec les équipes des ligue Nationale et Américaine de football, en vue de la prochaine saison.

La première équipe (il y en aurait cinq en tout) est celle des Patriotes de Boston, de la ligue Américaine. Au cours du week-end, le vice-président des Castors, Russ Scrim et l'instructeur et gérant général Marvin Bass se sont rendus à Boston, afin d'y rencontrer l'instructeur Mike Holovak, des Patriotes.

Auparavant, Scrim avait entrepris les démarches auprès du propriétaire des Patriotes, Bill Sullivan, jr.

"Holovak a manifesté un vif intérêt au sujet d'une pareille entente. Naturellement, il n'a pu dire combien de joueurs il sera en mesure de nous envoyer, mais la rencontre a été des plus heureuses", a déclaré Bass, à son retour dans la métropole.

Dick Harrington, possibilité logique

Selon nos sources de renseignements, les Castors s'attendent à recevoir cinq ou six joueurs des Patriotes, dont certains membres de l'équipe des réservistes (taxi squad).

Un coup d'oeil sur les membres de cette équipe nous permet de constater qu'un certain Dick Harrington, un garde, pourrait bien être disponible, à la condition qu'il ne se taille pas un poste régulier cette saison. Harrington, un All-American de l'Université Notre-Dame, entreprendra sa deuxième saison à Boston. Il fut le deuxième choix des Patriotes au repêchage de 1965.

Il semble que les joueurs que les Castors obtiendront des Patriotes, ou d'autres équipes selon les futures ententes, ne seront sujet à un rappel qu'en cas d'urgence.

Comme le précisait Bass, il est très rare qu'un joueur de ligne, membre de l'équipe des réservistes, soit appelé à jouer durant une saison, soit à moins que ne surviennent plusieurs malencontreuses blessures.

De plus un joueur de ligne ne peut s'améliorer tellement en "jouant sur le banc". Il lui faut absolument jouer pour donner son plein rendement. Par contre, un joueur de champ arrière peut beaucoup apprendre en "jouant sur le banc", il peut approfondir ses connaissances des jeux en voyant ses coéquipiers à l'oeuvre.

John Ross, 1er blessé du Pageant du Centenaire

PRINCE ALBERT, Saskatchewan (PC) — Le pageant du Centenaire des voyageurs en canot a enregistré sa première blessure hier.

John Ross, âgé de 18 ans, de Fort McPherson, Territoires du Nord-Ouest, et membre de l'équipe des Territoires, a été transporté à l'hôpital. Ross est blessé aux genoux.

Hier, c'était jour de relâche, mais on a organisé des épreuves de sprint. Le Manitoba a terminé au premier rang, et il a ajouté à son avance en tête du classement général. La Colombie britannique a terminé au 2e rang, et l'Alberta, en 3e position.

Les dix équipes doivent quitter Prince Albert aujourd'hui, pour une randonnée de 70 milles qui les mènera à Gronlid Ferry, Saskatchewan. Demain, ils se rendront à Nipawin.

Jusqu'à date, les rameurs ont franchi une distance de 654 milles du parcours de 3,283 milles qui les mènera jusqu'à l'Expo.

ATLANTA. (UPI) — Hank Aaron, des Braves d'Atlanta, a cogné 44 circuits en trois saisons différentes, en 1966, en 1963 et en 1957.

AUTO-CENTRE WESTERN

VENTE de PNEUS d'ÉTÉ

VALEUR EXTRA-SPÉCIALE!

2 PNEUS POUR $28 ÉCHANGE

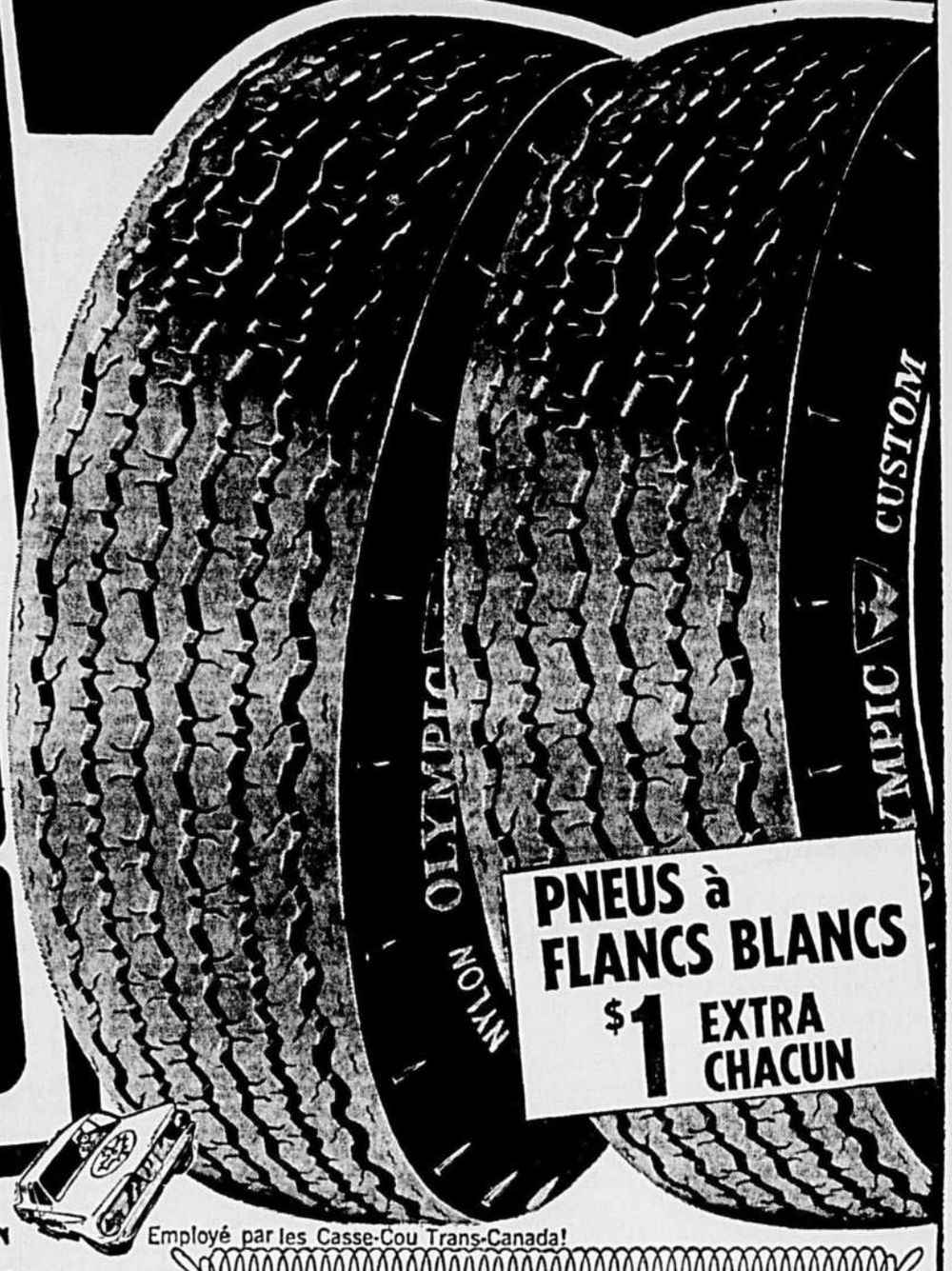

PNEUS à FLANCS BLANCS $1 EXTRA CHACUN

Employé par les Casse-Cou Trans-Canada!

"OLYMPIC CUSTOM" NYLON sans CHAMBRE

Excellente valeur de pneu pour votre dollar! Ce pneu fait de nylon 100% Du Pont, offre des câbles de pneus renforcés, et profonde semelle mordante. Il résiste à l'échauffement et aux routes cahoteuses. La semelle large et plate augmente la traction aux départs et aux arrêts. L'épaulement surépais assure plus de stabilité. Son économie, sa durée, sa stabilité et son prix incomparable en font l'ami fidèle du conducteur; le meilleur de sa catégorie. Surpasse spécifications VI de sécurité du gouvernement.

GARANTIE à VIE

Les pneus "Olympic" installés sur des automobiles sont garantis d'être exempts de vices de fabrication et de matériaux durant la durée originale de la semelle, et de supporter les risques routiers normaux sans limite de temps ou de millage.

POUR CES AUTOS — $28 LA PAIRE, ÉCHANGE			
1961-66	Corvair	1961-63	Olds "F-85"
1962-65	Chevy II	1961-63	Pontiac "Tempest"
1961-62	Comet	1959-63	Rambler "American"
1963-66	Dodge "Dart"	1961-66	Dodge "Valiant"
1965	Ford "Mustang"	1956-66	Volkswagen
1961-66	Ford "Falcon"	. . . et la plupart des autos européennes.	
1961-64	Studebaker "Lark"		
AUTRES DIMENSIONS ..... 2 pour $30			

POUR VOS RANDONNÉES durant vos VACANCES

"ULTRA-RAK" PORTE-BAGAGES

Voyage oblige! Installation facile avec tampons en caoutchouc à contour courbé. S'agraffe aux gouttières. Acier monopièce. Sans ventouse. Courroies tressées 84" paire 12.49

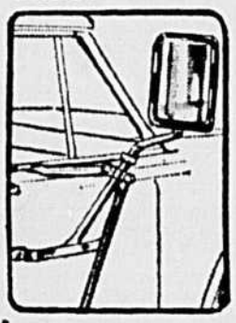

RÉTROVISEUR de REMORQUE 8.95

Pour visibilité maximale, procurez-vous ce rétroviseur grand-format. Installation sans vibration, grâce aux câbles tendeurs. Coté droit ou gauche.

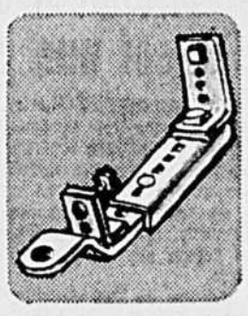

RACCORD de REMORQUE 6.75

Genre câdre-universel. Se fixe à la traverse et au pare-chocs. Fait en acier ½". Large de 2½". Capacité 2,000 lbs.

APPUI-TÊTE AJUSTABLE

VALEUR Rég. 4.79 3.88

Equipement original de grand style! Couverture en vinyle durable, rembourré de polymousse. Montants chromés. Vis de teinte appareillée à la couverture.

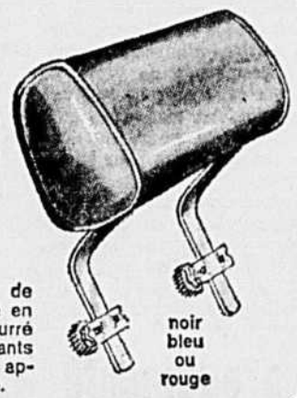

noir bleu ou rouge

Siège de bébé genre baquet 16.98

Siège avant ou arrière. Base en acier à blocage toute sécurité. Recouvert de cuirette lavable. Complètement rembourré pour le confort de bébé. Ceinture de sécurité.

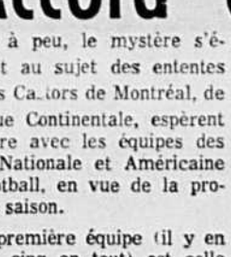

CIRE LIQUIDE "TURTLE WAX"

Une application nettoie et polit. Enlève les poussières de la route et la graisse. Bouteille de 16 oz. 1.79

PARE-BOUE AVANT paire 3.69

Accessoires métalliques bondérisés inclus. Motif continental. Caoutchouc blanc . . . flexible même par les froids sous zéro. 7" x 23¼".

Chacune 2.99

ALLONGE D'ÉCHAPPEMENT "SCAVENGER" 24"

Donne un grondement puissant et enroué. Complètement chromé pour plus de protection et beauté. Boulons inclus. Bout bisauté à 45 .

INDICATEUR DOUBLE

Ampèremètre 60-60 et indicateur de pression d'huile 80 lbs., montés sur attrayant tableau indicateur chromé. Lumineux. Les jauges vous indiquent immédiatement où et quand une déficience se produit dans votre moteur. 7.98 complet

INDICATEUR de VIRAGE "BLINKY"

S'assied sur la plage-arrière. Peluché, ce chiot frisotté, aux yeux rouges clignotants, attirera l'attention. Fils connecteurs inclus. 2.69 chacun

QUALITE DIGNE de CONFIANCE

Le plus grand choix de pièces d'auto en ville pour la plupart des marques et modèles!

SERVICE DIGNE DE CONFIANCE

REGARNISSAGE des FREINS

Travail garanti. Installation par des techniciens entrainés. Nous remplaçons les vieilles garnitures et les sabots par des garnitures de la meilleure qualité "Golden Grade" garanties pour 20,000 milles.

EXEMPLE: Chevrolet et Pontiac '59-65 (garnitures — 4 roues) 19.95

Type standard: garantie 12,000 milles 17.80

TERMES BUDGÉTAIRES FACILES credico

AUTO-CENTRE WESTERN

67-37F

Département Du Service Ouvert toute la journée le samedi pour votre commodité!

AUTO-CENTRES WESTERN

VERDUN
Eglise et Champlain
(Sud Aqueduc)
768-2531

MONTREAL-NORD
Boul. Pie IX
(¾ m. sud Pont Pie IX)
322-7100

PONT-VIAU
185 Boul. des Laurentides
(2 m. nord Pont Viau)
663-4911

JACQUES-CARTIER
Chemin Chambly
(Nord, Centre d'Achats Jacques-Cartier)
677-5205

RIVE-SUD
Boul. Taschereau
(Face, Hôpital Général)
671-5941
(Essence ½ - ½ non-disponible à cet endroit)

ST-MICHEL
Jean-Talon et 18e
(Ouest, Centre d'Achats Boulevard)
728-4595

Ouverts de 8:30 a.m. à 6 p.m.; jeudi et vendredi, 9 p.m.; samedi, 5 p.m.
(Excepté RIVE-SUD: ouvert tous les jours . . . 9 p.m., samedi 5 p.m.)

GRATIS! Coupons d'escompte avec tout achat d'essence au comptant Servico!

SERVICO EXTRA SERVICE OFFERT par WESTERN

NOUVEAU GAZ ½ — ½

Mélange exact, 50% d'essence super et 50% d'essence standard

SERVICE ET SATISFACTION GARANTIS OU ARGENT PROMPTEMENT REMIS

L'enseignement religieux devient facultatif dans les écoles primaires et secondaires

expo67
Pages 15, 16 et 21

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 10¢ — Montréal, vendredi 9 juin 1967 / saint Prime et Félicien / 83e année, No 133 / 4 cahiers / 52 pages / La météo : frais, ensoleillé avec périodes nuageuses / Min. 55 / Max. 80

par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les écoles du Québec ne seront plus automatiquement considérées comme catholiques ou protestantes. Elles devront demander une reconnaissance de leur caractère confessionnel au comité catholique ou protestant du Conseil supérieur de l'éducation.

Ces règlements, préparés par les comités catholique et protestant du Conseil supérieur de l'éducation, approuvés le 2 juin dernier par le Conseil des ministres et rendus publics hier par M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Education, marquent une étape nouvelle dans l'histoire scolaire du Québec et constituent une reconnaissance du caractère pluraliste de la société québecoise.

Ainsi, aux niveaux élémentaire et secondaire, un élève sera dispensé des programmes d'enseignement religieux et moral catholique ou protestant sur demande écrite de ses parents.

Au niveau secondaire, après avoir consulté les parents, le directeur de l'institution pourra dispenser du programme d'enseignement catholique ou protestant un élève qui en fait lui-même la demande. Cet élève devra suivre cependant un programme d'enseignement de morale naturelle.

Au niveau post-secondaire, le programme d'enseignement religieux catholique ou protestant sera sujet à option libre.

Si, de façon générale, une école catholique ou protestante devra engager des professeurs de sa confessionnalité, les règlements permettent toutefois "pour des raisons pertinentes que des personnes non catholiques peuvent être engagées dans une institution d'enseignement catholique ou protestante pourvu qu'elles jouissent d'une bonne réputation et qu'elles respectent le caractère confessionnel de l'institution et la liberté de conscience des élèves, des parents et du personnel enseignant".

En révélant ces règlements, le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, a simplement déclaré : "Alors que les comités catholique et protestant viennent d'exercer leurs

Voir ENSEIGNEMENT page 2

Autres informations à la page 25

Adoption en principe du bill 21
— Page 25

J.-P. Vinay : le bilinguisme retarde le développement intellectuel d'un tiers du pays • Page 41

Israël envahit la Syrie — Damas fait appel à l'ONU

téléphoto PA

Un groupe de prisonniers égyptiens, les mains croisées sur la tête, sont dirigés vers un camp de prisonniers que les Israéliens ont établi dans la région de El Arish, dans la péninsule du Sinaï.

L'Egypte annonce que le calme est rétabli au Sinaï

La Syrie a demandé aujourd'hui au secrétaire des Nations unies, U Thant, de convoquer immédiatement le Conseil de sécurité pour discuter "la nouvelle attaque israélienne".

Dans son télégramme à M. Thant, Damas déclare que "l'agression israélienne sur le front syrien se poursuit et nous sommes maintenant en face d'une invasion de grande envergure dans laquelle l'ennemi utilise des avions, des chars d'assaut et de l'infanterie".

La Syrie allègue que les forces israéliennes ont attaqué à la frontière syrienne ce matin "bien que nos forces aient cessé le feu en accord avec les résolutions du Conseil de sécurité".

Un peu plus tôt, les autorités israéliennes avaient reconnu que leurs forces étaient entrées en action pour mettre fin aux tirs d'artillerie syriens sur les établissements frontaliers.

Peu après que la Syrie eut fait connaître sa requête à U Thant, on annonçait à l'ONU que le Conseil de sécurité avait été convoqué afin de reprendre ses délibérations sur la situation dans le Moyen-Orient.

Dans un message à la nation syrienne, le président Attassi a exhorté tous les Syriens à "combattre jusqu'à la mort" pour repousser "les agresseurs étrangers". L'existence du monde arabe, dit-il, est menacée par "l'agression impérialiste" et il a demandé aux soldats syriens de "transformer le sol syrien en un cimetière pour les agresseurs".

La radio de Damas a annoncé qu'un avion israélien avait été abattu au-dessus de Damas, sans préciser si l'avion avait attaqué la capitale elle-même.

Le calme revient au Sinaï

Tandis que les combats se poursuivaient sur le front israélo-syrien, l'Egypte annonçait officiellement à 7 h. 30 ce matin, heure avancée de l'Est, que le calme était rétabli sur le front du Sinaï, quelques heures seulement après que les autorités israéliennes et égyptiennes se soient accusées réciproquement d'avoir repris les hostilités.

Un communiqué du commandement suprême des forces armées de la République arabe

Voir LA SYRIE en page 2

En un coup d'oeil

JERUSALEM — Les Israéliens ont attaqué ce matin les forces syriennes et la radio de Damas a accusé les troupes d'Israël d'avoir bombardé les positions syriennes sans provocation. Le communiqué syrien soutient que les colonnes avancées de l'ennemi ont été anéanties.

DAMAS—A la suite de l'attaque d'Israël effectuée en dépit de l'ordre du cessez-le-feu, la Syrie a réclamé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies pour discuter de cette nouvelle attaque. Dans son télégramme à U Thant, la Syrie affirme qu'elle fait actuellement face à une véritable invasion.

NATIONS-UNIES — Une dure tâche attend l'ONU où s'affrontent plusieurs thèses sur l'établissement d'une paix durable au Moyen-Orient.

TEL-AVIV — Le premier ministre Eshkol a reproché au président Lyndon Johnson d'avoir fait des promesses avant que la guerre n'éclate, mais que finalement Israël s'est retrouvé pratiquement seul pour faire face au monde arabe.

WASHINGTON — La Maison-Blanche a révélé que la "ligne rouge" entre Washington et Moscou a été utilisée à plusieurs reprises depuis le début du conflit au Moyen-Orient. Ce lien a été établi le 30 août 1963 et c'est la première fois qu'il est utilisé par les deux pays.

Israël a présenté des excuses pour le raid effectué hier contre un navire américain dans la Méditerranée. Dix marins américains ont été tués et 75 autres blessés à cette occasion. Le premier ministre Eshkol a envoyé un message de condoléance au président Johnson.

Les Juifs du Canada se disent prêts à aller se battre au Moyen-Orient.

—Page 8

Pearson propose un plan de règlement

par Luc BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre du Canada a mis de l'avant hier un plan en six points pour l'élaboration d'un règlement politique durable au Moyen-Orient.

M. Pearson a fait part de sa suggestion en insistant de nouveau sur la recherche immédiate de ce règlement, parallèlement à la mise en place d'un armistice. Et de nouveau, il émet l'avis que les Quatre Grands devraient prendre l'initiative des discussions.

Cette nouvelle intervention du premier ministre du Canada a été faite à la Chambre des Communes au cours d'un débat précédant l'adoption des crédits du ministère des Affaires extérieures.

Selon M. Pearson, tout projet de règlement politique devra comporter :

1 — Le retrait par Israël de "certaines" positions militaires, moyennant des garanties politiques pouvant assurer la stabilité.

2 — La reconnaissance d'Eilat par les Arabes comme port israélien et le libre passage dans le détroit de Tiran et le golfe d'Akaba.

Voir PEARSON en page 2

Commission Prévost : un avocat met en cause le juge Lagarde

par Réginald MARTEL

Un des procureurs de la Commission Prévost a mis directement en cause le juge Irénée Lagarde hier, pendant qu'il interrogeait le président de la Commission des libérations conditionnelles, M. George Street qui, comme il l'avait annoncé, n'a communiqué aux commissaires, chargés par le Québec d'enquêter sur l'administration de la justice, que des renseignements d'ordre général.

Malgré les protestations verbales ou "de mimique" des commissaires, M. Jean Martineau a voulu savoir du témoin si la commission qu'il dirige tiendrait compte, pour décider la libération d'un détenu, d'une lettre comme celle que le juge Lagarde, dans un cas donné, a adressée à la Commission des libérations conditionnelles et dont M. Martineau avait en sa possession une copie.

Dans cette lettre que le procureur n'a lue qu'en partie, le juge Lagarde déclarerait qu'il ne se souvient pas pourquoi il a imposé telle peine très forte à un criminel donné. M. Martineau a demandé au témoin s'il libérerait quelqu'un sur une telle recommandation qui, selon lui, n'a aucune espèce de valeur.

Le procureur a dit s'inquiéter que la libération de Léopold Dion, condamné plus tard pour le meurtre d'un de quatre garçonnets de Québec, ait pu être fondée sur l'opinion d'un juge "qui ne se souvient pas".

Apparemment agacés par le côté ad hominem des astuces du procureur, les commissaires ont discuté pendant un bon moment de la légitimité de la question. Avant que ne survienne une entente qui se faisait attendre, c'est le témoin lui-même qui a mis fin aux discussions.

Se conformant à sa décision bien arrêtée de ne pas révéler le fondement précis et détaillé des décisions de sa commission, M. George Street a déclaré :

"On ne relâche pas quelqu'un à moins qu'on juge sage de le faire".

M. George Street a déclaré d'autre part, en se fondant sur des statistiques comparées, que le Canada est le pays où on emprisonne le plus les gens. Selon lui, l'emprisonnement ne devrait être employé qu'en dernier ressort.

La liberté surveillée, pendant un an ou deux, serait plus profitable aux jeunes qui en sont à leur premier délit que six mois de prison. Il ne faudrait pas cependant que dans ces cas, la liberté surveillée soit accordée automatiquement.

Quant aux criminels récidivistes, il faudrait leur imposer de lourdes sentences de prison, en tenant compte du fait que 50 pour cent des crimes sont commis par 25 pour cent des criminels.

La Commission des libérations conditionnelles a libéré jusqu'à ce jour 18,232 détenus.

Voir PREVOST en page 2

Le juge Landreville remet sa démission

OTTAWA — (PC) — Le ministre de la Justice, M. Pierre-Elliott Trudeau, a annoncé hier aux Communes que le juge Léo Landreville, de la Cour suprême de l'Ontario, avait remis sa démission.

La nouvelle est venue une demi-heure à peine avant l'ouverture de la séance du Sénat qui devait être consacrée à l'étude d'une résolution demandant le renvoi d'une résolution demandant le renvoi du juge, mais la motion a été retirée après l'annonce de sa démission aux Communes.

Le ministre a simplement déclaré que le juge Landreville avait remis sa démission et que le gouvernement l'avait acceptée.

Une motion demandant le renvoi du juge avait été présentée au Sénat mardi soir. Il faut un délai de deux jours avant que le

Voir DEMISSION en page 2

La liberté de presse existe au Québec, mais elle est constamment menacée

— le gérant de rédaction de LA PRESSE

par Jacques LAFRENIERE

En principe, a reconnu hier le gérant de rédaction de LA PRESSE, M. Maurice Dagenais, il existe une presse libre au Québec, "probablement l'une des presses les plus libres au monde" Mais cette liberté est constamment menacée par les pouvoirs publics et différents groupes de pression.

"Le pire danger vient des pouvoirs publics qui manoeuvrent d'une manière subtile pour empêcher, par tous les moyens que l'imagination peut créer, pour réduire l'accessibilité aux sources d'information", a dit le conférencier devant les membres du club Richelieu-Montréal, réunis pour leur dernier déjeuner hebdomadaire de la saison, qu'ils ont réservé aux journalistes.

M. Dagenais a cité en exemple le cas du comité exécutif de Montréal dont le huis clos est impossible à franchir, comme "la muraille de Chine". Il y a aussi le gouvernement provincial.

Il a insisté sur le cas de l'Expo et de la Découverte par LA PRESSE d'agissements obscurs au sujet de l'hébergement des visiteurs de l'Expo. Les articles à ce sujet avaient valu une sévère dénonciation de la part du commissaire général, M. Pierre Dupuy.

Le cas de l'Expo

M. Dagenais a d'abord décrit de quelle façon son journal s'y était pris pour tenter de découvrir la vérité sur Logexpo. Des enquêtes minutieuses furent ensuite entreprises auprès de toutes les sources accessibles d'information. "Ces enquêtes ont révélé des faits extrêmement inquiétants et troublants. LA PRESSE a voulu remplir son

Voir LIBERTE en page 2

Les journaux et les journalistes étudient un projet de Conseil de presse pour protéger le public.

— Page 25

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

La Scandinavie à l'Expo

Portant fièrement le costume national et le drapeau de l'Islande, un des cinq pays de la Scandinavie, cette jeune fille regarde attentivement les manifestations qui se déroulent à la Place des Nations où on célébrait hier la participation de la Scandinavie à l'Expo 67.

AUJOURD'HUI

De nouvelles "ententes" ?

Le Québec s'intéresse aux communications par satellite et étudie avec le plus grand intérêt les travaux qui doivent conduire à la mise en service d'un satellite de communications franco-allemand, le "Symphonie". Le Québec pourrait vraisemblablement être desservi par ce satellite de communications dès 1970.

— Page 8

La colère gronde chez les chauffeurs de taxis de Montréal

L'industrie du taxi de Montréal a accusé l'administration Drapeau-Saulnier de favoriser injustement Murray Hill, Miron Frères et autres compagnies et d'accabler, au même moment, les chauffeurs de taxis de la métropole. Ils menacent de bloquer certaines artères aux heures de pointe si ce favoritisme persiste.

— Page 3

Le fédéralisme et son orientation

Un haut-fonctionnaire fédéral, M. A. W. Johnson, s'est fait hier l'avocat du diable en exposant des difficultés que présente chacune des quatre orientations que, selon lui, peut prendre le fédéralisme canadien.

— Page 41

Policiers condamnés à payer $20,800

La Cour supérieure vient d'ordonner à deux policiers montréalais de verser une somme de $20,800 à une veuve et aux huit enfants d'un homme dont leur présumée brutalité aurait causé la mort en octobre 1962.

— Page 5

La "vocation" de l'Expo

Le gouvernement voit d'un très bon oeil la création d'un Centre de développement international sur la Terre des Hommes. Le premier ministre Pearson l'a réaffirmé hier à Ottawa.

— Page 25

Les visiteurs à **L'EXPO**

hier
189,648
on en prévoyait
121,380
aujourd'hui (prévisions)
161,840
depuis l'ouverture
10,621,505

SOMMAIRE

Annonces classées / 28 à 39
Bandes dessinées / 12
Calendrier des pionniers / 9
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 51
Editorial / 6
Finance / 48 à 49
Horoscope / 12
Loisirs et récréation / 12
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 27
Nouvelles nationales / 41
Radio et télévision / 10 et 11
Spectacles et concerts / 22 à 24
Sports / 42 à 47
Tribunaux / 5
Vie féminine / 18 et 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 50

Demain dans

le magazine de LA PRESSE

L'Hydro devient atomique

•

La diététique se porte (un peu) mieux

CKAC 73

LA SYRIE

SUITE DE LA PAGE 1

unie, diffusé par la radio du Caire, annonçait à 7 h. 30: "Le calme règne actuellement sur le front. Toutes les opérations ont été suspendues, conformément à la décision du cessez-le-feu."

Israël envahit la Syrie

Un peu plus tôt, les Israéliens avaient annoncé que leurs troupes avaient pénétré en Syrie sur le haut plateau surmontant la Galilée pour attaquer les batteries syriennes qui avaient bombardé les établissements israéliens durant toute la matinée et pour repousser les fantassins et les blindés syriens qui avaient tenté de pénétrer en territoire israélien.

Mais les Syriens ont affirmé que les Israéliens avaient attaqué sans provocation et qu'ils avaient été repoussés.

Alors que ses forces sont solidement établies sur la rive orientale du canal de Suez, l'armée israélienne a dit avoir enrayé une attaque égyptienne à l'est du canal, dans le désert du Sinaï. De son côté, l'Egypte a accusé les Israéliens d'avoir attaqué ses troupes à l'ouest du canal de Suez et a allégué que des avions israéliens ont bombardé la zone même du canal.

Ce communiqué était diffusé à 5 h. ce matin, heure avancée de l'Est. Deux heures et demie plus tard, Le Caire publiait un autre communiqué disant que tout était calme sur le front du Sinaï.

Plus tôt, un communiqué israélien émis à Tel Aviv disait que les forces égyptiennes dans le Sinaï avaient commencé une autre contre-attaque, mais qu'elles avaient été repoussées. Un porte-parole militaire israélien y voyait un dernier effort des forces blindées égyptiennes pour échapper à l'encerclement.

Combats israélo-syriens

Du côté de la Syrie, la radio de Damas a accusé les forces israéliennes de bombarder les positions syriennes et de les attaquer du haut des airs. Le communiqué syrien prétendait que les colonnes avancées israéliennes avaient été détruites, que neuf chars israéliens avaient été démolis dans le secteur septentrional et que "tous les chars qui avaient tenté de pénétrer dans le secteur central du front syrien avaient été annihilés". La Syrie prétendait aussi avoir abattu deux chasseurs israéliens tandis que les duels d'artillerie se poursuivaient.

Mais le communiqué israélien accusait l'armée syrienne d'avoir "lancé une attaque en règle sur tout le front" dans le nord d'Israël en utilisant de l'infanterie, des blindés et des avions.

L'armée israélienne expliquait que ses forces étaient entrées en action sur le front syrien pour réduire au silence l'artillerie syrienne qui bombardait des villages et des établissements agricoles tout au long de la frontière depuis deux jours.

Les Israéliens précisaient dans un communiqué que les batteries syriennes ont martelé plusieurs villages de la Galilée en fin de matinée et que des avions syriens avaient effectué un raid sur la ville de Tibériade.

En dépit de ces nouvelles escarmouches, Israël ne cache pas sa satisfaction devant les succès de son armée et de son aviation dans la guerre de quatre jours. Quant aux Arabes, ils cachaient difficilement leur dépit après que l'Egypte et la Syrie eurent accepté un cessez-le-feu peu après avoir proclamé leur détermination de combattre jusqu'à l'écrasement d'Israël.

Ce matin, le commandant israélien du secteur sud envoyait un message au chef d'état-major a Tel Aviv disant: "Le Sinaï est tout entier entre nos mains. Nous avons atteint le canal de Suez."

Aucune déclaration officielle n'est venue de l'Irak. Mais des troupes irakiennes se trouvaient sur le front de Jordanie et le roi Hussein a déclaré aux journalistes qu'elles respectaient également le cessez-le-feu que lui-même avait accepté mercredi.

Tunis accepte le cessez-le-feu

La Tunisie a accepté aujourd'hui l'ordre de cessez-le-feu de l'ONU et a ordonné le retour des troupes qu'elle avait envoyées à la frontière de Libye. On annonce également à Tunis que deux convois de troupes algériennes qui avaient traversé le territoire tunisien en vue de se rendre en Egypte ont reçu l'ordre de rentrer en Algérie.

La radio du Caire a annoncé aujourd'hui que le président Nasser avait reçu les ambassadeurs soviétique et chinois.

Cependant, la presse et la radio soviétiques gardent encore le silence le plus total sur l'acceptation du cessez-le-feu par la RAU. Sans faire état de ce fait, les "Izvestia" écrivent que "les pays arabes sont placés dans une position qui les oblige à prendre des mesures défensives tant qu'Israël ne cessera pas ses opérations militaires et tant qu'Israël ne retirera pas ses troupes des territoires arabes".

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

quelles que soient les prétentions de chacun, lesquelles pourraient être soumises à la Cour internationale de justice.

3 — L'accès des navires israéliens au canal de Suez.

4 — Le rétablissement d'une présence de l'ONU.

5 — La création d'une zone démilitarisée.

6 — Le règlement du problème des réfugiés arabes.

Dans son premier point, M. Pearson donne presque à entendre qu'il croirait Israël justifié de conserver certaines de ses acquisitions militaires des derniers jours. En tout cas, quel que soit le statu quo militaire auquel on reviendra, M. Pearson estime nécessaires certaines garanties politiques capables d'assurer la stabilité et fermement appuyées par le Conseil de sécurité des Nations unies. Tout cessez-le-feu sera illusoire, dit-il, si par exemple la question de l'accès au golfe d'Akaba n'est pas résolue.

On ne pourra parvenir à une entente sur ces garanties, répète-t-il d'autre part, sans une rencontre entre les Quatre Grands.

Malgré les apparences, M. Pearson ne croit pas que la Force d'urgence des Nations unies au Moyen-Orient ait été inutile. Au contraire, dit-il, elle a prouvé son utilité pendant 10 ans et c'est une raison suffisante pour tout mettre en oeuvre pour renforcer l'ONU. Voilà pourquoi il n'éprouve aucune réticence à suggérer dans son quatrième point le rétablissement de la présence de la Force des Nations unies. Mais il y pose deux conditions : il faudra qu'Israël change d'attitude à cet égard et permette la circulation des troupes de l'ONU sur son territoire. Deuxième condition : la décision éventuelle de retirer la force de l'ONU devra appartenir au Comité consultatif de cette force et, en second recours, à l'Assemblée générale des Nations unies.

Le premier ministre ne croit pas cependant qu'il soit nécessaire de reconstituer la FUNU. La nouvelle force pourrait être constituée à partir de la Commission de l'application de la trêve (UNTSO) déjà en place et qui est une création du Conseil de sécurité.

Le premier ministre voit enfin dans l'établissement d'une zone démilitarisée (qu'il souhaite plus efficace qu'au Vietnam) un moyen de prévenir les raids, les harcèlements et le terrorisme des deux côtés.

ENSEIGNEMENTS

SUITE DE LA PAGE 1

pouvoirs de règlementation et de définir les exigences et les règles de la confessionnalité des institutions et de l'enseignement, je suis persuadé que certaines inquiétudes vont désormais disparaître et que la population du Québec est assez avertie et responsable pour refuser de donner dans une stérile querelle sur la confessionnalité scolaire".

Changement important

De l'avis des experts et spécialistes de l'éducation, ces nouveaux règlements marquent un changement important sur la situation antérieure, c'est-à-dire les prescriptions de la loi de l'instruction publique.

Contradiction de la loi

Justement, cette loi, à l'article 203, paragraphe 4, mentionne que "les commissaires ont le devoir de s'assurer que les cours d'études dispensés dans leurs écoles sont conformes aux programmes d'études et aux règlements approuvés par les écoles publiques catholiques ou protestantes".

Cet article exclut donc la possibilité pour une école de devenir non-confessionnelle ou d'une confessionnalité autre que catholique ou protestante.

Ceci semble aller en contradiction avec les nouveaux règlements, qui laissent entendre qu'une école peut être non-confessionnelle. Ceci veut dire aussi que sur le plan strictement légal, la Commission des écoles catholiques de Montréal n'a pas le droit d'établir des écoles neutres en septembre prochain.

A moins évidemment que les législateurs amendent l'article 203 paragraphe 4e. Un porte-parole du ministère de l'Education a déclaré hier soir qu'il faudrait apporter un amendement, mais il a été incapable de dire quand cela serait fait.

De son côté, le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, a avoué à l'Assemblée législative qu'il y avait des imperfections, mais que cela était humainement inévitable.

Un inventaire

Quant à l'application des nouveaux règlements, les comités catholique et protestant ont fait savoir que les écoles publiques seront pour l'instant considérées comme catholiques ou protestantes.

Cependant, au cours des 12 mois suivant la promulgation des dits règlements, les comités reconnaitront officiellement comme institutions catholiques ou protestantes les écoles publiques qui se conforment aux exigences des règlements.

Le comité catholique a fait savoir aussi qu'il est à établir la procédure de reconnaissance comme catholiques des établissements d'enseignement, tant du secteur public que du secteur privé.

Les principes de l'éducation catholique

Le comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation a dressé la liste de ce qu'il considère être les grands principes de l'éducation catholique :

- Le respect et la promotion des valeurs humaines.
- Un enseignement profane de première qualité qui respecte l'objet de chaque discipline et sa dédagogie.
- Un enseignement religieux conforme à la doctrine de l'Eglise et à la pédagogie de la foi.
- Un milieu de vie qui, animé par une organisation scolaire et une pastorale adéquates, favorise l'éducation de la liberté, l'épanouissement le la personnalité, l'ouverture au monde, l'amour des autres et l'accès à l'âge adulte de la foi.

De façon plus concrète, toute institution d'enseignement qui désire être reconnue comme catholique devra répondre aux conditions suivantes :

a) Inclure à son horaire régulier une catéchèse et (ou) un enseignement des sciences religieuses.

b) Suivre les programmes et utiliser les manuels et le matériel didactique approuvés, au point de vue religieux et moral, par le comité catholique.

c) Employer un personnel qui respecte la confessionnalité de l'institution et les exigences de l'éducation catholique.

d) Assurer le service de la pastorale.

e) Observer les règlements du comité catholique.

LIBERTE

SUITE DE LA PAGE 1

rôle en révélant au public tous les faits qu'il était possible de connaître."

Le commissaire général de l'Expo a dénoncé cette information en s'appuyant sur le fait qu'une certaine enquête policière n'avait découvert aucune fraude à Logexpo. "Et pourtant, de dire M. Dagenais, n'a-t-on pas appris par la suite que des motels étaient inexistants, que des touristes n'ont pas réussi à trouver le motel où ils comptaient demeurer pendant leur séjour à Montréal ? Qui peut affirmer aujourd'hui que tout a été honnête dans la gigantesque opération des réservations de chambres pour l'Expo ? Et qu'est-ce que ça serait si LA PRESSE n'avait pas révélé au public le résultat de son enquête et si les journaux n'avaient pas repris cette information ?"

Le conférencier a soutenu que si les journalistes avaient eu accès à toutes les sources d'information, LA PRESSE aurait pu publier des faits plus précis, le public aurait été mieux informé, les erreurs auraient pu être corrigées et la réputation de Montréal et du Canada aurait été intacte... "mais elle avait l'obligation sociale de faire connaître la situation telle qu'elle se présentait."

Touchant un mot sur les critiques de M. Dupuy envers les journaux locaux, M. Dagenais a déclaré qu'en ce faisant, M. Dupuy s'était abstenu de souligner que depuis plus de deux ans, les grands média d'information ont consacré des pages entières de journaux et un grand nombre d'émissions de radio et de télévision pour mieux faire connaître l'Expo au public.

"Ce ne sont pas les journaux de Hong-kong qui ont fait vendre à l'avance des passeports à des centaines de milliers de Montréalais et de Canadiens", a-t-il dit.

M. Dagenais a même été plus loin en affirmant que n'eut été des journaux, M. Dupuy n'aurait peut-être même pas été nommé commissaire général.

Il a en effet rappelé que les journaux avaient alerté l'opinion publique sur les lenteurs du début et "c'est à la suite des informations publiées dans les journaux qu'un grand remaniement a été entrepris et que M. Dupuy est devenu commissaire général".

La liberté de presse

M. Dagenais a soutenu que si les pouvoirs publics reconnaissaient la véritable liberté de presse dans les faits, et facilitaient l'accessibilité à l'information, la plupart des causes de critiques contre la presse disparaîtraient.

"Tous les journalistes professionnels travaillant dans des journaux bona fide cherchent à faire connaître toute la vérité à leurs lecteurs. Lorsque leurs informations ne sont pas complètes ce n'est généralement pas dû à leur malhonnêteté ni à leur incompétence, mais à l'obstruction à laquelle ils se heurtent dans la recherche des faits, au mur de secret que les autorités intéressées dressent pour empêcher ou restreindre l'accessibilité aux sources d'information".

Le club Richelieu avait invité hier les journalistes de Montréal à son dernier déjeuner hebdomadaire de la saison. Le président du club, M. Pierre Lussier, a dit son intention d'améliorer le sort des journalistes qui sont appelés à "couvrir" les déjeuners du club, en rendant leur passage plus agréable.

Un ex-président, M. Bernard Grégoire, a déridé l'assemblée par sa "lettre d'une mère à son fils journaliste". Il avait auparavant fait entendre une chanson de Jean-Pierre Ferland, intitulée justement "Les journalistes".

Outre M. Dagenais, prenaient place à la table d'honneur, entre autres, MM. Roland Côté, directeur de l'information à Dernière Heure, qui l'a présenté, Jacques Francoeur, éditeur de Dimanche-Matin, Antoine Desroches, directeur de l'information à LA PRESSE, Pierre Ranger, rédacteur en chef de Sélection et du Reader's Digest, et autres représentants du Montréal-Matin et du Montreal Star.

PREVOST

SUITE DE LA PAGE 1

De ce nombre 1,951 sont retournés en prison, la moitié pour avoir commis d'autres crimes, l'autre moitié pour n'avoir pas respecté les conditions attachées à la libération conditionnelle. Il s'agit donc de succès dans 90 pour cent des cas, a poursuivi M. Street.

Au cours de l'après-midi, le témoin a poursuivi l'exposé des principes généraux qui guident les commissaires aux libérations conditionnelles. Il a aussi promis de rencontrer les commissaires Prévost plus tard, pour leur communiquer des résumés compréhensifs de dossiers particuliers, confidentiellement.

M. André Therrien, fonctionnaire de la Commission des libérations conditionnelles à Montréal, a complété le témoignage de M. Street. Les audiences de la Commission Prévost reprendront mardi prochain. On entendra probablement, entre autres témoignages, celui des dirigeants de la Ligue des droits de l'homme.

DEMISSION

SUITE DE LA PAGE 1

débat n'ait lieu sur une telle motion.

Cette motion précisait deux raisons devant motiver le renvoi du juge : on déclarait que M. Landreville avait accepté 7,500 actions de la Northern Ontario Gas Co. et qu'il avait montré du mépris vis-à-vis la commission ontarienne sur les valeurs mobilières, en 1962.

Au cours de la période de question, le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a demandé au ministre de la Justice si une pension allait être versée à l'ancien juge, mais M. Trudeau a répondu qu'il n'était fait mention de cette question dans aucune des lettres échangées entre le gouvernement et le juge.

Il a ajouté que le gouvernement pourrait étudier la proposition.

Dans sa lettre de démission, le juge Landreville déclare qu'après "cinq ans de difficultés et sept comparutions, sa santé et sa fortune sont menacées et qu'il ne peut plus continuer."

"De toute façon, dit-il, la publicité donnée à toute l'affaire a détruit ma réputation et je ne saurais plus être d'aucune utilité en tant que juge."

"Veuillez donc prendre note de mon désir de me retirer et je remets ma démission comme juge de la Cour suprême de l'Ontario à compter du 30 juin 1967."

Le juge Landreville rappelle qu'il s'est toujours acquitté de ses fonctions de bonne foi et qu'aucune critique n'a été formulée sur ses compétences et son intégrité en tant que juge.

"Dans ma vie personnelle, en tant que maire, procureur ou citoyen, je répète et réaffirme mon innocence mais je ne puis faire taire les soupçons injustifiés."

M. Landreville remercie les citoyens de Sudbury qui lui ont toujours manifesté leur confiance et l'ont défendu.

Johnson rencontrera les fonctionnaires aujourd'hui ou la semaine prochaine

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre Daniel Johnson a fait savoir, hier, qu'il rencontrera soit aujourd'hui ou la semaine prochaine les dirigeants du Syndicat des fonctionnaires provinciaux.

M. Johnson répondait au chef de l'Opposition, M. Jean Lesage qui venait de lui demander à quel moment il répondrait à la demande d'entrevue des dirigeants du syndicat.

On sait que les dirigeants du syndicat ont demandé il y a environ deux semaines une entrevue au premier ministre Daniel Johnson pour discuter de certains problèmes relatifs à l'application des deux conventions collectives qu'ils ont signées avec le gouvernement il y a un an.

M. Johnson a dit que si le temps le lui permet il rencontrera aujourd'hui même les dirigeants du syndicat sinon la chose ira à la semaine prochaine.

Yves Gabias reconnaît qu'il a remis de main à main 22 chèques

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le secrétaire de la province, M. Yves Gabias a reconnu, hier, à l'Assemblée législative, avoir remis de main à main 22 chèques du gouvernement à des représentants de divers organismes.

M. Gabias, qui était interrogé par le député libéral de Gouin, M. Yves Michaud, a précisé cependant que ces chèques ne représentaient pas des subventions statutaires mais plutôt des montants que le gouvernement a décidé d'accorder à des associations dans le cadre du centenaire de la Confédération.

On se souvient qu'il y a quelques semaines des députés de l'Union nationale avaient été accusés de remettre des chèques de subvention de main à main à des représentants de commissions scolaires dans le but de se faire de la publicité.

Les députés accusés avaient alors nié la chose.

M. Gabias a dit qu'il continuera de remettre lui-même les chèques émis dans le cadre du centenaire mais qu'en ce qui a trait aux chèques de subventions statutaires il laissera les mécanismes habituels fonctionner.

"Lorsqu'il s'agira de chèques de subventions, a dit M. Gabias, jamais vous ne verrez le secrétaire de la province remettre ces chèques."

Raid fructueux sur des fusées "Sam" au Vietnam

SAIGON (PA, AFP) — Un bombardement effectué par les appareils de l'aéronavale américaine a provoqué le lancement inopiné de nombreuses fusées sol-air "Sam" nord-vietnamiennes, qui ont serpenté follement depuis une base secrète dans une forêt située à 50 milles au sud-ouest de Hanoï. Telle est la version des pilotes américains qui étaient chargés de cette mission.

Neuf transports de missiles, tous chargés, et un fourgon-radar ont également été détruits dans ce raid mercredi, sur la base qui avait été photographiée au cours d'un vol de reconnaissance.

Les réactés "Phantom", "Shyhawk" et "Intruder" provenant du porte-avions nucléaire "Enterprise" ont pilonné la base à la bombe et à la roquette. Des coups directs sur l'objectif ont déclenché le mécanisme des fusées de fabrication soviétique longues de 40 pieds.

D'autre part, 63 Nord-Vietnamiens ont été tués dans un engagement quand une compagnie de Marines d'environ 150 hommes, a accroché deux compagnies ennemies près de la colline 881-sud, où se sont déroulés de violents combats le mois dernier. On signale 18 morts et 27 blessés chez les Marines.

Par ailleurs dans le delta du Mekong, un détachement de la force spéciale américaine, aidé d'éléments sud-vietnamiens, a surpris dans leurs abris souterrains une centaine de guérilleros vietcong à 50 milles au sud-est de Saigon. Le commandement américain annonce que 33 Vietcong ont été tués et cinq capturés, tandis que les pertes américaines étaient légères.

Toujours à Saigon, des files de ménagères, de gamins, de vieillards sont apparues à toutes les stations d'essence hier, où l'on vendait du pétrole. C'est au Vietnam, l'une des conséquences de la guerre du Moyen-Orient et de l'interruption, par les pays arabes, des livraisons de pétrole.

INCROYABLE!

CHALET de 2 PIECES avec SOLARIUM

Chalet de style ranch, en pin noueux construit sur un terrain de 5,000 pieds carrés

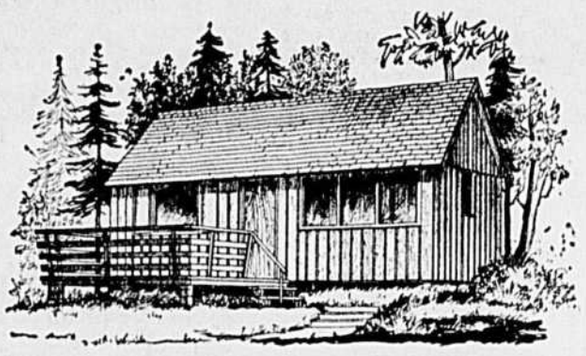

AU LAC SAINT-DENIS

PRIX COMPLET, y compris ERECTION et TERRAIN

$950

PAS DE COMPTANT

Facilités de paiement

Domaines de 400 acres — 4 lacs clairs comme du cristal. Excellents pour : pêche, canotage, ski nautique. 3 plages sablonneuses. A 50 milles de Montréal, à 1 heure par l'autoroute.

PARCOURS : Autoroute (sortie 26) ou route 11 vers St-Sauveur et Morin Heights; aux feux de circulation de Morin Heights, tourner à droite vers St-Adolphe-de-Howard sur la route 30 Nord, et environ 1 mille passé la base militaire de l'A.R.C. au lac St-Denis, tourner à gauche à notre grosse enseigne 4 LACS DEVELOPPEMENT et continuer jusqu'au bureau de vente.

Venez nous voir SAMEDI ou DIMANCHE — Occupation en moins d'une semaine

UNE CHALOUPE GRATUITE POUR CHAQUE ACHETEUR LE SAMEDI

Aujourd'hui et demain seulement

de midi à 10 h. p.m.

H. DARWIN

PRÉSENTE

le groupe reconnu de 17 artistes européens et collaborateurs

NEUVIÈME ANNÉE

EXPOSITION & VENTE

300 peintures à l'huile originales

C'est la plus importante des expositions jamais tenues à Montréal. Depuis ces deux dernières années, nos plus belles peintures ont été réservées pour cette exposition. Nous sommes fiers de grouper la plus grande variété de peintures à l'huile, vendues à des prix encore jamais vus au Canada.

Parmi ces oeuvres, vous trouverez de magnifiques et d'intéressantes scènes champêtres, des scènes de la mer et de la ville, des études et autres portraits, des fleurs aux couleurs vivaces, des natures mortes dans le style contemporain et traditionnel.

FORMAT :	PRIX DE CAT. :	PRIX DE VENTE :
14 x 16	$ 45.00	$16.00
18 x 22	$ 70.00	$24.00
26 x 34	$115.00	$38.00
26 x 34	$125.00	$42.00
31 x 39	$200.00	$65.00
32 x 44	$235.00	$78.00
31 x 55	$265.00	$88.00

ENCADREMENTS DE QUALITÉ COMPRIS DANS CES PRIX

SALON WINDSOR

HÔTEL WINDSOR

MONTRÉAL

Dernier jour : le 10 juin

Entrée libre *Catalogue gratuit*

LA MÉTÉO

MINIMUM — — — 55

MAXIMUM — — — 80

Régions de Montréal, Ottawa et des Cantons de l'Est : averses tôt dans la journée, devenant ensoleillé avec quelques périodes nuageuses l'après-midi. Plus chaud l'après-midi. Vents légers devenant du sud-ouest de 15 milles l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 55 et 80.

Régions des Laurentides et de la Mauricie : nuageux avec pluie intermittente en matinée. Nuageux le reste de la journée. Frais. Ventes légers. Minimum et maximum à Ste-Agathe 55 et 75, et à La Tuque 50 et 70.

Régions de Québec, du Lac-St-Jean, de Rimouski et de Baie-Comeau : averses en matinée et pluie intermittente au cours de la journée. Température à peu près inchangée. Vents légers devenant vents de l'est de 15 milles. Minimum et maximum à Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 45 et 65, et à Baie-Comeau 40 et 65.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : ensoleillé. Nuageux en soirée avec risques d'averses. Frais. Vents légers. Minimum et maximum à Gaspé 45 et 65 : Sept-Iles 40 et 65.

A La Banque Provinciale, votre intérêt...c'est le nôtre!

La Banque Provinciale vous offre maintenant un éventail exclusif de dépôts, qui vous permet de choisir vous-même l'intérêt que vous voulez sur vos épargnes.

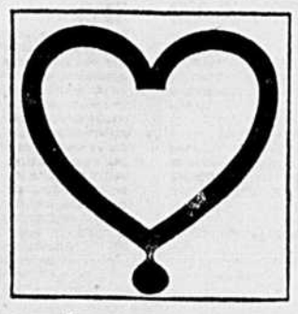

Épargne avec *assurance-vie :*

4%

Si vous avez de 5 à 55 ans, vos dépôts vous donnent droit à une assurance-vie gratuite, sans examen médical, et égale au solde au moment du décès. Vous recevez 4% sur le solde minimum mensuel et vous pouvez faire des retraits au guichet. Assurance-vie maximum: $2,500.

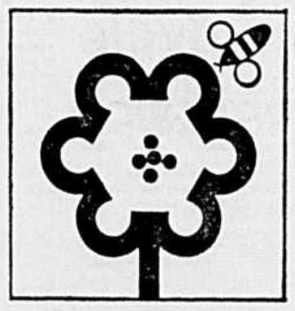

Épargne spéciale :

4½%

L'intérêt de 4½% est calculé sur le solde mensuel minimum et versé tous les 6 mois. Même avec ce taux d'intérêt élevé, vous pouvez toujours faire des retraits au guichet.

Épargne à terme :

jusqu'à 5½%

Vous gagnez des intérêts supérieurs en proportion du terme que *vous* avez fixé. Vous pouvez retirer votre dépôt avant terme contre une légère réduction d'intérêt. Dépôt minimum: $2,000. Terme minimum: 60 jours.

Notre intérêt...c'est le vôtre!

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, VENDREDI 9 JUIN 1967 — 83e ANNEE — No 133

Deux associations de taxi accusent l'administration D-S de tolérance: Murray Hill et Miron & Frères, des privilégiées

par Florian BERNARD

Deux importantes associations de taxi de la métropole ont accusé hier, les dirigeants du service de la circulation de la ville de Montréal d'être "emprisonnés" par les tolérances et privilèges accordés à certaines compagnies, notamment la Murray Hill Limousine Service, Miron & Frères, les brasseries et compagnies de liqueurs douces, et plusieurs autres.

Le président du comité d'entraide Lasalle, M. R. Boissy et le président du comité d'entraide sociale des chauffeurs de taxi de Montréal, M. Germain Archambault, ont vigoureusement dénoncé, dans un communiqué conjoint, les traitements de faveur accordés par l'administration Drapeau-Saulnier à ces compagnies.

"Personne ne fera plus porter aux 4,300 auto-taxis de Montréal le fardeau de la lenteur de la circulation causée par les tolérances et privilèges accordés à certaines compagnies", ont-ils déclaré.

Le communiqué ajoute que ces privilèges gênent considérablement la circulation devant certains immeubles, notamment les grands hôtels.

"Nous voulons savoir, précise le texte, pourquoi les autobus de la CTM peuvent faire un arrêt aussi long que nécessaire dans les rues où l'on peut lire des affiches **"pas d'arrêt"**, alors que les chauffeurs de taxi ne peuvent même pas permettre à leurs clients de descendre de voiture à ces mêmes endroits. Il arrive même que les chauffeurs d'autobus de la CTM, afin d'écouler du temps, immobilisent leurs lourds véhicules aux intersections les plus achalandées, durant plusieurs minutes, sans se soucier des feux de circulation qui changent plusieurs fois et sans se soucier des voitures qui attendent derrière".

La Murray Hill

L'industrie du taxi blâme particulièrement la ville de Montréal en ce qui concerne la Murray Hill. "Nous voulons savoir, précise le communiqué, pourquoi, dans les zones **"d'arrêt interdit"**, devant les grands hôtels, on permet aux véhicules de la Murray Hill de stationner aussi longtemps qu'ils le désirent en attendant qu'un représentant de cette compagnie sollicite, à l'intérieur, des passagers.

"Nous voulons également savoir pourquoi les camions de bière et de liqueurs douces sont tolérés partout dans les endroits où le stationnement est **"interdit en tout temps"**, sans jamais aucune contravention . . , ou si rarement, pour la forme seulement.

"Nous voulons enfin savoir pourquoi les camions de Miron & Frères peuvent bloquer littéralement la circulation, salir régulièrement les rues, déverser des tas de boue, sans jamais être gênés par les policiers."

Livraison par camions

L'industrie du taxi s'en prend également au transport par camions . . , durant les heures de pointe.

"Nous voulons savoir pourquoi l'administration de Montréal tolère encore les camions de livraison aux heures de pointe, alors qu'un projet de règlement vieux de plusieurs mois devait les interdire.

Saulnier: "Qu'on m'en fasse la preuve, et je sévirai . . ."

"Si on peut me faire la preuve d'une tolérance de la part de l'hôtel de ville, je m'engage à sévir avec la dernière vigueur".

C'est ce qu'a déclaré ce matin M. Lucien Saulnier, président de l'exécutif montréalais, en prenant connaissanse des accusations portées plus tôt par MM. Boissy et Archambeault.

M. Saulnier a d'ailleurs ajouté : "La police applique le règlement de façon identique pour tout le monde. Je présume qu'elle ne rejoint pas tous les contrevenants, tous les jours".

"Nous voulons encore savoir pourquoi l'administration Drapeau-Saulnier tolère dans les artères les plus achalandées les véhicules dits : auto-école de conduite. Tout le monde sait quelle sorte de nuisance publique ils représentent".

Un ultimatum

L'industrie du taxi a lancé un ultimatum à la ville de Montréal : "Ou ces tolérances seront abolies, ou l'industrie du taxi manifestera de façon solidaire. Si, jusqu'ici, le chauffeur de taxi de Montréal a été le souffre-douleur de l'incompétence administrative de certains services de la ville de Montréal, le comité d'entraide sociale des chauffeurs de taxi de Montréal et celui de la compagnie Lasalle entendent veiller à ce que de telles injustices ne se répètent plus. L'incident de la Ronde n'a été que la goutte qui a fait déborder le verre déjà trop plein. La colère gronde chez les chauffeurs de taxi. Dorénavant, nous nous attaquerons à la source du mal et nous ne nous arrêterons pas en cours de route".

Manifestation géante

Les chauffeurs de taxi ont clairement laissé entendre que si la situation n'est pas corrigée rapidement, une manifestation

Voir DEUX ASSOCIATIONS DE TAXI en page 4

Le Montreal Children's Hospital fait face à de très graves difficultés financières

par Nicole Mongeau

L'année qui vient de s'écouler a été l'une des plus difficiles dans l'histoire de l'hôpital Montreal Children.

M. Eliot S. Frosst, son président, l'affirmait hier, lors de l'assemblée générale de la Corporation tenue dans l'amphithéâtre de l'hôpital.

Le manque d'espace et des difficultés financières constantes sont les conditions qui, bien que non récentes, ont conduit les responsables à cette situation. Après six ans du régime de l'assurance-hospitalisation, les états financiers démontrent que l'hôpital n'a pas les capitaux nécessaires pour financer la différence entre les coûts réels d'opération et le budget approuvé par l'assurance-hospitalisation.

Les budgets des deux dernières années ont été coupés de près de 25 p. cent et malgré les économies réalisées à l'hôpital, celui-ci ne peut couper ses dépenses de 25 p. cent et maintenir la qualité des soins qui a fait de l'institution l'un des plus grands hôpitaux pédiatriques enseignants du continent nord-américain.

Un mécanisme est devenu nécessaire pour obtenir rapidement les remboursements des années 1965-66. Une étude plus réaliste du budget de l'hôpital doit être faite ce qui aurait pour résultat des paiements semi-annuels plus considérables. Enfin, des capitaux d'opération devraient être mis à la disposition de l'hôpital pour l'empêcher d'emprunter des banques, l'intérêt de ces emprunts n'étant pas partageable par la province.

L'hôpital fait actuellement face à la plus grave crise financière de son histoire et une délégation du comité exécutif vient d'être envoyée à Québec pour renseigner le gouvernement sur cette situation.

Le deuxième problème majeur que doit résoudre le Montreal Children est celui de l'espace, car les services d'urgence et de consultations externes ont atteint de nouveaux sommets. Ces services sont les plus achalandés de tous les hôpitaux ayant un nombre de lits équivalent. La seule solution à cette demande croissante est de bâtir de nouveaux locaux et, bien que grâce aux dons de généreux donateurs, la Corporation ait pu acheter un terrain à l'est de l'avenue Sussex, elle ne peut commencer la construction ou même retenir les services d'architectes ou d'ingénieurs avant d'avoir obtenu la permission du Gouvernement.

Le 20 mars dernier, on annonçait la formation d'un Institut de recherches entre l'Université Mc Gill et l'hôpital. Le développement de ce programme de recherches est relié à l'habilité de fournir l'espace nécessaire pour les laboratoires. La renommée de l'hôpital doit beaucoup à son programme de recherches qui doit se contenter de laboratoires inadéquats et logés à différents endroits de l'institution.

La recherche est une phase essentielle de tout hôpital enseignant qui doit donner les facilités de travail nécessaires à un personnel compétent et dévoué.

Le trésorier honoraire, M. W. Douglas Lennox, a déclaré pour sa part, qu'au cours de 1966, les dépenses d'opération avaient excédé les revenus de $2,521,905. Il considère que cette somme devrait être remboursée par le Service de l'assurance-hospitalisation. Tenant compte des réclamations des années précédentes, les demandes avaient été faites pour $3,066,411 à la fin de 1966, ce qui correspondait au chiffre de $2,416,731 demandé en fin d'année 1965.

Les emprunts à la banque sont demeurés à leur maximum soit $2,960,000 durant toute l'année 1966. L'hôpital s'est vu dans l'obligation de retarder les paiements de ses fournisseurs avec le résultat que les comptes dus à la fin de l'année étaient de $1,523,282 comparativement à $637,803 à la fin de 1965. Aucun paiement n'a été fait depuis 11 mois et l'hôpital ne peut continuer ses opérations sans ces services et fournitures qui sont essentielles.

Le directeur général, le Dr Igram, mentionne dans son rapport que l'activité toujours croissante des services de consultations externes a été grandement influencée par l'ouverture du métro en octobre 1966. Pour ces services qui ne sont pas couverts par la loi de l'assurance-hospitalisation, les dons et les cotisations d'amis et de nombreux organismes se sont chiffrés à $216,983 et les revenus des placements et immeubles ont été de $236,463. En plus de leur aide auprès des malades, les dames auxiliaires ont offert à l'hôpital $41,200. La campagne "Tiny Tim" pour les patients externes a fourni $32,137.

Les fonds de dotation et autres fonds spéciaux de l'hôpital sont passés de $5,170,033 en 1965 à $5,352,687 en 1966, cette augmentation étant principalement due aux dons et legs totalisant $115,174.

D'autres rapports ont également été présentés par le Dr Alan Ross, médecin-chef, sur les services médicaux ; le Dr. David R. Murphy — chirurgien — chef, sur les services chirurgicaux ; le Dr Paul Sekekj, directeur du laboratoire de biophysique, sur les services auxiliaires et par Mlle Roselyn Smith, R. N., directrice des infirmières, sur le service du nursing.

Enquête du coroner à Ste-Anne-de-la-Pérade

(J.G.) — Le coroner du district de Champlain, Me Gérald Grégoire, ouvrira son enquête, lundi soir, afin de déterminer les circonstances qui ont entrainé la mort d'une jeune femme de 24 ans, dont le corps a été retrouvé, le 25 avril dernier, dans une chambre d'hôtel, à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

L'identification de la victime avait alors établi qu'il s'agissait de Mme Roméo Bélanger, domiciliée au 1109-B, rue Laviolette, à Trois-Rivières.

Me Grégoire a fait savoir qu'une dizaine de témoins seront appelés à déposer devant les jurés.

Mémoire du CCI sur le transport en commun présenté à Johnson

(R.-J. B.) — Le Conseil de coordination intermunicipale a étudié hier après-midi le mémoire qu'il présentera à M. Daniel Johnson et à M. Paul Dozois.

Cette étude est presque entièrement consacrée au transport en commun.

Le mémoire ne sera pas rendu public avant que le premier ministre et le ministre des Affaires municipales en aient pris connaissance. Une délégation du C.C.I. rencontrera les autorités provinciales au début de juillet.

Quelques maires présents à la réunion ont énuméré les points majeurs du mémoire :

1. Les villes de banlieue demanderont au gouvernement des subventions spéciales pour défrayer un pourcentage de la part que ces villes doivent payer pour le transport en commun. Selon la loi votée en 1964, les banlieues doivent solder une partie du déficit de la Commission de Transport et payer pour les capitalisations du métro. Les banlieues, selon le C.C.I., devront à ce titre verser plus de $4 millions durant l'année courante et plus de $10 millions l'an prochain.

2. Le Conseil de Coordination Intermunicipale suggérera que toutes les capitalisations pour le prolongement du métro soient entièrement à la charge du gouvernement provincial. "Les engagements du gouvernement actuel à ce sujet sont bien clairs. Nous voulons éviter que la ville de Montréal se serve des prolongements du métro pour mousser l'annexion en banlieue, comme cela se produit à l'heure actuelle dans Verdun", a dit l'un des maires qui a insisté pour conserver l'anonymat.

3. La C.C.I. suggérera une refonte complète de la Loi de la Commission de Transport de Montréal. Une loi adoptée en

Voir MEMOIRE en page 4

Northern Electric

Nouvelle rupture des négociations

Rien n'a transpiré des séances de négociations qui ont été tenues, mercredi et hier, entre l'Association des employés (payés à l'heure) de la Northern Electric et les représentants de la compagnie.

La compagnie n'ayant fait aucune autre offre monétaire, les pourparlers sont de nouveau rompus.

C'était en effet à la demande de la compagnie que l'Association avait accepté de rouvrir les négociations.

A la suite des nombreux articles publiés dans les journaux concernant les deux décisions de la Commission des relations du travail en faveur de l'Association des employés de Northern Electric contre les Métallos unis d'Amérique, voici le texte d'un télégramme reçu le 7 juin à l'adresse de M. Gordon Meehan, président de l'Association :

"Reçu votre télégramme rapportant le déroulement des faits relatifs au conflit entre l'Association et la Compagnie Northern Electric. Le ministère sait que votre Association est l'agent dûment accrédité par la Commission des relations du travail. L'Association sera invitée d'ici quelques jours à rencontrer le conciliateur avec l'employeur. Nous souhaitons une fin rapide de ce conflit." Ce télégramme portait la signature du ministre du Travail, M. Maurice Bellemare.

M. Meehan affirme qu'il est maintenant inutile de combattre l'Union des métallos qui a été complètement rejetée par la Commission.

Il ajoute : "Tous nos efforts seront déployés pour obtenir, par négociation, une entente collective acceptable au bénéfice de tous les membres de l'Association."

Plus de 80 tableaux, exécutés par 46 artistes de la région de Montréal, seront en montre jusqu'au 4 septembre, au Carré Dominion, dans le cadre de l'exposition annuelle de peintures du Service des parcs de Montréal. Sur la photo, une famille de visiteurs américains, de Boston, admirent quelques créations artistiques montréalaises.

Négociations devant le conciliateur à Laflèche, aujourd'hui

(par C.M.) — Une importante séance de négociations aura lieu à quatre heures cet après-midi en vue de signer une nouvelle convention collective de travail entre la ville de Laflèche et ses ouvriers et employés de bureau et de mettre fin, ainsi, à la grève qui a été déclenchée il y a maintenant une semaine.

La rencontre aura lieu entre le négociateur patronal, M. Arthur Matteau, et les membres du comité de négociations du syndicat dirigé par M. Marc Boulard, de l'Union internationale des employés professionnels et de bureau (CTC-FTQ), en présence du conciliateur du ministère du Travail, M. Jacques Fortin.

Nouveau membre de la CECM

QUEBEC — Le gouvernement a nommé M. Gaétan Leborgne comme membre de la commission des Ecoles catholiques de Montréal.

M. Leborgne, architecte de la ville de Montréal, remplacera M. Marc Jarry qui a donné sa démission.

Des plans en préparation pour l'élimination des passages à niveau dans la ville de Dorion

par Roger-J. BEDARD

"Les plans sont en voie de préparation pour la construction de voies étagées aux passages à niveau à Dorion", a déclaré hier soir M. J.-C. Vallée.

Envisagé depuis plusieurs années, ce projet a été repris après le terrible accident de l'automne dernier. Dix-neuf enfants avaient été tués quand un autobus a été frappé par un convoi.

A la demande de la ville, les ingénieurs-conseils Lalonde-Girouard-Letendre ont préparé une étude technique préliminaire sur l'élimination des deux passages à niveau.

Le coût du projet a été évalué à $2,300,000. Les voies ferrées passent à 300 pieds l'une de l'autre. Par conséquent, il faudra construire une structure de 400 à 500 pieds de longueur.

De son côté, le ministère de la Voirie est à tracer les plans du prolongement de la route no 20 à travers la ville de Dorion. Cette route intégrera le chemin St-Charles de même que la traverse à niveau où se sont produits tant d'accidents.

"Nos ingénieurs-conseils poursuivent les négociations avec les ingénieurs de la Voirie pour l'intégration des deux projets", a ajouté M. Vallée.

La réalisation de ces travaux nécessite la collaboration du ministère de la Voirie, des chemins de fer, de la Commission fédérale des transports et de la ville de Dorion.

La Commission fédérale des Transports a annoncé son appui à la construction de voies étagées. Par conséquent, le gouvernement fédéral verserait environ $1,000,000 pour la réalisation du projet.

De leur côté, les deux chemins de fer ont laissé savoir au début de mai qu'ils étaient d'accord avec l'idée de construire une voie étagée, sous réserve de quelques changements techniques d'importance secondaire.

"Notre problème est maintenant de trouver $1,300,000 pour la réalisation des travaux, car notre petite ville de 6,000 habitants ne peut pas assumer seule ce fardeau", a ajouté le maire Vallée.

"Nous voulons voir disparaître cette traverse ; le plus tôt sera le mieux".

"Le ministère de la Voirie devra en assumer une large part de la responsabilité financière.

"Nous espérons que le gouvernement provincial placera en tête de la liste des priorités la disparition du passage à niveau de Dorion où une centaine de trains interrompent chaque jour le flot du trafic routier, avec le risque constant de nouvelles hécatombes", a ajouté M. Vallée.

UTILISEZ VOS MURS...

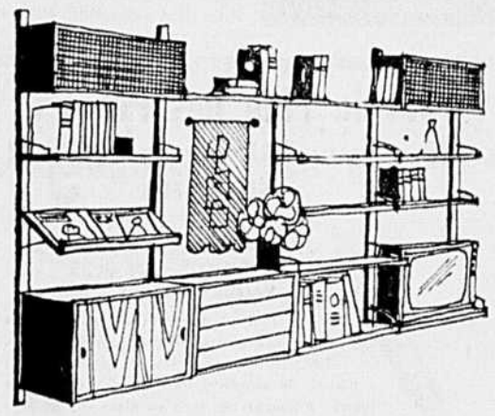

Ce système de rayonnage pratique et ingénieux, est une excellente solution au rangement de vos livres, bibelots, disques ou mille autres objets. Il est facile à installer, prend peu d'espace, convient à toutes les pièces de votre maison. A tout point de vue, vous ferez une bonne affaire... Un de nos sept décorateurs-ensembliers vous aidera à déterminer, parmi les 48 éléments qui composent ce système, lesquels vous seront les plus utiles.

En teck ou en noyer, au même prix raisonnable.

LIVRAISON ET INSTALLATION IMMEDIATES

VIAU MORISSET

720 boul. Décarie, St-Laurent — Tél. : 747-9921
Succursale : Galerie des Boutiques, Place Bonaventure
Tél. 878-3328

OUVERTS JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9.30 P.M.

CHASSEZ CES "PETITS" DÉMONS

Soulagez ces tiraillements et ces picotements, grâce à OPTREX, le bain d'yeux qui calme vite l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures et de picotement, tout en rendant à vos yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

OPTREX
"le confort des yeux"

SPECIAL DE CETTE SEMAINE

Richstone RBI BAKERIES Inc.

GATEAU ANNEAU
AUX POMMES

Rég. 65¢ 59¢

En vente à la pâtisserie
RBI Richstone de votre voisinage

NAVIRES EN VISITE À L'EXPO

Les navires en visite à l'Expo accostent au quai Marc Drouin. L'accès aux navires se fait par un escalier de la station Expo-Express "Habitat 67".

ATTENDUS : le USS **"Courrier"**, de la Garde côtière américaine, demain, 10 juin, à 10 h. a.m.; les destroyers allemands 11 juin; la frégate danoise **"Ingolf"**, jusqu'au 11 juin; le destroyer canadien **"Skeena"**, jusqu'au 27 juin; la goélette canadienne **"Bluenose II"**, jusqu'au 20 octobre.

VISITES : On peut visiter aujourd'hui les navires **"Halland"**, **"Matti Kurrki"**, **"Ingolf"** et **"Skeena"**, depuis 1 h. 30 p.m. jusqu'à 4 h. 30 p.m. La goélette **"Bluenose II"** est ouverte aux visiteurs tous les jours.

"Hamburg" et **"Schleswig Holstein"**, dimanche, 11 juin, à 5 h. p.m.; le voilier-école polonais, **"Dar Pomorza"**, mercredi, 14 juin à 4 h. p.m.

DANS LE PORT : le destroyer suédois **"Halland"**, jusqu'au 11 juin, la frégate finlandaise **"Matti Kurrki"**, jusqu'au

Paquebots au port de Montréal

ATTENDUS : le paquebot israélien **"Shalom"**, de la ligne Zim, au hangar 42, lundi, 12 juin, venant de New York; le paquebot **"Sylvania"**, de la ligne Cunard, à la gare no 5, mardi, 13 juin, venant de Rotterdam, Southampton et Le Habre; le paquebot **"Empress of England"**, du Canadien Pacifique à la gare maritime no 10, mardi, 13 juin.

DANS LE PORT : le paquebot **"South American"**, de la ligne Chicago-Duluth-Georgian Bay, au quai Victoria.

DEPARTS : le **"South American"**, demain, 10 juin, à 2 h. 30 p.m., à destination de Chicago.

Le "Dar Pomorza" n'arrivera à Montréal que le 14 juin

Une information venant du consulat général de Pologne à Montréal nous apprend que le fameux voilier-école "Dar Pomorza" est désormais attendu dans la métropole le mercredi, 14 juin, et non pas samedi, comme il avait d'abord été prévu.

Claude Cloutier est tenu criminellement responsable de la mort d'Azelus Ratelle

JOLIETTE — Un jury du coroner siégeant hier soir, à Joliette, sous la présidence du Dr Jacques Lacoste, coroner du comté de Joliette, a tenu Claude Cloutier, 25 ans, de St-Ambroise, criminellement responsable de la mort d'Azelus Ratelle, 34 ans, de St-Félix-de-Valois, qui a été tué d'une balle à l'estomac samedi soir dernier.

Le jury, qui était composé de cinq membres, a délibéré durant neuf minutes avant de rendre son verdict.

L'enquête, qui s'est déroulée devant une salle remplie à craquer, n'a duré qu'une trentaine de minutes.

En tout, trois témoins ont été appelés à comparaître. Il s'agit de Marcel Desjardins, qui accompagnait la victime au moment où cette dernière a été abattue, et de Mme Jean-Paul Généreux, la belle-soeur du présumé meurtrier.

Des menaces . . .

L'enquête préliminaire, qui devrait se tenir prochainement, permettra d'apporter plus d'éclaircissements sur les motifs qui sont à l'origine du drame.

Lorsque les policiers ont procédé à l'arrestation de Cloutier, ce dernier leur aurait déclaré qu'il avait tué Ratelle parce que celui-ci venait jusque chez lui pour y proférer des menaces. Le drame est survenu en face de la demeure de Cloutier dans le rang double, à St-Ambroise.

Apparemment, il existait une rancune bien évidente entre la victime et son présumé assassin. Cloutier avait déjà été battu par Ratelle pour des raisons qui seront sûrement précisées lors de l'enquête préliminaire.

Un jeune homme se prend un bras dans un hache-viande

Un jeune employé de Montreal Smoke Meat Products, du 2946 rue Rouen, a eu la main droite broyée dans un hachoir à viande dès son arrivée au travail ce matin.

Gilles Chagnon, âgé de 18 ans, du 2493, rue Champagne, dans l'est de la métropole, perdra probablement la main à la suite de cet accident. Les autorités médicales de l'hôpital Notre-Dame ont tenté l'impossible pour éviter l'amputation. On ne sera fixé sur le sort de la victime que tard ce soir ou demain matin.

Le jeune homme ne travaillait à cet établissement que depuis hier seulement. L'accident est survenu vers 7 h. 30 ce matin. Il a fallu l'intervention des policiers, des pompiers et de médecins pour le dégager de sa facheuse position. Il a fallu plus d'une heure aux secouristes pour démonter en partie le hachoir. Le blessé a été transporté à l'hôpital avec la partie supérieure du moulin à viande.

Jean-Paul Cloutier promet de tenter de remédier à la pénurie d'hôpitaux à Laval

QUEBEC (PCI) — Le ministre de la Santé du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, a promis, hier, d'étudier la possibilité d'établir de meilleurs services hospitaliers à Laval. Cette municipalité de 200,000 âmes ne dispose que d'un hôpital de 20 lits à l'intérieur de ses limites.

Le député de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, a profité de l'étude des crédits de ce ministère pour soulever "le cas pénible de Laval" où, dit-il, la situation est inconcevable au point de vue établissements hospitaliers.

Le député de Fabre, M. Gilles Houde, a souligné que cette ville, la 2ème en importance au Québec, détenait le record d'accouchements dans les automobiles de la police, situation qu'il a lui aussi reliée au manque d'établissements hospitaliers, et aux difficultés qu'il faut surmonter pour transporter rapidement un malade en dehors de la municipalité, aux heures de pointe.

Le Dr Goldbloom du comté D'Arcy-McGee, a signalé pour sa part que cette même situation devait être tenue responsable des difficultés de recrutement de médecins dans cette ville.

Le ministre a répondu que la population de Laval était cependant assez bien desservie par les nombreux hôpitaux situés à proximité.

A Montréal et dans sa banlieue, a dit M. Cloutier, nous devons considérer l'établissement de nouvelles institutions hospitalières sur une base régionale et non pas en fonction d'un secteur en particulier.

Il a ajouté qu'il n'avait aucun préjugé contre l'établissement d'un hopital dans cette municipalité et qu'il en ferait la recommandation au conseil des ministres si des études déterminent qu'il est nécessaire d'agir ainsi.

Quatre Montréalais : 3 vols et 15 ans de pénitencier

par Maurice LAPERRIERE

QUEBEC — Quatre jeunes Montréalais ont pris le chemin du pénitencier, hier matin, après avoir été trouvés coupables sous trois chefs d'accusation de vol avec effraction dans une épicerie de Saint-Augustin, près de Québec, dans la nuit du 6 au 7 février dernier.

Berthold Langlois, un journalier de 26 ans, qui a donné comme adresse le 1728 de la rue St-Hubert, a été condamné à six ans de pénitencier.

Joseph-Arthur-Pierre Grandchamps, un expéditeur de 26 ans, qui a donné comme adresse le 1971 Mont-Royal est, a été condamné à quatre ans de détention.

Serge Barrette, un journalier de 20 ans, qui a donné comme adresse le 1837 rue Logan, a été condamné à trois ans de pénitencier.

André Groleau, 23 ans, un peintre, qui a donné comme adresse le 1563 de la Visitation, séjournera deux ans au pénitencier.

Vols avec effraction

Au cours du procès qui s'est déroulé aux Assises et devant douze jurés, le procureur du ministère public, Me Jacques Perron, a démontré que les quatre inculpés se sont introduits par effraction dans le garage de M. J.-M. Paradis, à St-Augustin, dans la nuit du 6 au 7 février, et qu'ils se sont emparés de divers objets dont des cigarettes, des bas, du tabac, des articles de toilette, des films, des disques, des livres et autres objets.

Au Marché Chez Paul, dans la même localité, ils ont fait main basse sur des cigarettes, des cartes à jouer, de la bière et autres.

DEUX ASSOCIATIONS DE TAXI

SUITE DE LA PAGE 3

monstre sera organisée. Elle se fera sous forme d'un zèle excessif à observer les règlements de la circulation.

Par exemple, les deux porte-parole des chauffeurs ont clairement laissé entendre qu'ils pourraient demander à 3,000 voitures de circuler durant des heures à 8 milles à l'heure (vitesse légale) dans des rues achalandées comme Sainte-Catherine, Sherbrooke, Saint-Denis, Saint-Hubert et Dorchester, et ceci aux heures de pointe.

"Il n'y aurait rien d'illégal dans cette manifestation", a dit M. Archambault, soulignant qu'il attend une réponse des administrateurs de Montréal.

"La coupe est pleine, a-t-il dit, et nous ne marchons plus avec des promesses. Nous ne pourrons plus contenir très longtemps la colère de nos membres."

Chambly : un emprunt comble un déficit de $220,000

par Claude MASSON

La ville de Chambly, dans un projet de bill qu'elle espère présenter avant la fin de la session au comité des bills privés de la Législature provinciale, demandera l'autorisation d'effectuer un emprunt de $220,000, soit "les deniers nécessaires pour payer toutes dépenses encourues avant le 1er janvier 1967".

En somme, la ville de Chambly veut payer ce déficit d'administration sans être dans l'obligation de surtaxer les 11,500 contribuables de cette localité. Si le comité des bills privés n'acquiesce pas à la requête de Chambly, les payeurs de taxes de cette municipalité devront subir une augmentation d'environ $1.00 les $100 d'évaluation l'année prochaine.

La ville préférerait évidemment effectuer un emprunt remboursable sur une période de 20 ans mais elle ne peut le faire librement. Il lui faut présenter un bill à Québec.

D'où provient un tel déficit de $220,885 ? Il s'agit de déficits accumulés par les villes de Chambly et de Fort-Chambly en 1964 et 1965 et par la nouvelle cité de Chambly depuis la fusion survenue le 18 septembre 1965.

La présentation d'un projet de bill par Chambly sera peut-être l'occasion pour l'administration municipale de recevoir une réponse à ses demandes formulées à la fin de 1966 en vue d'obtenir une aide financière du gouvernement à la suite des dépenses entrainées par la fusion de Chambly et de Fort-Chambly.

C'est le pourquoi de la demande d'aide de Chambly à Québec. Etant donné que la "visite" des autorités de Laval a rapporté de bons résultats, les dirigeants de Chambly espèrent en la même courtoisie du gouvernement provincial.

Hommage aux anciens combattants

Au cimetière des anciens combattants, à Pointe-Claire, dimanche, 11 juin, à 14 h. 30, un hélicoptère des forces canadiennes déversera une pluie de 15,000 coquelicots lors d'une cérémonie devant rappeler le sacrifice des Canadiens tombés au champ d'honneur.

L'invité d'honneur sera le major-général J.-P.-E. Bernatchez, CBE, DSO, CD, colonel du Royal 22e Régiment. Une gar-

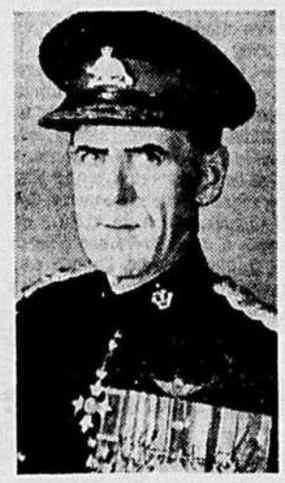

Major-général J.-P.-E. Bernatchez

de d'honneur et la musique du Royal 22e Régiment participeront à cette cérémonie qui s'intègre dans le cadre des manifestations de la semaine nationale des anciens combattants, tenue du 11 au 17 juin prochains.

Une autre cérémonie revêtant le même caractère aura lieu à 11 h., dans la matinée, dimanche le 11 juin, au cénotaphe du carré Dominion. Cette cérémonie sera suivie d'un défilé sur la rue Metcalfe. En plus des

MEMOIRE

SUITE DE LA PAGE 3

1964 place la Commission de Transport sous la juridiction pratiquement exclusive du conseil et du comité exécutif de la ville de Montréal. Les banlieues doivent verser des sommes considérables pour les opérations de la C.T.M. sans avoir pratiquement aucun droit de regard sur son administration.

Le Conseil de Coordination Intermunicipale suggérera dans son mémoire la création d'une sorte de régie autonome du transport en commun sur laquelle les banlieues auront un droit de regard.

FAITS divers

Un fuyard se jette dans le St-Maurice pour fuir la police

TROIS-RIVIERES (J.G.) — Dans le vain espoir d'échapper à des policiers du Cap-de-la-Madeleine qui le poursuivaient pour avoir exposé des parties intimes de sa personne à des citoyens indignés, un adolescent de 17 ans s'est jeté dans la rivière St-Maurice, hier après-midi, et il a réussi à franchir à la nage le demi mille d'eau encore glacée qui le séparait de Trois-Rivières.

Parvenu exténué sur l'autre berge, le jeune athlète aux tendances présumément exhibitionnistes est tombé dans les bras de policiers de Trois-Rivières, dépêchés pour le recevoir par leurs collègues du Cap-de-la-Madeleine.

Le lascar, que les policiers disent issu d'une respectable famille de Trois-Rivières, devait comparaître aujourd'hui en cour du Bien-Etre social sous des accusations d'exposition de sa personne et de résistance à son arrestation.

Cambriolages

Un musicien du camp militaire Bouchard, à Sainte-Thérèse, M. Paria Plata, s'est fait subtiliser son porte-monnaie contenant $90 d'une façon qui sort de l'ordinaire.

Il avait caché son bien dans son instrument à l'Expo-Service. Quand il est revenu pour le reprendre, il a constaté que l'instrument de musique était toujours en place mais non le porte-monnaie.

Mme Joseph Iannotti, d'Orange, Conn., s'est réfugiée dans le pavillon italien quand la pluie s'est mise à tomber hier. Soudain elle a constaté qu'on avait ouvert sa bourse afin d'en soutirer son porte-monnaie contenant $102.

Enfin Robert Mitchum, de Vancouver, traversait la place d'Accueil, quand un inconnu l'a frôlé, juste le temps de lui enlever son portefeuille contenant $185.

La compagnie Hoovercraft s'est plainte qu'on lui avait volé un micro de $42 à son guichet de l'Ile Ronde.

Pepsi Cola s'est fait voler un sac contenant $1,400 en argent dans son entrepôt, concession A, à l'Ile Ronde.

Adolescent accusé d'un assassinat

Un adolescent de 17 ans, George Sirnakis, a comparu en Correctionnelle, hier après-midi sous une accusation de meurtre qualifié.

Devant le juge Paul Hurteau, le jeune homme qui a été déféré à la cour des Sessions de la paix par la cour du Bien-être social, a été accusé d'avoir assassiné le jeune millionnaire Claude Janin, qui lui aurait refusé paiement, après certaines relations avec lui.

Son enquête préliminaire s'instruira mercredi prochain.

Du soleil sur votre table avec un vin du Portugal!

Rosé pétillant
FAÍSCA
R A O No 534 G 26 oz SI 90

Pour la Fête des Pères
Le cadeau aux 101 usages SEULEMENT $9.98
TROUSSE A CHALUMEAU AU PROPANE AVEC RACLOIR DE PEINTURE EN PLUS
VALEUR REGULIERE $14.30

Tout papa appréciera cette trousse aux 101 usages. Décapage de la peinture. Soudure. Pose des tuiles. Installation des tuyaux de descente. Soudure des tuyaux de cuivre. Allumage des grils en plein air. Et bien d'autres ouvrages de bricoleur. La trousse comprend un cylindre de propane, un brûleur utilitaire, un épandeur de flammes, un chalumeau à petit brûleur en laiton et un racloir de peinture Red Devil de 3".
CARTE DE CADEAU COMPRISE

En vente chez votre quincaillier local
TX 989 BERNZOMATIC LTD
TORONTO 10

Le Québec a besoin de professeurs

Nous sommes les écoliers du Québec. Le Québec de demain, c'est nous! L'an prochain, nous serons 70,000 de plus, et encore davantage l'année suivante. Nous avons besoin de professeurs!

Le Québec a besoin de professeurs.
Plus précisément, il faudra former d'ici à 1970 plus de 35,000 nouveaux enseignants prêts à diriger notre jeunesse étudiante.

Ces nouveaux professeurs, le Québec tient à les recruter chez nous d'abord.

Au Québec surtout, la carrière de maître, de professeur est stimulante et profondément humaine. Cette carrière implique une vaste responsabilité face à l'avenir de notre pays; elle ne peut qu'attirer la jeune femme, le jeune homme engagé, d'esprit dynamique et prêt à participer à l'application de nouvelles méthodes d'éducation.

Le Québec a besoin de professeurs.
Tout jeune adulte qui tient à prendre place à l'avant-plan de notre société est un sujet naturel pour devenir un maître . . . un maître dans tous les sens du mot puisqu'il sera chargé de diriger la jeunesse québecoise.
Le professeur du Québec est bien rémunéré. Ses revenus se comparent favorablement à ceux d'autres professionnels. Il fait l'envie de ces autres professionnels, parce qu'il a non seulement le temps mais aussi les moyens de se perfectionner autant qu'il le veut, grâce aux généreuses bourses d'étude offertes aux professeurs par le ministère de l'Éducation du Québec.

Le Québec a besoin de professeurs.
Si vous terminez vos études secondaires ou des études universitaires; si vous arrivez à un tournant décisif dans le choix d'une carrière, rappelez-vous ceci: il y a au Québec 50 écoles normales prêtes à vous recevoir.

Avant de choisir, renseignez-vous davantage sur la carrière de professeur au Québec. Appelez, à frais virés, le service de renseignements de la Direction générale de la Formation des maitres. Un professeur attaché au ministère de l'Education du Québec répondra à toutes vos questions de 9 à 18 heures, du lundi au vendredi inclusivement. Le numéro de téléphone est Québec

651-3831 (frais virés)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

UN SUPER SOLDE

Eaton met toutes voiles dehors!

Quantités limitées — Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Troisième étage

⅓ de rabais! Manteaux à la boutique Jeune Montréalaise.
Imperméables en popeline. Prix courant 30.00. Modèles droits ou croisés. Vert, marine, beige. Tailles 5 à 13 dans le groupe. **En ville et à Pointe-Claire.** 20.00
Manteaux en cuir. Prix courant 80.00. Plusieurs modèles, marine, noir, canneberge. Tailles 5 à 11 dans le groupe. **En ville et à Pointe-Claire.** 53.30

⅓ à ½ de rabais! Robes tailles Junior et Petite.
Prix courant 20.00 à 45.00! A la Boutique Jeune Montréalaise! Robes printemps-été, habillées ou tout aller. Tissus d'aspect toile et coton; imprimés, rayures ou unis. Couleurs et modèles dans le vent. Tailles 5 à 13 dans le groupe. **En ville seulement.** 10.00 à 30.00

⅓ à ½ de rabais à la Diligence!
Prix courants 18.95 à 185.00. Robes, tailleurs, chemisiers, chandails, ainsi que des chemisiers importés en crépon, signés Jean Cacharel. Tailles 8 à 14 dans la collection. En ville seulement. 9.47 à 120.00

⅓ à ½ de rabais! À la Nouvelle Orléans.
Prix courant 50.00 à 320.00! Manteaux, tailleurs, ensembles, robes d'intérieur, robes de jour ou de soir. Des importations dans la collection. Coloris-mode variés. Tailles 8 à 16 dans la collection. **En ville seulement.** 25.00 à 213.33

½ prix! À la Boutique, tailleurs, robes pour dames.
Prix courants 45.00 à 110.00. Tailleurs printemps-été en tricot de laine, ensembles, robes en coton; quelques importations dans la collection. Unis ou imprimés dans un grand choix de couleurs. Tailles 12 à 20 dans le groupe. **En ville seulement.** 22.50 à 55.00

Au Nouveau Chelsea Place. Robes printemps-été!
Prix courants 25.00 à 75.00. Variété de modèles, y compris des ensembles robe-et-veste couleurs. Imprimés ou unis. Tissus d'aspect-toile, cotons, lainages légers dans le groupe. Tailles 6 à 16 dans le groupe. **En ville et à Pointe-Claire** 12.00 à 37.50

Au Nouveau Chelsea Place! Robes tricot d'acetate.
Prix courant 25.00. Modèles à manches courtes ou sans manches. Toutes à motif de rayures: blanc/rose, blanc/taupe, blanc/vert, blanc/marine, blanc/orange, blanc/jaune. Tailles 8 à 16 dans le groupe. **En ville seulement.** 14.00

Au Nouveau Chelsea Place. Solde de vêtements sport
Bien au-dessous du prix habituel! Pantalons, vestes, coordonnés, corsages, en lainages, ou textures d'aspect toile ou shantung. Tons printaniers unis ou motif cachemire. Tailles 8 à 18 dans le groupe. Quelques-uns légèrement défraichis. **En ville seulement.** 1.00 3.00 5.00

½ prix! Blouses.
Prix courants 10.00 à 17.00. Blouses à pois; Manches courtes ou longues. Tricots d'acetate, garniture contrastante. Marine/blanche, marine/orange. Chemisiers en mousseline de rayonne. Or, vert, rose vif. Tailles 12 à 18 dans le groupe. **En ville seulement.** 5.00 à 8.50

⅓ à ½ de rabais! Robes, à la Colonnade!
Prix courants 20.00 à 40.00. Choix de modèles, deux pièces, légèrement ajustés ou de ligne A dans le groupe. Tricots d'acetate, "Arnels" et autres tissus. Tons pastels ou foncés. Tailles 12 à 20, 12½ à 24½ dans le groupe. **En ville seulement.** 10.00 à 20.00

½ prix! À la Colonnade!
Coordonnés pour dames. Prix courants 17.00 à 20.00. Jupes, hauts, chandails, la plupart en lainage légers. Rayures et tons unis. Tailles 38 à 44 dans le groupe. **En ville et à Pointe-Claire.** 8.47 à 10.00

½ prix! Tenues de maternité. Nouveau Chelsea Place!
Prix courants 4.00 à 40.00. Tissus printemps-été. Jupes, blouses, pantalons et robes dans le groupe. Teintes unies ou imprimées pour tailles 5 à 15 ou 8 à 16 dans le groupe. **En ville et à Pointe-Claire.** 2.00 à 20.00

Boutique Juniorette
Coordonnés. Prix courants 7.47 à 10.00. Jupes, vestes, pantalons en coton dans une variété d'imprimés. Jupes en vinyle rayé. Tailles 5 à 13 dans le lot. **En ville seulement.** 5.00
Jeans. Prix courant 3.00. Imprimés ou tons unis. Tailles 7 à 13 dans le lot. **En ville seulement.** 2.00

Ensembles! Au Nouveau Chelsea Place.
Prix courant 180.00. Robes et manteaux en coton-et-Tergal ciselé. Unis ou deux tons. Modèles croisés, droits, semi-ajustés. Cols Rajah pour modèles droits. Tailles 8 à 14, dans le groupe. **En ville seulement.** 115.00

⅓ de rabais! Tailleurs en tricot de laine italiens!
Prix courants 60.00 à 80.00. Tricots légers tout laine, modèles deux et trois pièces. Tons pastels. Tailles 10 à 20 dans le groupe. **En ville seulement.** 40.00 à 50.00

Chandails "Orlon" et fuseaux aspect toile!
Prix courants 8.00 à 13.00. Quatre modèles de chandails, tous à manches courtes. Pantalons en rayonne assortis. Vert Chili, orange, jaune, marine dans le groupe. Tailles 34 à 40. **En ville et à Pointe-Claire.** 4.00 à 6.50

Quatrième étage

Robes tube en coton lavable pour dames. ⅓ de rabais.
Prix courant 5.95 ou 8.95. Repassage permanent, manches longues, entretien facile. Bleu, jaune, orange dans le lot. En "Acrylan" à rayures multicolores. Petite, moyenne, grande dans le lot. **En ville seulement.** 3.97 et 5.97

Coordonnés mode pour dames. ⅓ à ½ de rabais!
Prix courants 4.98 à 6.98. Jeans en denim brossé, pantalons corsaire. Vestes. Bleu, rouge. Tailles 8 à 10 et 30 à 36 dans le lot. **En ville seulement.** 2.99 à 3.49

EATON

la vie mondaine

photo LA PRESSE

Réception

Le consul général d'Allemagne et doyen du Corps consulaire de Montréal et Madame Gerhard Stahlberg recevaient hier, à l'heure du thé, en l'honneur des Femmes chefs d'entreprise qui assistent au congrès international de l'association qui se tient actuellement au Château Champlain. Sur la photo, dans l'ordre habituel : Mme Waltrant Genzel, épouse du directeur de l'Institut Goethe, Mme Stahlberg et Mme Louis-A. Lapointe. Plusieurs déléguées de l'Allemagne assistaient à la réception entre autres Mme Zimmerman et le docteur Lily Joens.

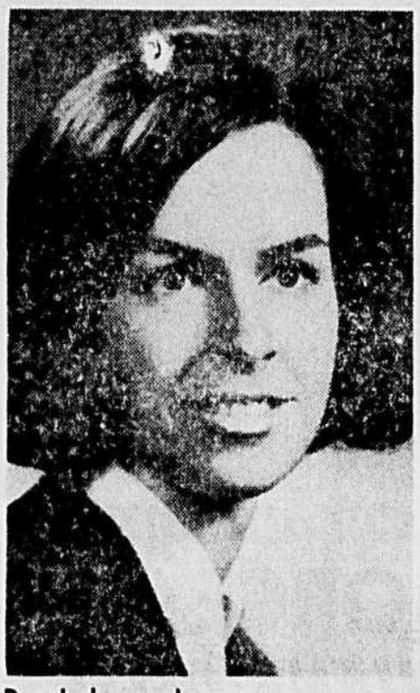

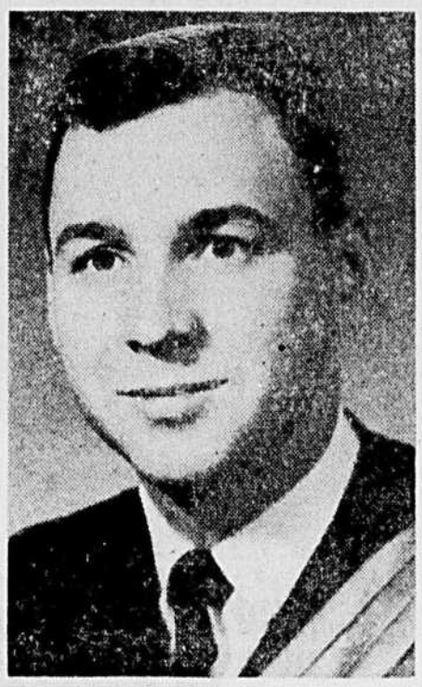

Prochain mariage

Mlle Monique Leduc, fille de M. et Mme Joseph-A. Leduc, de Saint-Laurent, et M. Jacques Sauvé, b.a., b.sc.a., fils de Me Maurice Sauvé, c.r., et de Mme Sauvé, également de Saint-Laurent, dont le mariage aura lieu le 23 juin, à 4 h. p.m., en l'église Saint-Sixte de Saint-Laurent. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par l'oncle du marié, M. l'abbé Jean-Baptiste Beaulieu.

Le magasin des femmes élégantes

Reitman's

Dream-lift® par Wonder-bra®

Toute femme peut porter avec assurance, le plus osé des décolletés, avec ce bandeau légèrement coussiné et broché, pour une séparation superbe, créé pour soulever. A ceci viennent s'ajouter des bretelles écartées et un dos plongeant qui s'ajuste à la taille. Blanc. Grandeurs, A, B, C 32-36. Aussi disponible dans le "nude", le bleu pastel et le noir, dans la plupart de nos magasins. 6.00

Bureau chef : 384-1140 — 47 magasins à Montréal pour vous servir — Il y en a un près de chez vous.

Maintenant vous pouvez dire "portez à mon compte" avec credico

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSÉ.

MAGASINS REITMAN'S POUR VOUS SERVIR D'UN OCÉAN À L'AUTRE

Evelyne Sullerot, conférencière à la S.E.C.

(par C. B.) — La Société d'étude et de conférences tenait son assemblée générale annuelle hier à l'hôtel Windsor sous la présidence de Madame André Gagnon. L'assemblée était suivie d'un déjeuner à l'issue duquel Mlle Anne-Marie Dionne, secrétaire de la Société a annoncé le double résultat des élections et du concours littéraire. Au comité de Montréal : Mme André Gagnon, présidente; Mme Claude Béique, 1ère vice-présidente; Mme Marcel A. Gagnon, 2e vice-présidente; Mme Jean-Marie Laurence, 1ère conseillère; Mme Gustave Crépeau, 2e conseillère. Au comité de Québec : Mme Antoine Roy, présidente; Mme Wilfrid Desjardins, 1ère vice-présidente; Mme Marc Fortin, 2e vice-présidente; Mme Charles Boily, 1ère conseillère; Mlle Marie-Louise Makdissi, 2e conseillère. Les élections aux comités de Chicoutimi et d'Ottawa auront lieu dans quelques jours.

Mme Gisèle Simard-Lavallée, du cercle Lajoie, Chicoutimi, a remporté le premier prix pour une étude intitulée : "La maison hantée de Nelligan". Le deuxième prix a été attribué à Mme Françoise Desbiens-Tremblay. Une mention a été décernée à Mme Napoléon Beaudet. Mme Lyse Saint-Hilaire a gagné le prix du concours littéraire spécial organisé à l'occasion du centenaire de la Confédération canadienne.

Madame Sullerot

Mme Sullerot avait choisi de parler de l'évolution de la presse féminine. Au début de son entretien, la conférencière a distingué deux grandes classes générales : la presse du **vous** destinée à la femme très riche, dirigée par des hommes et dans laquelle les conseils abondent et la presse du **nous**, offerte à la femme moyenne, une presse pauvre, faite par les femmes, pour les femmes.

Madame Sullerot confesse avoir pris beaucoup de plaisir à feuilleter tous ces journaux dont le plus ancien remonte à 1632. Ils portent des noms évocateurs : Le Boudoir, Le Psyché, La Corbeille de la mariée, etc. Ils sont remplis de conseils disant à la femme ce qu'elle doit faire, ce qu'elle doit porter, quelle morale elle doit pratiquer. En 1767, les journaux offerts à la femme sont illustrés de façon remarquable, on y peut admirer des aquarelles délicates.

En 1832 quatre ouvrières rédigent un journal dont les hommes se moqueront en le disant écrit "à la pointe de l'aiguille". Le premier quotidien verra le jour en 1848. A cette époque la presse féministe et la presse de mode se livrent une lutte serrée. En effet, il existe alors 21 journaux féministes et 21 journaux de mode. C'est vers la même époque qu'est publié le premier patron de mode. Et si en 1831 Le petit écho de la mode publie à 600,000 exemplaires, en 1900 la presse du coeur dépasse le million.

Mais il faut revenir en arrière, vers 1792, pour voir quelle part on fait au mariage à cette époque. La condition matrimoniale se désagrège au point que le divorce est institué et fait à noter, 75 pour cent des demandes de divorce proviennent des femmes. En 1816, pourtant, il est supprimé et aucune femme ne s'en plaint. Vers 1820 au moment où les hommes quittent leur maison pour devenir des techniciens, des administrateurs, la femme devient la mère-institutrice, la mère-éducatrice. La comtesse de Ségur illustre très bien cette théorie.

La presse ouvrière naîtra en 1833 et le thème "La femme libre" en deviendra le thème parce que l'honnêteté d'une femme dépend de son indépendance économique. En 1848, le journal "La voix des femmes" demandera à George Sand de se présenter aux élections. L'amie de Chopin et de Musset le prendra de haut et déclarera : "Je n'ai rien à faire avec ces femmes qui écrivent dans les journaux."

En 1897 Marguerite Durand fondera un quotidien que les gens sérieux appelleront "Le temps en jupon". N'empêche que cette femme enverra des reporters féminins à la chambre des députés. Elles seront d'abord expulsées mais finiront par être acceptées. La fondatrice se retrouvera avec 17 procès sur les bras, parce qu'en voulant servir la cause de la femme elle violera la loi qui défend le travail de nuit aux femmes. C'est vers la même époque que sera fondée la première école maternelle.

Après le premier conflit mondial, la femme aura acquis de l'habileté manuelle et des habitudes de liberté auxquelles elle ne voudra plus renoncer.

En terminant, Mme Sullerot classe les diverses publications françaises actuelles en journaux de luxe et de demi-luxe. Quant aux courriers populaires elle les juge sympathiques et indispensables à la "solitude totale" qui les fait naître.

Présentée par la présidente Mme Gagnon, la conférencière fut remerciée de façon fort spirituelle par M. Roger Duhamel, imprimeur de la reine.

photo LA PRESSE

La Société d'étude et de conférences tenait hier son assemblée générale annuelle, à l'hôtel Windsor. Sur la photo prise avant le déjeuner, on remarque, dans l'ordre habituel : M. Robert Charbonneau, écrivain ; Mme Evelyne Sullerot, conférencière ; M. Roger Duhamel, imprimeur de la reine ; Mme André Gagnon, présidente de la S.E.C. et M. Naïm Kattan, journaliste et écrivain. N'apparaît pas sur la photo Mme Fernande Saint-Martin, rédactrice en chef de la revue Châtelaine qui avec MM. Charbonneau et Kattan composait le jury qui a décidé des prix accordés au concours littéraire annuel.

Visites royales

OTTAWA (PC) — La princesse Alexandra, le premier membre de la famille royale à visiter le Canada à l'occasion du Centenaire repartira ces jours-ci pour Londres. Elle a déjeuné mercredi à Rideau-Hall en présence du gouverneur général et de Madame Michener. Le couple royal qui achève une tournée de plusieurs semaines à travers tout le Canada visite actuellement l'Expo avant de retourner auprès de la reine.

La reine Elizabeth viendra elle-même au Canada le 29 juin pour une visite de six jours. Le premier geste de la souveraine sera de déposer une couronne de fleurs au monument élevé à la gloire des soldats. Plus tard dans la journée la reine assistera à une représentation de folklore sur la colline du Parlement. Dans la soirée la reine accompagnée du prince Philip donnera une réception en l'honneur du corps diplomatique et sera elle-même reçue à un dîner d'Etat.

H.R. ouvert ce soir jusqu'à 9 h.

IL NE RESTE QUE 3 JOURS

VENTE PAR TOUT LE MAGASIN

À TOUS

LES MAGASINS HOLT RENFREW

RÉDUCTIONS JUSQU'À 50%

DE VASTES CHOIX DE MODES OFFERTES, DES GRANDES COLLECTIONS POUR DAMES, POUR JEUNES FILLES, ET POUR HOMMES ET ENFANTS.

VOICI DES EXEMPLES DES ÉPARGNES:

COSTUMES-PANTALONS

Miss Renfrew

$23

Ordinairement $40

Costumes-pantalons en Kodel®-coton en tons-modes assortis, tailles 10 à 18.

A toutes les succursales H.R. Au deuxième

SACS À MAIN

$22

Ordinairement $30 à $35

D'Italie et d'Espagne, sacs en cuir pour l'été, blanc, os, marine, brun, quelques noirs.

Aussi à la Place Ville-Marie Rez-de-chaussée

TRICOTS ITALIENS

$49

Ordinairement $79.95

Costumes trois-pièces en tricot italien, pastels et couleurs vives. Vêtements sport.

A toutes les succursales H.R. Au troisième

COSTUMES ET ENSEMBLES

$49-$59-$89

Ordinairement $85-$175

Costumes, robes-et-jaquettes, robes-et-manteaux, la plupart à exemplaire unique. Lainage, tweeds bouclés, gabardines, dernières couleurs.

Au deuxième

POUR ENFANTS: ensembles chemise et culotte en coton, pour garçons, ord. $5 . . Maintenant $3.50; culottes de seersucker, ord. $2-$2.50 . . Maintenant $1.50. Ensembles robe de jeu et culotte en coton, pour filles, ord. $5-$6 . . Maintenant $3.50; culottes courtes en coton, ord. $2 . . Maintenant $1.50. 2-6X. Au troisième.

Rockland · Dorval · Fairview - Pointe-Claire

TOUTES LES VENTES SONT FINALES!

HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE

ET

PLACE VILLE-MARIE • ROCKLAND • DORVAL • FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE

Le bill 21 est adopté en principe à l'unanimité

La population vient d'assister à une "véritable opération de démasquage"

— Paul Gérin-Lajoie

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC—L'Assemblée législative a adopté hier en deuxième lecture, et à l'unanimité le bill 21 prévoyant la création des nouveaux collèges d'enseignement général et professionnel.

L'Opposition n'en a pas moins violemment critiqué le comportement du gouvernement au sujet de ce projet de loi.

L'ancien ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré que la population venait d'assister à une "véritable opération de démasquage" et à la "plus grande fumisterie de l'histoire politique du Québec." Il a accusé le gouvernement UN d'avoir mené sa dernière campagne électorale en agitant le spectre de la déconfessionnalisation, en faisant la "chasse aux sorcières", pour finalement adopter les thèses libérales et présenter un bill 21 identique à ce qui avait été préparé par l'ancienne administration.

De son côté, M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education, poursuivant le débat en deuxième lecture, a fait l'historique des jalons posés par le gouvernement en vue de la création de collèges d'enseignement général et professionnel, des périodes de consultation, et affirmé en substance que les nouveaux collèges ne seraient pas créés dans le vide mais greffés à une préparation qui se poursuit depuis deux ans.

M. Masse a ainsi donné des précisions sur les profils d'admission aux universités, la structure générale des cours et la mise sur pied de la secondaire V pour l'année scolaire 1967-68.

Confessionnalité

Le député de Vaudreuil-Soulanges s'est dit d'accord avec les propos du ministre de l'Education sur l'urgence du projet de loi, les questions de confessionnalité et les différents principes contenus dans le bill 21.

Il a néanmoins qualifié de fumisterie l'attitude des gens de l'UN en ce qui a trait au projet de loi. Il a déclaré que malgré les thèses exprimées par l'UN durant la dernière campagne électorale, (destinées à "tromper le peuple"), les propos de M. J. J. Bertrand à la chambre démontraient le bien-fondé de la politique mise en oeuvre par l'ancien gouvernement en matière d'éducation et de sauvegarde "d'une véritable confessionnalité de nos écoles."

M. Gérin-Lajoie a laissé entendre que les députés et candidats UN qui avaient soulevé, avant ou après le 5 juin, le spectre de la déconfessionnalisation, ou bien étaient sincères et, aujourd'hui, se reniaient eux-mêmes, ou bien n'étaient pas sincères et avaient alors exploité démagogiquement la situation.

Le député a déclaré que le premier ministre lui-même, sous certains aspects, n'échappait pas à ces critiques.

M. Gérin-Lajoie a soutenu que les membres de l'UN avaient simplement fait de la démagogie autrefois mais s'étaient ravisés par la suite après que les haut-fonctionnaires les eurent convaincus qu'il n'était pas possible de faire marche arrière en ce qui a trait à la politique d'éducation.

M. Gérin-Lajoie a aussi rappelé au premier ministre les discours de certains de ses députés en ce qui a trait au bill 21, particulièrement ceux du député de Montmorency.

Il a également reproché au gouvernement UN d'avoir accusé injustement l'Opposition de retarder l'adoption du projet de loi, alors que la véritable raison des délais provient des consultations jugées nécessaires par le ministère de l'Education. M. Gérin-Lajoie a déclaré qu'il aurait fallu soumettre beaucoup plus tôt à l'Assemblée législative un tel projet de loi.

Faisant une analyse du bill 21 lui-même, le député de Vaudreuil-Soulange lui a reproché en particulier de ne prévoir aucun calendrier de mise en oeuvre et de laisser un doute inquiétant quant à l'établissement des colèges d'enseignement général et professionnel à Montréal.

Selon le député, le gouvernement est parfaitement en mesure de "prendre les bouchées doubles" et assurer la présence de ces collèges dès l'automne dans la métropole.

Le ministre de l'Education a de son côté répondu que la "porte n'était pas fermée" sur cette question et qu'un comité étudiait le problème de Montréal.

L'ancien ministre de l'Education a cependant reproché également au bill 21 de demeurer silencieux sur les points suivants :

— les problèmes syndicaux qui surgiront de l'intégration des institutions aux collèges d'enseignement général et professionnel et la protection des droits acquis pour les enseignants ;

— les objectifs véritables des futures institutions, leur caractère polyvalent, le niveau d'étude à dispenser, le caractère public du réseau ;

— la gratuité et la nécessité des allocations scolaires pour veaux collèges d'enseignement général et professionnel.

Explications

Pour sa part, le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, a longuement expliqué ce que seront les nouveaux collèges d'enseignement général et professionnel qui doivent ouvrir leurs portes en septembre prochain, et fait l'historique de leur mise sur pied.

M. Masse a déclaré que c'était la première fois au Québec qu'une aussi longue consultation était entreprise en vue d'établir des programmes mieux adaptés aux étudiants et aux besoins de la société. C'est la première fois également qu'un réseau complet de six universités tombe d'accord avec le ministère pour uniformiser les conditions d'admission aux facultés et pour établir une liaison directe avec le reste du secteur scolaire.

Le ministre a aussi affirmé que la polyvalence dont seront marqués les futurs "instituts" constituerait la traduction du pluralisme culturel sur le plan de l'organisation pédagogique. Elle permettra "l'égalité des chances".

Loi-cadre d'ici 1968 sur les maisons d'enseignement privé

par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Après l'adoption d une loi-cadre sur les collèges d'enseignement général et professionnel, le gouvernement fera approuver par les Chambres une loi-cadre sur les institutions privées, ce qui arrivera au cours de la session de 1968.

M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Education, a fait cette déclaration hier à l'Assemblée législative à l'occasion de l'étude en deuxième lecture du bill 21 ou loi des collèges d'enseignement général et professionnel.

"Il ne peut être question, a précisé le ministre, de dédoubler le réseau des collèges d'enseignement général et professionnel, bien sûr, le secteur privé ne peut aspirer à constituer, au niveau collégial, un secteur parallèle qui ferait la symétrie avec le réseau des collèges d'enseignement général et professionnel".

"Au contraire, a-t-il poursuivi, j'entrevois plutôt l'avenir des institutions privées dans le maintien de leur vocation propre, offrant à des clientèles particulières des enseignements axés sur un certain nombre de disciplines".

M. Bertrand a aussi mentionné que les lois de subventions aux institutions indépendantes (bill 39 et autres), le comité des cas exceptionnels pour les collèges classiques, dont le mandat et le rôle seront précisés, ne constituent que des mesures transitoires.

Le gouvernement a déjà adopté le principe d'une loi-cadre des institutions indépendantes et il a autorisé le ministre de l'Education à constituer un comité dont feraient partie des représentants des associations groupant à l'échelle provinciale diverses catégories d'institutions privées et d'associations de parents.

Ce comité sera chargé de préparer, avec des officiers du ministère de l'éducation, un projet de loi qui devrait être présenté au cours de la session de 1968.

Sur le bill 21, M. Bertrand a déclaré que les premiers collèges seront créés pour septembre prochain; le prolongement du réseau se poursuivra en 1968 et devrait être complété en 1969.

Aux yeux du ministre, les collèges d'enseignement général et professionnel apparaissent comme une décentralisation, comme les commissions scolaires régionales. "Je crois, a-t-il dit, que le ministère sera d'autant plus efficace qu'il sera un organisme souple et léger, soucieux surtout d'animer et de coordonner, appuyé par une infrastructure agissante et distincte de lui".

M. Bertrand, au cours de sa longue allocution, a fait valoir que le gouvernement avait "un rendez-vous avec la jeunesse" et qu'il fallait penser à former des citoyens de 1980, 1990 et du XXIe siècle.

Selon lui, tous les mémoires présentés au comité parlementaire de l'éducation ont confirmé le principe des CEGEP.

Assouplissement des conditions d'attribution des certificats de fin d'études secondaires

QUEBEC — (PC) — Dorénavant, pour avoir droit au certificat de fin d'études secondaires, les élèves franco-catholiques ne seront plus obligés d'obtenir à chaque examen une note de 50 pour cent ou plus, ni d'avoir réussi dans toutes les matières du cours suivi.

Dans un communiqué remis à la presse hier, le ministère de l'Education précise qu'il a assoupli sensiblement les conditions d'attribution des certificats pour les 65,000 élèves franco-catholiques qui préparent actuellement leur certificat de fin d'études secondaires.

"La nouvelle politique d'attribution des certificats d'études tiendra compte du succès ou de l'insuccès du candidat, selon que les épreuves font partie des groupes A, B, C, ou D, note-t-on.

Il sera obligatoire de réussir toutes les épreuves des groupes "A" et de réussir un nombre d'épreuves dans les autres groupes d'examens.

Le ministère explique que cette mesure fait suite à une analyse minutieuse des résultats d'examens de l'an dernier. Un comité spécial, composé de représentants de divers groupes intéressés à l'éducation, a constaté que ni la qualité des questionnaires ou la correction, ni le traitement mécanographique des résultats, ni d'autres facteurs d'ordre pédagogique — enseignement matériel didactique, etc. — ne pouvaient expliquer, note-t-on dans l'ensemble du Québec, l'échec de la moitié des élèves aux examens officiels de juin 1966.

"Le plus grand nombre des examens plaçait les élèves du secteur franco-catholique dans une situation plus difficile que celle de leurs confrères du secteur anglais, catholiques et protestants," explique-t-on.

La population torontoise augmente plus rapidement que celle de Montréal

OTTAWA (PC) — La région de Toronto continue à rogner lentement, mais d'une façon qui parait assez sûre, la différence de population qui fait de Montréal la métropole du Canada.

En 1961, la population respective des deux plus importants centres urbains du Canada s'établissait de la façon suivante : Montréal, 2,110,679 habitants : Toronto, 1,824,589. Selon des chiffres publiés hier par le Bureau fédéral de la statistique, la population actuelle des régions métropolitaines est maintenant de 2,436.817 personnes, à Montréal, et de 2,158,-496 habitants à Toronto.

En pourcentage, l'écart se traduit de la façon suivante : au cours des dernières années, la population du grand Toronto s'est accrue de 18.5 pour cent alors que celle du grand Montréal ne s'est accrue que dans une proportion de 15.5 pour cent. Cette tendance n'est d'ailleurs pas récente. Depuis que les statistiques permettent d'en juger, le pourcentage de l'augmentation de la population de la Ville-Reine a toujours été sensiblement plus fort que celui de la métropole canadienne.

Mais il s'agit là, bien entendu, des populations groupant l'ensemble de la région urbaine. En chiffres absolus, l'écart entre la population des deux villes est beaucoup plus important.

Prises comme entités distinctes, la population des deux villes s'établit ainsi : 1,222,225 habitants à Montréal, contre 664,-584 à Toronto.

Par ailleurs, le mouvement de la population vers les villes canadiennes continue à s'accentuer. La population des centres urbains augmente dans une proportion sensiblement plus forte que l'ensemble de la population canadienne.

Plus de 80 pour cent de la population canadienne se trouve maintenant groupée dans des agglomérations urbaines plus ou moins importantes, comparativement à 46 pour cent il y a à peine cinq ans.

Fait important à souligner, parce qu'il traduit lui aussi une tendance générale, plus de 73 p. 100 de l'augmentation de la population des centres urbains s'est produite dans les banlieues des 19 municipalités les plus importantes du Canada.

Malgré un accroissement notable de la population, aucun changement ne s'est produit dans la position respective des 10 régions métropolitaines les plus importantes.

Voici d'ailleurs la population de ces régions. Le chiffre entre parenthèses est la population de 1961 :

Montréal, 2,436,817 (2,110,679); Toronto, 2,158,496 (1,824,589); Vancouver, 892,286 (790,165); Winnipeg, 508,759 (476,543); Ottawa, 494,535 (429,761); Hamilton, 449,116 (359,189); Québec, 413,397 (357,568); Edmonton, 401,299 (337,568); Calgary, 330,575 (279,062); Windsor, 211,568 (193,365).

De ces dix municipalités, c'est la ville d'Edmonton qui accuse la plus forte augmentation de population (18.9 p. 100). Elle est suivie par Calgary (18.5%), Toronto (18.3%) et Montréal (15.5%).

Expulsés du pavillon de la RAU

Quatre jeunes Canadiens ont été expulsés hier du pavillon de la République arabe unie où ils avaient tenté . . . de "faire des discours".

La police de Montréal, qui a procédé à cette opération vers 13 heures 45, a par la suite relâché les jeunes orateurs en puissance.

Bellemare est satisfait des négociations à l'Hydro-Québec

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre du Travail du Québec, M. Maurice Bellemare s'est dit satisfait, hier, des négociations en cours en vue de régler le conflit des employés de l'Hydro-Québec.

M. Bellemare a fait cette déclaration alors que le député libéral de Laurier, M. René Lévesque, le questionnait sur le résultat de ces négociations.

"Les négociateurs sont face à face, a dit M. Bellemare. Il y a un dialogue qui semble intéresser les parties et on se comprend de plus en plus."

M. Bellemare a ajouté qu'une entente, qui est intervenue au début de la semaine au sujet du regroupement de 24 conventions en trois conventions, est presque finalisée et que la principale clause qui reste à régler est celle des salaires.

Ottawa approuve l'idée d'un centre international sur les terrains de l'Expo

par Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement fédéral voit d'un très bon oeil la création d'un Centre de développement international sur la Terre des hommes.

Le premier ministre Pearson l'a dit hier soir en des termes à peine voilés. "On songe, a-t-il dit, à la possibilité de construire, sur le thème inspirant la Terre des hommes créée par l'Exposition universelle de Montréal, un centre de développement international.

Il s'agit d'un centre de recherche qui, au dire du chef du gouvernement canadien, pourrait "perpétuer, sur une base plus durable, la haute préoccupation du Canada à l'égard des problèmes et des exigences auxquels doit faire face à l'heure actuelle l'humanité tout entière".

En somme, M. Pearson dit oui à la proposition du maire Drapeau.

S'il n'a pas utilisé de termes plus précis c'est que la décision finale doit être prise par tous les niveaux de gouvernement intéressés dans la construction de l'Expo : fédéral, provincial et municipal.

Le premier ministre a tenu ces propos au banquet de l'Association canadienne des sciences politiques à l'université Carleton.

Indirectement, il a aussi laissé entendre qu'il pourrait très prochainement retourner à l'enseignement universitaire. Les observateurs ont vu là un autre indice indiquant qu'il abandonnera son poste de premier ministre, probablement avant la fin de l'année.

M. Pearson a placé la création de ce centre de recherche, destiné à aider principalement les pays en voie de développement, dans le contexte de notre politique internationale.

"Nous ne pouvons pas et ne voulons pas devenir une grande puissance du point de vue militaire mais nous avons déjà prouvé, par nos efforts en faveur de la paix, que nous pouvons apporter une contribution valable au maintien de l'ordre dans le monde."

"Peut-être pouvons-nous maintenant ajouter une nouvelle dimension au rôle modeste que nous jouons dans la communauté universelle en servant de foyer précis aux exigences du développement international auxquelles chaque pays doit faire face."

Cette idée, poursuit-il, ce plan, a son importance sur une longue période même si ceci ne veut pas dire que la réalisation sera trop longue à produire.

Toutefois, comme cela arrive, la plus grande partie des problèmes politiques actuels doivent être traités par un gouvernement au jour le jour, presque d'heure en heure.

En somme, conclut le premier ministre, il n'y a aujourd'hui aucune institution au monde qui pourrait servir de foyer reconnu internationalement pour concentrer l'attention et l'intérêt sur cet appel impérieux (le développement international) à toute l'humanité.

C'est donc là la vocation de l'Expo.

Création d'un Fonds canadien d'aide aux pays défavorisés

OTTAWA — Mgr Joseph-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa, a présenté le problème de la pauvreté dans les pays en voie de développement comme problème numéro un auquel le monde devait faire face.

Mgr Plourde parlait à la première réunion du conseil des gouverneurs d'un nouvel organisme, celui du Fonds national d'aide aux pays en voie de développement.

"Aujourd'hui, dans le monde, a précisé Mgr Plourde, plus d'un milliard et demi de personnes soufrent de privation et de mauvaise nutrition."

Le conseil des gouverneurs, composé de 19 membres laics et de deux archevêques, s'est réuni toute la journée, en vue d'approuver la constitution proposée, d'élire un bureau exécutif provisoire et d'établir un programme pour amasser des fonds. Ce dernier programme sera vraisemblablement lancé en décembre prochain.

Cette réunion du conseil des gouverneurs se tient à la suite d'une étude qui a duré près d'un an par un comité de la Conférence catholique canadienne (Association des cardinaux, archevêques et évêques du Canada).

Le comité d'étude avait recommandé que la collecte des fonds soit faite par une équipe de laïcs travaillant en coopération avec les évêques. Mgr Plourde et Mgr Philip F. Pocock, de Toronto, sont membres du Conseil des gouverneurs.

Les membres du premier conseil furent nommés à la recommandation des évêques de chaque province. Les membres des conseils subséquents seront élus par les comités provinciaux. Le fonds national aura son siège social à Ottawa ; des comités seront fondés dans chaque diocèse et il demeure probable que des bureaux administratifs seront établis à Montréal et à Toronto.

Mgr Plourde a dit qu'il informerait officiellement le conseil d'administration de la Conférence catholique canadienne, lequel se réunira à Ottawa vendredi, que le comité d'étude formé il y a quelques mois par la CCC, a accompli son mandat et que le Conseil des gouverneurs a pris la relève.

Le nouvel organisme ne serait pas seulement chargé d'amasser des fonds mais également de rendre la population canadienne mieux informée de la pauvreté dans le monde.

Mgr Plourde a déclaré que les évêques canadiens sont devenus plus collectivement conscients du problème, lors du dernier Concile du Vatican, par des contacts avec les évêques des pays en voie de développement.

Les grandes lignes d'un futur Conseil de presse sont acceptées

Le gérant de rédaction de LA PRESSE, M. Maurice Dagenais, a déclaré hier que les représentants des journaux et des journalistes se sont mis d'accord pour accepter les grands objectifs et les grandes lignes des règlements généraux d'un futur Conseil de presse du Québec qui sera en quelque sorte un ombudsman, qui verra, a-t-il dit, à ce que le public reçoive véritablement l'information à laquelle il a droit.

Des réunions ont eu lieu, auxquelles ont participé des représentants de tous les quotidiens du Québec, ainsi que Le Droit, d'Ottawa, à l'exception du Devoir et du Journal de Montréal. Les journalistes étaient représentés par l'Union canadienne des journalistes de langue française et l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes.

M. Dagenais a déclaré que les journalistes doivent soumettre prochainement leurs points de vue sur les détails touchant notamment la formation du conseil et son financement. Il est prévu que le public y sera représenté.

Le rôle d'un tel conseil de presse, a dit M. Dagenais, qui parlait devant les membres du club Richelieu-Montréal est d'assurer la liberté de la presse et la protection du public contre la possibilité d'abus. Dans le cas d'une plainte qui conduirait à une enquête, le journal s'engagerait à publier le résultat, même s'il lui est défavorable.

Le syndicalisme

M. Dagenais, qui a gravi tous les échelons du journalisme à LA PRESSE, depuis 1941, avant d'accéder au poste de gérant de la rédaction, a soutenu que le syndicalisme chez les journalistes avait largement contribué à relever le niveau de vie des journalistes en leur obtenant un traitement permettant de mener une vie humaine convenable. Le syndicalisme a relevé par ce fait même le niveau de la profession, en forçant les éditeurs de journaux à devenir plus exigeants dans l'embauchage du personnel, vu qu'ils doivent payer des salaires élevés.

Mais selon lui, un danger guette présentement le syndicalisme du Québec : "Ce danger est celui de revenir au vieux concept périmé et dépassé depuis longtemps que l'employeur est, de nature, un ennemi à combattre. S'il n'évite pas cet écueil, le syndicalisme, après avoir été un tremplin de progrès, menace de devenir une force d'inertie paralysant le progrès. Il importe au plus haut point que les éditeurs de journaux et les syndicats comprennent qu'ils ont le même intérêt : le perfectionnement de la profession ; le même objectif : mieux servir le public."

Le cinéma à son meilleur
CE SOIR et DEMAIN seul.
EROS CHEZ les SUEDOIS et les JAPONAIS
"LE Mannequin" de S. IMAMURA à 8.10 seul.
"La femme" de A. MATTSON à 6.30 - 10.00
VERDI CINEMA DE REPERTOIRE
5380 ST-LAURENT (près St-Viateur)
INFORMATIONS : 277-4800

CE SOIR À 8.15
Parc Richelieu
JEUDI, VENDREDI et SAMEDI à 8 h. 15

Woodhouse SPECIAL DU SAMEDI pour
La FÊTE des PÈRES
Black & Decker
SPECIAL 29.95
Valeur de $49.95
Outils de bricolage Black & Decker
Comprenant une perceuse ¼" de 115 volts, complète avec trois mèches, un arbre de roue, brosse circulaire en fil de fer, mélangeur de peinture, tampon polisseur, meule, tampon d'appui, 12 disques sableurs et une scie à découper de 115 volts avec 6 lames de scie pour le bois et le métal. Coffret d'acier avec compartiments inclus.
Woodhouse
AUCUN DEPOT REQUIS JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
(Taxe de vente payable à l'achat)
Détails complets du mode de financement disponible à chaque succursale.
LES PLUS GRANDS DETAILLANTS D'AMEUBLEMENT AU CANADA, ETABLI EN 1911
915 est, rue Ste-Catherine Tél. 845-9261
Face à la pharmacie Montréal — Stationnement municipal à l'arrière
3913 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 766-2343
43 rue GREEN (St-Lambert) Tél. 671-7270-9
3956 est rue ONTARIO (près Boul. Pie-IX) Tél. 527-9251-2
CHOMEDY 1180 boul. Labelle 688-9750-1
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin accès par le Boul. Jarry.

CAHIER No 3 / PAGES 27-40 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 9 JUIN 1967 — 83e ANNEE — No 133

Si la guerre s'achève au Moyen-Orient, elle ne fait que commencer au Conseil de sécurité

NATIONS-UNIES (PC, UPI, PA, AFP) — Maintenant que la guerre proprement dite entre Israéliens et Arabes semble sur le point de prendre fin, la guerre diplomatique s'annonce aux Nations unies où vont s'affronter les thèses soviétiques, américaines et canadiennes fixant les préalables d'un modus vivendi entre antagonistes au Proche-Orient.

Selon des informateurs dignes de foi, ni la thèse soviétique ni la thèse américaine n'ont de chance d'être retenues cependant qu'on se félicite secrètement de disposer de la thèse canadienne "en réserve".

La thèse soviétique indique que le Kremlin revient à sa position du départ en exigeant de nouveau que les troupes israéliennes se retirent derrière les lignes d'armistice de 1949, et en tenant Israël pour agresseur. Maintenant que le cessez-le-feu parait assuré, l'URSS revient à sa "ligne dure", tentant ainsi un dernier effort pour sauver la face et accréditer sa politique proarabe au Moyen-Orient.

Par ailleurs, la thèse américaine considère que des pourparlers doivent s'engager entre Israël et les pays arabes sous les auspices des Nations unies et de tout autre tiers dont on pourrait éventuellement convenir. Elle considère de plus que les entretiens devront porter sur "la renonciation à la force sous toutes ses formes, le maintien des droits internationaux vitaux et l'établissement d'une paix durable au Moyen-Orient."

Pour ce qui est de la thèse canadienne, elle soutient que le Conseil de sécurité doit d'abord s'assurer que le cessez-le-feu est général et permanent, après quoi il devra s'attaquer à la deuxième étape. On ne précise pas pour le moment ce que signifie "deuxième étape".

La thèse canadienne a été soumise dès mercredi. Elle est par conséquent antérieure aux thèses américano-soviétiques. Des observateurs diplomatiques croient que le Conseil pourrait éventuellement s'y rallier comme une formule marquant un nouveau départ dans la discussion du problème.

Le représentant soviétique à l'ONU, M. Fedorenko, a déjà cru devoir exprimer des réserves en ce qui concerne la thèse canadienne. Il ne l'a toutefois pas critiquée.

Sans formuler de thèse précise, Londres annonce qu'aucune solution ne saurait être durable sans un accord entre les grandes puissances. Entretemps, chacun se félicite de voir que le cessez-le-feu semble désormais imminent. Le ministre des Affaires étrangères d'Israël a dit au Conseil de sécurité sa satisfaction de voir que l'Egypte envisage une fin prochaine des hostilités.

Il va sans dire que le président Johnson a accueilli, lui aussi, avec satisfaction la décision de la RAU. Il espère que les Etats du Moyen-Orient parviendront à découvrir de nouvelles voies pour régler leurs différends par des moyens pacifiques, conformément à la charte des Nations unies. Enfin, le Vatican a appris la nouvelle avec soulagement.

Israël critique les Etats-Unis

TEL-AVIV — (UPI) — Le premier ministre d'Israël, M. Levi Eshkol, a déclaré hier soir que le président des Etats-Unis avait "promis de grandes choses" mais que finalement, Israël s'est retrouvé virtuellement seul au cours de sa confrontation avec le monde arabe.

M. Eshkol faisait alors devant les dirigeants de son parti le bilan de la crise qui a mené à la guerre.

Vingt et un jours avant que la guerre n'éclate, a-t-il dit, "on nous a demandé en premier lieu d'attendre deux jours" avant d'entreprendre une action quelconque contre les Arabes déjà mobilisés qui entouraient Israël.

"Puis, nous avons envoyé à Washington notre ministre des Affaires étrangères, M. Abba Evan. On lui a demandé d'attendre un jour de plus. Le président Johnson promettait de grandes choses.

"Ils nous ont dit que de 40 à 50 puissances maritimes signeraient une demande réclamant la libre circulation dans le golfe d'Akaba. Nous avons étudié la situation et avons constaté qu'en réalité le nombre de pays signataires n'atteindrait pas 12, puis finalement deux seulement, et peut-être un seul, Israël", a dit M. Eshkol.

Et il a ajouté : "J'ai dit une fois au président Johnson qu'il était probable que lorsque nous serons attaqués, vous seriez très occupé à régler d'autres problèmes, et que de toute façon, la garantie américaine manquait de précision".

Ces remarques tendraient à prouver les rapports selon lesquels les Etats-Unis, tout comme la Grande-Bretagne et d'autres nations, ont vigoureusement incité les Israéliens à ne pas passer à l'action immédiatement afin de donner le temps aux diplomates de trouver une solution à la crise.

Aide USA-G.-B.

Israël prouve que les Arabes ont menti

TEL AVIV (PA, AFP) — Le porte-parole militaire israélien a présenté hier à la presse étrangère la bande magnétique d'une conversation radiotéléphonique entre le président Nasser et le roi Hussein et au cours de laquelle les deux leaders arabes s'étaient concertés pour lancer la fausse accusation que des appareils britanniques et américains appuyaient les forces israéliennes au combat.

Les Israéliens ont précisé qu'ils avaient capté cette conversation tôt mardi après que les aviations des pays arabes eurent été mises hors d'état de nuire à la suite des attaques israéliennes. Dès que Nasser s'est rendu compte de l'étendue de la défaite militaire, il entreprit alors de sauver son prestige, a déclaré le porte-parole. Le leader égyptien prétendit que ses forces battaient en retraite au Sinaï non pas à la suite d'une défaite claire et nette aux mains des forces israéliennes, mais à cause de l'intervention de forces étrangères imaginaires.

Au cours de cette conversation en arabe et dont la traduction a été distribuée aux journalistes, Nasser a suggéré au roi Hussein d'annoncer que les Anglais et les Américains participaient aux attaques aériennes contre les pays arabes pour aider Israël. Par la suite, le leader égyptien demanda au monarque jordanien s'il fallait mentionner les Anglais. "Oui, oui, répond le roi Hussein, mentionnons les Anglais et les Américains ensemble."

Nasser dit alors : "Je ferai une déclaration dans ce sens, vous en ferez une vous-même et je m'arrangerai pour que les Syriens en fassent une aussi, déclarant que les avions anglais et américains nous attaquent à partir de porte-avions".

Le porte-parole israélien, le colonel Moshe Pearlman a affirmé que ce "témoignage" n'avait pas été rendu public plus tôt parce qu'il y avait trop de nouvelles importantes.

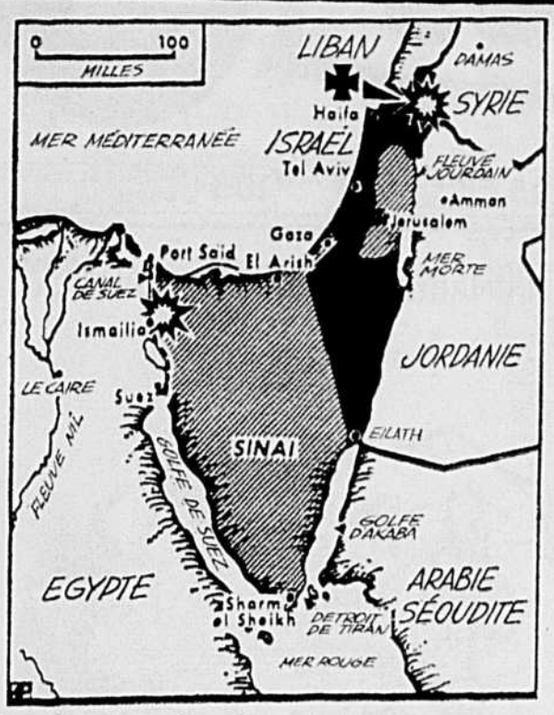

Des "points chauds" subsistent

En dépit du cessez-le-feu, les forces israéliennes ont envahi ce matin le territoire syrien en accusant la Syrie d'avoir violé la trêve. Cependant, l'Egypte annonçait que le calme était revenu au Sinaï, quelques heures après avoir accusé les forces israéliennes d'avoir attaqué près du canal de Suez.

Le "télétype rouge" Washington-Moscou n'a pas "dérougi"

WASHINGTON (AFP) — La Maison Blanche a révélé hier soir que pour la première fois depuis sa mise en service, le 30 août 1963, le télétype rouge, qui la relie directement au Kremlin, a été utilisé à plusieurs reprises au cours de la crise actuelle au Moyen-Orient.

Le porte-parole de la présidence, M. George Christian, a en effet déclaré, en réponse à des questions touchant à diverses rumeurs à ce sujet qui circulaient à l'étranger : "J'ai été informé que la ligne télétype directe entre Washington et Moscou a été utilisée pour plusieurs échanges de messages au cours de cette période".

M. Christian a ainsi levé pour la première fois un coin du voile du secret qui entourait jusqu'à présent les consultations du gouvernement américain avec les autres gouvernements intéressés au sujet de la crise. Tous les porte-parole de l'administration s'étaient bornés jusqu'à présent à déclarer que l'administration se maintenait en contact permanent avec les autres pays, sans vouloir fournir d'autres précisions.

"Le télétype rouge, a précisé M. Christian, a été utilisé pour la première fois le 5 juin, sur l'initiative du gouvernement soviétique avec la transmission d'un message du président du conseil de l'URSS, M. Alexei Kossyguine adressé au président Johnson."

Il a encore servi hier matin, quelques instants après l'attaque dirigée contre le navire américain Liberty, en Méditerranée. Ignorant encore les circonstances de cette attaque, le président Johnson a fait transmettre un message à M. Kossyguine, afin de parer à tout malentendu, pour le prévenir de l'intention des Etats-Unis d'expédier immédiatement d'autres navires ainsi que des avions vers le Liberty afin de lui porter secours en cas de besoin.

Le "Liberty" a perdu 31 hommes

WASHINGTON. (UPI) — Le bilan des morts de la tragique erreur des Israéliens qui ont attaqué le navire américain "Liberty" pourrait bien s'élever à 31, a révélé aujourd'hui le secrétariat de la Défense à Washington.

Un porte-parole du Pentagone a précisé que neuf marins du bateau de communications ont été tués, que 22 manquent à l'appel et que des 75 blessés, 15 sont dans un état grave.

On craint que les 22 marins qui manquent à l'appel gisent dans les cales inondées du bateau.

Manifestations à Alger, Pékin et Moscou

(d'après PA, UPI, AFP) — Des manifestants algériens ont brisé les fenêtres de l'ambassade de la République arabe unie à Alger aujourd'hui pour protester contre la décision du Caire de se conformer à l'ordre de cessez-le-feu des Nations unies. Un fort détachement de policiers a dispersé les émeutiers puis a monté la garde aux abords de l'ambassade. La police dut également disperser une bande de jeunes gens en colère qui marchaient à l'assaut du quartier général de l'aviation égyptienne au centre d'Alger.

La crise du Moyen-Orient a également provoqué de violentes manifestations à Pékin, et surtout à Moscou où quelque 5,000 soldats et policiers russes sans armes ont empêché 1,000 étudiants arabes de s'approcher des ambassades américaines et britannique.

Des correspondants étrangers à Moscou disent qu'ils n'ont jamais vu un tel déploiement de militaires et de policiers autour des ambassades étrangères. A l'ambassade américaine, 30 grosses arroseuses municipales formaient un barrage redoutable.

Les autorités ont autorisé 30 minutes de manifestations dans la rue après quoi elles ont commandé aux étudiants de se disperser, ce qu'ils ont fait. Parmi les Arabes, il y avait des Cubains et des Nord-Vietnamiens.

A Pékin, une centaine de "marxistes-léninistes arabes, africains et européens résidant à Pékin ont incendié une voiture diplomatique britannique stationnée dans les jardins de la mission de Grande-Bretagne, et ont lancé des oeufs à un diplomate anglais qui tentait de les empêcher de violer l'accès des jardins.

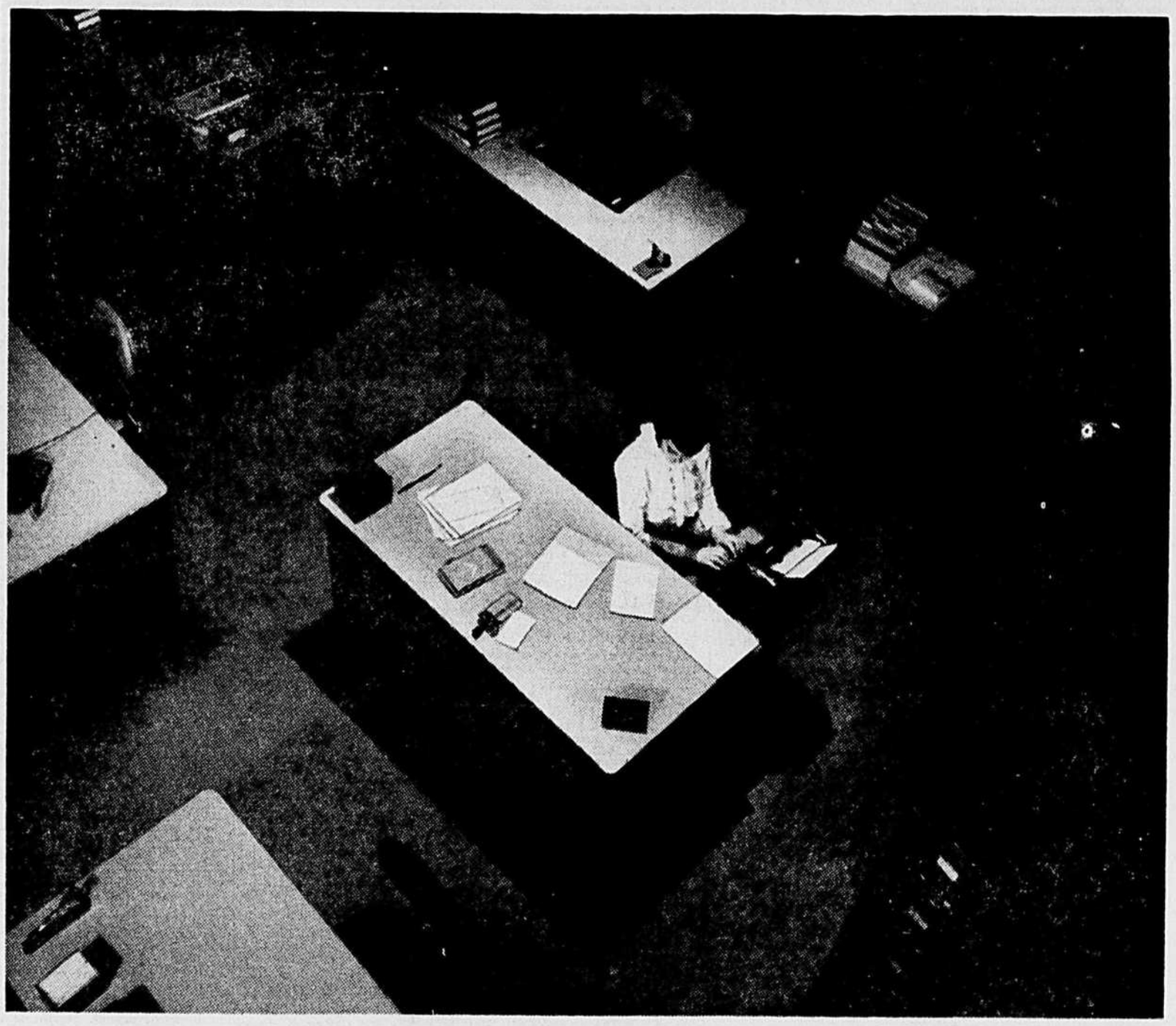

En dépit des hostilités, peu de Canadiens ont été évacués du Moyen-Orient

OTTAWA (PC) — La majorité des Canadiens qui avaient signalé leur présence en Israel et dans les pays arabes avant le déclenchement des hostilités au Moyen-Orient séjournaient encore dans cette région hier, a déclaré le ministère des Affaires extérieures.

On précise qu'au cours des deux semaines précédant le début des hostilités, il y avait 58 Canadiens qui avaient signalé leur présence en Israël à leur ambassade dans ce pays. Il y en avait d'autre part 371 au Liban, 138 en République arabe unie 38 en Jordanie et 26 en Syrie.

Le ministère des Affaires extérieures a tenu à souligner que ce nombre représente un chiffre minimum. Les citoyens canadiens ne sont pas tenus de signaler leur présence dans un pays étranger auprès de leur ambassade. Plusieurs d'entre eux ne le font pas. Il n'y a aucune méthode pour déterminer exactement combien de touristes se trouvent dans les pays du Morien-Orient, sans parler des hommes d'affaires en voyage ou du personnel gouvernemental.

Cent vingt-trois Canadiens ont été évacués du Liban mercredi à bord de deux avions affrétés Hier, l'ambassadeur du Canada au Caire, M. John Stearns, estimait qu'il ne restait plus qu'une trentaine de ressortissants canadiens en République arabe unie.

Des mesures pour évacuer d'autres citoyens canadiens seront prises dès que le besoin se fera sentir, a précisé le ministère. Le 23 mai, ajoute le ministère, il y avait 580 Canadiens qui avaient signalé leur présence à leur ambassade en Israël. Après le déclenchement des hostilités, d'autres Canadiens séjournant dans ce pays ont signalé leur présence, portant ainsi le nombre total à environ 900.

Les Israéliens ont respecté les Lieux Saints

JERUSALEM, (AFP) — Les dirigeants de toutes les Eglises chrétiennes ont exprimé hier à Jérusalem leur reconnaissance aux autorités israéliennes pour avoir épargné et respecté les Lieux Saints. Cette reconnaissance a été formulée par la patriarche grec orthodoxe Bendikte au cours d'une réunion à laquelle assistaient, notamment le gouverneur du secteur occidental de la ville, le général Haim Hertzog et les représentants de toutes les communautés religieuses.

Parlant au nom de tous les présents, le patriarche a déclaré que c'était grâce aux soins des forces israéliennes qu'aucune église, couvent ou monastère n'avaient subi de dommages à l'exception peut-être des endroits où c'était absolument inévitable.

Le gouverneur, pour sa part, a révélé que des unités spéciales avaient été affectées à la protection des lieux de vénération et a réitéré le serment, tenu la veille par le général Moshe Dayan, garantissant une totale liberté de culte.

Des centres de recrutement arabes ouverts au Canada

OTTAWA (PC) — Des centres de recrutement pour l'Organisation de libération palestinienne seront ouverts au Canada, a déclaré hier M. George Haggar, président de la communauté arabe au Canada. Un tel centre ouvrira ses portes à Ottawa dès la semaine prochaine, a-t-il précisé.

M. Haggar a ajouté que la décision d'ouvrir des centres pour recruter des médecins et des volontaires a été prise par un comité de stratégie à la suite de l'annonce que M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, ne prendrait pas la parole à un ralliement arabe qui devait se dérouler hier à Ottawa. La réunion fut annulée.

M. Haggar, qui enseigne les sciences politiques à l'Université luthérienne de Waterloo, a dit que les volontaires seront filtrés par un comité de recrutement et seront ensuite envoyés en Turquie et de là en Syrie. Les volontaires feront partie soit d'"Assifa", soit de "Fatah", deux groupes de l'Organisation de libération palestinienne au Moyen-Orient.

Louise a dû fournir une heure de temps supplémentaire à deux reprises cette semaine une Selectric IBM lui aurait permis de finir à 5 heures P.M.

Ces lettres auraient pu faire partie du premier courrier . . . si Louise avait utilisé une machine à écrire SELECTRIC IBM. Nos études ont démontré qu'une jeune fille peut habituellement accomplir huit heures de travail en sept lorsqu'elle utilise une SELECTRIC, et il lui reste suffisamment de temps pour se poudrer le bout du nez.

Et c'est possible parce que la SELECTRIC est une machine à écrire réellement différente, faisant partie d'un système conçu pour accélérer la production dans les bureaux. Nous l'appelons "le traitement des mots." Ce système permet de taper les mots requis, de la bonne façon et de les rendre à destination plus rapidement.

Notre représentant se fera un plaisir de retracer pour vous l'histoire du traitement des mots. Et dans ses deux versions: la dactylographie à l'aide des machines à écrire SELECTRIC et à bande magnétique SELECTRIC; et la dictée à l'aide de la famille complète des appareils à dicter Executary IBM. Lorsque vous serez au courant, et que Louise possédera sa SELECTRIC, vous-même, votre personnel, les lettres urgentes, tous pourront quitter le bureau à 5 heures.

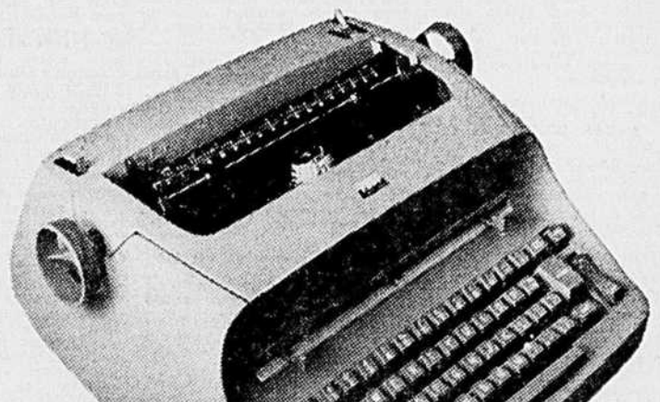

IBM

...al Business Machines Company Limited.

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

VENTE D'UN JOUR À L'ENTREPÔT SIMPSON

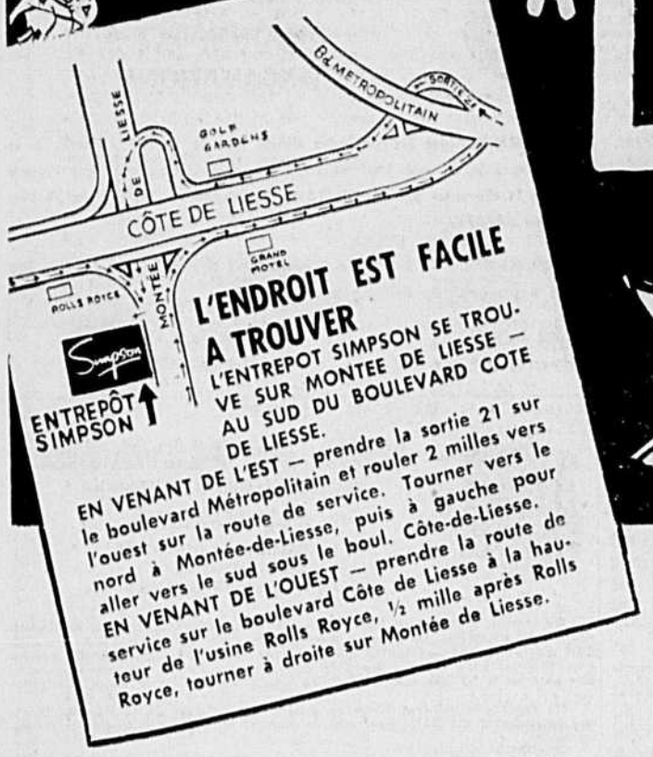

L'ENDROIT EST FACILE A TROUVER

L'ENTREPOT SIMPSON SE TROUVE SUR MONTEE DE LIESSE — AU SUD DU BOULEVARD COTE DE LIESSE.

EN VENANT DE L'EST — prendre la sortie 21 sur le boulevard Métropolitain et rouler 2 milles vers l'ouest sur la route de service. Tourner vers le nord à Montée-de-Liesse, puis à gauche pour aller vers le sud sous le boul. Côte-de-Liesse.

EN VENANT DE L'OUEST — prendre la route de service sur le boulevard Côte de Liesse à la hauteur de l'usine Rolls Royce, ½ mille après Rolls Royce, tourner à droite sur Montée de Liesse.

POUR UN JOUR SEULEMENT — SAMEDI DE 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. A L'ENTREPOT SIMPSON SUR MONTEE DE LIESSE

Ces aubaines sont en vente samedi à l'Entrepôt Simpson sur Côte-de-Liesse seulement – Quantités limitées – Ces articles sont sujets à des ventes antérieures – Pas de commandes postales ni téléphoniques – Facilités de crédit disponibles.

Rabais $30 à $250 ! Radios

Téléviseurs, combinaisons-stéréos

Modèles de démonstration et modèles neufs dans le stock. Tous sont entièrement garantis.

Téléviseurs portatifs

	Rég.	PRIX
1 seulement, Modèle G.E. 11 po.	$129.98	$ 99.98
1 seulement, Modèle 17 po. Philco	189.98	139.98
2 seulement, Modèle 19 po. R.C.A.	199.98	169.98
1 seulement, Modèle 21 po. R.C.A.	259.98	199.98

Téléviseurs console

1 seulement, Modèle Silvertone 23 po.	379.98	299.98
1 seulement, Modèle 23 po. Marconi	259.98	189.00
2 seulement, Modèle R.C.A. 23 po.	319.00	199.00
1 seulement, Combiné stéréo-TV, 23 po.	549.00	299.00
10 seulement, Modèle Sparton 23 po.	349.00	269.00

Ensembles radio-stéréo

1 seulement, Modèle 406 Grundig	579.00	449.00
1 seulement, Modèle Philco 1902	369.98	269.98
2 seulement, Modèle RCA SC 12	549.00	419.00
2 seulement, Modèle SC 11	529.00	399.00
2 seulement, Modèle RCA Provinc. français	569.00	449.00
3 seulement, Modèle RCA SC 6	599.00	389.00
1 seulement, Modèle 18706 Silvertone	349.98	299.98
1 seulement, Modèle Philco Prov. français	589.00	469.00

SIMPSON — RADIO ET TELEVISION (770) ENTREPOT SEULEMENT

Des bas prix sensationnels !

Meubles fin de séries pour enfants

Rég. 18.98 à 59.98

Ch. 12.98 à 42.98

Profitez de ces généreux rabais de $6 à $17 sur ces meubles pour chambre d'enfants. Tous proviennent de fin de séries, quelques-uns sont légèrement égratignés dans le groupe. Hâtez-vous car la quantité est limitée !

SIMPSON — MEUBLES (769) ENTREPOT SEULEMENT

Rabais $20 à $30 !

Matelas et sommier-tapissier

Rég. 49.98 à 109.50

Ch. 29.98 à 79.50

Tous de marques fameuses ! Quelques-uns légèrement défraîchis ou provenant de fin de séries. Construction solide et confortable. Dimensions 3 pi. 3 po. ; 4 pi. ou 4 pi. 6 po. dans le groupe. Rabais de $20 à $30 !

SIMPSON — MEUBLES (769) ENTREPOT SEULEMENT

Généreux rabais de $5 à 55.02 !

Vente ! Fauteuils toutes occasions

Rég. 24.98 à $195

Ch. 19.98 à 139.98

Venez choisir parmi cette intéressante collection, vous y trouverez des modèles et des tissus de toutes sortes. Tous des fauteuils de marques fameuses. Plusieurs modèles uniques.

SIMPSON — MEUBLES (769) ENTREPOT SEULEMENT

Grand solde d'outils et accessoires pour le jardin

5 seulement, Scies radiales "Craftsman", Moteur 1¾ c.v. Assez solide pour travaux de professionnels. Rég. $219. Ch. $180
2 seulement, Foreuse "Beaver", Modèle 700. Complète, avec mandrin. Rég. 99.50. Ch. $68
4 seulement, Scie de table 8 po. de "Beaver", Grand modèle. Complète avec lame. Rég. 89.50. Ch. $60
3 seulement, Souffleuse à neige "Snow-Chick", Modèle puissant avec moteur 3 c.v. et ouverture 20 po. Rég. 289.95. Ch. $180
8 seulement, Tondeuse électrique 18 po. Moteur puissant 1¼ c.v. avec décharge jumelée. Rég. 555. Ch. $45
10 seulement, Tondeuse 18 po. avec roues automotrices. Moteur 2 c.v. Rég. 119.50. Ch. $80
2 seulement, Scie 12 po. à bande de "Beaver", idéale pour coupes rapides en rond. Rég. 169.50. Ch. $120

SIMPSON — OUTILS A MOTEUR (774) ENTREPOT SEULEMENT

20 seulement !

Tondeuses reconditionnées

Modèles 18" et 21" avec moteur jusqu'à 3 c.v.

Rég. 59.98 à $106

Ch. $40 à $75

SIMPSON — ACCESSOIRES DE JARDIN (774) ENTREPOT SEULEMENT

Meubles de vivoir

	REG.	PRIX
Canapé et fauteuil style traditionnel de Kroehler. Volants, coussins du dossier semi-tenants. Turquoise, brun ou rouille. 3 seulement !	499.98	289.98
Canapé et fauteuil style moderne de Kroehler. Dossier à motif losange, coussins mousse. Turquoise, vert ou rouille. 3 seulement !	389.98	249.98
Canapé et fauteuil de Kroehler. 4 places. Coussins mousse. Avocat, brun. 2 seulement !	369.98	199.98
Canapé et fauteuil style traditionnel de Kroehler. Dossier capitonné, volants et coussins mousse. Turquoise, rouille, vert/ton or. 3 seulement !	459.98	299.98
Canapé et fauteuil de Kroehler. Motif traditionnel, volants et coussins mousse. Vert ou ton or. 3 seulement !	439.98	269.98
Canapé et fauteuil modernes de Kroehler. Coussins mousse. Ton vert. 2 seulement !	329.98	199.98
Canapé et fauteuil de Cooper Bros. Style traditionnel. Coussins mousse et volants. Ton vert. 1 seulement !	799.98	399.98
Canapé et fauteuil de Kroehler. Style traditionnel, dossier capitonné, volants. Vert/ton or, turquoise. 2 seulement !	499.98	299.98
Canapé-lit fauteuil modernes de Kroehler. Appui-bras en bois, coussins mousse. Ton brun. 1 seulement !	379.98	199.98
Canapé-lit de style traditionnel. Dossier capitonné, coussins mousse et volants. 4 seulement !	319.98	209.98

SIMPSON — MEUBLES (769) ENTREPOT SEULEMENT

Solde ! Accessoires pour la maison

30 lavabos pour salle de bain : 21 x 17". Acier émaillé.	Rég. 27.50 31.50	$16 à $21
8 seulement, Adoucisseurs d'eau,	Rég. $175. à $279.	$125 à $225
40 Sièges de toilette.	Rég. 4.99 à 17.99	2.99 à 9.99
9 Parois pour baignoires.	Rég. 44.99	Ch. 22.99

SIMPSON — PLOMBERIE ET CHAUFFAGE (771) ENTREPOT SEULEMENT

Solde de peinture et vernis

Peinture Latex "Harmony House" pour l'extérieur. Pour bois ou ciment. Sèche en 30 minutes. Blanc seulement. Gal. 8.95 Gal. **6.25**

Peinture aluminium "Harmony House". Pour bois, métal ou ciment. Ne s'écaillers pas si employée sur radiateurs ou tuyaux. Parfaite pour grillage. En pintes seulement. Rég. 1.98 Pinte, ch. **$1**

Vernis Spar de "Harmony House". Pour toutes surfaces extérieures en bois. Excellent aussi pour meubles de jardin, clôtures, car il résiste aux intempéries. Gal. 8.25 Gal. **4.12**

Vernis transparent "Harmony House". Fini brillant. Sèche rapidement. Pour intérieur ou extérieur planchers, meubles, murs, etc. Gal. 8.25 Gal. **4.12**

Peinture Latex "Harmony House". Fini velouté. Parfaite pour vivoir, entrées et plafonds. Sèche en 30 minutes. Coloris divers. Rég. gal. 6.95 Gal. **3.97** Rég. Pinte 1.98 Pinte **$1**

Peinture semi-brillante "Harmony House". Sèche en 5 ou 6 heures. Parfaite pour cuisines, salles de bains, bois. Coloris divers. Rég. gal. 6.95 Gal. **3.97** Rég. pinte 1.98 Pinte **$1**

Ensemble 2-pièces pour peindre. Rouleau de 7½ po. et plateau de metal avec crochets pour échelle. Rég. 1.98. Ens. **1.49**

SIMPSON — PEINTURE (772) ENTREPOT SEULEMENT

PETIT SCOOTER "ALLSTATE". Rabais $49. Modèle 3.9 c.v. 60 c.c. 128 milles au gallon. Modèle économique. Freins individuels sur chaque roue. Amortisseurs de chocs de grandes dimensions. Complètement assemblé. Rég. $308 Ch. **$259**

SIMPSON — ACCESSOIRES D'AUTO (773) ENTREPOT SEULEMENT

ACCESSOIRES D'AUTO AVEC RABAIS DE 25% A 50% ! Accessoires fins de series ou légèrement défraîchis. Parmi eux : tapis d'auto, lits pour bébés et sièges, repose-tête et housses en nylon mousse. Rég. 99c à 24.99 **49c à 19.50**

SIMPSON — ACCESSOIRES D'AUTO (773) ENTREPOT SEULEMENT

Rabais $8 à $40 ! Fameux

Aspirateurs et polisseuses

La plupart sont des modèles d'étalage et quelques-uns sont légèrement égratignés. Modèles droits ou ronds.

	Rég.	Prix
21 seulement, Aspirateur Dialamatic "Hoover". Légèrement égratignés	109.98	89.98
6 seulement, Aspirateurs droit "Hoover". Modèle 701, d'étalage.	79.98	59.98
10 seulement, Aspirateurs de luxe "Constellation". Modèle rond avec accessoires. Tel quel.	59.98	39.98
24 seulement, Polisseuses "Hoover". Modèle à 2 brosses.	34.98	26.98
25 seulement, Aspirateurs "Kenmore". Modèles à une ou deux vitesses. Modèles d'étalage. Quelques-uns avec un ou 2 accessoires manquants. Tous en parfait état de marche.	69.98 et 99.98	59.98
10 seulement, Aspirateurs "Lewyt". Modèles de démonstration et modèles neufs.	69.98 et 79.98	49.98

SIMPSON — ASPIRATEURS (748) ENTREPOT SEULEMENT

Ens. dinettes en métal

Chaque table a un dessus en arborite ou en formica d'entretien particulièrement facile. Coloris attrayants. Complets avec chaises rembourrées assorties !

	REG.	PRIX
Ens. 5 pcs, chaises pivotantes. Ton blanc antique 2 seulement !	249.98	144.99
Ens. 5 pcs, chaises pivotantes. Ton chrome. 4 seulement !	229.98	139.99
Ens. 5 pcs. Ton bronze. 1 seulement !	109.98	69.99
Ens. 7 pcs. Ton bronze. Fini noyer. 1 seulement	129.98	79.99
Ens. 7 pcs. Ton chrome. 1 seulement !	149.98	89.99
Ens. 9 pcs. Ton bronze. Fini noyer. 1 seulement	189.98	129.99
Ens. 7 pcs. Ton bronze. 1 seulement !	139.98	89.99
Ens. 5 pcs. Ton bronze. 1 seulement !	139.98	64.99
Ens. 5 pcs. Ton chrome. 1 seulement !	159.98	99.99
Ens. 7 pcs. Ton bronze. 2 seulement !	139.98	99.99
Ens. 5 pcs. Style colonial. Ton blanc. 1 seulement !	159.98	94.99
Ens. 5 pcs. Ton chrome fini bois de teck. Modèle pivotant. 1 seulement !	159.98	109.99

SIMPSON — MEUBLES (769) ENTREPOT SEULEMENT

Meubles pour la chambre à coucher

	Rég.	PRIX
Lits à panneau. Blanc ou chêne dans le groupe. 9 seulement !	$ 39.98 à 79.98	$ 15.99 à 29.99
Ens. 3 pcs. Blanc antique. 2 seulement !	386.00	269.99
Ens. 4 pcs. Blanc antique. 1 seulement !	348.00	249.99
Ens. 3 pcs en noyer. Commode triple. 7 seulement !	299.98	189.99
Ens. 3 pcs en noyer. 1 seulement !	189.98	139.99
Ens. 2 pcs en noyer. Commode triple, lit 4 pi. 6 po. 2 seulement !	229.98	159.99
Ens. 4 pcs. Style contemporain de Pepper. 1 seulement !	999.99	499.99
Ens. 5 pcs. Blanc antique. 1 seulement !	444.98	229.99
Ens. 4 pcs. en noyer. 1 seulement !	439.98	299.99
AEns. 3 pcs. style espagnol. 1 seulement !	749.98	499.99
Bureaux en noyer, 4 seulement !	89.98	59.99

Meubles de style colonial

Ens. 4 pcs, pour chambre à coucher. Erable solide. 1 seulement !	459.98	349.99
Table extensible de Vilas. Légèrement égratignée. 1 seulement !	173.50	119.99
Table genre réfectoire de Vilas. Légèrement égratignée. 1 seulement !	101.50	69.99
Lit-bibliothèque de style colonial, 4 pi. 6 po. 1 seulement !	89.98	39.99
Ens. 9 pcs. pour salle à diner de Vilas. Erable solide. 1 seulement !	854.00	679.50
Fauteuil baquet de Vilas. Recouvrement ton or. 1 seulement !	153.00	99.99
Fauteuil berçant en érable solide. Recouvrement colonial ton rouge. 1 seulement !	79.98	49.99
Ens. 2 pcs. canapé et fauteuil en érable solide. Beige colonial. 1 seulement !	209.98	139.99
Fauteuil colonial. Recouvrement ton rouille. 1 seulement !	69.98	44.99

Meubles pour la salle à manger

Desserte de style provincial français. Cerisier. 1 seulement !	189.98	109.99
Table extensible style provincial italien. 3 panneaux. 1 seulement !	189.98	99.99
Ens. 7 pcs. style espagnol dont 1 table et 6 chaises. 1 seulement !	619.98	429.99
Ens. 9 pcs. en noyer. 1 seulement !	799.98	479.99
Chaises de salle à diner provenant de fin de séries. 8 seulement !	39.98 à 69.98	15.99 à 34.99
Table de forme ovale extensible. Style provincial français. 1 panneau. 1 seulement !	179.98	89.99

SIMPSON — MEUBLES (769) ENTREPOT SEULEMENT

Généreux rabais de 2.49 à 29.99 !

Chaises et tables fin de séries

Rég. 10.98 à 89.98

Ch. 5.99 à 59.99

Des bas prix intéressants ! Parmi cette collection, vous trouverez une variété de chaises ton chrome ou bronze dans le groupe. 26 seulement, hâtez-vous ! Aussi 5 tables de dinette disponibles !

SIMPSON — MEUBLES (769) ENTREPOT SEULEMENT

Meubles en bois de teck

tionner ! Ne manquez pas de pareilles aubaines !

	Rég.	PRIX
1 seulement ! Canapé 3 places. Ton fougère.	$259.98	$129.99
3 seulement ! Canapé 3 places. Ton bleu.	259.98	129.99
1 seulement ! Fauteuil. Ton fusain.	139.98	69.99
1 seulement ! Fauteuil. Ton bleu.	139.98	69.99
1 seulement ! Fauteuil à dossier haut. Ton rouge.	159.98	79.99
1 seulement ! Canapé 4 places. Ton muscade.	319.98	159.99
1 seulement ! Canapé 4 places. Ton olive.	279.98	139.99
1 seulement ! Canapé 3 places. Ton or.	199.98	99.99
1 seulement ! Canapé 3 places. Ton poivre.	199.98	99.99
1 seulement ! Canapé 3 places. Vert mousse.	249.98	124.99
1 seulement ! Fauteuil. Ton citron.	99.98	49.99
1 seulement ! Fauteuil. Ton or.	99.98	49.99
1 seulement ! Fauteuil à dossier haut. Ton orange.	129.98	64.99
1 seulement ! Tabouret. Ton fougère.	29.98	14.99

Vente ! Meubles prêts à être peints

La collection est grande, les prix intéressants ! Choix de chiffonniers 4 ou 5 tiroirs, commodes simples, doubles ou triples. Finis salem ou gland. Meubles provenant de fins de séries ou de lignes discontinuées de modèles !

Rég. 13.98 à 94.98

Ch. 6.99 à 59.98

SIMPSON — MEUBLES (769) ENTREPOT SEULEMENT

Rabais 30% à 50% ! Accessoires élect.

Tous ces accessoires électriques sont des modèles ayant servi à la démonstration ! Ils sont légèrement égratignés mais ceci ne les empêche pas de fonctionner ! Ne manquez pas de pareilles aubaines ! Rég. 12.98 à 49.98 — Ch. 8.98 à 35.95

SIMPSON — ARTICLES MENAGERS (755) ENTREPOT SEULEMENT

Très bas prix ! Lampes et abat-jour

Une offre vous permettant d'acheter à bas prix des lampes de table et abat-jour. Vaste choix d'élégants modèles et de finis s'harmonisent à différents décors. Venez et profiter de ces rabais ! Rég. $25 à $85. Ch. $15 à $50

SIMPSON — LAMPES (754) ENTREPOT SEULEMENT

Rabais $4 à $12 !

Meubles de jardin et de patio

Rég. 14.98 à 59.98

Ch. 10.98 à 47.98

Le choix est vaste et varié, les prix extrêmement bas ! Parmi cette collection vous trouverez des meubles en sangles, des chaises et des fauteuils, des fauteuils berçants et plusieurs meubles coussinés. Ne manquez pas ces intéressantes aubaines.

SIMPSON — MEUBLES (769) ENTREPOT SEULEMENT

Rabais $25 à $110 sur

Machines à coudre "White"

Machines à piqûres droites

	Rég.	Prix		Rég.	Prix
1 portative	114.95	69.95	20 portatives	79.95	49.95
Machines à piqûres "zig-zag"					
2 portatives	149.95	124.95	2 portatives	189.95	119.95
4 portatives	204.95	119.95	2 portatives	164.95	89.95
2 portatives	149.95	89.95	4 portatives	214.95	139.95
2 portatives	149.95	99.95			
Machines à coudre automatiques					
3 portatives	124.95	79.95	4 portatives	209.95	129.95
4 portatives	229.95	119.95	2 portatives	174.95	99.95
1 portative	229.95	119.95	6 portatives	259.95	149.95
2 portatives	229.95	129.95	2 portatives	209.95	129.95

15 MACHINES A COUDRE USAGEES DE 19.95 A 39.95

SIMPSON — MACHINES "WHITE" (728) ENTREPOT SEULEMENT

Rabais allant de $9 à $19 !

Bas prix ! Tables toutes occasions

Rég. 27.98 à 59.95

Ch. 18.98 à 39.98

Modèles fin de séries ! Grand choix de tables de bout, tables à lampes, tables genre commode ou tables "cocktail". La plupart des modèles sont uniques et finis noyer. Profitez de cette offre !

SIMPSON — MEUBLES (769) ENTREPOT SEULEMENT

Vente ! Tapis acrilan, nylon ou laine

Acrilan texturé et bouclé. Turquoise seulement. Largeur 12 pi. Imp. de qual. Rég. 7.98	Ver. car.	5.95
Broadloom Acrilan durable et facile d'entretien. Quantité limitée ! Vert, beige, ton or, bleu. Largeur 12 pi. Rég. 8.98	Ver. car.	6.44
Peluche Acrilan légèrement imparfaite. Rabais 5.03 ! Ton bleu azuré seulement. Largeur 12 pi. Imp. de qual. Rég. 14.98	Ver. car.	9.95
Broadloom nylon. Beige seulement. 12 pi. Rég. 8.98	Ver. car.	6.49
Rabais $5 ! Sous-tapis caoutchouté. Dim. 9 x 12 pi. Rég. 24.98	Ch.	19.98
Tapis peluche tweed. Coloris décoratifs. Rég. 199.98	Ch.	99.99

pi. Tapis nylon à filament continu, sous-tapis mousse. 6 x 9 pi. Ch. 35.99 9 x 12 pi. Ch. 69.99

SIMPSON — TAPIS (750) ENTREPOT SEULEMENT

Rabais $20 à $100 !

Appareils électro-ménagers

Cuisinières

10 Kenmore électriques 30 po.	199.98	179.98
6 Kenmore électriques 30 po. avec rôtisserie.	219.98	189.98
Même modèle ton cuivre.	229.98	199.98
1 Kenmore 30 po. Modèle de démonstration.	209.98	169.98
1 Kenmore électrique 30 po. Ton cuivre.	219.98	179.98
12 Moffat de luxe, 30 po. Modèles électriques avec rôtisserie.	299.98	259.98
6 Moffat Epicure de luxe, 30 po. automatique.	299.98	259.98
1 Kenmore électrique 30 po. Usagée.	239.98	169.98
6 Moffat Epicure de luxe 30 po. Ton cuivre.	309.98	269.98
1 Moffat automatique ton cuivre.	249.98	199.98
1 Westinghouse électrique 30 po. avec rôtisserie.	269.98	239.98

Réfrigérateurs

1 Coldspot 14 pi.cu. 2 portes, dégivrage automatique. Modèle de démonstration.	269.98	199.98
1 Coldspot 14 pi.cu. sans givre.	389.98	319.98
1 Coldspot 14 pi.cu.	409.98	309.98
4 Coldspot 12 pi.cu. Dégivrage manuel.	239.98	209.98
4 Cildspot 9 pi.cu. Dégivrage manuel.	199.98	179.98
1 Coldspot 13 pi.cu. sans givre.	349.98	299.98
1 Coldspot sans givre, ton cuivre.	359.98	319.98
1 Coldspot sans givre 14.3 pi.cu.	389.98	299.98
1 Coldspot sans givre 14.3 pi.cu., légèrement endommagé.	389.98	309.98
1 Coldspot 14.3 pi.cu. de luxe, sans givre, légères égratignures à l'intérieur.	389.98	299.98

Machines à laver avec essoreuses

4 Machines à laver carrées G.E.	159.98	139.98
6 Kenmore de luxe	159.98	139.98
4 Kenmore avec pompe et minuterie	149.98	129.98

Congélateurs

1 Coldspot 22 pi.cu. Modèle de démonstration	269.98	239.98
1 Coldspot genre coffre 18 pi.cu. Modèle de démonstration	259.98	209.98
1 Coldspot genre coffre 18 pi.cu.	259.98	219.98
Coldspot genre coffre, ton cuivre, 18 pi. cu.	289.98	229.98
1 Coldspot genre coffre 18 pi. cu. Couvercle légèrement endommagé	259.98	209.98
5 Genre coffre 26 pi.cu. Légèrement endommagés.	279.98	249.98
1 Modèle droit 18 pi. cu. ton cuivre	289.98	239.98
6 Modèles droits 18 pi. cu.	289.98	259.98
6 Modèles droits 15 pi. cu.	269.98	239.98

Machines à laver et sécheuses

6 Kenmore de luxe, vitesse simple, 2 cycles. Ton cuivre.	289.98	249.98
6 sécheuses Kenmore, chaleur douce	189.98	159.98
12 Machines à laver Kenmore 2 vitesses	309.98	284.98
12 sécheuses Kenmore, chaleur douce	209.98	189.98
6 Machines à laver Kenmore de luxe, 8 cycles	299.98	269.98
3 Machines à laver Westinghouse	289.98	249.98
6 Machines à laver Kenmore, contrôle niveau d'eau et de température	239.98	219.98
4 Machines à laver Kenmore, 2 vitesses, cycles multiples, filtre auto-nettoyant	299.98	284.98

SIMPSON — APPAREILS ELECTRO-MENAGERS (756) ENTREPOT SEULEMENT

La restauration du caribou est déjà commencée au parc des Laurentides (3)

Depuis maintenant deux jours, nous publions le texte de **M. Pierre DesMeules,** ing. for. et biologiste, directeur de la Faune terrestre, du **Service de la Faune,** à Québec.

Dans les chroniques de mercredi et jeudi, M. DesMeules nous a brillament exposé son sujet, brossant un tableau clair et précis de l'habitat de cet important cervidé dans le parc des Laurentides ainsi que des hypothèses qui ont été avancées pour expliquer la disparition de ce cheptel sauvage dans cette région.

Aujourd'hui, M. DesMeules aborde le sujet du transport des caribous vers leur présente demeure, les **"Grands Jardins",** dans le parc.

"A l'aide de photos aériennes du territoire, le secteur offrant un habitat potentiel a d'abord été circonscrit. Un examen minutieux a ensuite été effectué sur le terrain. Des places échantillons ont été distribuées à travers l'habitat potentiel et la quantité de lichens terrestres présents y a été déterminée. Les résultats de cette étude nous ont révélé que les "Grands Jardins" supportaient environ 50,000,000 de livres de lichens, s'accroissant au taux de 1,500,000 de livres par an. Les lichens arborescents, probablement tout aussi abondants, ne sont pas considérés dans ces valeurs, puisqu'ils constituent une réserve au cas d'hivers aux conditions de neige adverses, et que par conséquent ils ne peuvent s'ajouter aux premiers. Nos conclusions indiquent que les "Grands Jardins" pourraient supporter de façon soutenue de 500 à 1,000 caribous".

Capture et transport des caribous dans le parc

"Devant des conclusions aussi invitantes, l'idée de restaurer le caribou des "Grands Jardins" fut vite approuvée par les autorités du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Un premier projet de capture fut organisé en mars 1966. La méthode de capture avait été mise au point au cours du printemps de 1965 alors qu'une femelle et un veau avaient été transportés au Zoo de Québec (DesMeules, 1965). Elle consiste à:

1—Localiser un troupeau mixte de caribous, de 30 à 100 têtes, sur un grand lac, là où des sentiers bien battus relient le lac à la forêt environnante;

2—Installer des filets en travers de ces sentiers;

3—Rabattre, à l'aide de 2 avions, les caribous pour les lancer dans les filets où plusieurs s'emmailleront;

4—Libérer les caribous des filets, les ligoter pour ensuite les libérer dans un enclos érigé sur place, jusqu'à ce qu'un avion puisse venir les y chercher, pour les transporter à l'endroit voulu.

"Avant de transporter les caribous par avion, ils doivent d'abord être drogués opur ensuite être ligotés dans des "camisoles de force" spécialement préparées. Il faut environ 10 à 15 minutes pour préparer un caribou au transport.

"Au cours de mars 1966, 13 caribous au Lac Raimbault (60o 20' - 53o 10') ont été transporté au Lac Turgeon au sein des "Grands Jardins", soit une distance de 400 milles. Dix-huit caribous avaient été capturés au cours de ce projet. Chez les 13 caribous transportés, les sexes se répartissaient comme suit: 3 mâles et 10 femelles (dont 1 jeune de 1 an). Ces caribous ont été logés, dès leur arrivée, dans un enclos construit à leur intention sur les rives du Lac Turgeon."

"Peu après l'arrivée et à la suite de complications dues à la manipulation et au transport, deux femelles ont succombé. Au cours de l'été deux animaux (1 mâle et 1 femelle se sont fracturé une patte et ont dû être sacrifiés. Trois femelles ont mis bas 1 jeune chacune (2 mâles et 1 femelle), au cours de juin. En fin d'octobre, un caribou mâle a été transporté au Zoo de Québec pour y servir les trois femelles déjà exhibées. Le bilan du premier stock transporté au Parc des Laurentides s'établit donc présentement comme suit: 7 femelles adultes, 1 mâle adulte, 3 jeunes d'un an dont 2 mâles et 1 femelle. Ces animaux sont toujours gardés à l'enclos du Lac Turgeon.

"Au cours de mars 1967, une seconde expédition fut organisée au Nord de Sept-Iles, cette fois, aux lacs Pierre, Dolbel et Go (65o 10' — 51o 30'). Trente-cinq caribous ont alors été transportés au Parc des Laurentides: 5 mâles adultes et 30 femelles, dont 28 adultes et 2 jeunes d'un an. En tout, 39 caribous ont été capturés au cours de cette phase du programme. De ce nombre, 9 femelles ont succombé à la suite du stress inhérent à la capture et au transport. Restent donc présentement dans l'enclos du Lac dont 20 femelles adultes et 5 mâles adultes. Le Parc des Laurentides héberge donc présentement: 27 femelles adultes, 2 femelles d'un an, 6 mâles adultes et 2 mâles d'un an, soit 37 caribous."

NOTA : Les "filets de pêche" dont parle M. Desmeules étaient en nylon. Les mailles avaient de 3 à 4 pouces. Des filets d'une longueur de 300 ou 400 pieds furent utilisés. Hauteur des filets: 10 ou 20 pieds. Même avec cela, la capture des caribous n'était pas facile... et plusieurs sujets s'échappèrent, soit en contournant le "piège", soit en passant à travers le filet en le déchirant.

DEMAIN, nous poursuivrons le récit de cette passionnante opération d'acclimatation du caribou.

téléphoto UPI

Du baseball à la télévision

Le voltigeur Lou Johnson, des Dodgers de Los Angeles, démontre, avec un fusil, comment il tient son bâton de baseball lorsqu'il revêt son costume de tous les jours. Johnson joue le rôle d'un Swahili dans la série de télévision "Cowboy in Africa", qui met en vedette Chuck Connors, autrefois des Royaux de Montréal.

Test du Centenaire pour 400 écoliers du Québec

Un total de 400 écoliers, garçons et filles âgés de 13 à 18 ans, prendront part au test du Centenaire, lors des IIIes Jeux gymniques du Québec, le 24, à l'Autostade.

Le secrétaire-administratif Justin Bournival a déclaré que 20 écoles régionales avaient accepté de déléguer des participants à la splendide manifestation de gymnastique et d'athlétisme, inscrite à la Journée du Québec, à l'EXPO.

Les élèves de 8e à 11e année exécuteront les trois épreuves obligatoires du test du Centenaire, soit le redressement assis, le saut en longueur sans élan et la course de 300 verges. Ils doivent effectuer le plus de redressement possible en une minute. Le gagnant du saut en longueur sans élan est déterminé par la distance, et le vainqueur de la course, par le temps le plus rapide. Il y aura une préliminaire pour cette dernière épreuve, à la piste d'athlétisme de St-Lambert.

Les participants s'exécuteront par groupe de 200 pour le redressement. Pour le saut en longueur, ils seront divisés par groupe de dix, répartis dans 40 postes.

Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront décernées aux meilleurs chez les garçons et chez les filles. La meilleure formation (garçons et filles) d'une école sera reconnue comme championne du test du Centenaire de la province de Québec.

Bernard Miron est responsable de ce numéro. Il sera secondé par six personnes dans sa tâche de compilation des temps. Ce sera un autre numéro des plus spectaculaires, et qui sera fort goûté de la foule qui se rendra à l'Autostade.

Rougeau dans une rencontre par équipes

Pour la troisième semaine de suite, Johnny Rougeau rencontrera Maurice Vachon . . . mais cette fois-là ce sera dans un match par équipes. Le matchmaker des entreprises sportives de l'Est a annoncé que Rougeau et Edouard Carpentier avaient accepté de rencontrer Vachon et le Baron Fritz Von Raschke dans la finale de lundi prochain au centre sportif Paul-Sauvé.

On sait que Rougeau est devenu champion lundi dernier en battant Vachon d'une façon décisive. Edouard Carpentier agissait comme second de Rougeau quand ce dernier a détrôné Vachon.

Eddie Auger qui s'est bien acquitté de sa tâche depuis son retour dans l'arène a signé un contrat s'engageant à rencontrer Hans Schmidt dans la semi-finale.

Quatre autres combats compléteront le programme. Et dans l'un d'eux, Chen Lee, un Chinois en viendra aux prises avec Frank Lane de Détroit.

Revers des Canadiennes

BERLIN (AFP) — L'équipe d'Allemagne Fédérale (tennis) s'est qualifiée pour la demi-finale en battant le Canada par 3 victoires à zéro, jeudi à Berlin-Ouest au cours de la troisième journée de la coupe féminine de la Fédération Internationale de tennis.

Voici les résultats des matches RFA-Canada: simples: Helga Schultze (RFA) bat Fay Urban, 7-5, 6-4. Helga Niessen (RFA) bat Susan Butt, 6-1, 6-1.

Double: Buding-Schultze (RFA) battent Berner-Urban, 6-1, 6-1.

Meilleur soccer du monde!

TOURNOI ÉLIMINATOIRE INTERNATIONAL ENTRE DES JOUEURS DU CHAMPIONNAT MONDIAL!

AUJOURD'HUI

ANGLETERRE

vs

AUTRICHE

8 h. p.m.

Les billets pour la partie décommandée de mercredi seront acceptés ce soir.

Billets: $2, $3, $4. (Pour la finale: $3, $4, $5). Au guichet central à la Place Ville-Marie; à l'Autostade, sur l'emplacement de l'Expo; et à l'Association de Soccer Mineur du Québec, 1, rue Bagg, Montréal 18.

A L'AUTOSTADE DE L'EXPO

nos choix à blue bonnets et au richelieu

avec André Trudelle

BLUE BONNETS

(Nombre de gagnants : 14 sur 64)

Gagnants de mercredi : Cat Story ($3.80) ; Shy Jet ($6.40) ; Big Degage ($6.10).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1—Smiley Sue	Tara's Girl
2—Royal Bronze	Archer's Dust
3—Mister L.P.	French Lesson
4—Prophet Call	Atoka Boy
5—North Duchess	Abitibi
6—Coral Reef	Finalise
7—Dutch Wrackateer	Pond Eddy
8—Doc Jai	Lt. Ed. Kampel

LE MEILLEUR : North Duchess (5e).
LE NEGLIGE : Atoka Boy (4e).

RICHELIEU

(Nombre de gagnants : 109 sur 320)

Gagnants d'hier : Yankee Dancer ($3.80) ; Dandy Scott ($4.70) ; Blaze Pick ($2.60).

LE MEILLEUR : Galant One (4e).
LE NEGLIGE : Mr. Soudericker (8e).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1—Licking Speed	Hit Jet
2—Star's Lo	Silvers Gold
3—Blossom Time	Good Day
4—Galant One	Paco Byrd
5—Sugar Prince	Torrid Freigh
6—Lincoln Adios	Baron Dale
7—Jonairo	Murray Mir
8—Lonaire	Mr. Soudericker
9—Cap Hanover	St-James Street
10—Judy Chief G	High Test

Inscrits à Richelieu

1ère COURSE — Trot — $1,000 (Conditions)

3	Licking Speed,	MacTavish	3 - 1
5	Hi Jet,	St-Jacques	7 - 2
7	Bevy Spirit,	Dostie	4 - 1
1	Prospector,	Bouvrette	9 - 2
4	C H B,	Gagné	6 - 1
2	Linden Rod,	Côté	8 - 1
6	Newport Rocket,	Gingras	8 - 1
8	Joppa's S,	Bouthillier	10 - 1

Aussi éligible : Midas Hanover, C. Poulin

2ème COURSE — Amble — $900 (A réclamer)

5	Rugged Pick,	MacTavish	3 - 1
7	Star's Lo,	Lachance	7 - 2
3	Mary Lyn,	Sauvé	4 - 1
4	Silver's Gold,	Pelletier	9 - 2
1	Milten Hanover,	Bardier	6 - 1
2	Our Duchess,	Caldwell	8 - 1
8	More Scotch,	Lahaie	8 - 1
6	Dark Onyx,	Plouffe	10 - 1

Aussi éligibles : Pee Wee Adios, Brosseau ; Niagara Chance, Bouvrette

3e COURSE — Amble — $1,600 (Conditions)

2	Miss B Adios,	Lefebvre	3 - 1
3	Andy's Son,	Barrieau	7 - 2
4	Blossom Time,	Dostie	4 - 1
1	Good Day,	MacTavish	6 - 1
5	Helen Jo Adios,	Lachance	6 - 1
6	Adios Mite C,	Bardier	8 - 1
7	Georgia Red,	Paradis	8 - 1

4e COURSE — Amble — $900 (A réclamer)

1	Galant One,	Lachance	3 - 1
6	Paco Byrd,	Turcotte	7 - 2
4	Jos Brooke,	Bédard	4 - 1
2	Osborne,	Lefebvre	9 - 2
3	Grand View,	Bergeron	6 - 1
5	Josedale On Top,	Paradis	8 - 1
8	Money Time,	St-Jacques	8 - 1
7	Fleeting Pick,	Gauthier	10 - 1

Aussi éligibles : Willow's Boy C, Caldwell ; Ban Dale, Boucher

5e COURSE — Amble — $900 (A réclamer)

2	Fiddler's Green,	Bélanger	3 - 1
1	Sugar Prince,	Hess	7 - 2
5	Hearty Dares,	(pas choisi)	4 - 1
6	Success Stormy,	Filion	9 - 2
4	Torrid Freight,	Pelletier	6 - 1
3	Adios Pierre,	Bouvrette	8 - 1
7	John's Joy,	MacTavish	8 - 1
8	Dainty Brooke,	Grisé	10 - 1

Aussi éligibles : Hickory Meadow, Bergeron ; Honey Reed, Leboeuf

6e COURSE — Amble — $900 (Conditions)

2	Lincon Adios,	Brosseau	3 - 1
8	Odios,	Lacoste	7 - 2
7	T End Play,	Hanna	4 - 1
5	Baron Dale,	Lachance	9 - 2
1	Squire Dean,	Héroux	6 - 1
4	North. Combat,	Bergeron	8 - 1
6	Meadow Henry,	Bardier	8 - 1
3	Melody Smoky,	Hébert	10 - 1

Aussi éligibles : Meadow Zealand, Filion ; Lils Adios, Clark

7e COURSE — Trot — $1,000 (Conditions)

7	Jonairo,	Gillis	3 - 1
6	Faber Mar Mic,	Ponton	7 - 2
2	Lobelia,	Koszegi	4 - 1
1	Murray Mir,	Dostie	9 - 2
8	Lullwater F,	Lachance	6 - 1
4	Dutch Bardia,	Hanna	8 - 1
5	Paris Demon,	MacTavish	8 - 1
3	Sergeant Rum,	Bédard	10 - 1

Aussi éligibles : Verina Hanover, Craig ; Kawartha Betty, Gingras

Huitième COURSE — $1,100 (Amble handicap) A réclamer : $4,500

8	Bowser Scott,	Côté	3 - 1
2	Lonaire,	Hanna	7 - 2
6	M. Soudericker,	Lareau	4 - 1
5	Easy Abe,	Caldwell	9 - 2
1	Tom Strong,	Paradis	6 - 1
3	Buzz Johnston,	Bourgon	8 - 1
4	Louie G,	Pelletier	8 - 1
7	Direct Duke,	(pas choisi)	10 - 1

Aussi éligible : Beautiful Katy, Baillargeon

9e COURSE — Amble — $3,000 (Conditions)

1	Sharp'N Smart,	Hayes	3 - 1
3	Cap Hanover,	Boucher	7 - 2
5	Key Pebble,	Jodoin	4 - 1
2	St. James S	MacTavish	6 - 1
6	Perfect Knight,	Filion	6 - 1
4	Star Alan,	Côté	8 - 1
7	Meadow Lenco	St-Jacques	8 - 1

10e COURSE — Amble — $900 (Conditions)

2	High Test,	St-Jacques	3 - 1
6	Judy Chief G,	Gillis	7 - 2
3	Saucy Dream,	Bardier	4 - 1
1	Meadow Elite,	Ponton	9 - 2
5	Ima Johnston,	Baillargeon	6 - 1
7	Chocolate C,	Hébert	8 - 1
8	Esquire Queen,	Héroux	8 - 1
4	Adios Bunter,	Gingras	10 - 1

Aussi éligibles : Ruby Duby D, (pas choisi) ; Adios Marcel, Bédard

Les meilleurs du Québec à la Course de la St-Jean

C'est samedi et dimanche les 10 et 11 juin, qu'aura lieu la troisième épreuve du championnat national qui se déroulera au Circuit Mont Tremblant-St-Jovite. Cette course est appelée la Course de la St-Jean.

A cette occasion, on pourra revoir des pilotes tels que Ross de Ste-Croix, Ludwih Heimrath, Nat Adams, Eppie Wietzes, Dave Greenblatt, Al Pease, etc. . . .

Après avoir couru à Davidson, en Saskatchewan et Mosport en Ontario, Ross de Ste-Croix, de Montréal, sur McLaren et Eppie Wietzes, de Toronto, sur Ford GT40, sont sur un pied d'égalité avec 35 points.

Dave Greenblatt, de Montréal, sur Ferrari Dino et Ludwig Heimrath, de Toronto, sur McLaren, sont leurs plus proches rivaux.

En fin de semaine, l'Union Sport Auto Metropolitaine, qui organise sa deuxième épreuve de l'année, a décidé que l'admission générale serait de $3.00 pour la fin de semaine complète. Les parking et camping seront entièrement gratuits ainsi que toutes facilités pour les campeurs.

Le programme comprendra des courses de formules, 3 courses de championnat pour voitures sport et sedan, et la course principale de 50 tours qui verra les Ford, Ferrari, McLaren, Porsche, Lotus, Brahham, se disputer les honneurs de cette troisième course nationale.

Une INNOVATION ! dans l'après-midi se déroulera, pour la première fois au Mont Tremblant, une course de Kart, qui sont aussi rapides que bien des grosses voitures de courses.

C'est donc un rendez-vous qui vous est donné à la piste laurentienne. Les portes ouvriront dès vendredi soir 5 heures p.m.

Les Red Wings de Détroit disputeront deux matches hors concours à l'équipe nationale du Canada lors de la prochaine période d'entrainement.

Les deux rencontres auront lieu à Winnipeg, les 28 et 30 septembre. Les Red Wings affronteront l'équipe nationale pour la première fois.

L'na dernier, les représentants du Canada avaient remporté deux victoires et subi une défaite contre les Rangers de New-York.

RÉCOMPENSE $1,000

AU PROPRIÉTAIRE DE LA VOITURE PORTANT CE NUMÉRO DE PLAQUES

QUÉ. ✱ 4K-4931 1967 CONFÉDÉRATION 1967

Vous pouvez réclamer votre $1,000 de votre détaillant Supertest. Si ce n'est pas votre numéro, n'oubliez pas que plus de 2,000 plaques chanceuses sont affichées chaque semaine et l'un pourrait fort bien être le vôtre.

SUPERTEST

ne servez White Horse

(le scotch vif et léger)

qu'aux grands jours*

*LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

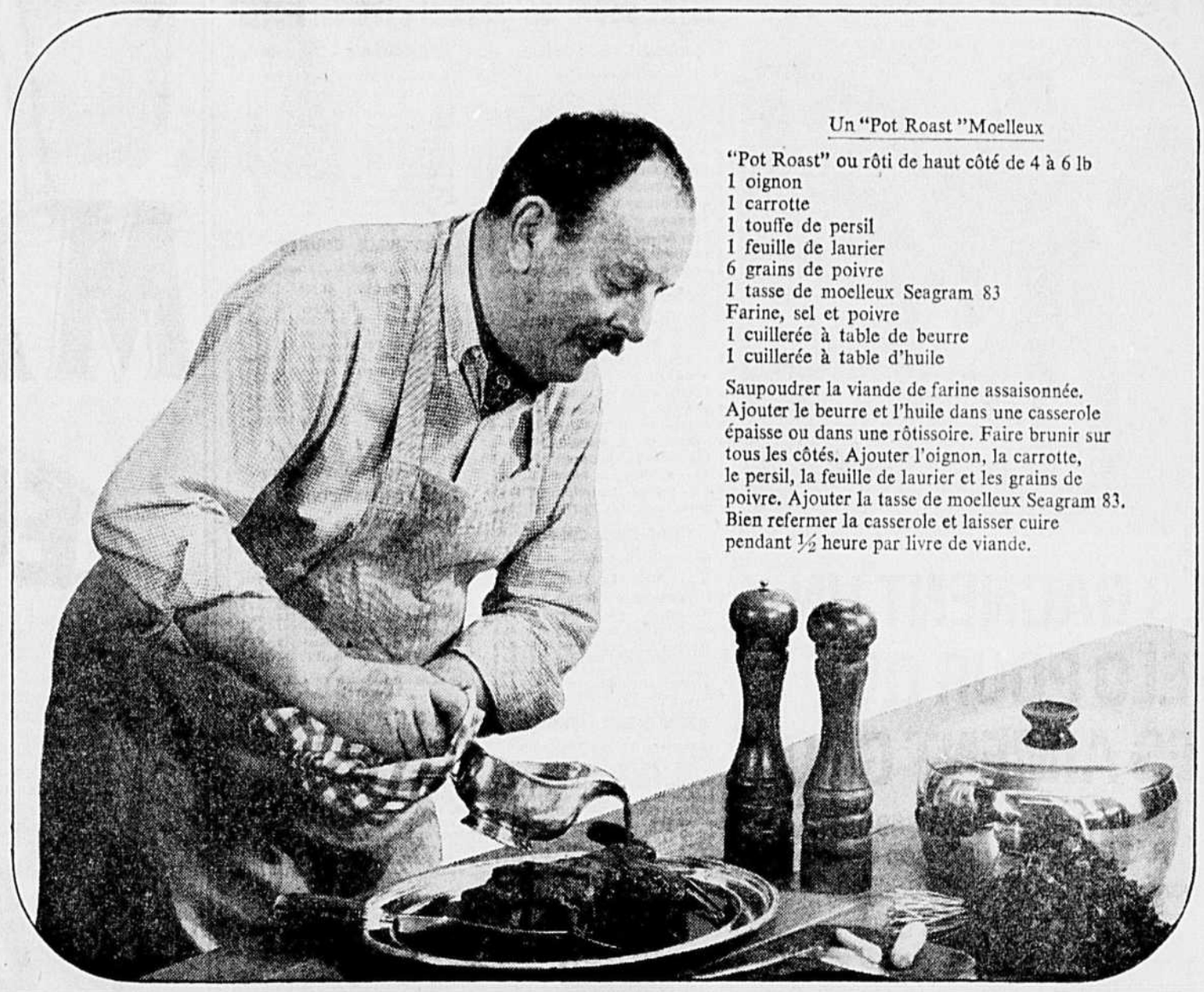

Un "Pot Roast "Moelleux

"Pot Roast" ou rôti de haut côté de 4 à 6 lb
1 oignon
1 carrotte
1 touffe de persil
1 feuille de laurier
6 grains de poivre
1 tasse de moelleux Seagram 83
Farine, sel et poivre
1 cuillerée à table de beurre
1 cuillerée à table d'huile

Saupoudrer la viande de farine assaisonnée. Ajouter le beurre et l'huile dans une casserole épaisse ou dans une rôtissoire. Faire brunir sur tous les côtés. Ajouter l'oignon, la carrotte, le persil, la feuille de laurier et les grains de poivre. Ajouter la tasse de moelleux Seagram 83. Bien refermer la casserole et laisser cuire pendant ½ heure par livre de viande.

préparez-nous un plat moelleux... comme le moelleux Seagram's 83

Inspiré par ce whisky réputé, Basil Fitzgibbon, directeur général du Club des gourmets de l'Hôtel Windsor se mit la main à la pâte et nous prépara un chef-d'œuvre culinaire. Goûtez-moi ça !... vous ne voudrez jamais plus d'autre whisky. Il tiendra certes la place d'honneur à votre prochaine réception.

LE MOELLEUX SEAGRAM'S 83

façonne depuis 1883 la bonne renommée du whisky canadien

économie & finance — LA PRESSE

Le dernier budget fédéral vise à stimuler l'expansion de l'économie

Le budget présenté le 1er juin confirme que, depuis le début de la présente année fiscale, soit le 1er avril, l'impact du gouvernement fédéral sur l'économie canadienne est le plus fort que nous ayons connu depuis plusieurs années, estime M. Richard Scott-Ram, économiste du National Industrial Conference Board. Pour une deuxième année, le gouvernement présente un budget donnant une "poussée" à l'expansion.

La balance des dépenses et des revenus du gouvernement fédéral passe d'un excédent modéré en 1966 (soit $125 millions) à un déficit moyen cette année, déficit qui se chiffre à $300 millions (sans tenir compte des recettes du régime de pensions et la taxe de 5 pour cent sur les sociétés, taxe remboursable).

Pour la deuxième année, le total des dépenses fédérales, y compris tous les paiements de transfert au secteur privé et aux autres gouvernements, doit s'accroître de 14 pour cent pour se chiffrer à $11.2 milliards, ce qui constitue une forte hausse. De plus, on a aussi annoncé quelques légères réductions de taxes.

L'accroissement des dépenses du gouvernement fédéral survient de nouveau alors que, pour la troisième année consécutive, les budgets des gouvernements provinciaux et municipaux présentent une augmentation de plus de 12 pour cent de leurs dépenses totales qui atteindraient $11.8 milliards.

Ainsi, l'expansion du secteur public, encore une fois cette année, dépassera la croissance du secteur privé qui connait un ralentissement, au Canada tout comme aux Etats-Unis.

Bien que le taxe fédérale de 6 pour cent sur la machinerie de production ait été abolie dans le dernier budget, les fonds provenant des recettes de la taxe de 5 pour cent sur les sociétés (taxe remboursable) seront maintenant disponibles pour les investissements du gouvernement, mais ne seront pas disponibles pour l'usage des sociétés avant décembre prochain.

Politique fiscale expansionniste

En plus du déficit budgétaire fédéral, la politique fiscale actuelle du gouvernement comporte un caractère fortement expansionniste, ce que nous constatons dans deux autres domaines, mentionne l'économiste.

D'abord, pour la première fois depuis dix ans, l'économie n'est pas retardée, de façon significative, par une faible croissance des revenus, dans le système fédéral d'imposition.

De plus, le déficit a, cette année, un effet beaucoup plus expansionniste sur la demande totale que ceux des dernières années, par exemple celui de 1963. Les dépenses fédérales progressent plus rapidement qu'il y a quatre ans et représentent maintenant un plus fort pourcentage du produit national brut.

Il faut ajouter, souligne M. Scott-Ram, que pour la première fois depuis plusieurs années, le gouvernement fédéral présente en 1967 un déficit substantiel à un moment où l'économie fonctionne presque à sa pleine capacité.

Les prêts gouvernementaux aux entreprises gouvernementales étant à un niveau élevé, et les recettes du Fonds des changes sensiblement en baisse, les besoins du gouvernement, en nouvelles liquidités, au cours de la présente année fiscale s'établissent à $1.6 milliard, soit une augmentation considérable comparativement à l'année dernière. Le dernier budget exerce ainsi une pression à la hausse sur les taux d'intérêts.

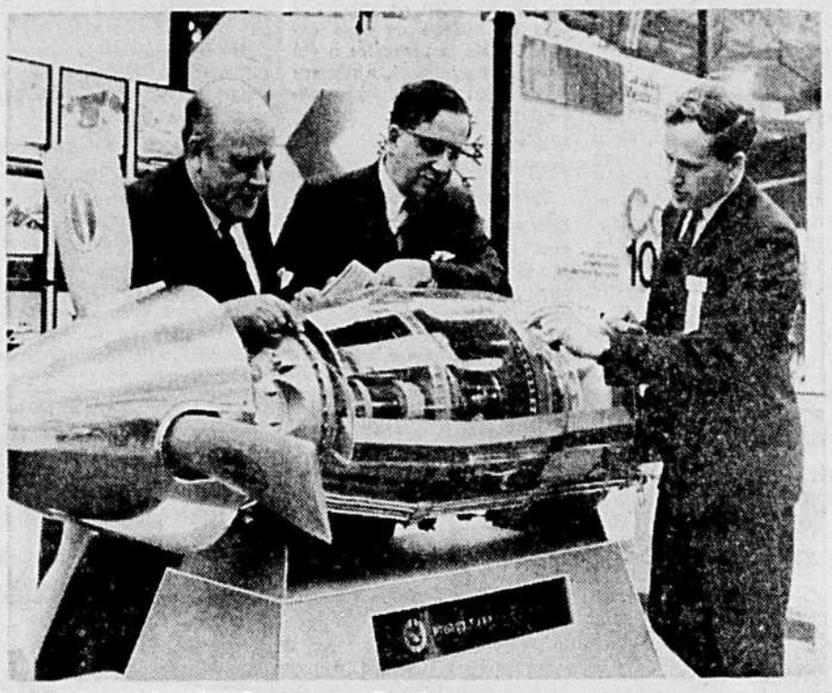

Nouvel engin fabriqué au Québec

Lors d'une visite à l'International Engineering and Marine Exhibition de Londres, Me Guy Roberge, délégué géénral du Québec au Royaume-Uni, examine le nouveau moteur turbo-réacté ST 6 fabriqué par la United Aircraft of Canada Limited, à Longueuil. Premier engin de ce genre à être entièrement conçu et manufacturé au Canada, le ST 6 est utilisé dans les nouveaux turbo-trains du Canadien National. Sur la photo ci-haut, on aperçoit avec Me Roberge, M. Dale Robinson (à gauche) organisateur de l'Exposition et M. Derek Emmerson (à droite) représentant de la United Aircraft.

Les exportations atteindront probablement l'objectif fixé

OTTAWA (PC) — Le ministre du Commerce, M. Winters, a déclaré qu'il semble probable que le Canada atteigne son objectif pour 1967, en exportant pour $11,250,000,000.

Il a mentionné jeudi au Comité des affaires économiques et commerciales des Communes que les exportations du premier trimestre se sont élevées à $500 millions soit 17 pour cent de plus que celles de la même période de 1966.

Cet accroissement s'est réalisé en dépit d'une expansion économique plus lente cette année dans certains de nos principaux marchés extérieurs, particulièrement aux Etats-Unis et le Marché Commun.

M. Winters a précisé au Comité, qui étudie actuellement les prévisions de dépenses de son département pour l'année fiscale 1967-68, que l'objectif d'exportation sera atteint, même s'il y a diminution dans la force qui a contribué à cette expansion du premier trimestre.

Il se peut également que l'objectif soit dépassé a indiqué le ministre, au cours des discussions.

Ceci représenterait un fait tangible dans une année marquée par une expansion ralentie du commerce international en général.

M. Winters a prédit que tous les secteurs de l'économie canadienne tireront avantage des clauses des négociations Kennedy qui viennent d'être récemment conclues à Genève. Plus de $3 milliards d'exportations canadiennes seront favorablement affectées par cet accord.

Le ministre a dit que le Canada travaillait activement à des négociations pour un accord international sur le sucre, destiné à renforcer le marché mondial de ce produit.

Nous espérons être en mesure de convoquer une conférence internationale sur le sucre avant la fin de l'année, a-t-il dit.

Ottawa publie un rapport sur les activités des sociétés étrangères

Le gouvernement fédéral vient de rendre public un rapport destiné à fournir des renseignements financiers sur les activités au Canada de filiales de sociétés étrangères, dans le cadre d'un programme introduit par le ministère du Commerce en mars 1966, pour indiquer à ces filiales les objectifs à poursuivre pour s'acquitter de leurs responsabilités envers la collectivité canadienne.

Le rapport est une compilation de renseignements fournis sur une base non obligatoire par 820 sociétés dont les transactions représentaient environ un cinquième de toutes les transactions commerciales réalisées par des sociétés privées non-financières établies au Canada.

Hausse des ventes totales

Les résultats de cette enquête démontrent que les ventes totales de marchandises des 820 sociétés, ont augmenté de $13.6 milliards à $15.1 milliards de 1964 à 1965 Sur ces ventes, les exportations ont été de $2.5 milliards et $2.7 milliards respectivement, soit le cinquième dans chaque cas.

Les achats de marchandises de ces sociétés sont passées de $7 milliards en 1964 à $7.9 milliards en 1965. Environ 30 pour cent provenaient directement de source étrangère.

Les bénéfices nets réalisés s'élevaient au total à $750 millions en 1964 et à $767 millions en 1965. Le total des dividendes distribués a porté sur $362 millions en 1964 et $399 millions en 1965. Plus de 10 pour cent de ces dividendes sont allés à des résidants canadiens, le reste est allé à l'étranger après déduction des impôts de retenue.

La réserve accumulée a totalisé 387 millions de dollars en 1965, soit à peu près le même chiffre que l'année précédente. Si l'on y ajoute l'amortissement et d'autres prévisions l'auto-financement de ces sociétés a passé à $1,052 millions en 1964 et à $1,153 millions en 1965.

Nouveaux fonds de financement

Le total net des nouveaux fonds de financement obtenus par ces sociétés de sources extérieures et déclarés dans leur rapport ont atteint un total de 658 millions de dollars en 1965.

Dans ce total, 176 millions provenaient de fonds canadiens et 482 millions de fonds étrangers, dont 459 millions étaient des capitaux américains. Les sociétés-mères et leurs filiales au Canada ont fourni 323 millions de dollars, soit 70 p. 100 de l'ensemble des investissements des Etats-Unis. Les principales sources de financement extérieur canadien ont été les banques à charte (127 millions) et les filiales (140 millions).

En faisant le commentaire du rapport, M. Winters a déclaré que les résultats de cette enquête dénotent un apport très actif des filiales de sociétés étrangères aux sources principales de l'activité financière nationale.

Par exemple, les quelque 20 p. 100 des ventes totales de ces compagnies, qui sont directement consacrées à l'exportation, ne sont que légèrement en deça de la proportion de la production nationale totale consacrée à l'exportation.

De la même manière, les compagnies participant à l'enquête montrent un léger surplus dans la vente de leurs produits aux pays étrangers, ce qui est également vrai pour le comportement de notre balance générale du commerce extérieur.

Selon M. Winters, la bonne coopération montrée par ces filiales étrangères en envoyant ces informations dénote une attitude très réceptive envers les idées de base des "Principes Directeurs" et indique le désir de la part de ces compagnies d'essayer de collaborer à une meilleure compréhension du rôle et de la contribution des filiales de sociétés étrangères à l'économie canadienne.

La Churchill Falls accorde des contrats pour $3 millions

Churchill Falls (Labrador) Corporation annonce que la compagnie a octroyé trois contrats, dont le montant global dépasse $3,000,000, relatifs à l'aménagement hydro-électrique des chutes Churchill actuellement en cours au Labrador.

Une filiale du Canadien Pacifique, Smith Transport, qui a présenté la plus basse des cinq soumissions reçues, s'est vu octroyer un contrat de plus de $1,-500,000 pour le transport par camions du matériel, de l'outillage et des fournitures entre Esker, station du Quebec North Shore and Labrador Railway, et le site de la future centrale distant de 125 milles. Les opérations de transport se poursuivront jusqu'au 30 septembre 1968.

La Compagnie Miron de Montréal a reçu un contrat s'élevant à $850,000 environ pour des travaux généraux et de nivellement sur l'emplacement du camp principal aux chutes Churchill.

Enfin, un contrat d'environ $700,000 a été adjugé à Walsh Canadian Construction Co. Ltd., de Montréal, pour la construction d'une voie d'accès jusqu'aux portiques des galeries d'entrée et de fuite, et pour certains travaux préliminaires à ces endroits.

La compagnie a également annoncé qu'elle fera appel dans quelques jours à des soumissions portant sur la première phase des travaux d'excavation dans le roc. Ce contrat, dont l'exécution devrait débuter cet automne, portera notamment sur le forage d'un premier puits vertical et d'un tunnel d'accès à l'emplacement de la future centrale souterraine où sera installé l'équipement hydro-électrique qui développera un jour 6,-000,000 de CV.

Les premières livraisons de courant provenant du projet des chutes Churchill sont prévues pour le début de 1972.

Stelco inaugure son centre de recherches sidérurgiques

Le centre de recherches de la Stelco, le premier du genre qui soit consacré aux recherches appliquées dans le domaine de la sidérurgie au Canada, a été inauguré officiellement hier à Burlington, Ontario, par M. V. W. Scully, président du conseil et chef de l'exécutif, The Steel Company of Canada, Limited.

Ce centre, dont la construction, l'appareillage et l'outillage ont coûté plus de $4 millions, met un matériel moderne et élaboré à la disposition des chimistes, physiciens, métallurgistes, techniciens et mécaniciens de l'entreprise.

La cérémonie d'inauguration était rehaussée de la présence de l'Honorable C. M. Drury, ministre fédéral de l'Industrie et de la Production de Défense, et de l'Honorable Stanley J. Randall, ministre des Affaires économiques et de l'expansion de l'Ontario.

Le nouveau centre de recherches de la Stelco est un bâtiment à deux étages couvrant une superficie de 60,000 pieds carrés. Sa conception et construction ont exigé cinq ans de travail. En plus des laboratoires d'analyse, le bâtiment contient des installations de transformation qui permettent de convertir les matières premières en produits finis.

Toutes ces installations sont polyvalentes et conçues en fonction d'une souplesse d'adaptation maximum. Grâce à elles, les chercheurs peuvent étudier à fond des procédés de fabrication inédits en vue de découvrir des moyens toujours plus perfectionnés et plus rapides de fabriquer les produits de la Stelco.

Les recherches porteront principalement sur la mise au point de meilleurs produits d'acier, sur l'accroissement de la productivité grâce à des procédés nouveaux et améliorés et sur l'utilisation des résidus de fabrication en vue de les convertir en sous-produits rentables.

Les découvertes les plus récentes en fait de conceptions architecturales inspirées de l'acier ont été incorporées au centre de recherches. Les poutres maitresses de la charpente sont à l'extérieur du bâtiment et sont exposées nues aux intempéries. Elles sont réalisées en acier Stelcoloy, alliage d'acier qui se recouvre d'une patine d'oxyde bleu-brun lorsqu'elle est exposée à l'air.

Nouveau président

Au cours de l'assemblée annuelle de l'Institut des comptables agréés du Québec, qui vient d'avoir lieu au Manoir Richelieu de la Pointe-au-Pic, M. Julien H. Fayet, associé de la maison Riddell, Stead, Graham et Hutchison de Montréal, a été élu président de cet organisme pour l'année 1967-1968. Il succède à M. Jacques Raymond de la maison Raymond, Chabot, Martin et Paré.

au bilan de l'ACTUALITE

Valeur des chèques encaissés

La valeur des chèques encaissés dans 51 chambres de compensation au cours du mois de mars s'élève à $48,538,445,000, hausse de 7.3 p. 100 sur la valeur comparative ($45,241,657,-000) de 1966. Les avances par région économique se répartissent ainsi : Québec, 16.4 p. 100 ; Colombie-Britannique, 4.4 p. 100 ; provinces Atlantiques, 3.9 p. 100 ; Ontario et provinces des Prairies, 3.5 p. 100. En janvier-mars, la valeur s'accroit de 13.4 p. 100 sur 1966 ($143,204,-688,000 contre $126,333,751,000)

Diminution de 11.6% de la production d'or

La quantité d'or produite au Canada, au cours du mois de mars, a diminué de 11.6 pour cent par rapport à mars 1966, soit 259,348 onces de Troy contre 293,218. La valeur de la production, calculée d'après le prix moyen versé par la Monnaie royale canadienne est estimée à $9,818,915. En janvier-mars, la production passe de 847,113 (mars 1966) à 761,670.

La répartition par province indique que la production des provinces atlantiques marque des progrès au cours du mois et durant les trois mois tandis que celle des autres provinces diminue. Voici les chiffres de mars : provinces de l'Atlantique, 2,672 onces de Troy (2,009 en mars 1966) ; Québec, 78,994 (83,335) ; Ontario, 127,565 (150,-349) ; provinces des Prairies, 8,-508 (9,365) ; Colombie-Britannique, 9,114 (11,302) ; et les Territoires du Nord-Ouest, 32,495 (36,768).

Production de lingots d'acier

Durant la semaine terminée le 3 juin 1967, la production de lingots d'acier s'établit à 197,-731 tonnes, hausse de 0.7 p. 100 sur celle (196,454 tonnes)de la semaine précédente. La production de la semaine comparative de 1966 est de 202,223 tonnes. L'indice de la production, dont le facteur de base (100) est fondé sur la production hebdomadaire moyenne de 1957-1959 (96,-103 tonnes), est de 206 durant la semaine observée, de 204 la semaine précédente et de 210 un an plus tôt.

Dette publique aux Etats-Unis

L'administration Johnson a enregistré mercredi un de ses plus cuisants échecs parlementaires : par 210 voix contre 197, la Chambre des représentants a rejeté une demande de la Trésorerie visant à relever de 29 milliards de dollars, le plafond de la dette publique, le portant à 365 milliards de dollars.

Ce rejet va obliger l'administration à présenter d'urgence un nouveau projet, relevant le plafond de manière moins substantielle. Si aucun relèvement du plafond n'est en effet approuvé avant le 30 juin prochain, le gouvernement américain risque de ne pouvoir faire face à ses échéances à partir du mois prochain.

Usine de pâtes et papiers au Pakistan

La Pakistan Paper Corporation va installer dans le Pakistan Occidental une fabrique intégrée de pâtes et papiers qui coûtera 25 millions de dollars et dont la mise en chantier aura lieu incessamment. La nouvelle société a pour actionnaire un consortium de grandes sociétés industrielles allemandes, des investisseurs privés pakistanais et la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale. L'investissement de la SFI dans la société, soit au total 5.2 millions de dollars, prend la forme d'une souscription au capital et d'un prêt, les autres moyens de financement étant fournis par un groupe d'institutions, dont la Pakistan Industrial Credit and Investment Corporation Limited, l'Investment Corporation of Pakistan et la Commonwealth Development Finance Company Limited (CDFC).

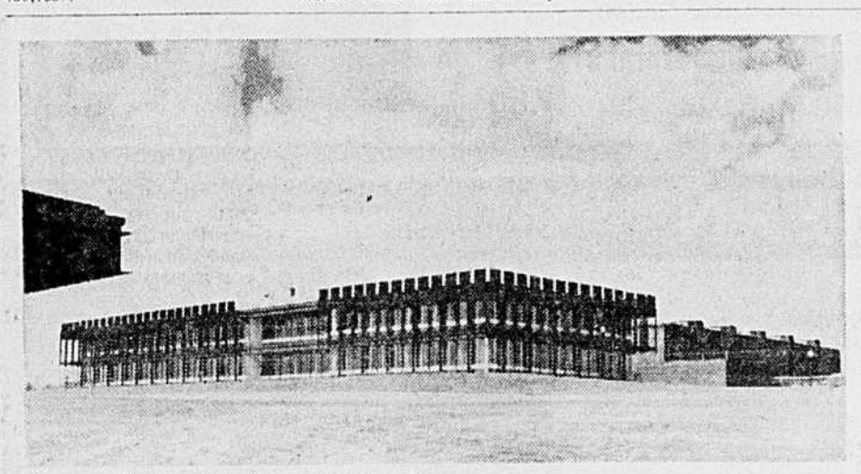

Centre de recherches de la Stelco

Vue d'ensemble du Centre de recherches de la Stelco. La charpente du bâtiment est réalisée en Stelcoloy, une nuance spéciale d'acier qui engendre une patine bleu-brun, insoluble et qui adhère bien lorsque le métal est exposé pendant quelque temps aux éléments. Cette couche d'oxyde protège le métal sous-jacent et empêche la corrosion.

RAPPORTS FINANCIERS

Couvrette et Provost

Le bénéfice net réalisé par la maison Couvrette et Provost au cours de l'exercice annuel terminé le 25 mars, a été de $405,600 ou 36 cents l'action, annonce le rapport annuel aux actionnaires de la société.

L'exercice précédent avait vu des bénéfices de $315,500 ou 29 cents par action.

Les ventes effectuées au cours de l'exercice en revue se sont établies à $53,654,600 contre $50,332,500 pour la période correspondante de l'an dernier.

La société est spécialisée dans la distribution en gros de produits d'épicerie, produits laitiers et tabac.

Slater Steel Industries

Le rapport intérimaire consolidé pour le semestre terminé le 30 avril fait ressortir pour la société Slater Steel Industries Ltd. des ventes de $13,123,324. Au cours de la même période de 1966, les ventes avaient porté sur $14,140,384.

Le bénéfice net de l'exercice a porté sur $1,193,026 à comparer à $1,355,999 en 1966. La réduction encourue pour le dernier exercice est attribuable à la baisse de revenu provenant de la part de la société dans Canadian Foundation Company Ltd.

Le profit d'exploitation avant impôt, a, en effet été de $1,754,-941 sensiblement identique au chiffre de $1,766,032 réalisé pour le semestre qui s'est terminé le 30 avril 1966.

Seaway Hotels

Les ventes consolidées de la société The Seaway Hotels Limited pour l'exercice terminé le 31 décembre 1966 ont dépassé de $675,355 celles de l'exercice annuel précédent, pour atteindre $4,956,170.

Une hausse de 18 pour cent dans le bénéfice net est également signalée par le rapport annuel aux actionnaires, soit $204,042 ou 63 cents par action.

La société envisage une autre année favorable en 1967 par suite du nombre record de visiteurs attendus au Canada.

Un nouvel hôtel sera inauguré cette année à Windsor, un autre hôtel de la société à Ottawa sera agrandi, et une salle de congrès a été construite en ajoute au Seaway Towers de Toronto.

Corporation d'Escompte Continental

Les profits nets de la Corporation d'Escompte Continental pour le semestre qui s'est terminé le 31 mars se sont élevés à $111,760 avant impôts, comparativement à $113,140 pour la même période l'an dernier.

La société anticipe des résultats meilleurs pour le second trimestre, ce qui devrait donner lieu à des operations supérieures pour l'année en cours comparativement à la précédente.

Au 31 mars 1967 les comptes recevables de la société portaient sur $12,270,401.

Le siège social de la société est à La Sarre, en Abitibi.

Brunswick Mining

Le bénéfice net de Brunswick Mining and Smelting Corp. pour l'exercice annuel 1966 s'est élevé à $6,535,372 ou 76 cents l'action, a comparer à $13 320,405 ou $1.55 pour l'exercice 1965.

Le rapport annuel aux actionnaires souligne que cette réduction des profits est attribuable à la baisse des prix du plomb et du zinc au cours de l'année 1966.

Le profit mentionné pour 1966, précise le rapport, ne tient pas compte du bénéfice estimé à $1,700,000 de East Coast Smelting, filiale en propriété exclusive de Brunswick Mining.

La baisse des prix du zinc au cours de l'exercice a atteint 7 pour cent et le prix du plomb est tombé de 14 cents à 10.9 cents, mentionne le rapport annuel.

Les revenus du pétrole du gouvernement de l'Alberta indiquent une progression

Le gouvernement de l'Alberta communique que les revenus qu'il reçoit du pétrole sont en avance sur l'an dernier, ayant déjà recouvré $227,606,283 de la vente de baux et de permis d'exploration, joints aux redevances reçues sur les produits pétroliers.

Les chiffres de l'an dernier, qui représentaient $155 par tête, ont porté le revenu accumulé à plus de $2 milliards depuis la mise en marché par le gouvernement provincial des droits pétroliers dans les années 1930.

Comme pour les années précédentes, l'argent reçu a été utilisé pour ne pas augmenter les impôts et pour payer des services publics que l'Alberta décrit comme à la hauteur de ceux des provinces plus peuplées.

Les revenus provinciaux du pétrole ont rendu possible le statut unique de l'Alberta comme province n'imposant pas de taxe provinciale de vente, et comme celle dont la longueur des autoroutes ne le cède qu'à l'Ontario, tout en n'étant classée que quatrième pour la population.

Cette source financière ne parait pas vouloir se tarir: des experts évaluent que les réserves de pétrole brut de la province sont suffisantes pour faire face aux besoins domestiques du pays et des exportations actuelles pour 150 à 200 ans.

L'évaluation de ces réserves continue à être à la hausse. Le chiffre actuel avancé est de 6,-760,000,000 barils, soit presque un milliard de plus que les estimations d'il y a un an.

Restant encore à être exploités, s'ajoutent les sables bitumineux d'Athabasca qui contiennent quelque 300 milliards de barils de pétrole brut disponible, l'un des gisements les plus importants au monde.

Aucune méthode connue d'extraction et de séparation des sables n'avait été déterminée jusqu'à récemment. Un procédé développé au Canada va être mis en application cette année et un autre procédé est annoncé comme plus efficace encore.

Dans le domaine du gaz naturel, les réserves de la province d'Alberta sont évaluées à 38,-100,000,000,000 de pieds cubes, chiffre jugé conservateur.

Même si aucune autre découverte de nouvelles réserves n'est faite, disent les experts, L'Alberta dispose de suffisamment de gaz naturel pour ses propres besoins et tous ses engagements sur la base actuelle, pour au moins un demi-siècle.

La main-d'oeuvre a augmenté de 23% dans le secteur de l'auto depuis l'accord avec les USA

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Industrie, M. Drury, a déclaré hier que 15,900 nouveaux emplois avaient été créés l'an dernier dans l'industrie automobile, attribuables en grande part à l'accord canado-américain de libre-échange sur l'automobile.

La main-d'oeuvre de l'industrie automobile s'est accrue de 23 pour cent depuis le pacte de l'auto en 1965, a annoncé le ministre au comité industriel des Communes.

Dans un discours préparé et truffé de statistiques, le ministre a dit que le pacte controversé de l'automobile avait eu des effets favorables de façon significative.

L'industrie a annoncé, à ce jour, l'installation de 91 nouvelles usines au Canada pendant que 168 usines existantes procédaient à des agrandissements. Ces usines fabriquent des automobiles, des camions, autobus et pièces d'auto pour tout le marché nord-américain.

Les exportations de produits de l'industrie automobile en direction de tous les pays ont dépassé $1 milliard, soit un bond dé 176 pour cent sur 1965 et de 437 pour cent sur 1964. Sur les Etats-Unis seuls elles ont porté sur $845 millions, l'an dernier, comparativement à $233 millions en 1965 et $99 millions en 1964.

Pendant la même période les importations de produits automobiles au Canada augmentèrent de 41 pour cent en 1966, le montant n'étant pas précisé par le ministre.

M. Drury a signalé que la hausse sensible des exportations de cette industrie a réduit le déficit du Canada avec les Etats-Unis dans ce domaine des échanges de produits de l'automobile, mais il n'a pas mentionné de chiffres.

La production des véhicules pour les premiers neufs mois des modèles 1967 a baissé de 4 pour cent au Canada, comparé à une baisse de 14 pour cent aux Etats-Unis.

Le ministre a indiqué que le pacte de l'auto pourra forcer certaint fabricants de pièces de créer de nouvelles lignes et de se défaire de leur équipement actuel ou de la transformer.

Des prêts spéciaux de réajustement, pour un total de $29 millions ont été jusqu'ici consentis par son département dans 33 occasions. Huit autres cas sont à l'étude mettant en cause $9,500,000.

Ces prêts financent des agrandissements d'usine ou des reconversions et portent intérêt à 6 pour cent. Les prêts pour des terrains et bâtisses sont remboursables en 20 ans, ceux couvrant l'équipement et le fonds de roulement en 10 ans.

BLUE BONNETS RACEWAY INC.

Assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires de BLUE BONNETS RACEWAY INC. sera tenue au siège social de la compagnie, 7440, boulevard Décarie, Montréal 9, Qué., le mardi 20 juin 1967, à 3 heures de l'après-midi, aux fins suivantes :

1. Soumettre le bilan consolidé de la la compagnie et ses filiales, Pistes de Courses Richelieu Inc. et Blue Bonnets Realties Inc., pour l'exercice terminé le 28 février 1967, l'état consolidé des revenus et dépenses pour la même période ainsi que le rapport des vérificateurs ;
2. Elire les administrateurs pour l'exercice en cours ;
3. Nommer les verificateurs pour l'exercice en cours ;
4. Considérer et, s'il est jugé opportun, ratifier, sujet à tous amendements, modifications ou additions pouvant etre approuvés à l'assemblée :
   (a) le règlement numéro IX adopté par les administrateurs le 15 decembre 1966, amendant les dispositions des articles 1, 5 et 6 du chapitre 5 du règlement numéro 1, ayant trait à la nomination des officiers de la compagnie et leurs devoirs ;
   (b) le règlement numéro X adopté par les administrateurs le 15 décembre 1966, amendant les dispositions de l'article 6 du chapitre 6 du règlement numéro 1, concernant les assemblees du comité exécutif.
5. Considérer toute autre question qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée.

Montréal, le 9 juin 1967

Le secrétaire
PIERRE MERCIER

QUEBEC-TELEPHONE
RIMOUSKI, P.Q.
AVIS DE DIVIDENDES

Les dividendes mentionnés ci-après ont été déclarés, payables le 1er juillet 1967 aux actionnaires enregistrés le 13 juin 1967.

ACTIONS PRIVILEGIEES 5%
Un dividende trimestriel de 25 cents par action.

ACTIONS PRIVILEGIEES, 4¾%
Un dividende trimestriel de 23¾ cents par action.

ACTIONS ORDINAIRES
Un dividende trimestriel de 17½ cents par action.

Par ordre du conseil d'administration.

YVON COTE,
secretaire

RIMOUSKI, P.Q.,
le 5 juin 1967.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	10⅛	10	—
Algoma	—	26⅜	26⅜	—
alliance	—	70	70	—
Alcan	—	31¼	31¼	31¼
Alcan 4¼	—	40	40	—
Alcan ¼ p	—	42½	42½	—
Anglo CP	—	9½	9½	—
ang T	—	50½	50½	—
arg 2.50	—	45	45	—
arg C p	—	21	20½	—
Atl Sug	—	10¼	10¼	—
Bq CN	—	59½	59½	—
Bq Imp	—	66¼	66	—
bq Mont	—	64¼	63¾	—
Bq NE	1100	14½	14½	14½
Bq PC	—	47	46½	—
Bq Tor D	—	77	76¾	—
Bell Phone	400	50½	50½	50½
Brazil	—	12⅛	12⅛	—
BA Oil	200	36	36	36
BC Forest	—	19¼	19¼	—
Brinco	—	—	390	380
CAE	1000	10	10	10
cal P	—	22	21¾	—
Can Cem	—	41½	41½	—
CD Sugar	—	23½	23½	—
Can Iron	900	19¼	19¼	19¼
C Pack B	—	84	83	—
C S L	—	33	33	—
C Brew	—	7½	7⅜	—
C Brew A	—	41	41	—
CBAL (A) w	—	135	130	—
Ct Pow	—	36½	36	—
C Marconi	200	5⅛	5⅛	5⅛
CPR	—	71	70⅜	—
CPR 4 Pr	—	8¾	8¾	—
C Pfina	—	14	13¾	—
Chemcell	—	10¼	10⅛	—
Col Coll Pr	—	18	18	—
Cominco	900	32	32	32
Cons Paper	—	38	37¾	—
Couvrette A	—	500	495	—
Cr Zell (A)	—	18½	18½	—
Crush Int	—	12¾	12¾	—
Denison	—	72	72	—
Dst Seg	700	38⅜	38⅜	38⅜
Dom P	—	57	56⅞	—
D Coal	—	11	11	—
D Corset	5000	9⅞	9⅞	9⅞
D Fas co	—	24¾	24⅝	—
D Glass	200	11½	11½	11½
D Glass P	—	14½	14½	—
D Stores	—	18⅛	18	—
Domtar	200	15⅜	15⅛	15⅞
Domtar P	—	20⅛	20⅛	—
D Text	—	20¼	20¼	—
Donohue	—	7¾	7½	—
Du Pont	—	34	34	—
Enamel A	—	6¼	5	—
Falcon	—	85	85	—
F Play	—	34½	34½	—
F Collct	—	7¼	7⅛	—
Fraser	—	22⅞	22⅞	—
Fulcrum pr	—	53½	53½	—
Glengair	—	230	220	—
Hollinger	—	25	24¼	—
Home A	1000	20	20	20
H Smith pr	—	36	36	—
Hud Bay M	—	63½	63½	—
HBC	—	18⅝	18⅜	—
Husky Oil	200	16	16	16
Husky B pr	—	51	51	—
I Oil	—	60½	59¾	—
Imp Tob	—	14½	14½	—
I Accep	—	23¼	23⅛	—
Inglis	—	12½	12½	—
I Nickel	—	104¼	103¾	—
Int Util	—	30⅛	29⅞	—
Inter PL	—	22¼	21⅝	—
Invest Gr A	—	10	10	—
Laur Fin	200	485	485	485
Laur F 2.00	—	20	20	—
Loblaw A	—	71½	71½	—
Loblaw B	200	7⅝	7⅜	7⅜
MacMillan	—	28	27⅞	—
Marit Elec	—	24	24	—
Marit Tel	—	22¾	22¾	—
Massey F	—	22¾	22⅝	—
Melchers	—	21⅜	21⅜	—
Molson (A)	—	2(½	24	—
Molson (B)	—	24¼	24¼	—
Mtl Trust	—	16¾	16¾	—
Moore Corp	—	27¾	27⅞	—
Mussens	—	7	7	—
NB Tel	—	15⅜	15½	—
NFLD Light	—	9¼	9⅛	—
Noranda	—	51	50⅞	—
NS LP	—	10⅛	10⅛	—
Ogilvie	—	13¾	13¾	—
Pac Pete	200	14⅜	14¾	14¾
Price	—	12¼	12¼	—
QN Gas	—	9⅝	9½	—
Rio Algoma	200	34	34	34
Rio Alg Pr	—	103½	102⅜	—
Ronalds	—	12	11¾	—
Salada F	—	10¼	10⅛	—
Scott Las	—	18½	18½	—
Shell Can	200	28	28	28
Shell I p	—	29⅜	29⅜	—
Shell I w	—	10⅜	10	—
Simpsons	—	28	27½	—
Soc GF	—	7	7	—
Sogemines	—	12¾	12¾	—
SS Steel	—	12¼	12¼	—
Steel Can	—	23¼	23	—
Steinbg	600	19¾	19¾	19¾
Texaco Can	—	28¼	28¼	—
T Grp A	—	8	8	—
Tr C Cp	—	8¾	8¼	—
Tr C PL	—	29½	29¼	—
Tr C Pl	—	48½	48½	—
Tr Mt PL	—	19½	19½	—
Triad Oil	—	195	191	—
Un Auto	—	15¼	15¼	—
Un Carbide	—	21	20⅞	—
Wajax	—	14	14	—
Wk GW	200	34	34	34
W Coast T	—	25⅞	25¼	—
weston	—	19¼	19¼	—
zellers	—	26¾	26¾	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agissiz	—	24	23	—
Am Metro	—	125	125	—
Arno	—	5	5	—
Bateman	—	6½	6½	—
Beauce P	—	4½	4½	—
Bl Hawk	—	28	28	—
Bl Rivr	—	7	7	—
Bl Bon	—	305	305	—
Bluewater	—	12	12	—
Br Presto	—	9	6½	—
B Hill	—	36	36	—
C Interurban	—	300	300	—
Carbec	2300	249	246	249
Cessland	—	134	130	—
Chemalloy	—	247	245	—
Coastal M	—	6	6	—
C Manitoba	500	29	29	29
C New Pac	—	31	30	—
C Persh	—	18	18	—
CQ Smelt	—	110	105	—
C Virginia	—	44	44	—
Dauphin	—	11	11	—
Devil's Elbow	13000	53	52	53
Dolsan	—	17½	17½	—
Eagle Gold	—	130	127	—
Fab Met	—	10	10	—
Fabi	—	5	5	—
Fidelity	—	25	25	—
Fiscal	—	8½	8½	—
Fleet Mfg	—	130	130	—
Fox Lake	—	7	7	—
Fundy Ex	—	14	14	—
Furlong	—	350	350	—
Garney	—	28	28	—
Glen Lake	2000	265	265	265
G W Min	500	89	89	89
Greenberg	—	5⅜	5¼	—
Guardian M	1000	22	22	22
Imbrex	—	5¾	5¾	—
Intp Dredg	7500	5	5	5
James Bay	—	27	26	—
Keltic Mng	—	16½	16	—
Kiena	—	57	54	—
Kodiac Pet	—	125	120	—
Lab Accept A	—	175	175	—
Lavanna G	—	22	21	—
Matachewan	22300	108	107	107
Merc Chip	—	5½	4½	—
Midpsa	—	320	305	—
Mistango	—	12½	12½	—
Molyb	—	100	95	—
Mt Costg	1120	22	22	22
Mt Pleast	—	14	14	—
MR Rice	—	10	10	&
Muschach	—	26	25	—
NA Vend	—	160	160	—
Nat Min	—	8	8	—
Frmg	—	3½	3½	—
N Glacier	—	32	30	—
Newrich	—	10	10	—
NW Canalk	—	5	5	—
Opm Ex	—	10½	10½	—
Pat Silv	—	25	24	—
Paudash	—	3½	3½	—
Pce Riv	—	725	710	—
Pennbec	1000	9	9	—
Peso S	2000	139	139	139
Phoenix O	—	335	335	—
Pn Ridge	—	17	17	—
pro G	—	6935	620	—
Q Cobalt	1000	200	200	200
Q Indust M	—	8	6	—
Rancheria	—	20	20	—
Renold	—	16	16	—
Rouyn Ex	—	13	13	—
Ra Pete B	—	70	65	—
St-L Calum	—	180	180	—
St Lucie Ex	—	14	13	—
Sapowe	—	6½	6	—
Select Fin	—	220	220	—
Shaw M	—	105	103	—
Silver Reg	—	22½	20½	—
Silver Sum	6000	13	12½	12½
SDSilver T	500	59	59	59
SDufault	—	17	15	—
Subeo	8000	115	115	115
Sprpack	—	5	4.75	—
Surlaga	—	104	104	—
Tache	—	7	79	—
Trsterre	—	16	15½	—
UWestburne	—	385	385	—
VDerHout	—	330	330	—
WestHill	—	30	30	—
WestTin	2000	14	14	14
Wisconsin	—	17	17	—

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.46	2.69
Andreae Equity	3.48	3.80
All Cdn Com	7.75	8.47
All Cdn Div	9.64	10.54
All Cdn Ven	6.89	7.53
American Growth	6.52	7.13
Associate Investors	5.26	5.31
Beaubran	39.12	42.48
Canada Growth	6.63	7.29
Canada Security	4.86	5.34
Cdn Gas Energy	11.29	12.37
Cdn Investment Fund	4.08	4.48
Cdn Scudder Fund	16.97	16.97
Cdn Sec Growth	6.88	7.54
Cdn Trusteed	4.65	5.08
Canafund	54.59	57.32
Champion Mutual	7.03	7.64
Collective Mutual	6.25	6.79
Commonwealth Intl	10.71	11.74
Commonwealth Intl Lev	10.86	11.90
Corporate Investors	5.93	6.48
Diversified Income A	1.47	1.62
Diversified Income B	5.18	5.70
xDividend Shares	3.67	4.03
Dominion Compound	4.26	4.63
Dominion Equity	—	—
xDreyfus	14.71	16.09
Entarea Investment	5.15	5.20
European Growth	6.20	6.78
Executive Fund of Cda	7.46	7.83
Federated Financial	4.95	5.41
Federated Growth	7.31	7.99
Fonds Collectif A	6.97	7.58
Fonds Collectif B	5.11	5.26
Fonds Collectif C	8.40	9.13
Fonds Desjardins A	4.74	—
Fonds Desjardins B	4.73	—
Fraser	11.38	11.44
Gis Compound	8.55	9.35
Gis Income	3.96	4.33
Growth Equity	5.96	6.51
Growth Oil and Gas	15.33	—
Guardian Growth	6.31	6.90
Harvard	9.65	10.55
Investors Growth	10.12	11.01
Investors Intl Mutual	7.27	7.91
Investors Mutual	5.27	5.74
Keystone Canada	8.29	9.11
xKeystone Cust S-1	22.19	24.20
xKeystone Cust S-4	7.40	8.08
xKeystone Cust K-2	7.24	7.90
Le Fonds P.E.P.	4.20	4.57
xLexington Research	—	—
Maison M Fund	3.73	3.80
Mutual Accumulating	5.37	5.87
Mutual Bond	8.54	8.92
Mutual Growth	5.88	6.43
Mutual Income	6.23	6.81
Natrusco	11.83	12.33
Natural Resources	6.48	7.08
xOne William Street	16.51	16.51
Pension Mutual	11.28	12.33
Provident Mutual	6.52	7.10
xPutnam Growth	13.34	14.58
Pret et Revenue Mutuel	7.21	7.88
Provident Mutual	6.35	6.91
Putnam Growth	14.87	16.28
Radisson	4.34	4.77
Regent Fund	9.18	10.03
Rayfund	4.94	5.09
Sav Inv Pret et Rev	7.30	7.98
xTV Electronics	10.68	11.64
Timed Investment Fund	6.53	6.56
United Accumulative	10.31	11.27
Universal Savings Equity	5.31	5.80
Western Growth	5.17	5.65
York Fund of Canada	3.58	3.89

x—Fonds americains.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Clôture — 8 juin	163.94	146.61	126.33	157.06	112.14
Clôture — 7 juin	164.84	147.78	126.10	157.89	112.12
Haut — 1967	167.18	149.88	136.26	160.68	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.72	141.48	104.93
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	136.20	124.15	103.47	130.89	102.49

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

(8 juin à midi)

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	97½	98¼
5 1er oct.	1968	99½	100¼
5¾ 1er oct.	1969	101¼	102
5 1er juin	1971	97½	98¼
5 1er juin	1971	97¼	98
5 juil.	1970	99	99¾
4¼ 1er sept.	1972	92½	93
5 1er oct.	1973	95½	96¼
5½ 1er oct.	1975	97¼	98
3¼ 1er juin	1976	81¼	83¼
5½ 1er aout	1990	97	98
4½ 1er sept.	1983	86¼	87¼
5¼ 1er mai	1990	93¼	94¼
5¾ 1er sept.	1992	99¼	100¼
5½ 1er oct.	1969	100½	101¼
CNR 5½ 15 dec.	1971	98½	99¼
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94½	93¼
CNR 4 1er fev.	1981	81	82
CNR 5¾ 1er juin	1975	97¾	98¾
CNR 5 1er oct.	1987	88¾	89¾
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC Elec. 5½ avril	1991	91	92½
Mon H 6¼ 1er oct.	1986	98	99
N.B. 5¼ 15 nov.	1988	94	95
Ont. H 6 15 juil.	1988	96½	97½
Ont 5¾ 1er mars	1986	94	95
Que 6½ 1er oct.	1978	98	99
Que 6½ 1er oct.	1991	97	98
Que Hy 6 15 nov.	1979	93½	94½
Q Hy 6 15 juil.	1990	91½	92¼
Terren 6¼ 1er juin	1991	93	94
MUNICIPALITES			
Mont 1er Jan.	1922	100½	100½
Van 5½ 15 dec.	1980	91½	92½
Tor Met 6½	1986	98¾	99¾
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina ½	1972	88	—
Inland NG 5½	1977	92	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1976	158	—
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	90	93
Simpsons 5½	1979	112	—
TC Pipe Lines 5	1989	90	93
W Coast x-c'pon 5½	1988	101	104
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	97	98
Alg Steel 5¼	1978	88	90
Alum of Can 4½	1973	90½	91½
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	975	81	83
CB Alum 5¾	1980	90½	91½
C.P.R. 5	1983	85	86
CR Foncier 5¾	1985	85	87
Dom Stores 5½	1976	91	93
Dom Steel 6	1985	84	86
Domtar 6¾	1987	97½	98¼
Eaton Acc 5¾	1985	89	91
Imp Oil 6¾	1987	100	101
Ind. Accpt 6¾	1984	100	102
Roy T Mort 6	1975	92	94
Roynat 6¼	1981	96	98
Shell Oil 5⅞	1977	94	96
St Law Corp 5	1978	87	89
Simpson's 4¾	1973	91	93
Triad 4¾	1971	92	—
Weston Geo 6¾	1987	97¾	98¼
Woodward 5¾	1985	91½	93½
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tr 5¾	1985	90	92
Ang Can Tel 6	1983	89	—
BA oil 5½	1977	89	90
Bell Tel 6¼	1978	97	98
Bell Tel 5½	1982	91	92
Bell Tel 5¾	1984	92	93
Bell Tel 3¾	1979	77½	78½
Bell Tel 6⅛	1987	96¼	97¼
BP Tanker 6¼	1985	97	99
Brazilian 4¾	1970	93	—
Bowater Pow 3¾	1980	75	77
BC Teleph 5¾	1986	89	91
Calgary Pow 5¾	1982	92½	—
Cdn Elect 4	1968	96½	—
Cdn West NG 5¾	1982	90	—
Consumer Gas 5¾	1984	91	93
Cons. Gas 5	1978	87	88½
Gr Lakes Pow 5	1977	92	93
Lakeland NG 6	1982	96	98
Marit Elect 5¾	1983	90½	—
NFLD Lt & Pow 5½	1978	90½	—
Nor Ont Ng 5¾	1982	84	86
Northwn Ut 5¾	1988	87	89
Northern Tel 5¾	1983	91½	—
Que Ng 7	1990	98	100
Que NG 6	1988	85	87
Que Tel 5¾	1983	90	—
Tc Pipeline 5.85	1987	88	90
Union Gas 5½	1977	91	92
IMMEUBLES			
Eaton's Realty 3½	1968	97½	98½
Eaton's Realty 5	1978	87	88
Loblaw Prop 5½	1983	90	—
Steinberg Prop 6	1964	93	95

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Cdn. Food Products (1er et 2e priv)	$0.75 tr.	22-7-67	1-7-67
Crush International (ord)	$0.10 tr.	14-7-67	30-6-67
Dominion Dairies (ord)	$0.15 tr.	14-7-67	30-6-67
Marchant Mining	$0.05 tr.	15-7-67	30-6-67
National Trust Co.	$0.15 tr.	3-7-67	15-6-67
Trans-Canada Corp. Fund	$0.10 tr.	1-7-67	16-6-67
Willroy Mines	(X)		

(X) — La déclaration du dividende qui se fait habituellement à ce temps-ci est remise à plus tard alors qu'un estimé plus juste des revenus de l'année pourra être fait.

du parquet de la bourse

Gains restreints à l'ouverture à Wall Street

Les cours évoluent dans une tendance étroite et mixte en début de séance à la **Bourse de Montréal.**

Du côté gagnant, Inco et Moore Corp. s'élèvent de ½ à 104¾ et 27⅞ respectivement. Alcan à 31¼, Canada Iron à 19¼, IAC à 23! et Seagrams à 38⅜ progressent de ¼ chacue. Domtar gagne ⅛ à 15⅞ de même que Rio Algom à 34.

Chez les perdants, Cominco fléchit de ⅝ à 31⅞, Pacific Pete de ⅜ à 14¾. Husky Oil à 16, Stelco à 23 et Trans-Mountain Pipe Line à 19⅛ fléchissent de ⅛ chacun.

Peu de changements à la Bourse Canadienne parmi les cents à 1.15, Devils Elbow qui a perdu 4 cents hier est inchangée à 53 cents. Matachewan est aussi inchangée à 1.07.

TORONTO (PC) — Les cours sont en baisse à l'ouverture à Toronto, et le marché est modérément actif.

Aux pétrolières on a noté des reculs. Dome a perdu ¾ à 56 et Home ⅛ à 19⅛. Hudson's Bay et Shell Canada ont chacune reculé de ¼ à 34½ et 27¾.

Aux industrielles, la Banque de Commerce canadienne impériale a gagné ⅛ à 66⅞ et Interprovincial Steel 5 cents à 4.70. Cominco est en baisse de ¾ à 31¾.

* * *

L'activité est intense et la hausse se poursuit à **Wall Street** ce matin à la suite d'un cessez-le-feu qui a été accepté par l'Egypte hier quelques minutes avant la clôture du marché.

La plupart des gains toutefois restent fractionnaires et comme plusieurs "blue chips" sont inchangés l'indice industriel n'est que très légèrement en hausse.

Les pétroles internationaux sont inégaux et la majorité des leaders aux automobiles sont inchangés.

La nouvelle d'hier soir d'un cessez-le-feu est passablement atténuée ce matin par les hostilités qui ont repris entre Israël et la Syrie.

* * *

PARIS — Progrès modéré des valeurs françaises. En cette fin de semaine marquée par la guerre au Moyen-Orient, la bourse de Paris termine en hausse et semble ainsi marquer qu'elle est du côté des vainqueurs. Le marché connait une activité plus importante que la veille et les écarts sont plus nets dans tous les compartiments, notamment les pétroles.

Les rentes d'Etat et les obligations indexées sont seules en léger repli. Les banques sont pour la plupart en progrès entraînées par le Crédit Foncier (plus 12).

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	20	25
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Ch'b	4	7
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	3
Bla Nell	6	8
Boma Chib	25	30
Beauport Holding	10	15
Bracemac	14	16
burrex	15	20
Chibtown	34	38
Clearwater	15	25
Columbia River	100	110
Con Javelin	11¼	11¾
Credo	15	20
Corgemines	65	75
Cuvier	5	—
Doral Mng	42	52
De Lesseps	10	20
Dubuisson	4	6
Elmac	3	5
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	47½	49½
Gaspex	35	45
Gibson	4	6
Galstar	6	9
Grts Lakes N	3.00	3.25
Hucamp	45	50
Independant	4	6
Iroquois	5	10
Imperial Min	3	6
Jack Waite	2	4
Jubilee	85	95
Juma	8	10
Kewagama	4	5
Kukatush	6	6½
Lake Beaver	18	20
Leeds Metals	20	25
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	52	62
Main Oka	8	12
Mariner	27	30
Martin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milada	—	10
Molybia	25	28
Naganta	20	40
Nat. Malartic	70	75
New Baska	15	19
New Miller	10	12
Nemrou	5	15
New Assac Dev	3	6
New Pacalls	18	22
New Insco	15	18
New Lorie	7	10
Nipiron	25	30
Norque	7	9
Nouvelle	47	53
Oklend	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	7	10
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Timrod	20	40
Thunder Bay	1.25	1.50
Victoria Algom	24	29
Waco Pete	12	15
Watson Lake	5	7
Westville	13	17
Youna Dave	14	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Chartered Credit	3	3½
Cons Theatre	6½	—
Corpex w.	0.25	0.75
Credico	1.00	2.00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	20½	21½
East C Sav	5¼	6
Fed Saving	3½	7
Grenache	—	2.65
Income	4	5
Ind Life	17½	19
Jenkins	17	19
La Prev	16	17
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	18½	21
London Life	47	50
Monarch Life	83	88
NS Trust	57	60
NS LP 4 p.c.	67	71
Id 4½ ppr.	75	80
Iid. 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	15¼	16
Paco	1.50	1.70
Permeator	17	18
Ply Dom	0.15	0.30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1.00	2.00
Soc d'Am et Fid	28	29½
Steadman	4.75	5.25
Supersol	3	4
Stabilite	4.75	5.50
Trizec	1.00	—
Un Armus	24	25½
Un Armus B	23	25
Velcro	74½	75½
Well tank	1½	2
Wind Life	9	10
Zodiac	1.00	2.00
York Tr	4½	5½

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.	N-
Nat Min	—	8	8	—	tL
Frmg	—	3½	3½	—	
N Glacier	—	32	30	—	
Newrich	—	10	10	—	
NW Canalk	—	5	5	—	
Opm Ex	—	10½	10½	—	
Pat Silv	—	25	24	—	
Paudash	—	3½	3½	—	
Pce Riv	—	725	710	—	
Pennbec	1000	9	9	—	
Peso S	2000	139	139	139	
Phoenix O	—	335	335	—	
Pn Ridge	—	17	17	—	
pro G	—	6935	620	—	
Q Cobalt	1000	200	200	200	
Q Indust M	—	8	6	—	
Rancheria	—	20	20	—	
Renold	—	16	16	—	
Rouyn Ex	—	13	13	—	
Ra Pete B	—	70	65	—	
St-L Calum	—	180	180	—	
St Lucie Ex	—	14	13	—	
Sapowe	—	6½	6	—	
Select Fin	—	220	220	—	
Shaw M	—	105	103	—	
Silver Reg	—	22½	20½	—	
Silver Sum	6000	13	12½	12½	
SDSilver T	500	59	59	59	
SDufault	—	17	15	—	
Subeo	8000	115	115	115	
Sprpack	—	5	4.75	—	
Surlaga	—	104	104	—	
Tache	—	7	79	—	
Trsterre	—	16	15½	—	
UWestburne	—	385	385	—	
VDerHout	—	330	330	—	
WestHill	—	30	30	—	
WestTin	2000	14	14	14	
Wisconsin	—	17	17	—	

Devises étrangères

Source : Banque Can. Nationale

Afrique du Sud	Mark	1.52
Allemagne	Livre	.2715
Angleterre	Livre	3.0190
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.21
Autriche	Schilling	.0420
Belgique	Franc	.0218
Brésil	Cruzeiro	.4023
Chili	Escudo	.2012
Danemark	Couronne	.1561
Espagne	Peseta	.0181
France	Franc	.2200
Hollande	Florin	.2999
Italie	Lire	.007130
Japon	Yen	.002992
Mexique	Peso	.0866
Etats-Unis	Dollar	1.08 3/32
Norvège	Couronne	.1514
N.-Zélande	Livre	3.0143
Pérou	Sol	.0406
Suède	Couronne	.2099
Suisse	Franc	.2503
Tchécoslovaquie	Couronne	.1506
Venezuela	Bolivar	.2411

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Beurre : arrivages courants, 92 points .62, 93 points .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc .45, coloré .45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 20 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 19 à 20 ; autre catégorie pour nourrissage 16 à 16½. Poudre de lait de beurre, 15 à 15½; de petit lait 4 à 4½ cents.

Pommes de terre : Prix de gros: Québec .80 à .95 les 50 livres, N.-B. $1.10 à $1.15 les 50 livres, .30 à .32 les 10 livres ; I.-P.-E. $2 à $2.15 les 75 livres, .38 à .40 les 10 livres, $1.45 à $1.50 les 50 livres, Californie $5 à $5.75 les 100 livres.

Oeufs : extra-gros 45.9, a-gros 41.4, a-moyens 34.1, a-petits 27.2.

Ventes d'American Motors en mai

Monsieur Earl K. Brownridge, Président de l'American Motors (Canada) Limited, a déclaré hier que les ventes au cours du mois de mai avaient augmentées de 14.7 p. 100 à comparer à celles de mai, 1966.

Cette augmentation est la continuation de la montée en flèche des ventes des produits American Motors au cours du printemps et laquelle débutait au cours de mars. Les ventes au détail ont atteint 2,275 en mai à comparer à 1,984 au cours de la période correspondante de l'an dernier.

NEWYORK

par la PRESSE ASSOCIEE

CLOTURE DU 8 JUIN 1

votre médecin vous parle

Rédigé sous les auspices du Collège des médecins de la province de Québec

Les réactions aux piqûres d'insectes (1)

par le Dr Wilfrid LEBLOND

Il n'y a pas que les piqûres de l'abeille qui soient à redouter, tant du point de vue de leur caractère immédiatement douloureux que des conséquences plus ou moins tardives qu'elles peuvent déterminer; car il y a nombre d'insectes, parmi les quelque cinq cent quatre-vingt-dix-neuf-mille que l'on connait (en plus des abeilles), qui peuvent causer par leur piqûre, des réactions fort importantes et pouvant mettre en jeu la vie du sujet piqué.

Il n'est pas question, ici, de ces mouches des pays tropicaux ou même tempérés, ni des puces qui transmettent des maladies graves comme la malaria, la fièvre jaune, la maladie du sommeil, la peste bubonique et le reste, mais bien d'insectes qui; par eux-mêmes ou par une sorte de venin qu'ils secrètent, ont le pouvoir de provoquer des troubles généraux chez certaines personnes. Il s'agit d'un phénomène d'allergie aux piqûres de ces bestioles fort répandues dans la nature et sous pratiquement toutes les latitudes de la terre.

Les meilleurs spécialistes en cette branche relativement nouvelle de la médecine, l'allergie, font grand état de la gravité de certaines réactions provoquées. C'est ainsi qu'en octobre 1966, au cours de ces Entretiens de Bichat (à Paris) qui sont désormais considérés comme les assises de la médecine avant-gardiste, les Docteurs Blamoutier, Denimal et Mor, ont fait une description détaillée de la pathologie des piqûres par les insectes.

On a insisté d'emblée sur la nécessité de pouvoir assurer un traitement d'urgence à ces cas de piqûre; et, mieux encore, sur la possibilité de prévenir, par le moyen d'une désensibilisation à l'action de tel ou tel insecte en particulier, les réactions fort graves chez une personne particulièrement allergique à ces agressions.

Nous reviendrons sur cette forme de prévention; pour le moment, voyons quelles formes prennent ces réactions d'allergie.

Elles se traduisent d'abord, et dans les quelques minutes qui suivent la piqûre, par une sensation de démangeaison, de brûlure, avec apparition d'un gonflement local chaud et douloureux. Tout peut en rester là, et n'avoir aucune suite défavorable.

Mais si ces réactions immédiates (gonflement local, chaleur, douleur) s'étendent et s'intensifient, surtout dans les cas d'inoculations successives de la part des insectes, il faut alors craindre les réactions générales qui apparaîtront de 15 à 60 minutes après l'inoculation. Aux manifestations à la peau s'associent dès lors des symptômes respiratoires, cardio-vasculaires, généraux et digestifs: le patient a du mal à respirer; son pouls est accéléré; il a de la nausée et même des vomissements; son état général est celui de l'affaissement.

Le médecin que l'on aura appelé devra avoir recours à une médication d'urgence: injection intraveineuse d'un dérivé de l'hydrocortisone, injections intramusculaires d'antihistaminiques, administration de médicaments destinés à relever la tension artérielle et à combattre l'affaissement.

Comme on le voit, il s'agit d'une situation sérieuse qui relève vraiment d'un diagnostic et d'un traitement essentiellement médical. Tout le monde, heureusement, n'est pas allergique aux piqûres des insectes. On a noté en effet que les accidents graves restent exceptionnels chez les enfants; par ailleurs, ils se voient particulièrement chez les gens qui ont dépassé l'âge de 30 ans.

Election à Lemoyne

(par C.M.) — Il y aura élection à la mairie de Lemoyne, samedi, le 17 juin prochain, à la suite du décès de M. Jean Bariteau, qui occupait cette haute fonction municipale depuis 14 ans.

La mise en nomination a eu lieu hier. Deux candidats se feront la lutte : MM. Roger Fortier, homme d'affaires, et André Charpentier, électricien.

MM. Fortier et Charpentier occupaient depuis un an seulement les sièges nos 2 et 3 à l'hôtel de ville.

L'élection aura lieu de 9h. à 19h. à l'école Lajeunesse. La population de Lemoyne est de 9,500 âmes.

le Chaleur

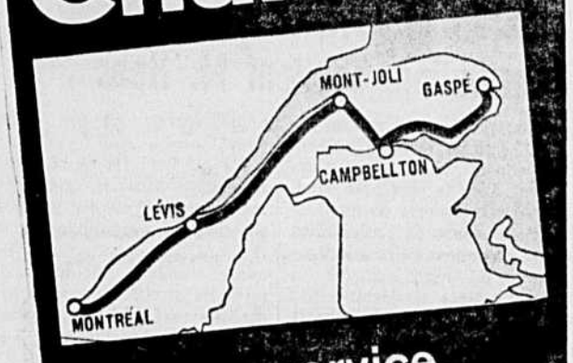

nouveau service
Montréal-Gaspé
via Campbellton
sans correspondance

Le CHALEUR se rend directement de Montréal à Gaspé, sans correspondance.
- Consommations et repas servis dans le train.
- Toutes les places de voiture coach doivent être réservées.

Billet simple de voiture coach, les jours de tarif Blanc: $15.50

CN

CARRIÈRES et PROFESSIONS

BIOCHIMISTE Ph. D.
demandé

Biochimiste Ph.D demandé pour prendre charge d'une section d'un laboratoire clinique. Conditions financières à discuter. Prière de s'adresser au Docteur Guy, Directeur des Laboratoires.

HOPITAL SACRE-COEUR
Montréal — 334-1210 (poste 356)

INGENIEURS VENDEURS

Manufacturier d'instruments, prospère et en essor rapide demande Ingénieurs diplômés en électricité ou en mécanique ayant des aptitudes pour la vente et le service. Bilingue de préférence, libre de voyager durant la semaine, avantages marginaux ordinaires automobile fournie et compte dépenses. Salaire à discuter.

Veuillez écrire à M. H. A. SMALL, Gérant
LEEDS & NORTHRUP CANADA LTD.
465, RUE VICTORIA, ST-LAMBERT

SICO INC. DEMANDE UN COMMIS DANS LA VENTE

Sico Inc., important manufacturier de peinture, requiert les services d'un commis avec expérience dans la vente. Possibilité d'aller sur la route.

La préférence sera accordée aux candidats bilingues, âgés de 20 à 28 ans et possédant un diplôme de 12e année.

Avantages : semaine de 5 jours et généreux bénéfices sociaux.

S'adresser à :
Service du personnel,
SICO INC.,
C.P. 7,
Cité Jacques-Cartier, P.Q.

PROFESSEURS DEMANDES

La Commission scolaire de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson. Salaire suivant la convention collective. Conditions de travail excellentes à tout point de vue.

Adresser demande incluant no de téléphone à :
SECRETAIRE-TRESORIER,
STE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON,
Comté Terrebonne, P.Q.
Tél. 228-2898

COMPTABLE D'EXPÉRIENCE

Une maison bien établie a un poste disponible dans son bureau de Montréal pour un homme d'expérience à titre d'adjoint au secrétaire-trésorier. Il doit être en mesure d'assumer des responsabilités en tout ce qui se rapporte à la comptabilité.

Les chances d'avancement sont excellentes.

Les candidats doivent être bilingues, âgés de 30 à 35 ans et posséder au minimum cinq années d'expérience pratique. Bien que la connaissance de la comptabilité soit souhaitable et qu'un certificat en comptabilité ne soit pas indispensable, il est de toute nécessité d'avoir de bonnes notions en comptabilité générale et en travail courant de bureau.

Salaire selon l'expérience et la compétence.

Faire parvenir en toute confiance un résumé détaillé à
CANADIAN FOUNDRY SUPPLIES & EQUIPMENT LIMITED
B.P. 37, St-Henri, Montréal 30, Québec

PROGRAMMEURS-ANALYSTES D'EXPERIENCE

demandés pour programmer un ordinateur IBM 360, modèle 40 utilisant le système de contrôle (OS) dans un réseau de traitement de l'information à distance. Notre système consistera en rubans (2415) et disques (2314) et comprendra le contrôle d'inventaire, les salaires, le prix de revient, le génie, etc. Le PL1 sera utilisé comme langue de programmation. Bon traitement et avantages sociaux supérieurs. Aide pour l'installation de la famille du candidat.

Les intéressés sont priés d'envoyer des détails sur leur éducation et expérience au :

Chef de l'embauchage,
Dossier No :,
IRON ORE COMPANY OF CANADA
Edifice Laure,
700, AVENUE LAURE,
SEPT-ILES, P.Q.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

demandé pour la Division d'Entretien et d'Etudes des installations de chargement et de déchargement de minerai de fer à Sept-Iles, P.Q.

FONCTIONS : Procéder à des études et des travaux de génie électrique, y compris la transmission d'énergie, l'étude et la modification du réseau de contrôle.

QUALITES : Diplôme universitaire en génie électrique, plus deux ans ou davantage d'expérience connexe.

AVANTAGES : Bon traitement, avantages sociaux, aide pour l'installation du candidat.

Les intéressés sont priés de soumettre leur curriculum-vitae à titre confidentiel à (au) :

Bureau d'embauchage,
Dossier No :
IRON ORE COMPANY OF CANADA
Edifice Laure,
700, avenue Laure,
SEPT-ILES, P.Q.

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF de $12,000 à $15,000
selon expérience et qualifications

Diriger l'ensemble des services d'une association professionnelle et syndicale et animer l'équipe des permanents à son emploi. S'occuper des affaires courantes et voir à l'exécution des décisions des organismes de direction.

Faire parvenir immédiatement curriculum vitae à :
L'ALLIANCE DES PROFESSEURS DE MONTREAL
Case postale 361
Station Delorimier, Montréal

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE POINTE-CLAIRE ET BEACONSFIELD
recherche les services
d'un PROFESSEUR de GÉOGRAPHIE
d'un PROFESSEUR SPÉCIALISÉ
pour l'éducation de déficients mentaux entraînables
d'un PROFESSEUR d'ÉDUCATION PHYSIQUE
pour le cours élémentaire

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :
M. W. BIBEAU, directeur général des écoles
130, rue Ambassador, Pointe-Claire

GÉRANTS DE VENTE ASSURANCE-VIE

FONCTIONS : Promotion de la vente, formation et recrutement des agents

QUALIFICATIONS : Posséder une 12e année ou l'équivalent, avoir réussi les examens de L.U.A. T.C., posséder les aptitudes nécessaires à la direction du personnel de vente

Revenu directement proportionnel au résultat obtenu avec minimum garanti

ENDROITS : Région de Sherbrooke et Abitibi

NOTE : Cette compagnie est également à la recherche d'un représentant spécial dans la région de Montréal

Ecrivez à
CASE 10135, LA PRESSE

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES MILLE-ISLES
demande les services de :
1 MAGASINIER
1 APPARITEUR

Au niveau ateliers, connaissances générales en construction, électricité, mécanique avec diplôme de 9e année.

Aussi PROFESSEURS hommes ou femmes

Pour classes spéciales élémentaires (classes intégrées). Qualification : brevet de spécialité.

PROFESSEURS

Comme suppléants permanents au niveau métier à l'école Initiation au Travail. Expérience : ayant un brevet ou à l'étude pour l'obtention d'un brevet.

S'adresser à :
M. J.-RAYMOND GENDRON
Directeur du Personnel
216, boul. Laval, Sainte-Rose de Laval

UNE CARRIÈRE DE VENDEUR DANS LE COMMERCE DU PLACEMENT

Nous recherchons des hommes compétents intéressés à se tailler une carrière rémunératrice dans la vente de valeurs de placement, commerce qui joue un rôle important dans la croissance du Canada.

Vous pourriez être un de ces hommes.

En Retour

Richardson Securities of Canada fournit à chaque candidat qui est accepté l'occasion de suivre un cours d'initiation aux affaires, aux bureaux de la Direction générale de la firme et de poursuivre plusieurs mois d'enseignement concret et d'étude au bureau auquel il sera attaché.

- Vous devrez avoir reçu un bon degré d'instruction.
- Vous devrez posséder le désir et la facilité d'établir le contact avec le public.
- Vous devrez prendre une part active à la vie de votre collectivité—dans les clubs sociaux, organisations de jeunesse ou autres activités similaires.
- Vous devrez être disposé à prendre un intérêt personnel et constant aux exigences de nos clients en ce qui a trait à leurs placements.
- Vous devrez être prêt et disposé à suivre notre programme d'éducation détaillé et complet.

Toutes les demandes demeureront strictement confidentielles.
Pour obtenir une entrevue, téléphonez ou écrivez à:

J. F. Ledoux, gérant,
620, rue St-Jacques,
Montréal 3, P.Q.
Tél.: 288-3151

M. L. Ranger, gérant,
1195, rue St-Jean,
Québec, P.Q.
Tél.: 525-7105

RICHARDSON SECURITIES OF CANADA

MONTREAL • QUEBEC • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • WINNIPEG • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • VICTORIA PRINCE GEORGE • LETHBRIDGE • MEDICINE HAT • REGINA • SASKATOON • MOOSE JAW • SWIFT CURRENT • BRANDON KENORA • LONDON • CHATHAM • KINGSTON • KITCHENER • GALT • SIMCOE • WINDSOR • SAINT JOHN, N.B LONDON, ENGLAND • NEW YORK • CHICAGO

DIÉTÉTICIENNE

- Poste pour une personne expérimentée et intéressée à l'administration d'un service alimentaire
- Hôpital de 300 lits, à une demi-heure de Montréal
- Cuisine ultra-moderne
- Salaire et conditions de travail à discuter

S'adresser à : Directeur du Personnel,
HOTEL-DIEU de Saint-Jérôme

CYANAMID

REPRESENTANT DE VENTES
PRODUITS DE CONSTRUCTION

Avons besoin d'un représentant qualifié dans la Division de Porcelaine et Métal pour Département des produits de Construction pour contacter maisons de construction dans Montréal. Position d'avenir avec excellentes chances d'avancement pour le candidat possédant sens d'administration. Connaissance parfaite de l'anglais. Un salaire approprié avec programme excellent de bénéfices et auto de compagnie sont offerts.

Réponse confidentielle. Envoyer détails concernant éducation et expérience à :

Gérant des Ventes de District
Division P & M,
CYANAMID OF CANADA LIMITED
5250, rue Ferrier (Suite 502)
Montréal, P.Q.

DOMTAR

SECRETAIRE - HOMME

Doit pouvoir s'occuper de la correspondance courante, principalement en anglais. Sténographie anglaise également requise.

Le candidat choisi sera consciencieux et dynamique. Il aura de préférence déjà acquis une certaine expérience au service de cadres supérieurs.

Doit être libre de voyager
Traitement selon l'expérience.
Ecrire en toute confiance à :
DOMTAR LIMITED
Services du personnel
2100, Immeuble Sun Life
Montréal, P.Q.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTERE DES RICHESSES NATURELLES
DIRECTION GENERALE DU NOUVEAU-QUEBEC
ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES DEMANDES POUR LE NOUVEAU-QUEBEC

— diplômés d'institutions reconnues et disposés à enseigner aux Indiens et aux Esquimaux dans les classes de 7e, 8e et 9e années à compter de septembre prochain :

1 — soit les matières générales : mathématiques, français, géographie, histoire, arts, éducation physique;
2 — soit l'économie domestique : tenue de maison, couture, broderie, cuisine, arts ménagers en général;
3 — soit un métier : mécanique — menuiserie — construction — électricité — travail de bureau.

Les candidats doivent être capables d'enseigner en français et en anglais. On est prié de soumettre sa candidature avant le 20 juin en s'adressant au :
directeur général du Nouveau-Québec,
Ministère des Richesses naturelles,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

CARRIERES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL
Réponse via numéro de case

Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous apprenez, par la suite, l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000 Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Téléphonez à 874-7245
7246 ou 7258
Demandez
Mlle PAULETTE FREGEAU ou
Ecrivez à LA PRESSE
7 rue St-Jacques
Montréal

BARIL (Narcisse) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 64 ans est décédé Narcisse Baril, époux d'Alice Yon, demeurant 8501 Casgrain. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535, rue St-Laurent
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Treflé "Wilford") — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Treflé "Wilford" Bastien, époux d'Irène Denis, demeurant à 1476 Panet. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier
1575, rue Ste-Catherine est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Laetitia) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Laetitia Beaudoin, fille de feu Joseph Beaudoin et de feu Victoria Beauregard, soeur du Frère Jean-Berchmans Beaudoin, communauté jésuites. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
392, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Joseph-Raoul) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Joseph-Raoul Beaudry, époux d'Emelda Tremblay, demeurant à 5138 Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils,
4733, rue Papineau,
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Simon) — A LaSalle, le 6 juin 1967, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Simon Bédard, époux de Cécile Laferrière, demeurant 13, rue Dupont, Châteauguay-Bassin. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J. R. Reid et Fils
35, boul. Normand
Châteauguay
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay-Bassin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHELET (Urgel) — A Pointe-Calumet, le 7 juin 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Urgel Berthelet, jr, époux de feu Gracia Gibeau, demeurant 51, Montée Pointe-Calumet (Pointe-Calumet). Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée, et
Société Coopérative de
Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 11 h., pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BINETTE (Blanche) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Louis-Philippe Binette, née Blanche Parent, demeurant 8418, Foucher; mère de Réal, Louis-Philippe jr et Robert. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHARD (Jacques-Charles) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 72 ans 11 mois, est décédé M. Jacques-Charles Blanchard, époux de Lucianna Guérin, demeurant à 5968 Jogues. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHET (Alfred) — A Montréal, le 6 juin 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Alfred Blanchet, ex-employé de la Compagnie de Transport de Montréal, époux d'Alice Lecompte, demeurant 2137, Jacques-Hertel; père de Mme Louis Arthur Lambert (Rita), et Mme Marcel Lamonde (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Adolphe) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Adolphe Boivin, époux de Maria Roberge, demeurant à 4526 Adam. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine est
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIERE (Ernest-Joseph) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé Ernest-Joseph Brière, époux de feu Angelina Jolin. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
et Société Coopérative de
Frais Funéraires
7384, rue St-Denis,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Grégoire-Le-Grand où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMERON (Albertine) — A l'hôpital général de Lasalle, le 8 juin 1967, est décédée subitement Albertine Briand, épouse bien-aimée de feu Thomas-Highmore Cameron et mère de Marguerite (Mme T. Park), Lily (Mme J. Andrews), Béatrice (Mme J.-Paul Blais et Georges. Service en la chapelle de Jos. C. Wray and Bros, 1234 rue de la Montagne, samedi à 11 A.M. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

CHAREST (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Charles Charest, née Marie-Jeanne Cournoyer, demeurant à 5974 Delorimier. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin,
518, rue Rachel est,
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Georgette) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Lucien Chartrand, née Georgette Perron, demeurant à 6437 Delorimier. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 11 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHIRIOTTO (Maria) — A St-Jérôme, le 7 juin 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Jacques Chiriotto, née Maria Dan. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St. Mary's Annonciation (Rachel et Chapleau), où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Yvette) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 29 ans, est décédée Mme Claude Chevalier, née Yvette Théroux, demeurant à 8260, Chamilly, St-Léonard, (autrefois de la paroisse Ste-Jeanne-d'Arc). Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLERMONT (Casimir) — A Montréal, le 9 juin 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé Casimir Clermont, autrefois de St-Martin et ex-hôtelier à Ste-Rose, époux en 1res noces d'Alma Therrien, et en 2es noces de feu Amanda Jasmin. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr Inc.
3845, boulevard St-Martin
Chomedey, Ville de Laval
à 10 h., pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLUSIAU (Alphonse) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 75 ans est décédé Alphonse Clusiau, époux de feu Oliva Michaud, demeurant 1407 Champlain. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSSIN (Blanche) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Blanche Lamarre, épouse de feu Dr Adélard Corsin. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'ASCOLA (Lorenzo) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 85 ans, est décédé Lorenzo D'Acola, époux de Domenica Barreca, père de Catherine, Philippe, Frank, Alex, Marie, Palma, Mme Mario Spilaglieri (Antoinette), Mme Roland Gingras (Anna), Françoise, Mme Tony Tomasino (Irène), Mme Dante Di Nardo (Juliette), Mme Angéline Erhnoffer, Tony, Thérèse. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE CICCO (Carmine "Clément") — A Montréal, le 5 juin 1967, à l'âge de 83 ans et 4 mois, est décédé M. Carmine (Clément) De Cicco. Il laisse dans le deuil, son épouse, née Maria Martel et son fils Gérard. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102, rue Fullum
pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECOURCY (Marie-Rose) — A Montréal, le 9 juin 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Marie-Rose Deschambault, épouse en 1ères noces d'Honorius Laramée, et en 2èmes noces de Joseph Decourcy, de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Hélène-de-Bagot, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DesGAGNE (Rita) — A Pointe-aux-Trembles, le 8 juin 1967, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Elie DesGagné, née Rita Harvey, demeurant 1068, 51e ave, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
11,630, rue Notre-Dame est,
pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORION (Jean-Yves) — Accidentellement, à St-Calixte de Montcalm, le 6 juin 1967, à l'âge de 6 ans, est décédé Jean-Yves Dorion, fils de M. Jacques Dorion et de Nicole Chénier, demeurant 6669, Charleroi, Montréal-Nord. La cérémonie des anges aura lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Maurice Lavoie
St-Calixte
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Calixte de Montcalm, où la cérémonie sera célébrée à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Joseph-Albert) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Joseph-Albert Dubé, époux de Marie-Anna St-Amant. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils,
3517, boul. Lévesque,
pour se rendre à l'église St-Maxime, de Chomedey, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCLOS (Blanche) — A Montréal, le 6 juin 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Blanche Duclos, épouse de feu Joseph-Cléophas Duclos, demeurant à 547, Cherrier. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau
angle Lacordaire
pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Maurice) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé Maurice Duquette, époux d'Olivette Gingras, demeurant à 2661, ave du Havre, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu lundi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Ville Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Isidore) — A Melocheville, le 7 juin 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Isidore Emond, époux d'Almanda Crête, demeurant 28-25e avenue, Melocheville. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Enrg.,
127, rue Ellice, Beauharnois,
pour se rendre à l'église paroissiale de Melocheville, où le service sera célébré à 10 hrs. Libéra et inhumation à Huntingdon vers midi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Michel) — A Montréal, le 6 juin 1967, à l'âge de 38 ans, est décédé Michel Fournier, époux de Léda Faubert, père d'André, Mme Jean-Claude Richard (Micheline), Gilbert et Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Léopold) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 72 ans 6 mois, est décédé M. Léopold Gariépy, époux en 1ères noces d'Aurore Lachapelle et en 2es noces de Florence Paquette, demeurant à 1483 Gilford. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON (Léopold) — A Cornwall, le 7 juin 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Léopold Guindon, époux de Béatrice Lalonde, demeurant à 112, rue Guy, autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu dimanche le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville
614, 1ère Avenue Est,
pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 2 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARDY (Thérèse) — A Longueuil, le 8 juin 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Thérèse Brodeur, épouse de Jean Hardy, agronome. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, son fils Me Jean-Pierre Hardy, ses filles, Mme Jean-Louis La Barre (Louise), Mlles Denise et Francine, sa belle-fille, Mme Jean-Pierre Hardy (Madeleine Lamonde), son gendre Dr Jean-Louis La Barre, ses soeurs, Mme Gaston Pratt (Cécile), Mme Léon Bissonnet (Jeanne). Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche & Fils Inc.,
86, rue Longueuil
via St-Charles, à Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière Belmont, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERVIEUX (Almanzor) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé Almanzor Hervieux, époux de Marie-Claire Larin. Il laisse dans le deuil, ses fils: Réal et Claude, ses filles: Gisèle, Huguette, Juliette, ainsi que sa bru Françoise Vigneault, et son petit-fils Benoit. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JASMIN (Adrien) — A St-Laurent, le 9 juin 1967 à l'âge de 74 ans est décédé M. Adrien Jasmin, demeurant 1382 du Collège, époux de Maria Décarie, père de Paul-André, et de feu Adrien Jasmin. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOND (Louis) — Subitement, à Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Louis Lafond, ex-employé civil, époux de Bella Bergeron, père de Maurice et Jean-Guy. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Marie-Laura) — A St-Eustache, le 7 juin 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée subitement Mme Oscar Lajeunesse, née Marie-Laure Girard, demeurant 433, Rivière-Nord, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache
à 2 hrs 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJOIE (Prudent) — A Acton Vale, le 6 juin 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Prudent Lajoie, époux en 1ères noces de Clémentine St-Germain et en 2èmes noces de Bernadette Métivier. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Marcel Boisvert
Acton Vale
pour se rendre à l'église paroissiale d'Acton Vale, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Maria) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve William Lavallée, née Maria Beaudin, demeurant rue Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, avenue Papineau
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEE (Frank) — Subitement, à Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé Frank Lee, gérant au restaurant du Terminus de la Provincial Transport, rue Drummond, époux de Léoni Polisino, père de Mme Robert Taillefer (Francis), et de Pauline, demeurant à 8262-B, Hochelaga. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Micheline) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 19 ans, est décédée Mlle Micheline Legault, fille de Mandoza Legault et de feu Albina Bouchard, demeurant 5361, Beaubien. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Bonaventure où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Alice) — A St-Bruno, le 7 juin 1967, à l'âge de 78 ans 5 mois, est décédée Mme veuve André L'Espérance, née Alice Chrétien, demeurant à 292 Rabastalière est, St-Bruno. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault & Fils Ltée
1559, rue Montarville
à 3 h. 45, pour se rendre à l'église de St-Bruno où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Herménégilde) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 90 ans est décédé Herménégilde Létourneau, époux de feu Adélina Guay, demeurant 3426 St-André. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert
pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Edmond de Coaticook, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Viateur) — A Châteauguay-Station, le 6 juin 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Viateur Lussier, époux de Corona Arpin, demeurant 58, rue Perron. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J. R. Reid et Fils
35, boul. Normand
Châteauguay
à 3 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Châteauguay-Station, où le service sera célébré à 4 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Joseph) — A Montréal, le 6 juin 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé Joseph Martin, époux d'Alice Leduc, demeurant 2050A, Panet. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102, rue Fullum
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASTRO (Robert) — Accidentellement, à Pierrefonds, Québec, le 31 mai 1967, à l'âge de 13 ans, est décédé Robert Mastro, fils bien-aimé de Dominic Mastro et de Germaine Goudreau, frère de Nancy et Marlene, petit-fils de Frank Mastro et d'Angelaantonia Girolama, et de Mme Laurence Goudreau. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke
5580, rue Sherbrooke ouest
pour se rendre à l'église St-David, rue Gascon, Pierrefonds, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Ernest) — A Montréal, le 6 juin 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé Ernest Nadon, époux de feu Marie-Louise Lavigne. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest, Outremont,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMAND (Louis) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé Louis Normand, époux de Laura Marion, demeurant 6340, Iberville. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Louis-Gonzague) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Louis-Gonzague Ouellette, époux de feu Félicité Perron, demeurant à 4457-A Messier. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANTALONE (Franco) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Franco Pantalone, époux de feu Mariette Paolini, demeurant 9512, Du Buisson. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Eva) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Joseph Arthur Paquin, née Eva Ferron. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 11 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à midi, et de là, au cimetière de Grand-Mère, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERIARD (Rose-Alba) — A Montréal, le 6 juin 1967, à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Rose-Alba Périard, fille de feu Delphis Périard, et d'Emma Brunet, demeurant 580, Greene, appt 3. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

Mlle LAETITIA BEAUDOIN

A l'âge de 78 ans, le 7 juin 1967, à l'Hôpital St-Joseph de la Providence, est décédée Mlle Laetitia Beaudoin

La vie de Mlle Laetitia Beaudoin fut toute de dévouement au service des missions de tous les coins du monde. Elle n'a toujours songé qu'à aider les missionnaires à qui elle a consacré le meilleur de son temps et de ses renoncements. Quel merveilleux exemple d'apostolat laïc et missionnaire elle a donné durant plus de 50 ans!

Mademoiselle Beaudoin espère beaucoup de tous ses collaborateurs et collaboratrices missionnaires au sujet de qui elle disait quelques semaines avant sa mort: "Je les connais tous et toutes et, parce que je les connais, j'ai l'assurance qu'ils continueront tous à travailler pour les missions." — "D'ailleurs, ajoutait-elle en souriant, je ne les aiderai plus du haut du Ciel si le Bon Dieu ne peut plus compter sur leur collaboration."

Prions pour celle qui n'a jamais ménagé son dévouement et continuons avec elle à collaborer avec les missionnaire de l'univers entier!

Elle laisse dans le deuil le Frère Jean Berchmans Beaudoin, son frère, et quelques parents à qui nous offrons nos plus sincères sympathies.

La dépouille mortelle repose au salon Granato Enr. 292 est, Jean-Talon Funérailles: samedi, le 10 juin, à l'église Ste-Cécile, à 11 heures. Inhumation à la Côte-des-Neiges.

POTHIER (Léda) — A St-Hyacinthe, le 6 juin 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Oscar Pothier, née Léda Bélanger, mère de M. Philippe Pothier, juge de la Cour Supérieure, du lieutenant-colonel Roland Pothier, du docteur Yves Pothier, tous 3 de St-Hyacinthe, et docteur Guy Pothier, de Montréal, de Mme Jean Locas (Pauline), de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René J. Mongeau Ltée
1105, rue Girouard
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire de St-Hyacinthe, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RADINO (Erminio) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Erminio Radino, président de la Société Dante Alighieri et directeur de la Maison d'Italie, époux de Joséphine Aceto, demeurant à 3435 Frontenac; père de Mme Robert McAleese (Carmen), Mme Gino Silicani (Laurette), Mme Mario Bari (Anita), Vincenzo, notaire, et 1 belle-fille Monique Boyer. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIDOUX (Marie) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Joseph A. Robidoux, née Marie Roy, autrefois du 1659 boul. St-Joseph est, appt 3. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Paul-d'Abbotsford, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVOIE (Albina) — A Louiseville, le 7 juin 1967, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Savoie, née Albina Mineau, demeurant 51 Royal Sud, Louiseville. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Richard,
140, rue St-Aimé, Louiseville,
à 3 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Louiseville, où le service sera célébré à 4 heures, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SECOURS (Marguerite) — A Verdun, le 8 juin 1967, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Arthur Secours, née Marguerite Lazure, mère de Gilles et de Richard, demeurant à 3822 Evelyn. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TANGUAY (Lionel) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 64 ans est décédé M. Lionel Tanguay, époux d'Yvonne Brosseau, père de Robert, époux de Rita Lemay, Mme Kenneth Hazeltine (Lucille), Claude, époux de Lucille Joly. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TETREAULT (Emile) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé Emile Tétreault, époux de feu Louise Laberge, père de Mme Gérard Rivard (Gabrielle). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est,
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et am

L'enseignement religieux devient facultatif dans les écoles primaires et secondaires

expo67
Pages 15, 16 et 21

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, vendredi 9 juin 1967 / saint Prime et Félicien / 83e année, No 133 / 4 cahiers / 52 pages / La météo : frais, ensoleillé avec périodes nuageuses / Min. 55 / Max. 80

J.-P. Vinay : le bilinguisme retarde le développement intellectuel d'un tiers du pays • Page 41

Par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les écoles du Québec ne seront plus automatiquement considérées comme catholiques ou protestantes. Elles devront demander une reconnaissance de leur caractère confessionnel au comité catholique ou protestant du Conseil supérieur de l'éducation.

Ces règlements, préparés par les comités catholique et protestant du Conseil supérieur de l'éducation, approuvés le 2 juin dernier par le Conseil des ministres et rendus publics hier par M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Education, marquent une étape nouvelle dans l'histoire scolaire du Québec et constituent une reconnaissance du caractère pluraliste de la société québecoise.

Ainsi, aux niveaux élémentaire et secondaire, un élève sera dispensé des programmes d'enseignement religieux et moral catholique ou protestant sur demande écrite de ses parents.

Au niveau secondaire, après avoir consulté les parents, le directeur de l'institution pourra dispenser du programme d'enseignement catholique ou protestant un élève qui en fait lui-même la demande. Cet élève devra suivre cependant un programme d'enseignement de morale naturelle.

Au niveau post-secondaire, le programme d'enseignement religieux catholique ou protestant sera sujet à option libre.

Si, de façon générale, une école catholique ou protestante devra engager des professeurs de sa confessionnalité, les règlements permettent toutefois "pour des raisons pertinentes que des personnes non catholiques peuvent être engagées dans une institution d'enseignement catholique ou protestante pourvu qu'elles jouissent d'une bonne réputation et qu'elles respectent le caractère confessionnel de l'institution et la liberté de conscience des élèves, des parents et du personnel enseignant".

En révélant ces règlements, le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, a simplement déclaré : "Alors que les comités catholique et protestant viennent d'exercer leurs

Voir ENSEIGNEMENT page 2

Autres informations à la page 25

Adoption en principe du bill 21
— Page 25

Nasser démissionne

LE CAIRE (AFP-UPI-PA-Reuter) — Gamal Abdel Nasser a annoncé aujourd'hui qu'il avait démissionné de son poste de président de la République arabe unie.

Il a accompagné l'annonce de sa démission sur les ondes égyptiennes en renouvelant ses accusations voulant que les aviations américaine et britannique aient accordé leur appui à Israël dans la guerre du Moyen-Orient. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont ainsi responsables des graves revers subis dans les combats, a-t-il dit.

Nasser, au temps de la gloire, avec le vice-président syrien de la République arabe unie, Kama Hussein.

Le vice-président de la République égyptienne et ministre des forces armées, Abdel Hakim Amer, a également démissionné.

M. Chamseddine Badrane, ministre égyptien de la Défense, a remis à son tour sa démission.

M. Nasser a indiqué que c'était M. Zakaria Mohieddine qui lui succédait à la tête du pays. M. Mohieddine, ancien ministre de l'Intérieur, était également vice-président de la République. Il était l'un des officiers libres qui avaient succédé au roi Farouk. Selon les observateurs, le nouveau président serait un "modéré".

Après la démission du président Nasser et la nomination de M. Mohieddine, l'Assemblée nationale a été convoquée en réunion extraordinaire.

Quelques minutes après la démission du président Nasser, la foule a envahi les rues du Caire hurlant : "Nous voulons Nasser, l'impérialisme ne passera pas".

Dans les quartiers périphériques et populaires, des cortèges se formaient et se dirigeaient vers Héliopolis où vit le président Nasser. Une immense clameur montait de la ville. Des cris, des slogans s'élevaient de la foule.

Cependant qu'une foule de plus en plus dense envahissait les rues de la capitale, on entendait au loin des tirs de DCA et on pouvait voir dans le ciel la marque de balles traçantes.

Discours de Nasser

Dans son discours adressé "à la nation arabe", M. Nasser a déclaré qu'il se retirait entièrement de la scène politique et redevenait un simple citoyen.

Nasser, âgé de 49 ans, est celui qui a réussi à nationaliser le canal de Suez, à ériger le barrage d'Assouan et à former un début d'unité au sein du monde arabe.

Nasser assume tout le blâme

Il a déclaré qu'il assumait tout le blâme de la défaite arabe. "Les dirigeants soviétiques avaient prévenu la délégation parlementaire égyptienne qui s'était rendu à Moscou le mois dernier des préparatifs israéliens en vue d'une attaque contre la Syrie", a précisé M. Nasser.

Il a précisé : "Nos forces terrestres qui luttent dans le désert ont manqué d'une couverture aérienne suffisante. La supériorité de l'ennemi était de trois à un".

C'est un homme vieilli qui est apparu sur les écrans de la télévision égyptienne. Le visage creusé par la fatigue, il a lu son texte d'une voix sourde, étouffée par l'émotion.

Par moment, sa voix s'animait, comme pour dire notamment que la politique de la République arabe ne serait en rien modifiée. "Les forces de l'impérialisme croient que Nas-

Voir NASSER en page 2

En un coup d'oeil

JERUSALEM — Les Israéliens ont attaqué ce matin les forces syriennes et la radio de Damas a accusé les troupes d'Israël d'avoir bombardé les positions syriennes sans provocation. Le communiqué syrien soutient que les colonnes avancées de l'ennemi ont été anéanties.

NATIONS-UNIES — Une dure tâche attend l'ONU où s'affrontent plusieurs thèses sur l'établissement d'une paix durable au Moyen-Orient.

TEL-AVIV — Le premier ministre Eshkol a reproché au président Lyndon Johnson d'avoir fait des promesses avant que la guerre n'éclate, mais que finalement Israël s'est retrouvé pratiquement seul pour faire face au monde arabe.

WASHINGTON — La Maison-Blanche a révélé que la "ligne rouge" entre Washington et Moscou a été utilisée à plusieurs reprises depuis le début du conflit au Moyen-Orient. Ce lien a été établi le 30 août 1963 et c'est la première fois qu'il est utilisé par les deux pays.

Israël a présenté des excuses pour le raid effectué hier contre un navire américain dans la Méditerranée. Dix marins américains ont été tués et 75 autres blessés à cette occasion. Le premier ministre Eshkol a envoyé un message de condoléance au président Johnson.

Pearson propose un plan de règlement

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — Alors que le premier ministre Pearson a présenté, hier, un plan en six points pour l'élaboration d'un règlement politique durable au Moyen-Orient, le ministre des Affaires extérieures, M. Martin, a déclaré aujourd'hui qu'il croyait que les négociations de paix dans cette région seraient longues et difficiles. M. Martin estime par ailleurs que la résolution canadienne sur le cessez-le-feu au Moyen-Orient a des chances d'être adoptée de préférence à celles qu'ont présentées Washington et Moscou.

Le ministre des Affaires extérieures a dit qu'il n'était pas découragé par la poursuite des combats en certains points du front israélo-arabe, au mépris de l'ordre de cessez-le-feu de l'ONU. Il a rappelé qu'à la fin de la guerre de Corée, il avait fallu des semaines pour faire cesser effectivement tout combat et qu'alors, on n'avait affaire qu'à deux côtés en cause.

M. Martin a fait remarquer qu'il était devenu de mode de critiquer ces derniers temps l'ONU pour avoir prétendument échoué à mettre fin rapidement au conflit du Moyen-Orient.

Cependant, M. Martin a souligné que l'ONU avait "démontré son caractère indispensable" par les résolu-

Voir PEARSON en page 2

Israël bombarde la capitale syrienne

—U Thant

NATIONS-UNIES (UPI, PA, AFP) — L'annonce de la démission du président Nasser, transmise par les agences de presse a suscité, sinon une véritable surprise, du moins un grand émoi dans la salle du Conseil de sécurité, convoqué d'urgence à midi, plutôt que trois heures (heure de Montréal) à la demande de la Syrie, parce qu'Israël n'observe pas le cessez-le-feu. Israël a déposé une contre-plainte.

Le secrétaire général de l'ONU, U thant, a fait part au Conseil du fait que les avions israéliens s'en sont pris à Damas, capitale de la Syrie, et ont bombardé au napalm plusieurs cibles du territoire syrien. Le Conseil de sécurité a voté à l'unanimité une cessation immédiate des hostilités dans cette nouvelle guerre avec la Syrie.

Citant un rapport expédié à midi par le général Odd Bull de Norvège, chef de l'organisme chargé de surveiller la trêve en Palestine, Thant a dit que dès dix heures ce matin (heure de Montréal), Damas subissait un raid aérien de la part de l'aviation d'Israël.

U Thant a fait au Conseil un rapport des bulletins de presse reçus depuis 7 h. 14 ce matin et qui font état du fait que la Syrie, en dépit de son acceptation du cessez-le-feu, est victime de l'attaque de la part d'Israël tout le long de la ligne d'armistice.

Le représentant de la Syrie, M. George Tomeh, déclare qu'Israël a lancé "une attaque massive visant, de toute évidence, à l'invasion totale de la Syrie", une heure après que l'ONU eut reçu l'acceptation du cessez-le-feu par la Syrie. Il accuse Israël "d'agression flagrante et préméditée en violation du cessez-le-feu et au mépris de l'organisation internationale dont l'autorité et l'existence même sont en péril".

Réplique d'Israël

Le représentant d'Israël, M. Gideon Rafael, déclare que la Syrie n'avait accepté le cessez-le-feu que pour "camoufler" de nouvelles agressions. La Syrie cherche à s'abriter derrière l'ONU pour intensifier son agression, ajoute M. Rafael : "Je viens de parler, par téléphone avec Jérusalem, ajoute M. Ra-

Voir ISRAEL en page 2

Commission Prévost : un avocat met en cause le juge Lagarde

par Réginald MARTEL

Un des procureurs de la Commission Prévost a mis directement en cause le juge Irénée Lagarde hier, pendant qu'il interrogeait le président de la Commission des libérations conditionnelles, M. George Street qui, comme il l'avait annoncé, n'a communiqué aux commissaires, chargés par le Québec d'enquêter sur l'administration de la justice, que des renseignements d'ordre général.

Malgré les protestations verbales ou "de mimique" des commissaires, M. Jean Martineau a voulu savoir du témoin si la commission qu'il dirige tiendrait compte, pour décider la libération d'un détenu, d'une lettre comme celle que le juge Lagarde, dans un cas donné, a adressée à la Commission des libérations conditionnelles et dont M. Martineau avait en sa possession une copie.

Dans cette lettre que le procureur n'a lue qu'en partie, le juge Lagarde déclarerait qu'il ne se souvient pas pourquoi il a

Voir PREVOST en page 2

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

La Scandinavie à l'Expo

Portant fièrement le costume national et le drapeau de l'Islande, un des cinq pays de la Scandinavie, cette jeune fille regarde attentivement les manifestations qui se déroulent à la Place des Nations où on célébrait hier la participation de la Scandinavie à l'Expo 67.

AUJOURD'HUI

De nouvelles "ententes" ?

Le Québec s'intéresse aux communications par satellite et étudie avec le plus grand intérêt les travaux qui doivent conduire à la mise en service d'un satellite de communications franco-allemand, le "Symphonie". Le Québec pourrait vraisemblablement être desservi par ce satellite de communications dès 1970.

— Page 8

La colère gronde chez les chauffeurs de taxis de Montréal

L'industrie du taxi de Montréal a accusé l'administration Drapeau-Saulnier de favoriser injustement Murray Hill, Miron Frères et autres compagnies et d'accabler, au même moment, les chauffeurs de taxis de la métropole. Ils menacent de bloquer certaines artères aux heures de pointe si ce favoritisme persiste.

— Page 3

Le fédéralisme et son orientation

Un haut-fonctionnaire fédéral, M. A. W. Johnson, s'est fait hier l'avocat du diable en exposant des difficultés que présente chacune des quatre orientations que, selon lui, peut prendre le fédéralisme canadien.

— Page 41

Policiers condamnés à payer $20,800

La Cour supérieure vient d'ordonner à deux policiers montréalais de verser une somme de $20,800 à une veuve et aux huit enfants d'un homme dont leur présumée brutalité aurait causé la mort en octobre 1962.

— Page 5

La "vocation" de l'Expo

Le gouvernement voit d'un très bon oeil la création d'un Centre de développement international sur la Terre des Hommes. Le premier ministre Pearson l'a réaffirmé hier à Ottawa.

— Page 25

Les visiteurs à L'EXPO

hier
189,648
on en prévoyait
121,380
aujourd'hui (prévisions)
161,840
depuis l'ouverture
10,621,505

SOMMAIRE

Annonces classées / 28 à 39
Bandes dessinées / 12
Calendrier des pionniers / 9
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 51
Editorial / 6
Finance / 48 à 49
Horoscope / 12
Loisirs et récréation / 12
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 27
Nouvelles nationales / 41
Radio et télévision / 10 et 11
Spectacles et concerts / 22 à 24
Sports / 42 à 47
Tribunaux / 5
Vie féminine / 18 et 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 50

Demain dans le magazine de LA PRESSE

L'Hydro devient atomique

•

La diététique se porte (un peu) mieux

CKAC 73

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

tions de cessez-le-feu qui y reçurent un soutien unanime.

M. Pearson a fait part de sa suggestion en insistant de nouveau sur la recherche immédiate de ce règlement, parallèlement à la mise en place d'un armistice. Et de nouveau, il émet l'avis que les Quatre Grands devraient prendre l'initiative des discussions.

Cette nouvelle intervention du premier ministre du Canada a été faite à la Chambre des Communes au cours d'un débat précédant l'adoption des crédits du ministère des Affaires extérieures.

Selon M. Pearson, tout projet de règlement politique devra comporter :

1 — Le retrait par Israël de "certaines" positions militaires, moyennant des garanties politiques pouvant assurer la stabilité.

2 — La reconnaissance d'Eilat par les Arabes comme port israélien et le libre passage dans le détroit de Tiran et le golfe d'Akaba, quelles que soient les prétentions de chacun, lesquelles pourraient être soumises à la Cour internationale de justice.

3 — L'accès des navires israéliens au canal de Suez.

4 — Le rétablissement d'une présence de l'ONU.

5 — La création d'une zone démilitarisée.

6 — Le règlement du problème des réfugiés arabes.

Dans son premier point, M. Pearson donne presque à entendre qu'il croirait Israël justifié de conserver certaines de ses acquisitions militaires des derniers jours. En tout cas, quel que soit le statu quo militaire auquel on reviendra, M. Pearson estime nécessaires certaines garanties politiques capables d'assurer la stabilité et fermement appuyées par le Conseil de sécurité des Nations unies. Tout cessez-le-feu sera illusoire, dit-il, si par exemple la question de l'accès au golfe d'Akaba n'est pas résolue.

On ne pourra parvenir à une entente sur ces garanties, répète-t-il d'autre part, sans une rencontre entre les Quatre Grands.

Malgré les apparences, M. Pearson ne croit pas que la Force d'urgence des Nations unies au Moyen-Orient ait été inutile. Au contraire, dit-il, elle a prouvé son utilité pendant 10 ans et c'est une raison suffisante pour tout mettre en oeuvre pour renforcer l'ONU. Voilà pourquoi il n'éprouve aucune réticence à suggérer dans son quatrième point le rétablissement de la présence de la Force des Nations unies. Mais il y pose deux conditions : il faudra qu'Israël change d'attitude à cet égard et permette la circulation des troupes de l'ONU sur son territoire. Deuxième condition : la décision éventuelle de retirer la force de l'ONU devra appartenir au Comité consultatif de cette force et, en second recours, à l'Assemblée générale des Nations unies.

Le premier ministre ne croit pas cependant qu'il soit nécessaire de reconstituer la FUNU. La nouvelle force pourrait être constituée à partir de la Commission de l'application de la trêve (UNTSO) déjà en place et qui est une création du Conseil de sécurité.

Le premier ministre voit enfin dans l'établissement d'une zone démilitarisée (qu'il souhaite plus efficace qu'au Vietnam) un moyen de prévenir les raids, les harcèlements et le terrorisme des deux côtés.

NASSER

SUITE DE LA PAGE 1

ser est leur seul ennemi, a-t-il dit, mais je veux qu'elles sachent que c'est toute la nation arabe qui leur est opposée."

La démission de Nasser survient moins de 24 heures après que l'Egypte eut accepté l'ordre de cessez-le-feu des Nations unies.

"L'unité arabe, a encore dit M. Nasser, a commencé avant moi et demeurera après mon départ. Je vous ai toujours dit que seule la nation demeurait. Je ne liquide pas la révolution, celle-ci n'étant pas la propriété d'une seule génération."

Après le discours du président Nasser, le speaker qui en annonçait la fin n'a pu maîtriser son émotion et a éclaté en sanglots. La radio est restée silencieuse un moment puis a repris ses chants patriotiques.

ISRAEL

SUITE DE LA PAGE 1

fael, et l'artillerie syrienne continue de bombarder les villages israéliens. Israël demande que les batteries syriennes cessent leur feu pour permettre l'application du cessez-le-feu", conclut M. Rafael.

Le président soumet au Conseil une résolution, qui est immédiatement adoptée à l'unanimité, confirmant les relations antérieures de cessez-le-feu, et exigeant l'arrêt immédiat des hostilités. La résolution demande au secrétaire général de prendre contact immédiatement avec les gouvernements d'Israël et

Les Juifs du Canada se disent prêts à aller se battre au Moyen-Orient.

—Page 8

de Syrie pour obtenir l'application immédiate de ces résolutions de cessez-le-feu et de faire rapport au Conseil dans les deux heures.

En définitive, le président, M. Hans Tabor, se trouve à faire état de deux communications: l'une du représentant d'Israël, déclarant que 16 villages le long de la frontière nord sont soumis au feu de l'artillerie syrienne, et que les forces israéliennes sont en train de réduire au silence les batteries syriennes; l'autre communication, ultérieure, du représentant de la Syrie, déclarant qu'Israël continue à tirer sur des positions syriennes après que la Syrie a accepté le cessez-le-feu.

Action contre la Syrie

Un peu plus tôt, les autorités israéliennes avaient reconnu que leurs forces étaient entrées en action pour mettre fin aux tirs d'artillerie syriens sur les établissements frontaliers.

Peu après que la Syrie eut fait connaître sa requête à U Thant, on annonçait à l'ONU que le Conseil de sécurité avait été convoqué afin de reprendre ses délibérations sur la situation dans le Moyen-Orient.

Dans un message à la nation syrienne, le président Attassi a exhorté tous les Syriens à "combattre jusqu'à la mort" pour repousser "les agresseurs étrangers". L'existence du monde arabe, dit-il, est menacée par "l'agression impérialiste" et il a demandé aux soldats syriens de "transformer le sol syrien en un cimetière pour les agresseurs".

La radio de Damas a annoncé qu'un avion israélien avait été abattu au-dessus de Damas, sans préciser si l'avion avait attaqué la capitale elle-même.

Le calme revient au Sinaï

Tandis que les combats se poursuivaient sur le front israélo-syrien, l'Egypte annonçait officiellement à 7 h. 30 ce matin, heure avancée de l'Est, que le calme était rétabli sur le front du Sinaï, quelques heures seulement après que les autorités israéliennes et égyptiennes se soient accusées réciproquement d'avoir repris les hostilités.

Un communiqué du commandement suprême des forces armées de la République arabe unie, diffusé par la radio du Caire, annonçait à 7 h. 30 : "Le calme règne actuellement sur le front. Toutes les opérations ont été suspendues, conformément à la décision du cessez-le-feu."

Israël envahit la Syrie

Un peu plus tôt, les Israéliens avaient annoncé que leurs troupes avaient pénétré en Syrie sur le haut plateau surmontant la Galilée pour attaquer les batteries syriennes qui avaient bombardé les établissements israéliens durant toute la matinée et pour repousser les fantassins et les blindés syriens qui avaient tenté de pénétrer en territoire israélien.

Mais les Syriens ont affirmé que les Israéliens avaient attaqué sans provocation et qu'ils avaient été repoussés.

Alors que ses forces sont solidement établies sur la rive orientale du canal de Suez, l'armée israélienne a dit avoir enrayé une attaque égyptienne à l'est du canal, dans le désert du Sinaï. De son côté, l'Egypte a accusé les Israéliens d'avoir attaqué ses troupes à l'ouest du canal de Suez et a allégué que des avions israéliens ont bombardé la zone même du canal.

Ce communiqué était diffusé à 5 h. ce matin, heure avancée de l'Est. Deux heures et demie plus tard, Le Caire publiait un autre communiqué disant que tout était calme sur le front du Sinaï.

Plus tôt, un communiqué israélien émis à Tel Aviv disait que les forces égyptiennes dans le Sinaï avaient commencé une autre contre-attaque, mais qu'elles avaient été repoussées. Un porte-parole militaire israélien y voyait un dernier effort des forces blindées égyptiennes pour échapper à l'encerclement.

Combats israélo-syriens

Du côté de la Syrie, la radio de Damas a accusé les forces israéliennes de bombarder les positions syriennes et de les attaquer du haut des airs. Le communiqué syrien prétendait que les colonnes avancées israéliennes avaient été détruites, que neuf chars israéliens avaient été démolis dans le secteur septentrional et que "tous les chars qui avaient tenté de pénétrer dans le secteur central du front syrien avaient été annihilés". La Syrie prétendait aussi avoir abattu deux chasseurs israéliens tandis que les duels d'artillerie se poursuivaient.

Mais le communiqué israélien accusait l'armée syrienne d'avoir "lancé une attaque en règle sur tout le front" dans le nord d'Israël en utilisant de l'infanterie, des blindés et des avions.

L'armée israélienne expliquait que ses forces étaient entrées en action sur le front syrien pour réduire au silence l'artillerie syrienne qui bombardait des villages et des établissements agricoles tout au long de la frontière depuis deux jours.

Les Israéliens précisaient dans un communiqué que les batteries syriennes ont martelé plusieurs villages de la Galilée en fin de matinée et que des avions syriens avaient effectué un raid sur la ville de Tibériade.

En dépit de ces nouvelles escarmouches, Israël ne cache pas sa satisfaction devant les succès de son armée et de son aviation dans la guerre de quatre jours. Quant aux Arabes, ils cachaient difficilement leur dépit après que l'Egypte et la Syrie eurent accepté un cessez-le-feu peu après avoir proclamé leur détermination de combattre jusqu'à l'écrasement d'Israël.

Ce matin, le commandant israélien du secteur sud envoyait un message au chef d'état-major à Tel Aviv disant: "Le Sinaï est tout entier entre nos mains. Nous avons atteint le canal de Suez."

Aucune déclaration officielle n'est venue de l'Irak. Mais des troupes irakiennes se trouvaient sur le front de Jordanie et le roi Hussein a déclaré aux journalistes qu'elles respectaient également le cessez-le-feu que lui-même avait accepté mercredi.

La Tunisie a accepté aujourd'hui l'ordre de cessez-le-feu de l'ONU et a ordonné le retour des troupes qu'elle avait envoyées à la frontière de Libye. On annonce également à Tunis que deux convois de troupes algériennes qui avaient traversé le territoire tunisien en vue de se rendre en Egypte ont reçu l'ordre de rentrer en Algérie.

LA MÉTÉO

MINIMUM — — — 55
MAXIMUM — — — 80

Régions de Montréal, Ottawa et des Cantons de l'Est : averses tôt dans la journée, devenant ensoleillé avec quelques périodes nuageuses l'après-midi. Plus chaud l'après-midi. Vents légers devenant du sud-ouest de 15 milles l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 55 et 80.

Régions des Laurentides et de la Mauricie : nuageux avec pluie intermittente en matinée. Nuageux le reste de la journée. Frais. Ventes légers. Minimum et maximum à Ste-Agathe 53 et 75, et à La Tuque 50 et 70.

Régions de Québec, du Lac-St-Jean, de Rimouski et de Baie-Comeau : averses en matinée et pluie intermittente au cours de la journée. Température à peu près inchangée. Vents légers devenant vents de l'est de 15 milles. Minimum et maximum à Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 45 et 65, et à Baie-Comeau 40 et 65.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : ensoleillé. Nuageux en soirée avec risques d'averses. Frais. Vents légers. Minimum et maximum à Gaspé 45 et 65 ; Sept-Iles 40 et 65.

PREVOST

SUITE DE LA PAGE 1

imposé telle peine très forte à un criminel donné. M. Martineau a demandé au témoin s'il libérerait quelqu'un sur une telle recommandation qui, selon lui, n'a aucune espèce de valeur.

Le procureur a dit s'inquiéter que la libération de Léopold Dion, condamné plus tard pour le meurtre d'un de quatre garçonnets de Québec, ait pu être fondée sur l'opinion d'un juge "qui ne se souvient pas".

Apparemment agacés par le côté ad hominem des astuces du procureur, les commissaires ont discuté pendant un bon moment de la légitimité de la question. Avant que ne survienne une entente qui se faisait attendre, c'est le témoin lui-même qui a mis fin aux discussions.

Se conformant à sa décision bien arrêtée de ne pas révéler le fondement précis et détaillé des décisions de sa commission, M. George Street a déclaré :

"On ne relâche pas quelqu'un à moins qu'on juge sage de le faire".

M. George Street a déclaré d'autre part, en se fondant sur des statistiques comparées, que le Canada est le pays où on emprisonne le plus les gens. Selon lui, l'emprisonnement ne devrait être employé qu'en dernier ressort.

La liberté surveillée, pendant un an ou deux, serait plus profitable aux jeunes qui en sont à leur premier délit que six mois de prison. Il ne faudrait pas cependant que dans ces cas, la liberté surveillée soit accordée automatiquement.

Quant aux criminels récidivistes, il faudrait leur imposer de lourdes sentences de prison, en tenant compte du fait que 50 pour cent des crimes sont commis par 25 pour cent des criminels.

La Commission des libérations conditionnelles a libéré jusqu'à ce jour 18,232 détenus. De ce nombre 1,951 sont retournés en prison, la moitié pour avoir commis d'autres crimes, l'autre moitié pour n'avoir pas respecté les conditions attachées à la libération conditionnelle. Il s'agit donc de succès dans 90 pour cent des cas, a poursuivi M. Street.

Au cours de l'après-midi, le témoin a poursuivi l'exposé des principes généraux qui guident les commissaires aux libérations conditionnelles. Il a aussi promis de rencontrer les commissaires Prévost plus tard, pour leur communiquer des résumés compréhensifs de dossiers particuliers, confidentiellement.

M. André Therrien, fonctionnaire de la Commission des libérations conditionnelles à Montréal, a complété le témoignage de M. Street. Les audiences de la Commission Prévost reprendront mardi prochain. On entendra probablement, entre autres témoignages, celui des dirigeants de la Ligue des droits de l'homme.

ENSEIGNEMENTS

SUITE DE LA PAGE 1

pouvoirs de règlementation et de définir les exigences et les règles de la confessionnalité des institutions et de l'enseignement, je suis persuadé que certaines inquiétudes vont désormais disparaître et que la population du Québec est assez avertie et responsable pour refuser de donner dans une stérile querelle sur la confessionnalité scolaire".

Changement important

De l'avis des experts et spécialistes de l'éducation, ces nouveaux règlements marquent un changement important sur la situation antérieure, c'est-à-dire les prescriptions de la loi de l'instruction publique.

Contradiction de la loi

Justement, cette loi, à l'article 203, paragraphe 4, mentionne que "les commissaires ont le devoir de s'assurer que les cours d'études dispensés dans leurs écoles sont conformes aux programmes d'études et aux règlements approuvés par les écoles publiques catholiques ou protestantes".

Cet article exclut donc la possibilité pour une école de devenir non-confessionnelle ou d'une confessionnalité autre que catholique ou protestante.

Ceci semble aller en contradiction avec les nouveaux règlements, qui laissent entendre qu'une école peut être non-confessionnelle. Ceci veut dire aussi que sur le plan strictement légal, la Commission des écoles catholiques de Montréal n'a pas le droit d'établir des écoles neutres en septembre prochain.

A moins évidemment que les législateurs amendent l'article 203 paragraphe 4e. Un porte-parole du ministère de l'Education a déclaré hier soir qu'il faudrait apporter un amendement, mais il a été incapable de dire quand cela serait fait.

De son côté, le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, a avoué à l'Assemblée législative qu'il y avait des imperfections, mais que cela était humainement inévitable.

Un inventaire

Quant à l'application des nouveaux règlements, les comités catholique et protestant ont fait savoir que les écoles publiques seront pour l'instant considérées comme catholiques ou protestantes.

Cependant, au cours des 12 mois suivant la promulgation des dits règlements, les comités reconnaîtront officiellement comme institutions catholiques ou protestantes les écoles publiques qui se conforment aux exigences des règlements.

Le comité catholique a fait savoir aussi qu'il est à établir la procédure de reconnaissance comme catholiques des établissements d'enseignement, tant du secteur public que du secteur privé.

Les principes de l'éducation catholique

Le comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation a dressé la liste de ce qu'il considère être les grands principes de l'éducation catholique :

- Le respect et la promotion des valeurs humaines.
- Un enseignement profane de première qualité qui respecte l'objet de chaque discipline et sa dédagogie.
- Un enseignement religieux conforme à la doctrine de l'Eglise et à la pédagogie de la foi.
- Un milieu de vie qui, animé par une organisation scolaire et une pastorale adéquates, favorise l'éducation de la liberté, l'épanouissement le la personnalité, l'ouverture au monde, l'amour des autres et l'accès à l'âge adulte de la foi.

De façon plus concrète, toute institution d'enseignement qui désire être reconnue comme catholique devra répondre aux conditions suivantes :

a) Inclure à son horaire régulier une catéchèse et (ou) un enseignement des sciences religieuses.

b) Suivre les programmes et utiliser les manuels et le matériel didactique approuvés, au point de vue religieux et moral, par le comité catholique.

c) Employer un personnel qui respecte la confessionnalité de l'institution et les exigences de l'éducation catholique.

d) Assurer le service de la pastorale.

e) Observer les règlements du comité catholique.

Johnson rencontrera les fonctionnaires aujourd'hui ou la semaine prochaine

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre Daniel Johnson a fait savoir, hier, qu'il rencontrera soit aujourd'hui ou la semaine prochaine les dirigeants du Syndicat des fonctionnaires provinciaux.

M. Johnson répondait au chef de l'Opposition, M. Jean Lesage qui venait de lui demander à quel moment il répondrait à la demande d'entrevue des dirigeants du syndicat.

On sait que les dirigeants du syndicat ont demandé il y a environ deux semaines une entrevue au premier ministre Daniel Johnson pour discuter de certains problèmes relatifs à l'application des deux conventions collectives qu'ils ont signées avec le gouvernement il y a un an.

Identification d'une victime de l'onde

La police de Montréal a réussi à identifier hier matin le noyé retrouvé au pied de la rue Poincaré dans la rivière des Prairies hier après-midi.

Il s'agit de Jean-Pierre Lacombe, âgé de 27 ans, qui demeurait au 12095 Place Deschamps dans le quartier Nouveau-Bordeaux.

Lacombe était disparu depuis le 5 juin dernier après avoir été impliqué dans une bagarre, selon la police.

Yves Gabias reconnaît qu'il a remis de main à main 22 chèques

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le secrétaire de la province, M. Yves Gabias a reconnu, hier, à l'Assemblée législative, avoir remis de main à main 22 chèques du gouvernement à des représentants de divers organismes.

M. Gabias, qui était interrogé par le député libéral de Gouin, M. Yves Michaud, a précisé cependant que ces chèques ne représentaient pas des subventions statutaires mais plutôt des montants que le gouvernement a décidé d'accorder à des associations dans le cadre du centenaire de la Confédération.

On se souvient qu'il y a quelques semaines des députés de l'Union nationale avaient été accusés de remettre des chèques de subvention de main à main à des représentants de commissions scolaires dans le but de se faire de la publicité.

Les députés accusés avaient alors nié la chose.

M. Gabias a dit qu'il continuera de remettre lui-même les chèques émis dans le cadre du centenaire mais qu'en ce qui a trait aux chèques de subventions statutaires il laissera les mécanismes habituels fonctionner.

"Lorsqu'il s'agira de chèques de subventions, a dit M. Gabias, jamais vous ne verrez le secrétaire de la province remettre ces chèques."

Raid fructueux sur des fusées "Sam" au Vietnam

SAIGON (PA, AFP) — Un bombardement effectué par les appareils de l'aéronavale américaine a provoqué le lancement inopiné de nombreuses fusées sol-air "Sam" nord-vietnamiennes, qui ont serpenté follement depuis une base secrète dans une forêt située à 50 milles au sud-ouest de Hanoï. Telle est la version des pilotes américains qui étaient chargés de cette mission.

Neuf transports de missiles, tous chargés, et un fourgon-radar ont également été détruits dans ce raid mercredi, sur la base qui avait été photographiée au cours d'un vol de reconnaissance.

Les réactés "Phantom", "Shyhawk" et "Intruder" provenant du porte-avions nucléaire "Enterprise" ont pilonné la base à la bombe et à la roquette. Des coups directs sur l'objectif ont déclenché le mécanisme des fusées de fabrication soviétique longues de 40 pieds.

D'autre part, 63 Nord-Vietnamiens ont été tués dans un engagement quand une compagnie de Marines d'environ 150 hommes, a accroché deux compagnies ennemies près de la colline 881-sud, où se sont déroulés de violents combats le mois dernier. On signale 18 morts et 27 blessés chez les Marines.

Par ailleurs dans le delta du Mekong, un détachement de la force spéciale américaine, aidé d'éléments sud-vietnamiens, a surpris dans leurs abris souterrains une centaine de guérilleros vietcong à 50 milles au sud-est de Saigon. Le commandement américain annonce que 33 Vietcong ont été tués et cinq capturés, tandis que les pertes américaines étaient légères.

Toujours à Saigon, des files de ménagères, de gamins, de vieillards sont apparues à toutes les stations d'essence hier, où l'on vendait du pétrole. C'est au Vietnam, l'une des conséquences de la guerre du Moyen-Orient et de l'interruption, par les pays arabes, des livraisons de pétrole.

INCROYABLE!

CHALET de 2 PIECES avec SOLARIUM

Chalet de style ranch, en pin noueux construit sur un terrain de 5,000 pieds carrés

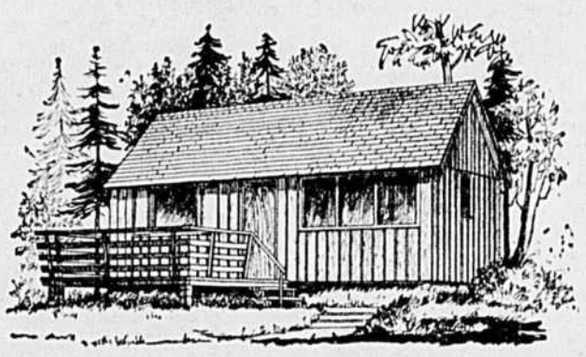

AU LAC SAINT-DENIS

PRIX COMPLET, y compris ERECTION et TERRAIN

$950

PAS DE COMPTANT

Facilités de paiement

Domaines de 400 acres — 4 lacs clairs comme du cristal. Excellents pour : pêche, canotage, ski nautique. 3 plages sablonneuses. A 50 milles de Montréal, à 1 heure par l'autoroute.

PARCOURS : Autoroute (sortie 26) ou route 11 vers St-Sauveur et Morin Heights; aux feux de circulation de Morin Heights, tourner à droite vers St-Adolphe-de-Howard sur la route 30 Nord, et environ 1 mille passé la base militaire de l'A.R.C. au lac St-Denis, tourner à gauche à notre grosse enseigne 4 LACS DEVELOPPEMENT et continuer jusqu'au bureau de vente.

Venez nous voir SAMEDI ou DIMANCHE — Occupation en moins d'une semaine

UNE CHALOUPE GRATUITE POUR CHAQUE ACHETEUR LE SAMEDI

Aujourd'hui et demain seulement

de midi à 10 h. p.m.

H. DARWIN

PRÉSENTE

le groupe reconnu de 17 artistes européens et collaborateurs

NEUVIÈME ANNÉE

EXPOSITION & VENTE

300 peintures à l'huile originales

C'est la plus importante des expositions jamais tenues à Montréal. Depuis ces deux dernières années, nos plus belles peintures ont été réservées pour cette exposition. Nous sommes fiers de grouper la plus grande variété de peintures à l'huile, vendues à des prix encore jamais vus au Canada.

Parmi ces oeuvres, vous trouverez de magnifiques et d'intéressantes scènes champêtres, des scènes de la mer et de la ville, des études et autres portraits, des fleurs aux couleurs vivaces, des natures mortes dans le style contemporain et traditionnel.

FORMAT :	PRIX DE CAT. :	PRIX DE VENTE :
14 x 16	$ 45.00	$16.00
18 x 22	$ 70.00	$24.00
26 x 34	$115.00	$38.00
26 x 34	$125.00	$42.00
31 x 39	$200.00	$65.00
32 x 44	$235.00	$78.00
31 x 55	$265.00	$88.00

ENCADREMENTS DE QUALITÉ COMPRIS DANS CES PRIX

SALON WINDSOR
HÔTEL WINDSOR
MONTRÉAL

Dernier jour : le 10 juin

Entrée libre *Catalogue gratuit*

A La Banque Provinciale,
votre intérêt...c'est le nôtre!

La Banque Provinciale vous offre maintenant un éventail exclusif de dépôts, qui vous permet de choisir vous-même l'intérêt que vous voulez sur vos épargnes.

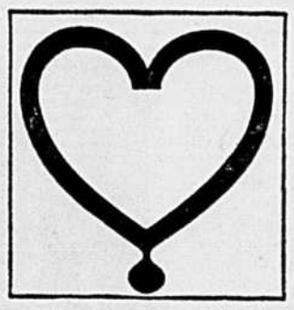

Épargne avec *assurance-vie :*

4%

Si vous avez de 5 à 55 ans, vos dépôts vous donnent droit à une assurance-vie gratuite, sans examen médical, et égale au solde au moment du décès. Vous recevez 4% sur le solde minimum mensuel et vous pouvez faire des retraits au guichet. Assurance-vie maximum: $2,500.

Épargne spéciale :

4½%

L'intérêt de 4½% est calculé sur le solde mensuel minimum et versé tous les 6 mois. Même avec ce taux d'intérêt élevé, vous pouvez toujours faire des retraits au guichet.

Épargne à terme :

jusqu'à 5½%

Vous gagnez des intérêts supérieurs en proportion du terme que *vous* avez fixé. Vous pouvez retirer votre dépôt avant terme contre une légère réduction d'intérêt. Dépôt minimum: $2,000. Terme minimum: 60 jours.

Notre intérêt...c'est le vôtre!

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	500	10⅛	10	10⅛
Algoma	300	26⅜	26⅛	26⅜
Alliance	500	65	65	65
Alcan	2695	31⅜	31¼	31⅜
Alcan 4¼	—	40	40	—
Alcan 2 pr	50	42½	42½	42½
Anglo CP	—	9½	9½	—
Anglo CP pr	200	19¼	19¼	19¼
AngT 290 pr	—	50½	50½	8
Arg 2.50 pr	—	45	45	—
Arg C pr	—	11	11	—
Asbestos	453	21¼	21	21¼
Atl Sug	—	10¼	10¼	—
Bq CN	—	59½	59½	—
Bq Imp-C	900	67	66¾	66¾
Bq Mont	105	64¼	64¼	64¼
Bq N-E	1450	14⅝	14½	14½
Bq PC	125	47¼	46½	47¼
Bq Roy	150	77	77	77
BellPhone	2061	5⅜	50⅜	50⅜
Brazil	—	12⅛	12⅛	—
BA OIL	825	36⅛	36	36⅛
BCForest	230	19⅛	19⅛	19⅛
BCPhone	—	65¼	65¼	—
Brinco	2045	395	390	390
CAE	1300	10	10	10
CalPow	—	22	21¾	—
ConCem	50	40½	40½	40½
CDSugar	100	23½	23½	23½
Can Iron	1465	19½	19¼	19½
C Pack A	500	82	82	82
C Pack B	400	83	83	83
C S L	—	33	33	—
C Brew	1545	7½	7¼	7⅜
C Brew A	—	41	41	41
CBAL (A) w	—	135	130	—
CBAL (B) w	300	150	130	150
CI Pow	—	36½	36	—
C Marconi	400	5¼	5⅛	5¾
CPR	1045	70⅝	70	70⅝
CPR 4 Pr	200	8¾	8¾	8¾
C Pfina	—	14	13¾	—
Cdn Tire (A)	300	19	19	19
C Vickers	100	13	13	13
Central Del	107	21⅛	21⅛	21⅛
Chemcell		10¼	10⅛	—

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.47	2.70
Andreae Equity	3.48	3.80
All Cdn Com	7.75	8.47
All Cdn Div	9.64	10.54
All Cdn Ven	6.89	7.53
American Growth	6.52	7.13
Associate Investors	5.26	5.31
Beaubran	39.25	42.62
Canada Growth	6.63	7.29
Canada Security	4.86	5.34
Cdn Gas Energy	11.29	12.37
Cdn Investment Fund	4.08	4.48
Cdn Scudder Fund	16.97	16.97
Cdn Sec Growth	6.88	7.54
Cdn Trusteed	4.65	5.08
Canafund	54.59	57.32
Champion Mutual	7.06	7.67
Collective Mutual	6.25	6.79
Commonyealth Intl	10.71	11.74
Commonwealth Intl Lev	10.86	11.90
Corporate Investors	5.93	6.48
Diversified Income A	1.47	1.62
Diversified Income B	5.18	5.70
xDividend Shares	3.67	4.03
Dominion Compound	4.26	4.63
Dominion Equity	—	—
xDreyfus	14.71	16.09
Entarea Investment	5.15	5.20
European Growth	6.20	6.78
Executive Fund of Cda	7.46	7.83
Federated Financial	4.98	5.44
Federated Growth	7.38	807
Fonds Collectif A	6.97	7.57
Fonds Collectif B	5.11	5.26
Fonds Collecait C	8.41	9.41
Fonds Desjardins A	4.74	—
Fonds Desjardins B	4.73	—
Fraser	11.38	11.44
Gis Compound	8.55	9.35
Gis Income	3.96	4.33
Growth Equity	5.96	6.51
Growth Oil and Gas	15.33	—
Guardian Growth	6.31	6.90
Harvard	9.65	10.55
Investors Growth	10.12	11.01
Investors Intl Mutual	7.27	7.91
Investors Mutual	5.27	5.74
Keystone Canada	8.29	9.11
xKeystone Cust S-1	22.19	24.20
xKeystone Cust S-4	7.40	8.08
xKeystone Cust K-2	7.24	7.90
La Fonds P.E.P.	4.18	4.54
xLexington Research	—	—
Molson M Fund	3.73	3.80
Mutual Accumulating	5.37	5.87
Mutual Bond	8.54	8.92
Mutual Growth	5.88	6.43
Mutual Income	6.23	6.81
Natrusco	11.83	12.33
Natural Resources	6.48	7.08
xOne William Street	16.51	16.51
Pension Mutual	11.28	12.33
Provident Mutual	6.52	7.10
xPutnam Growth	13.34	14.58
Pret et Revenue Mutuel	7.21	7.88
Provident Mutual	6.35	6.91
Putnam Growth	14.87	16.28
Radisson	4.37	4.80
Regent Fund	9.18	10.03
Royfund	4.94	5.09
Sav Inv Pret et Rev	7.30	7.98
xTV Electronics	10.68	11.64
Timed Investment Fund	6.53	6.56
United Accumulative	10.31	11.27
Universal Savings Equity	5.31	5.80
Western Growth	5.17	5.65
York Fund of Canada	3.58	3.89

x—Fonds americains.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Clôture — 8 juin	163.94	146.61	126.33	157.06	112.14
Clôture — 7 juin	164.84	147.78	126.10	157.89	112.12
Haut — 1967	167.18	149.88	136.26	160.68	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.72	141.48	104.93
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	136.20	124.15	103.47	130.89	102.49

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

(8 juin à midi)

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	97½	98¼
5 1er oct.	1968	99½	100¼
5¾ 1er oct.	1969	101¼	102
5 1er juin	1971	97½	98¼
5 1er juin	1971	97¼	98
5 juil.	1970	99	99¾
4¼ 1er sept.	1972	92½	93
5 1er oct.	1973	95½	96¼
5½ 1er oct.	1975	97¼	98
3¼ 1er juin	1976	81¼	83¼
5½ 1er aout	1990	97	98
4½ 1er sept.	1983	86¼	87¼
5¼ 1er mai	1990	93¼	94¼
5¾ 1er sept.	1992	99¼	100¼
5½ 1er oct.	1969	100½	101¼
CNR 5½ 15 dec.	1971	98½	99¼
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94½	93¼
CNR 4 1er fev.	1981	81	82
CNR 5¾ 1er juin	1985	97¾	98¾
CNR 5 1er oct.	1987	88¾	89¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

BC Elec. 5½ avril	1991	91	92½
Mon H 6¼ 1er oct.	1986	98	99
N.B. 5¼ 15 nov.	1988	94	95
Ont. H 6 15 juil.	1988	96½	97½
Ont 5¾ 1er mars	1986	94	95
Que 6½ 1er oct.	1978	98	99
Que 6½ 1er oct.	1991	97	98
Que Hy 6 15 nov.	1979	93½	94½
Q Hy 6 15 juil.	1990	91½	92¼
Terren 6¼ 1er juin	1991	93	94

MUNICIPALITES

Mont 1er jan.	1922	100½	100½
Van 5½ 15 dec.	1980	91½	92½
Tor Met 6½	1986	98¼	99¾

CONVERTIBLES

Cdn Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina 1½	1972	88	—
Inland NG 5½	1977	92	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1976	158	—
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac. Pete 5	1977	90	93
Simpsons 5½	1979	112	—
TC Pipe Lines 5	1989	90	93
W Coast x-c'pon 5½	1988	101	104

INDUSTRIES

Abitibi 6¾	1977	97	98
Alg Steel 5¼	1978	88	90
Alum of Can 4½	1973	90½	91½
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	1975	81	83
CB Alum 5¾	1980	90½	91½
C.P.R. 5	1983	85	86
CR Foncier 5¾	1985	85	87
Dom Stores 5½	1976	91	93
Dom Steel 6	1985	84	86
Domtar 6¾	1987	97½	98¼
Eaton Acc 5¾	1985	89	91
Imp Oil 6¾	1987	100	101
Ind. Accpt 6¾	1984	100	102
Roy T Mort 6	1975	92	94
Roynat 6¼	1981	96	98
Shell Oil 5¾	1977	94	96
St Law Copr 5	1978	87	89
Simpson's 4¾	1973	91	93
Triad 4¾	1971	92	—
Weston Geo 6¾	1987	97¾	98¼
Woodward 5¾	1985	91½	93½

SERVICES PUBLICS

Alta Gas Tr 5¾	1985	90	92
Ang Can Tel 6	1983	89	—
BA oil 5½	1977	89	90
Bell Tel 6¼	1978	97	98
Bell Tel 5½	1982	91	92
Bell Tel 5¾	1984	92	93
Bell Tel 3¾	1979	77½	78½
Bell Tel 6¼	1987	96¼	97¼
BP Tanker 6¼	1985	97	99
Brazilian 4¾	1970	93	—
Bowater Pow 3¾	1980	75	77
BC Teleph 5¼	1986	89	91
Calgary Pow 5¾	1982	92½	—
Cdn Elect 4	1968	96½	—
Cdn West NG 5¾	1982	90	—
Consumer Gas 5¾	1984	91	93
Cons. Gas 5	1978	87	88½
Gr Lakes Pow 5	1977	92	93
Lakeland NG 6	1982	96	98
Marit Elect 5¾	1983	90½	—
NFLD Lt &Pow 5½	1978	90½	—
Nor Ont Ng 5¾	1982	84	86
Northwn Ut 5¾	1988	87	89
Northern Tel 5¾	1983	91½	—
Que Ng 7	1990	98	100
Que NG 6	1988	85	87
Que Tel 5¾	1983	90	—
Tc Pipeline 5.85	1987	88	90
Union Gas 5½	1977	91	92

IMMEUBLES

Eaton's Realty 3½	1968	97½	98½
Eaton's Realty 5	1978	87	88
Loblaw Prop 5½	1983	90	—
Steinberg Prop 6	1964	93	95

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Cdn. Food Products (1er et 2e priv)	$0.75 tr.	22-7-67	1-7-67
Crush International (ord)	$0.10 tr.	14-7-67	30-6-67
Dominion Dairies (ord)	$0.15 tr.	14-7-67	30-6-67
Marchant Mining	$0.05 tr.	15-7-67	30-6-67
National Trust Co.	$0.15 tr.	3-7-67	15-6-67
Trans-Canada Corp. Fund	$0.10 tr.	1-7-67	16-6-67
Willroy Mines	(X)		

(X) — La déclaration du dividende qui se fait habituellement à ce temps-ci est remise à plus tard alors qu'un estimé plus juste des revenus de l'année pourra être fait.

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	2500	22	22	22
Alscope	500	145	140	145
Am Met En	—	125	125	—
Arno	—	5	5	—
Atl Mines	500	25½	25½	25½
Bateman	—	6½	6½	—
beauce Pl	—	4½	4½	—
Black Hk	—	28	28	—
Black River	—	7	7	—
Blue Bon	200	305	305	305
Bruce-Presto	1000	7	7	7
Burnt Hill	—	36	36	—
C Interb	—	300	300	—
C Security	300	180	180	180
Can Min	2000	24	24	24
Carbec	5900	249	246	247
Cassiar	100	163⅜	163⅜	163⅜
Cesland	400	134	130	130
Chemally	12500	270	248	270
Coastal M	— 6	6	6	—
Commod	100	105	105	105
C Manitoba	2000	30	29	30
C New Pac	—	31	30	—
C Persh	—	18	18	—
Col Cell Pr	200	18	18	18
Cominco	2120	32	31¼	31¼
Cons Paper	295	38⅜	38¼	38¼
C Paper Pr	100	25¾	25¾	25¾
C Paper Wts	300	720	710	720
Couvrette A	—	500	495	—
Cr Zell (A)	—	18½	18½	—
Crush Int	—	12¾	12¾	—
Denison	645	74	73	74
Dist Seag	1850	38⅜	38⅜	38⅜
Dome Pete	—	57	56⅞	—
D Coal pr	—	11	11	—
D Corset	5000	9⅞	9⅞	9⅞
Do Fasco	1000	24½	24½	24½
D Glass	3050	12	11¼	11¼
D Glass pr	—	14½	14½	—
Dosco	100	7¾	7¾	7¾
D Stores	—	18⅞	18	—
Domtar	600	16	15⅞	15⅞
Domtar pr	—	20½	20⅛	—
D Text	600	20⅛	20	20
Donahue	1000	7¾	7½	7¾
Du Pont	75	33¾	33¾	33¾
Du Pont pr	100	75	75	75
Enamel (A)	—	6¼	5	—
Falcon	2500	85½	85½	85½
Fam Play	—	34½	34½	—
F Collection	700	7¼	7¼	7¼
Fraser	125	22½	22½	22½
Fulcrum p	—	53½	53½	—
glengair	500	225	210	210
Hk Sidd	300	380	380	380
Hollinger	350	25½	25	25½
Home A	150	20	19⅞	19⅞
H Smith p	—	36	36	—
Hud Bay M	45	62¾	62¾	62¾
HBC	100	18⅜	18⅜	18⅜
Husky Oil	520	16	16	16
Husky A p	100	6½	6½	6½
Husky B p	—	51	51	—
Husky D w	2800	700	690	7
imp Oil	2405	59¾	59½	59½
Im Tob	525	14⅛	14	14
Ind Acp	869	24	23½	24
Inglis	900	12⅜	12¼	12¼
In Nickel	1360	105¼	104½	104¾
Int Util	800	30	30	30
Int Pl	1125	22	21¾	22
Int Wts	200	880	880	880
Invt G	300	9⅞	9⅞	9⅞
La Fin	200	485	485	485
La F	20	20	20	—
Loblaw A	700	7½	7½	7½
Loblaw B	200	7⅜	7⅜	7⅜
Loeb M	600	12⅜	12⅜	12⅜
MacMillan	800	28	28	28
Marit Elec	—	24	24	—
Marit Tel	—	22¾	22¾	—
Massey F	2920	22⅞	22¾	22⅞
Melchers	—	21⅜	21⅜	—
McAllister	375	8½	8½	8½
Molson A	100	23½	23½	23½
Molson B	—	24¼	24¼	—
Mtl Trust	100	16½	16½	16½
Moore Corp	640	28¼	27⅞	28
MorseR A	325	24½	24⅛	24½
Mussens	100	7	7	7
Nat Sea	175	7⅞	7⅞	7⅞
N B Tel	500	15¾	15¾	15¾ LL
NFLD Light	—	9¼	9⅛	—
Noranda	665	51⅜	50⅞	51⅞
NCGas	620	11⅛	11	11⅛
NS LP	170	10	10	10
Ogilvie	—	13¾	13¾	—
PacPete	4460	14¾	14½	14¾
PhillipsC	50	54	54	54
Placer	410	36½	36½	36½
PowCorp	625	11¾	11¾	11¾
Price	425	12⅛	12⅛	12⅛
QN Gas	—	9⅝	9½	—
QPh43465	2000	16	16	16
RioAlgm	600	34⅛	34	34⅛
RAlgPr	—	103½	103 47⅞	—
Ronalds F	—	12	11¾	—
Rothmans	50	26	26	26
Salada F	—	10¼	10⅛	—
Scott LaS	600	18½	18	18½
Shell Can	450	28	27¾	27¾
Shell I pr	25	29½	29½	29½
Shell I w	2800	10⅜	10⅛	10¼
Simpsons	—	28	27½	—
Soc GF	—	7	7	—
Sogemines	—	12¾	12¾	—
SS Steel	—	12¼	12¼	—
Steel Can	935	23⅛	23⅛	23⅛
Steinbg (A)	2125	20	19½	20
Texaco Can	154	27½	27½	27½
T Grp (A)	200	8⅛	8⅛	8⅛
Tr-C Corp	—	8¾	8¼	—
Tr-C PL	—	29½	29¼	—
Tr-C PL pr	280	48½	48½	48½
Tr Mt PL	580	19½	18¾	18¾
Triad Oil	200	192	192	192
Un Auto "A"	—	15¼	15¼	—
Un Carbide	—	21	20⅜	—
Un Carbide	—	21	20⅜	—
Union Oil	100	37	37	37
Wajax	—	14	14	—
Walk GW	700	34	33¾	33⅞
WCoast Tr	850	25½	25	25¼
Weston (A)	800	19½	19½	19½
Zeller's	200	26⅞	26¾	26¾

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	2500	22	22	22
Alscope	500	145	140	145
Am Met En	—	125	125	—
Arno	—	5	5	—
Atl Mines	500	25½	25½	25½
Bateman	—	6½	6½	—
beauce Pl	—	4½	4½	—
Black Hk	—	28	28	—
Black River	—	7	7	—
Blue Bon	200	305	305	305
Bruce-Presto	1000	7	7	7
Burnt Hill	—	36	36	—
C Interb	—	300	300	—
C Security	300	180	180	180
Can Min	2000	24	24	24
Carbec	5900	249	246	247
Cassiar	100	163⅜	163⅜	163⅜
Cesland	400	134	130	130
Chemally	12500	270	248	270
Coastal M	— 6	6	6	—
Commod	100	105	105	105
C Manitoba	2000	30	29	30
C New Pac	—	31	30	—
C Persh	—	18	18	—

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
CQ Smelt	6050	120	111	111
C Virginia	—	44	44	—
Copstream	14000	3	2½	3
Dauphin	—	11	11	—
David A	50	47	47	47
D Elbow	94000	54	50	50
Dolsan	24500	17	17	17
D Lease	3000	18	17	18
Dumont	2000	18	18	18
Eagle Gold	3000	130	128	130
Fab Blake	—	10	10	—
Fabi	—	5	5	—
Fidelity	1000	25½	25½	25½
Fiscal	—	8½	8½	—
Fleet Mfg	—	130	130	—
Fox Lake	5000	7½	7	7
Fundy Ex	2000	14½	14½	14½
Furlong	—	350	350	—
Garney	—	28	28	—
Glen Lake	3200	265	260	260
Grt W Mn	5800	90	89	89
Greenberg	900	5⅜	5¼	5¼
Guardian Mines	5500	23	22	22
Imbrex	—	5¾	5¾	—
Inspiratn	500	160	160	160
Int Narvalie	1000	9½	9½	9½
Intp Dredg	6500	5	5	5
James Bay	1000	25½	25½	25½
Keltic Mng	9000	23	19	22
Kenting Av	300	8	8	8
Kiena	2000	50	50	50
Kodiac Pet	900	130	130	130
Lab Accp	—	175	175	—
Labrador	200	29	29	29
Lemieux C	1000	31	31	31
Louanna G	5000	22	21	21
Matachew	132300	108	107	107
Mr Chp	9000	4½	4	4
Midepsa	200	300	300	300
Miro Mines	2000	9½	9½	9½
Mistango	2000	12½	12½	12½
molyb	—	100	95	—
mt Costg	11000	22	21½	22
Mt Pleast	1000	14	14	14
MR Rice	—	10	10	—
Muscocho	1000	24	24	24
N Aut Vend	—	100	160	—
Native Min	—	9	8	—
N Formq	—	3½	3½	—
newrich	—	10	10	—
NW Canal	—	5	5	—
Opem Ex	—	10½	10½	—
Pat Silver	7000	25	24	25
Paudash	—	3½	3½	—
Peace Riv	—	725	710	—
Pennbec	1000	9	9	9
Peso S	5700	140	138	140
Phoenix O	—	335	335	—
Pine Ridge	—	17	17	—
Provo G	400	620	620	620
QCobalt	1100	200	200	200
QIndustM	1000	7½	7½	7½
Queenston	1000	11	11	11
Rancheria	500	18	18	18
Renold	—	16	16	—
RouynEx	7500	14	13	13
RAPeteB	—	70	69	—
St-L.Colum	600	176	175	175
SLucieEx	—	14	13	—
Sapowe	—	6½	6	—
SelectFin	—	220	220	—
ShawM	9000	104	102	104
SilverReg	2000	20½	20½	20½
SilverSun	11000	13	12	12
SilverT	4500	59	56	56
S Dufault	18000	15	14	15
Spartan Air	2000	81	81	81
Stairs Ex	3000	13	13	13
Sturgeon	6000	54	53	53
Superpack	—	5	4¾	—
Surluga	2500	118	116	118
Tache	—	7	7	—
Trsterre	1000	16	16	16
U Westafrn	100	380	380	380
V Der Hout	200	360	340	360
West Hill	3000	29½	29	29
West Tin	3800	14	14	14
Wisconsin	2000	17	17	17

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	20	25
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Ch'b	4	7
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	3
Bla Nell	6	8
Boma Chib	25	30
Beauport Holding	10	15
Bracemac	14	16
Burrex	15	20
Chibtown	34	38
Clearwater	15	25
Columbia River	100	110
Can Javelin	11¼	11¾
Creda	15	20
Corgemines	65	75
Cuvier	5	8
Doral Mng	42	52
De Lesseps	10	20
Dubuisson	4	6
Elmac	3	5
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	47½	49½
Gaspex	35	45
Gibson	4	6
Golstar	6	9
Grts Lakes Nickel	3.00	3.25
Hucamp	45	50
Independant	4	6
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Jack Waite	2	4
Jubilee	85	95
Juma	8	10
Kewagama	4	6
Kukatush	6	6½
Lake Beaver	18	20
Leeds Metals	20	25
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	52	62
Main Oka	8	12
Mariner	27	30
Martin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milado	—	10
Molybia	25	28
Naganta	20	40
Nat. Malartic	70	75
New Baska	15	19
New Miller	10	12
Nemrou	5	15
New Assoc Dev	3	6
New Pacalis	18	22
New Insco	15	18
New Lorie	7	10
Nipiron	25	30
Norque	7	9
Nouvelle	47	53
Okiend	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	7	10
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Timrod	20	40
Thunder Bay	1.25	1.50
Victoria Algom	24	29
Waco Pete	12	15
Watson Lake	5	7
Westville	13	17
Young Dave	14	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Chartered Credit	3	3½
Cons Theatre	6½	—
Corpex w.	0.25	0.75
Credico	1.00	2.00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	20½	21½
East C Sav	5¼	6
Fed Saving	3½	7
Grenache	—	2.65
Income	4	5
Ind Life	17½	19
Jenkins	17	19
La Prev	16	17
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	18½	21
London Life	47	50
Monarch Life	83	88
NS Trust	57	60
NS LP 4 p.c.	67	71
Id 4½ ppr.	75	80
Ild. 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	15¼	16
Paco	1.50	1.70
Permeator	17	18
Ply Dom	0.15	0.30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1.00	2.00
Soc d'Am et Fld	28	29½
Steadman	4.75	5.25
Supersol	3	4
Stabilite	4.75	5.50
Trizec	1.00	—
Un Armus	24	25½
Un Armus B	23	23
Velcro	74½	75½
Well Bank	1½	2
Wind Life	9	10
Zodiac	1.00	2.00
York Tr	4½	5½

Cote de l'or

LONDRES. (PC) — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or : $35.17½ à l'achat et $35.19½ à la vente.

Prix de l'once troye d'or sur le marché londonien des lingots : $35.17 51-100 (251 shillings 11 pence).

PARIS (Reuter — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 49.10 sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait $130.00.

du parquet de la bourse

Tendance incertaine à Wall Street

La **Bourse de Montréal** gagne du terrain jusqu'en début d'après-midi mais demeure peu active.

Presque tous les secteurs du marché sont fractionnairement en hausse. Les titres suivants font exception et fluctuent de 1 point ou plus. Canada Packers "A" hausse de 2 points à 82 de même que Denison Mines à 74, Canada Cement gagne 1 à 40½ et Cominco, qui réduit son dividende semi-annuel de 90 à 80 cents, perd 1⅛ à 31⅜.

Parmi les autres principales fluctuations, Noranda progresse de ⅞ à 51⅞, la banque Provinciale de ¾ à 47¼ de même que IAC à 24. Moore Corp. gagne ⅝ à 28. Dominion Glass à 113¾, Inco à 104¾, Falconbridge à 85½, Steinberg à 20, Hollinger à 25½ et Canada Iron à 19½ s'élève de ½ chacune. Les pétroles fléchissent; Union Oil perd 1 à 37, Texaco ½ à 27½, Pacific Pete ½ à 14⅝ de même que Shell à 27¾.

Dans le secteur industriel à la Bourse Canadienne, Van D Hout gagne 30 cents à $3.60 et Spartan Air perd

Naissances — Décès — Remerciements — In Memoriam

BARIL (Narcisse) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 84 ans est décédé Narcisse Baril, époux d'Alice Yon, demeurant 8501 Casgrain. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie ltée
8535, rue St-Laurent
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Trefflé "Wilford") — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Trefflé "Wilford" Bastien, époux d'Irène Denis, demeurant à 1476 Panet. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier
1575, rue Ste-Catherine est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Laetitia) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Laetitia Beaudoin, fille de feu Joseph Beaudoin et de feu Victoria Beauregard, soeur du Frère Jean-Berchmans Beaudoin, communauté jésuites. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Joseph-Raoul) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Joseph-Raoul Beaudry, époux d'Emelda Tremblay, demeurant à 5138 Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733, rue Papineau,
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Simon) — A LaSalle, le 6 juin 1967, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Simon Bédard, époux de Cécile Laferrière, demeurant 13, rue Dupont, Châteauguay-Bassin. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J. R. Reid et Fils
35, boul. Normand
Châteauguay
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay-Bassin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHELET (Urgel) — A Pointe-Calumet, le 7 juin 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Urgel Berthelet, jr, époux de feu Gracia Gibeau, demeurant 51, Montée Pointe-Calumet (Pointe-Calumet). Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée, et
Société Coopérative de
Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 11 h., pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BINETTE (Blanche) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Louis-Philippe Binette, née Blanche Parent, demeurant 8418, Foucher; mère de Réal, Louis-Philippe jr et Robert. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHARD (Jacques-Charles) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 72 ans 11 mois, est décédé M. Jacques-Charles Blanchard, époux de Lucianna Guérin, demeurant à 5968 Jogues. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHET (Alfred) — A Montréal, le 6 juin 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Alfred Blanchet, ex-employé de la Compagnie de Transport de Montréal, époux d'Alice Lecompte, demeurant 2137, Jacques-Hertel; père de Mme Louis Arthur Lambert (Rita), et Mme Marcel Lamonde (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Adolphe) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Adolphe Boivin, époux de Maria Roberge, demeurant à 4526 Adam. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine est
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIERE (Ernest-Joseph) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé Ernest-Joseph Brière, époux de feu Angelina Jolin. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
et Société Coopérative de
Frais Funéraires
7384, rue St-Denis,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Grégoire-Le-Grand où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMERON (Albertine) — A l'hôpital général de Lasalle, le 8 juin 1967, est décédée subitement Albertine Briand, épouse bien-aimée de feu Thomas-Highmore Cameron et mère de Marguerite (Mme T. Park), Lily (Mme J. Andrews), Béatrice (Mme J.-Paul Blais et George. Service en la chapelle de Jos. C. Wray and Bros, 1234 rue de la Montagne, samedi à 11 A.M. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

CHAREST (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Charles Charest, née Marie-Jeanne Cournoyer, demeurant à 5974 Delorimier. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin,
518, rue Rachel est,
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Georgette) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Lucien Chartrand, née Georgette Perron, demeurant à 6437 Delorimier. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 11 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHIRIOTTO (Marie) — A St-Jérôme, le 7 juin 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Jacques Chiriotto, née Mario Dan. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St. Mary's Annonciation (Rachel et Chapleau), où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Yvette) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 29 ans, est décédée Mme Claude Chevalier, née Yvette Théroux, demeurant à 8260, Chamilly, St-Léonard, (autrefois de la paroisse Ste-Jeanne-d'Arc). Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLERMONT (Casimir) — A Montréal, le 9 juin 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé Casimir Clermont, autrefois de St-Martin et ex-hôtelier à Ste-Rose, époux en 1res noces d'Alma Therrien, et en 2es noces de feu Amanda Jasmin. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr Inc.
3845, boulevard St-Martin
Chomedey, Ville de Laval
à 10 h., pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLUSIAU (Alphonse) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 75 ans est décédé Alphonse Clusiau, époux de feu Oliva Michaud, demeurant 1407 Champlain. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORSIN (Blanche) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Blanche Lamarre, épouse de feu Dr Adélard Corsin. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'ASCOLA (Lorenzo) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 85 ans, est décédé Lorenzo D'Ascola, époux de Domenica Barreca, père de Catherine, Philippe, Frank, Alex, Marie, Palma, Mme Mario Spidaglieri (Antoinette), Mme Roland Gingras (Anna), Françoise, Mme Tony Tamasino (Irène), Mme Dante Di Nardo (Juliette), Mme Angéline Erhnoffer, Tony, Thérèse. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE CICCO (Carmine "Clément") — A Montréal, le 3 juin 1967, à l'âge de 83 ans et 4 mois, est décédé M. Carmine (Clément) De Cicco. Il laisse dans le deuil, son épouse, née Maria Martel et son fils Gérard. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102, rue Fullum
pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECOURCY (Marie-Rose) — A Montréal, le 9 juin 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Marie-Rose Deschambault, épouse en 1ères noces d'Honorius Laramée, et en 2èmes noces de Joseph Decourcy, de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Hélène-de-Bagot, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DesGAGNE (Rita) — A Pointe-aux-Trembles, le 8 juin 1967, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Elie DesGagné, née Rita Harvey, demeurant 1068, 51e ave, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
11,630, rue Notre-Dame est,
pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORION (Jean-Yves) — Accidentellement, à St-Calixte de Montcalm, le 6 juin 1967, à l'âge de 6 ans, est décédé Jean-Yves Dorion, fils de M. Jacques Dorion et de Nicole Chénier, demeurant 4669, Charleroi, Montréal-Nord. La cérémonie des anges aura lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Maurice Lavoie
St-Calixte
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Calixte de Montcalm, où la cérémonie sera célébrée à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Joseph-Albert) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Joseph-Albert Dubé, époux de Marie-Anna St-Amant. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils,
3517, boul. Lévesque,
pour se rendre à l'église St-Maxime, de Chomedey, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCLOS (Blanche) — A Montréal, le 6 juin 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Blanche Duclos, épouse de feu Joseph-Cléophas Duclos, demeurant à 547, Cherrier. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau
angle Lacordaire
pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Maurice) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé Maurice Duquette, époux d'Olivette Gingras, demeurant à 2661, ave du Havre, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu lundi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Ville Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Isidore) — A Melocheville, le 7 juin 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Isidore Emond, époux d'Almanda Crête, demeurant 28-25e avenue, Melocheville. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Enrg.,
127, rue Ellice, Beauharnois,
pour se rendre à l'église paroissiale de Melocheville, où le service sera célébré à 10 hrs. Libéra et inhumation à Huntingdon vers midi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Michel) — A Montréal, le 6 juin 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé Michel Fournier, époux de Léda Faubert, père d'André, Mme Jean-Claude Richard (Micheline), Gilbert et Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Léopold) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 72 ans 6 mois, est décédé M. Léopold Gariépy, époux en 1ères noces d'Aurore Lachapelle et en 2es noces de Florence Paquette, demeurant à 1483 Gilford. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON (Léopold) — A Cornwall, le 7 juin 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Léopold Guindon, époux de Béatrice Lalonde, demeurant à 112, rue Guy, autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu dimanche le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville
614, 1ère Avenue Est,
pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 2 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARDY (Thérèse) — A Longueuil, le 8 juin 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Thérèse Brodeur, épouse de Jean Hardy, agronome. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, son fils Me Jean-Pierre Hardy, ses filles, Mme Jean-Louis La Barre (Louise), Mlles Denise et Francine, sa belle-fille, Mme Jean-Pierre Hardy (Madeleine Lamonde), son gendre Dr Jean-Louis La Barre, ses soeurs, Mme Gaston Pratt (Cécile), Mme Léon Bissonnet (Jeanne). Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche & Fils Inc.,
86, rue Longueuil
via St-Charles, à Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière Belmont, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERVIEUX (Almanzor) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé Almanzor Hervieux, époux de Marie-Claire Larin. Il laisse dans le deuil, ses fils: Réal et Claude, ses filles: Gisèle, Huguette, Juliette, ainsi que sa bru Françoise Vigneault, et son petit-fils Benoit. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JASMIN (Adrien) — A St-Laurent, le 9 juin 1967 à l'âge de 74 ans est décédé M. Adrien Jasmin, demeurant 1382 du Collège, époux de Maria Décarie, père de Paul-André, et de feu Adrien Jasmin. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOND (Louis) — Subitement, à Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Louis Lafond, ex-employé civil, époux de Bella Bergeron, père de Maurice et Jean-Guy. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Marie-Laure) — A St-Eustache, le 7 juin 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée subitement Mme Oscar Lajeunesse, née Marie-Laure Girard, demeurant 433, Rivière-Nord, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache
à 2 hrs 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJOIE (Prudent) — A Acton Vale, le 6 juin 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Prudent Lajoie, époux en 1ères noces de Clémentine St-Germain et en 2èmes noces de Bernadette Métivier. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Marcel Boisvert
Acton Vale
pour se rendre à l'église paroissiale d'Acton Vale, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Maria) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve William Lavallée, née Maria Beaudin, demeurant rue Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, avenue Papineau
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEE (Frank) — Subitement, à Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé Frank Lee, gérant au restaurant du Terminus de la Provincial Transport, rue Drummond, époux de Léoni Polisino, père de Mme Robert Taillefer (Francis), et de Pauline, demeurant à 8262-B, Hochelaga. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Micheline) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 19 ans, est décédée Mlle Micheline Legault, fille de Mandoza Legault et de feu Albina Bouchard, demeurant 5361, Beaubien. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Bonaventure où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Alice) — A St-Bruno, le 7 juin 1967, à l'âge de 78 ans 5 mois, est décédée Mme veuve André L'Espérance, née Alice Chrétien, demeurant à 292 Rabastalière est, St-Bruno. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault & Fils Ltée
1359, rue Montarville
à 3 h. 45, pour se rendre à l'église de St-Bruno où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Herménégilde) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 90 ans est décédé Herménégilde Létourneau, époux de feu Adélina Guay, demeurant 3426 St-André. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7768, rue St-Hubert
pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Edmond de Coaticook, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Viateur) — A Châteauguay-Station, le 6 juin 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Viateur Lussier, époux de Corona Arpin, demeurant 58, rue Perron. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J. R. Reid et Fils
35, boul. Normand
Châteauguay
à 3 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Châteauguay-Station, où le service sera célébré à 4 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Joseph) — A Montréal, le 6 juin 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé Joseph Martin, époux d'Alice Leduc, demeurant 2050A, Panet. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102, rue Fullum
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASTRO (Robert) — Accidentellement, à Pierrefonds, Québec, le 31 mai 1967, à l'âge de 13 ans, est décédé Robert Mastro, fils bien-aimé de Dominic Mastro et de Germaine Goudreau, frère de Nancy et Marlene, petit-fils de Frank Mastro et d'Angelaantonia Girolama, et de Mme Laurence Goudreau. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke
5580, rue Sherbrooke ouest
pour se rendre à l'église St-David, rue Gascon, Pierrefonds, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Ernest) — A Montréal, le 6 juin 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé Ernest Nadon, époux de feu Marie-Louise Lavigne. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltee
1111 rue Laurier ouest, Outremont,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMAND (Louis) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé Louis Normand, époux de Laura Marion, demeurant 6340, Iberville. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Louis-Gonzague) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Louis-Gonzague Ouellette, époux de feu Félicité Perron, demeurant à 4457-A Messier. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANTALONE (Franco) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Franco Pantalone, époux de feu Mariette Paolini, demeurant 9512, Du Buisson. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Eva) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Joseph Arthur Paquin, née Eva Ferron. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 11 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à midi, et de là, au cimetière de Grand-Mère, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERIARD (Rose-Alba) — A Montréal, le 6 juin 1967, à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Rose-Alba Périard, fille de feu Delphis Périard, et d'Emma Brunet, demeurant 580, Greene, appt 3. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

Mlle LAETITIA BEAUDOIN

A l'âge de 78 ans, le 7 juin 1967, à l'Hôpital St-Joseph de la Providence, est décédée Mlle Laetitia Beaudoin

La vie de Mlle Laetitia Beaudoin fut toute de dévouement au service des missions de tous les coins du monde. Elle n'a toujours songé qu'à aider les missionnaires à qui elle a consacré le meilleur de son temps et de ses renoncements. Quel merveilleux exemple d'apostolat laïc et missionnaire elle a donné durant plus de 50 ans !

Mademoiselle Beaudoin espère beaucoup de tous ses collaborateurs et collaboratrices missionnaires au sujet de qui elle disait quelques semaines avant sa mort : "Je les connais tous et toutes et, parce que je les connais, j'ai l'assurance qu'ils continueront tous à travailler pour les missions." — "D'ailleurs, ajoutait-elle en souriant, je ne les aiderai plus du haut du Ciel si le Bon Dieu ne peut plus compter sur leur collaboration."

Prions pour celle qui n'a jamais ménagé son dévouement et continuons avec elle à collaborer avec les missionnaire de l'univers entier !

Elle laisse dans le deuil le Frère Jean Berchmans Beaudoin, son frère, et quelques parents à qui nous offrons nos plus sincères sympathies.

La dépouille mortelle repose au salon Granato Enr. 292 est, Jean-Talon. Funérailles : samedi, le 10 juin, à l'église Ste-Cécile, à 11 heures. Inhumation à la Côte-des-Neiges.

POTHIER (Léda) — A St-Hyacinthe, le 6 juin 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Oscar Pothier, née Léda Bélanger, mère de M. Philippe Pothier, juge de la Cour Supérieure, du lieutenant-colonel Roland Pothier, du docteur Yves Pothier, tous 3 de St-Hyacinthe, et docteur Guy Pothier, de Montréal, de Mme Jean Locas (Pauline), de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René J. Mongeau Ltée
1105, rue Girouard
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire de St-Hyacinthe, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RADINO (Erminio) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Erminio Radino, président de la Société Dante Alighier et directeur de la Maison d'Italie, époux de Joséphine Aceto, demeurant à 3435 Frontenac ; père de Mme Robert McAleese (Carmen), Mme Gino Silicani (Laurette), Mme Mario Bari (Anita), Vincenzo, notaire, et 1 belle-fille Monique Boyer. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIDOUX (Marie) — A Montréal, le 8 juin 1967, est décédée Mme Joseph A. Robidoux, née Marie Roy, autrefois du 1659 boul. St-Joseph est, appt 3. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Paul-d'Abbotsford, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVOIE (Albina) — A Louiseville, le 7 juin 1967, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Savoie, née Albina Mineau, demeurant 81 Royal Sud, Louiseville. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Richard,
140, rue St-Aimé, Louiseville,
à 3 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Louiseville, où le service sera célébré à 4 heures, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SECOURS (Marguerite) — A Verdun, le 8 juin 1967, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Arthur Secours, née Marguerite Lazure, mère de Gilles et de Richard, demeurant à 3822 Evelyn. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TANGUAY (Lionel) — A Montréal, le 7 juin 1967, à l'âge de 64 ans est décédé M. Lionel Tanguay, époux d'Yvonne Brosseau, père de Robert, époux de Rita Lemay, Mme Kenneth Hazeltine (Lucille), Claude, époux de Lucille Joly. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TETREAULT (Emile) — A Montréal, le 8 juin 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé Emile Tétreault, époux de feu Louise Laberge, père de Mme Gérard Rivard (Gabrielle). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est,
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu